

Université de Montréal

**Intégration linguistique et performance économique
d'une cohorte d'immigrants à Montréal :
une approche longitudinale**

par

Christine Blaser

Département de sociologie

Faculté des arts et sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

philosophiae doctor (Ph.D.)

en sociologie

avril 2006

© Christine Blaser, 2006





Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-23791-5
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-23791-5

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée
Intégration linguistique et performance économique d'une cohorte d'immigrants à
Montréal : une approche longitudinale

présentée par :
Christine Blaser

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Arnaud Sales, président-rapporteur
Jean Renaud, directeur de recherche
Victor Piché, membre du jury
François Grin, examinateur externe
Deirdre Meintel, représentante du doyen de la FES

Thèse acceptée le 14 juin 2006

Résumé

L'intégration économique des immigrants est un processus qui, tout comme l'intégration linguistique, s'étire dans le temps. Les deux processus s'influencent mutuellement. Dans cette thèse, nous examinons l'effet des compétences linguistiques des immigrants au Québec sur leur performance économique dans une perspective longitudinale tout en distinguant les nouveaux arrivants selon leur langue maternelle laquelle, en tant qu'attribut ethnique, risque d'avoir un impact sur le positionnement des immigrants sur le marché du travail.

Dans le cas particulier des immigrants et selon la théorie du capital humain, la connaissance des langues principales utilisées à Montréal devrait améliorer leur situation socio-économique car elle augmente la compétence de communication de manière directe et le transfert du capital humain acquis au pays d'origine de manière indirecte. La langue maternelle autre que l'anglais ou le français identifie les immigrants comme membre d'un groupe ethnique minoritaire ce qui pourrait, selon la théorie de la discrimination, mener à leur stigmatisation et à une performance économique amoindrie. Or, cette appartenance à un groupe ethnique défini par la langue d'origine est susceptible de jouer un rôle important dans l'accès à des informations privilégiées concernant les emplois disponibles, les conditions de travail et les manières de s'insérer sur un marché du travail peu connu par les nouveaux arrivants. L'étude conjointe de ces différents aspects de la langue nous permet d'en évaluer l'impact différentiel sur la performance économique des immigrants.

Les analyses sont effectuées sur une cohorte d'immigrants arrivés à Montréal en 1989 dont les principaux gestes d'établissement ont été suivis pendant dix ans. Nous avons retenu quatre moments afin de suivre l'évolution de leur intégration socio-professionnelle et linguistique à court, moyen et long terme. Le statut social conféré par l'emploi ainsi que le salaire à l'heure de cet emploi sont des mesures de la performance économique. Nous disposons de mesures répétées du niveau de compétence en anglais et en français ainsi que de la langue des formations suivies au Québec. À l'aide de régressions linéaires multiples, nous étudions la force explicative de ces différentes dimensions linguistiques sur les écarts de statut et de salaire entre immigrants.

Nos résultats suggèrent que les compétences linguistiques des immigrants jouent un rôle beaucoup moins important dans la détermination du salaire qu'anticipé par les théories. La mesure du statut socio-économique s'est avérée plus sensible à l'impact des langues que le salaire. Comme celui-ci prédétermine en partie le salaire de l'emploi, l'influence de la compétence linguistique sur la rémunération de travail est indirecte. La connaissance des langues officielles favorise l'accès à des emplois plus prestigieux seulement pendant les deux premières années de vie au Québec. L'anglais a une influence plus positive sur le statut socio-économique que le français. Par contre, la langue maternelle distingue pendant toute la durée de l'établissement des groupes d'immigrants. Nous identifions particulièrement les immigrants d'Haïti, du Vietnam et d'Amérique du Sud comme des groupes ethniques défavorisés, même après dix ans de vie au Québec. Ces immigrants occupent des emplois moins prestigieux et, en plus, ils y gagnent des salaires moins élevés. Ils sont ainsi doublement désavantagés. Même si ce ne sont pas toujours les mêmes d'immigrants regroupés sur la base de leur langue maternelle, il reste que l'intégration économique n'est pas atteinte après dix ans.

Les connaissances linguistiques ne semblent pas être à l'origine de clivages sociaux entre les immigrants quand on prend en considération l'évolution de cette compétence en langues d'accueil ainsi que l'origine de la connaissance de l'anglais et du français. Les langues maternelles par contre, expliquent des écarts de statut et de salaire chez certains groupes d'immigrants tout au long du processus d'intégration.

L'impact des compétences linguistiques sur la performance économique des immigrants ne peut être mesuré précisément qu'avec des analyses longitudinales, qui suivent une cohorte d'immigrants et ceci, idéalement, sur le même marché du travail.

Mots-clés : Immigration; salaire; statut social; langues maternelles; compétences linguistiques; Montréal; enquête longitudinale

Abstract

Economic integration of immigrants is a process which, like linguistic integration, takes time. Both processes influence each other. In this thesis, we examine the effect of linguistic competence in the official languages of immigrants in Quebec on their economic performance in a longitudinal perspective. We distinguish immigrants according to their mother tongue which, as an ethnic attribute, might impact on their positioning on the labour market.

In the particular case of immigrants and according to the human capital theory, knowledge of the official languages used in Montreal should affect positively their socio-economic situation given that language skills enhance both the communicative competence directly and the transfert of human capital from the country of origin to the host country indirectly. These two elements are known to determine economic performance. Having a different mother tongue than French or English identifies an immigrant as a member of a minority ethnic group which, according to discrimination theory, could lead to stigmatisation and a lesser economic performance. It is possible that this membership explains differential access to information about the job market, the work conditions and the way to make a place on the labour market. The study of these diverse aspects of language will allow us to evaluate its impact on the economic performance of immigrants.

Analyses are carried out on a cohort of immigrants who arrived in Montreal in 1989 and whose main settlement acts were followed during ten years. We selected four moments during the 10 years period in order to examine the economic performance on a short, medium and long term perspective. Socio-economic status conferred by employment as well as the hourly wages are measures of the economic performance. We have repeated and detailed measures of language competence in French and in English as well as the language of education if classes were taken during the observation period. Using multiple linear regressions, we study the explanatory force of different linguistic aspects.

Our results suggest that language characteristics of immigrants play a much less significant role in the determination of the hourly wage than anticipated by the theories. The measure of socio-economic status is more sensitive to the impact of language than wages. As the socio-economic status partly determines wages, the influence of linguistic skills on salary is indirect. Knowledge of the official languages gives access to jobs with a higher prestige during the first two years of stay in Quebec only. English has a more positive influence on economic performance than French. Mother tongue identifies immigrant groups with difficult access to higher status jobs and salaries during the 10 years period of observation. We identify particularly immigrants from Haiti, Vietnam and South America as disadvantaged ethnic groups during the whole settlement period. These immigrants work in low prestige jobs and, in these jobs, earn significantly lower salaries compared to anglophone immigrants. Thus they are doubly disadvantaged. Economic integration is not achieved for all immigrants after a 10 year period.

Language competence does not seem to be at the origin of social cleavages among immigrants when one takes into account the evolution of their linguistic abilities in French or in English as well as the origin of the language skills. Mother tongue, on the other hand, explains observed status and wage differences among certain immigrants groups during the whole observation period.

Measurement of the impact of language competence on economic performance of immigrants is only precise in longitudinal surveys, which follow a group of immigrants, ideally on the same labour market.

Key words: Immigration; wages; social status; mother tongues; language competence; language use; Montreal; longitudinal survey

Table des matières

Introduction	11
Chapitre 1. De quelle façon la langue peut-elle être à l'origine des différences économiques?	19
1.1. La connaissance d'une langue, un élément du capital humain	21
1.1.1. La connaissance du français et de l'anglais au Québec et dans le reste du Canada	23
1.1.2. La connaissance de l'anglais par les immigrants aux États-Unis	31
1.1.3. La compétence dans les langues prédominantes dans d'autres pays d'immigration	38
1.1.4. Les cours de langue et la langue de la formation scolaire et professionnelle	42
1.1.5. Le statut socio-économique est peu affecté par les connaissances linguistiques	47
1.2. La langue comme composante de l'identité sociale	51
1.2.1. Le poids de l'exclusion du groupe ethnique majoritaire	53
1.2.2. Le soutien du réseau social	54
1.2.3. Le désavantage salarial des personnes de langue maternelle non-officielle ou minoritaire	57
1.2.4. La langue parlée en famille	62
1.3. Conclusion.....	66
Chapitre 2. L'enquête 'Établissement des nouveaux immigrants'.....	69
2.1. Échantillonnage et représentativité	71
2.2. Les questionnaires	76
2.3. Les quatre semaines retenues pour les analyses	77
Chapitre 3. Deux mesures de la performance économique.....	86
3.1. Le statut socio-économique lié à l'emploi.....	86
3.2. Le salaire.....	89
Chapitre 4. Les facteurs déterminants de la performance économique.....	93
4.1. Les compétences linguistiques en langues officielles	94

4.2. Les facteurs de surdétermination des compétences en langues officielles	103
4.2.1. La langue des formations suivies au Québec	103
4.2.2. La langue de l'expérience professionnelle avant l'arrivée au Québec	107
4.2.3. La langue maternelle des immigrants	109
4.3. Les facteurs de contrôle	113
Chapitre 5. L'effet des compétences linguistiques sur le statut socio-économique des emplois	124
5.1. Après un an d'établissement	128
5.1.1. La compétence en français favorise l'accès aux emplois plus prestigieux	128
5.2. Après deux ans d'établissement	133
5.2.1. La langue maternelle explique l'impact de la compétence en anglais	133
5.3. Après trois ans d'établissement.....	137
5.3.1. Le bilinguisme anglais-français exerce une influence positive sur le statut des emplois	137
5.4. Après dix ans d'établissement.....	141
5.4.1. Les compétences linguistiques n'ont plus aucun impact	141
5.5. Analyse diachronique.....	146
5.5.1. L'effet des compétences en langues officielles	146
5.5.2. La langue des formations et cours suivis au Québec	147
5.5.3. L'avantage de l'expérience professionnelle prémigratoire en français	148
5.5.4. Le rôle joué par les langues maternelles des immigrants	149
5.5.5. Les caractéristiques individuelles et professionnelles	150
5.6. Résumé	152
Chapitre 6. L'effet des compétences linguistiques sur le salaire des emplois analysés.....	154
6.1. Après un an d'établissement	154
6.1.1. La connaissance des langues officielles n'explique pas le salaire à la fin de la première année	154
6.2. Deuxième année d'établissement	158
6.2.1. Les vietnamophones souffrent d'un désavantage salarial	158

6.3. Troisième année d'établissement	160
6.3.1. Suivre un cours de français après la deuxième année d'établissement se révèle négatif sur le salaire	160
6.4. Dixième année d'établissement	163
6.4.1. Aucun effet net des compétences en langues officielles	163
6.5. Analyse diachronique.....	166
6.5.1. Le niveau des compétences en anglais et en français	166
6.5.2. Les formations scolaires et les cours de langue suivis au Québec	166
6.5.3. La langue de l'expérience professionnelle prémigratoire	167
6.5.4. Les langues maternelles des immigrants	167
6.5.5. Les attributs individuels et professionnels	168
6.6. Résumé	169
Chapitre 7. Interprétation.....	171
Conclusion	184
Bibliographie	196
Annexes	xxiii

Liste des tableaux

Tableau 1 : Effets nets des attributs linguistiques chez les hommes exprimés en pourcent sur le revenu de travail des hommes au Québec, de 1970 à 1995.	24
Tableau 2 : Coefficients du logarithme du salaire selon la langue maternelle et le type de connaissance d'une langue officielle, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.	27
Tableau 3 : Avantages attribuables à la connaissance linguistique, langues officielles et non-officielles, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.	28
Tableau 4 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants.	30
Tableau 5 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants.	37
Tableau 6 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants.	38
Tableau 7 : Différentiels salariaux nets pour l'excellente compétence en trois langues en Suisse, par région linguistique, coefficients en pourcentages.	40
Tableau 8 : Résultats des études dans des pays non-anglophones analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire.	41
Tableau 9 : Résultats des études analysant l'effet des cours de langue et de la langue des formations générales et professionnelles sur le salaire des immigrants.	46
Tableau 10 : Résultats des études analysant l'effet de la langue sur le statut socio-économique des immigrants.	50
Tableau 11 : Résultats des études analysant l'effet de la langue maternelle sur le salaire des immigrants.	61
Tableau 12 : Résultats des études analysant l'effet de la langue parlée à la maison sur le salaire des immigrants.	65
Tableau 13 : Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues.	75
Tableau 14 : Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues.	78
Tableau 15 : Nombre de répondants retenus pour chaque moment sélectionné.	83

Tableau 16 : Caractéristiques des répondants dans l'échantillon.....	85
Tableau 17 : Moyenne du statut socio-économique sur l'échelle de Blishen (1987) associé à l'emploi en cours lors de la semaine sélectionnée.....	88
Tableau 18 : Moyenne des salaires de l'heure touchés par les travailleurs en emploi lors de la semaine sélectionnée	91
Tableau 19 : Niveaux de compétence en français et en anglais à quatre moments sélectionnés	98
Tableau 20 : Moyennes du statut socio-économique selon le niveau de compétence en langues officielles pour chacune des quatre semaines retenues.....	100
Tableau 21 : Moyennes du salaire de l'heure selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues.....	101
Tableau 22 : Pourcents d'individus bilingues (français-anglais) ayant travaillé au moins une fois au cours des dix années sous observation présents aux quatre semaines retenues.....	102
Tableau 23 : Moyennes du statut socio-économique et du salaire de l'heure selon le bilinguisme en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues.....	103
Tableau 24 : Pourcentage d'immigrants ayant suivi différents types de formation au cours des dix années sous observation.....	106
Tableau 25 : Tableau croisé des niveaux de compétence en français en début d'établissement au Québec par langue maternelle des immigrants	110
Tableau 26 : Tableau croisé des niveaux de compétence en anglais en début d'établissement au Québec par langue maternelle des immigrants	111
Tableau 27 : Moyennes du statut socio-économique selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52)	112
Tableau 28 : Moyennes des salaires de l'heure selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52)	113
Tableau 29 : Statut socio-économique et salaire de l'heure moyen selon le sexe des répondants aux quatre moments retenus	114
Tableau 30 : Pourcentage d'immigrants selon le secteur industriel de l'emploi occupé lors des semaines sélectionnées	120

Tableau 31 : Pourcentage d’immigrants selon les semaines travaillées avant l’emploi retenu aux quatre moments sélectionnés.....	121
Tableau 32 : Résumé des facteurs affectant la performance économique et leurs caractéristiques.....	123
Tableau 33: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 52.....	132
Tableau 34: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 104.....	135
Tableau 35 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 156.....	139
Tableau 36 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543.....	144
Tableau 37: Pourcents de salaire de l’heure, modèles 1 à 5, semaine 52	157
Tableau 38: Pourcents de salaire de l’heure, modèles 1 à 5, semaine 104	159
Tableau 39: Pourcents de salaire de l’heure, modèles 1 à 5, semaine 156	162
Tableau 40: Pourcents de salaire de l’heure, mesure de la scolarité à l’arrivée, semaine 543.....	165

Liste des tableaux dans l'annexe

Tableau A-1:	Variables de contrôle dans les études québécoises et canadiennes concernant le salaire et les compétences linguistiques	xxiii
Tableau A-2:	Variables de contrôle dans les études américaines concernant le salaire et les compétences linguistiques	xxiv
Tableau A-3:	Variables de contrôle dans les études d'autres pays concernant le salaire et les compétences linguistiques	xxv
Tableau A-4:	Variables de contrôle dans les études concernant le salaire et la langue maternelle	xxvi
Tableau A-5:	Variables de contrôle dans les études concernant le salaire et la langue parlée à la maison	xxvi
Tableau A-6:	Variables de contrôle dans les études concernant le statut socio-économique et la langue	xxvii
Tableau A-7:	Moyenne du statut socio-économique selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues	xxviii
Tableau A-8:	Moyenne du salaire de l'heure selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues	xxviii
Tableau A-9:	Moyenne du statut socio-économique et du salaire de l'heure selon le bilinguisme en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues	xxix
Tableau A-10:	Moyenne du statut socio-économique et du salaire à l'heure selon la langue maternelle à chacune des quatre semaines retenues	xxix
Tableau A-11:	Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 52	xxx
Tableau A-12 :	Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, semaine 52	xxxi
Tableau A-13:	Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 104	xxxii
Tableau A-14 :	Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, semaine 104	xxxiii

Tableau A-15: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 156	xxxiv
Tableau A-16 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, semaine 156	xxxv
Tableau A-17: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée après 10 ans)	xxxvi
Tableau A-18 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, scolarité mesurée après 10 ans, semaine 543	xxxvii
Tableau A-19: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée à l'arrivée)	xxxviii
Tableau A-20 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, scolarité à l'arrivée, semaine 543	xxxix
Tableau A-21: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 52	xl
Tableau A-22 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, semaine 52	xli
Tableau A-23: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 104	xlii
Tableau A-24 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, semaine 104	xliii
Tableau A-25: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 156	xliv
Tableau A-26 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, semaine 156	xlv
Tableau A-27: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée après 10 ans)	xlvi
Tableau A-28 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, scolarité mesurée après 10 ans, semaine 543	xlvii

Tableau A-29: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée à l'arrivée)	xlvi
Tableau A-30 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, scolarité mesurée à l'arrivée, semaine 543	xlix
Tableau A-31 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle anglaise	l
Tableau A-32 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle française	l
Tableau A-33 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle vietnamienne	l
Tableau A-34 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle arabe	l
Tableau A-35 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle créole	l
Tableau A-36 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle espagnole	l
Tableau A-37 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle portugaise	li
Tableau A-38 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle chinoise	li
Tableau A-39 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle non détaillée	li
Tableau A-40 : Régression du statut socio-économique, modèle complet, comparaison des coefficients dans le temps (test uniquement pour coefficients statistiquement significatifs)	lii
Tableau A-41 : Régression du logarithme du salaire de l'heure, modèle complet, comparaison des coefficients dans le temps	liv

Liste des figures

Figure 1 : Distribution du statut socio-économique des immigrants aux quatre moments examinés, par pourcentage de répondants	88
Figure 2: Les questions concernant le salaire de l'heure dans le questionnaire de l'enquête ÉNI	90
Figure 3 : Distribution des salaires à l'heure, semaine 543, en pourcentage de répondants	92
Figure 4 : Niveau de compétence en français (question posée aux temps 1, 2 et 3) .	95
Figure 5 : Compétence en français oral (question posée au temps 4)	96

Je dédie cette recherche à tous les immigrants, partout dans le monde. Ils ont fait preuve d'une détermination hors du commun pour partir de chez eux et d'une force inépuisable pour s'intégrer à une nouvelle place. En joignant deux mondes, ils sont à la base de sociétés plus tolérantes et compréhensives.

Remerciements

Je dois des remerciements à un grand nombre de personnes qui m'ont soutenue, inspirée et encouragée, et, parfois, m'ont dit que cela suffisait de parler de la thèse et qu'il y avait d'autres choses dans la vie.

Je tiens à adresser l'expression de ma gratitude à mon directeur de thèse, Jean Renaud, qui m'accompagne depuis le début de mon aventure au Québec. C'est grâce à lui que j'ai osé reconnaître que mon intérêt pour les pratiques linguistiques dépassait l'analyse sociolinguistique du discours et le dénombrement de locuteurs fait par les démolinguistes. Par sa passion pour la recherche et l'analyse quantitative, il m'a servi de modèle.

Un soutien financier permet évidemment de se dédier presque exclusivement aux études et j'ai eu la chance d'obtenir plusieurs bourses dans ce sens. Ainsi, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC) et le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) ont contribué principalement au soutien financier. Le Fonds Robert-Bourassa a aidé au début des études doctorales et la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal (FES), le Centre d'études ethniques des universités montréalaises (Ceetum) ainsi que le Département de sociologie de l'université de Montréal m'ont libéré du travail en fin de rédaction de la thèse. Je tiens également à remercier les organismes suisses qui sont à l'origine de mon « séjour d'une année » au Canada dont le Québec est finalement devenu ma nouvelle patrie. Le Fonds national de recherche suisse, le Fonds Max-Geldner, le Fonds Uarda-Frutiger et le Fonds Theodor-Engelmann m'ont fourni la base financière des deux premières années à Montréal. Plus qu'une aide financière, l'obtention d'une bourse signifie la reconnaissance des efforts des thésards et l'espoir que nous apportions un nouvel élément au savoir déjà établi, ce qui constitue parfois le seul moyen d'auto-estime d'un étudiant. J'espère que le produit de mes recherches sera à la hauteur de leurs attentes.

Merci à Alain Carpentier qui m'a si gentilleme nt envoyé les nouvelles études du Conseil supérieur de la langue française et m'a informé des documents à paraître.

Claire Durand a toujours été là, discrètement, mais prête à intervenir, à écouter et à conseiller quand le besoin se présentait. Elle m'a facilité la vie en réglant certains problèmes de façon expéditive, pragmatique et toujours avec un optimisme contagieux.

J'ai profité du chaleureux accueil et de l'amitié de plusieurs personnes au Ceetum. Juliette, Chantal, Joséphina, Karine, Sébastien, Érika et tous les autres, vous m'avez souvent remonté le moral. Rire ensemble et nous moquer de nos craintes de ne pas finir à temps, de ne trouver rien d'intéressant à écrire ou de complètement mal comprendre notre problématique faisait du bien et allégeait les moments d'inquiétude.

Et je ne vais certainement pas oublier mon conjoint et mes enfants qui ont peut-être souffert encore plus que moi pendant ces derniers mois interminables. Je n'étais plus accessible à d'autres sujets que la thèse, des modèles d'analyse et la signification des coefficients. Claude : ta patience tranquille, ta confiance et ta disponibilité inépuisable à écouter encore et encore la même histoire et à relire des « versions finales » m'ont préservée de (trop) tourner en rond. Nicolas : oui, c'est vrai, tu m'as fait de bonnes suggestions, tu as corrigé quelques expressions trop germaniques et tu as même résolu un problème avec SPSS. J'espère que tu iras encore plus loin que moi, je serai là pour toi. Tristan : petit coquin, tu m'as souvent fait rire bien malgré moi. Au fond de moi, je sais que la thèse n'est qu'un travail que les adultes font en attendant de jouer avec leurs enfants au retour de la garderie.

Que toutes ces personnes soient très chaleureusement remerciées d'avoir été présentes dans ma vie pendant les dernières années!

Introduction

Les pays industrialisés, et le Québec n'est pas une exception, cherchent de plus en plus à attirer des immigrants afin de combler leurs besoins sur le marché du travail. Le gouvernement québécois a accueilli, entre 1993 et 2002, en moyenne 32 100 immigrants par année. Les immigrants proviennent d'un grand nombre de pays différents. Alors que jusqu'aux années 1960, la majorité des nouveaux arrivants était originaire d'Europe, depuis deux décennies les immigrants sont issus de pays asiatiques (35,8%), africains (24,2%) et du continent américain (14,9%) (MRCI, 2003).

L'intégration économique de ces immigrants constitue un élément essentiel à leur intégration plus générale à la société d'accueil. Pour cette raison, elle fournit un objet d'étude de prédilection aux chercheurs. Les travaux de recherche qui mesurent la performance économique des immigrants font état d'une différence salariale importante en début d'établissement et d'une amélioration progressive jusqu'au dépassement des natifs après une vingtaine d'années d'investissement dans la scolarisation, de réorientation et d'apprentissage de nouvelles compétences (au Canada, cf. Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; Beaujot, 1997; aux États-Unis, Chiswick, 1986; Lalonde et Topel, 1992). Cependant, cette tendance semble désormais renversée (Grenier, 2001; CIC, 2000; Dumont et Santos, 1996). La population immigrante prend de plus en plus de temps à rejoindre le niveau socio-économique des natifs. Les décideurs politiques ont besoin d'informations plus complètes que les simples indicateurs d'intégration qui donnent un aperçu d'un instant sans expliquer sa genèse. Ce qu'il faut comprendre, c'est le *processus* d'intégration. L'intégration est un processus multidimensionnel qui est influencé tant par les caractéristiques individuelles des immigrants que par des contextes économiques, politiques et sociaux. Comme le processus opère dans le temps, ces facteurs peuvent affecter de plusieurs façons différentes cohortes dans des contextes variés.¹

¹ Weinfeld (1996) souligne qu'une « véritable » intégration des immigrants n'est complète qu'après deux ou trois générations. Il préfère parler *d'ajustement* ou *d'établissement* pour désigner le processus d'adaptation de la première génération d'immigrants.

L'insertion sur le marché du travail et l'adaptation aux us et coutumes de la société d'accueil, sont deux processus qui vont de pair et s'influencent mutuellement. Puisque la communication et l'information sont devenues les bases de l'organisation sociale et économique (Heller 2002, Sales 2005), il est possible de concevoir un lien entre la connaissance² de la langue prédominante sur le marché du travail et l'occupation d'un emploi qualifié et raisonnablement bien rémunéré chez les immigrants. Ceux-ci risquent de se retrouver à la marge de la société moderne organisée autour de l'information et de l'emploi en raison de leur connaissance limitée des ressources linguistiques propres à la société d'accueil. Ce lien entre la connaissance de la langue principale de la société d'accueil, le salaire et le statut socio-économique du travailleur a été documenté dans un nombre impressionnant d'études, et ce, dans plusieurs pays qui accueillent des immigrants.

Généralement, ces études comparent les immigrants à la population native ayant les mêmes caractéristiques démographiques. Mais comparent-elles vraiment les mêmes attributs? La scolarité des immigrants a été acquise dans un autre pays, dans d'autres circonstances et avec un contenu qui diffère souvent dans les détails. L'expérience professionnelle n'inclut pas les mêmes paramètres. Le temps de vie dans la société d'accueil est différent, les immigrants arrivant généralement après leur scolarité obligatoire. En plus de ces distinctions marquantes entre natifs et immigrants, les immigrants eux-mêmes forment un ensemble très hétérogène. Certaines analyses incluent un attribut ethnique des immigrants, soit l'origine ethnique, le pays de naissance ou encore la langue maternelle, afin de mieux les distinguer entre eux. Cet élément ethnique rend visible un clivage important entre les travailleurs venus d'ailleurs : à compétence linguistique (et d'autres caractéristiques d'ordre démographique) égale, la performance économique des immigrants varie selon ces attributs ethniques. Les membres de certains groupes ethniques se trouvent systématiquement défavorisés. Nous observons dans ces études deux types de déterminants de la performance économique

² Nous ne distinguons pas, dans cette thèse, entre la *connaissance* linguistique qui indique la présence ou l'absence d'un savoir et la *compétence* linguistique qui fait généralement référence à différents niveaux. Nous utilisons ces deux termes comme synonymes.

des immigrants qui vont dans des sens opposés. La connaissance de la langue d'accueil améliore significativement le salaire et le statut socio-économique alors que le fait d'avoir une langue maternelle non-officielle diminue ces deux éléments de la performance économique. Si nous concevons la langue maternelle, tout comme la connaissance de la langue d'accueil, comme une compétence linguistique susceptible d'avoir une valeur en tant qu'élément du capital humain d'un travailleur, l'effet négatif documenté dans la majorité des études doit avoir une autre explication. La langue maternelle forme un élément d'auto-catégorisation et de hétéro-catégorisation ethnique (Gumperz, 1989; Moscovici, 1984). Cette langue, transmise d'une génération à l'autre, reflète l'univers culturel dans lequel l'individu se développe et dont il adopte la vision du monde. La langue maternelle marque ainsi son sceau sur l'individu. Les différences salariales observées en relation avec la langue maternelle pourraient donc renvoyer à l'identification ethnique des immigrants. La plupart des études relèvent des disparités croissantes de performance économique entre les immigrants de différentes origines ethno-culturelles. Certains groupes d'immigrants souffrent d'écart qui ne s'effacent pas même après des dizaines d'années au pays d'immigration (Chiswick [1978] identifie les Mexicains; Lalonde et Topel [1991 et 1992] les immigrants du Tiers Monde; Poston [1994] les Latino-Américains; Grenier [2001] tous les immigrants, mais particulièrement ceux provenant d'Asie, d'Afrique et d'Amérique). Seulement quelques études québécoises (Boulet et Raynault, 1977; Grenier, 2001; Renaud, Piché et Godin, 2002) ont inclus des groupes d'immigrants détaillés afin de comparer leur position socio-économique à celle des anglophones et francophones ou à celle d'autres immigrants. Elles en viennent toutes à la même conclusion: à formation et expérience professionnelle similaires, les immigrants de langue maternelle autre (les *allophones*, selon la terminologie canadienne)³ gagnent systématiquement moins que les

³ Au Canada, il est de pratique courante de désigner les personnes qui possèdent une langue maternelle non-officielle d'*allophones*. Les francophones sont les individus de langue maternelle française et les anglophones ceux qui ont appris l'anglais comme première langue. Ceci mène à la situation absurde d'appeler une personne qui parle uniquement français tous les jours, non pas un francophone, mais un allophone sur la base de sa langue maternelle qu'elle ne pratique pas. Il y aurait lieu de repenser la

anglophones ou les francophones et les immigrants sans compétence dans les langues officielles sont les plus désavantagés (Pendakur et Pendakur, 1998; Grenier, 2001; Li, 2001).

Une des particularités de l'intégration linguistique et économique concerne son évolution dans le temps. L'apprentissage d'une langue et l'insertion sur le marché du travail se font graduellement au cours des années. La mesure de l'impact des compétences linguistiques sur le salaire et le statut de l'emploi doit alors tenir compte du degré de connaissance de la langue à différents moments. Seules les enquêtes longitudinales fournissent ce type de données. La majorité des études sur le lien entre la langue et la performance économique se basent sur des données transversales provenant le plus souvent des recensements ou bien elles n'analysent qu'un seul moment précis pendant la phase d'établissement. Sans connaître le niveau des compétences linguistiques à des moments variés, il est difficile de savoir si c'est l'effet de l'amélioration des compétences linguistiques ou l'intégration plus générale qui est à l'origine de l'évolution des écarts salariaux. Les recensements ne contiennent généralement pas d'informations sur le niveau des compétences linguistiques mais seulement sur la présence ou l'absence de la connaissance d'une langue. Sans distinguer la période d'arrivée (ou la durée de séjour) des immigrants, la proportion des individus qui connaissent une langue n'augmentera jamais véritablement avec l'influx constant de nouveaux immigrants qui accroissent la catégorie des individus qui ignorent encore la langue officielle. De telles données ne permettent pas d'établir la chronologie des faits, notamment l'évolution des compétences linguistiques. Comment mesurer l'effet des compétences linguistiques lorsqu'un groupe d'immigrants n'est pas suivi à travers le temps? Comment savoir si le niveau de la compétence a augmenté dans le temps sans être informé du niveau à l'origine? Ceci est la seule façon de savoir si c'est l'amélioration de la compétence linguistique qui a contribué à la performance économique ou si c'est l'intégration générale qui a eu un effet sur l'intégration économique. Les enquêtes longitudinales témoignent des processus en cours, elles sont

terminologie afin de la rendre mieux adaptée aux usages réels et plus consistante avec un projet de société inclusif. Voir à ce sujet les réflexions et les travaux déjà avancés de Béland (1999) et Piché (2004).

donc tout à fait adaptées à l'étude de l'intégration des immigrants. La période d'arrivée peut également déterminer le taux d'intégration. Les données transversales des recensements qui sont le plus souvent utilisées pour l'étude de l'intégration économique des immigrants comparent les individus à des intervalles réguliers sans cependant pouvoir garantir qu'il s'agit des mêmes personnes. Un immigrant qui arrive au Canada en 1999 se retrouve dans le recensement de 2001 tout comme celui qui habite dans ce pays depuis 1990. Les deux seront regroupés dans la cohorte des immigrants arrivés entre 1990 et 2000 malgré les presque dix années de vie au Canada qui les séparent. L'enquête « Établissement des Nouveaux Immigrants » (ÉNI) dont nous analysons les données dans cette thèse a apporté la preuve (Renaud *et al.*, 2001)⁴ qu'après dix ans, les principaux gestes d'établissement ont été accomplis et que les nouveaux arrivants sont désormais intégrés à la société d'accueil.

Dans cette thèse, nous étudions l'impact de la compétence linguistique sur la performance économique⁵ d'un échantillon représentatif d'immigrants arrivés au Québec en 1989 et résidant toujours dans cette province francophone dix ans plus tard, et ce, dans une perspective longitudinale. Est-ce que les immigrants de différentes origines ethno-culturelles (telles qu'exprimées par leur langue maternelle) vivent une intégration socio-professionnelle différente lorsque nous prenons en considération une cohorte de personnes arrivées au même moment et que nous les comparons entre eux? Est-ce que, au fur et à mesure que le temps passe, les écarts salariaux et de statut d'emploi, s'il y en a, diminuent? Quels sont les éléments qui contribuent au succès variable du positionnement sur le marché du travail? Est-ce que ce sont des facteurs sur lesquels les nouveaux arrivants peuvent intervenir afin d'améliorer leurs chances d'une intégration couronnée de succès? Pour répondre à ces questions, nous nous servons d'une enquête

⁴ Sauf pour quelques groupes d'origine nationale (Piché, Renaud et Gingras, 2002) ou linguistiques (Renaud, Piché et Godin, 2002).

⁵ Nous hésitons à parler d'*intégration économique* parce que ce concept fait référence à la société d'accueil à laquelle la performance économique des immigrants serait mesurée. Ce qui nous intéresse ici c'est la performance *différentielle* des groupes d'immigrants arrivés récemment au Québec.

(ÉNI)⁶ menée sur une cohorte d'immigrants dès leur arrivée à Montréal en 1989 jusqu'à dix ans plus tard. Les niveaux de compétence en anglais et en français ont été relevés à quatre moments différents et chaque emploi a fait l'objet d'un questionnaire détaillé qui permet l'association de la connaissance linguistique (entre autres) au salaire brut d'un emploi et au statut socio-économique découlant du poste occupé. La compétence linguistique est susceptible d'investissements, tout comme d'autres aspects du capital humain (formation, expérience professionnelle); il faut alors suivre l'évolution de l'impact de la langue pendant tout le processus d'insertion. Nous avons procédé aux analyses à quatre moments différents pendant une période de dix ans afin de considérer le développement des compétences. Les immigrants en question sont tous arrivés sur le marché du travail dans la même phase du cycle économique. Ceci permet la distinction entre l'influence des fluctuations économiques et l'effet des facteurs sociaux et individuels lors de la comparaison du revenu et du statut socio-économique. En outre, les individus retenus pour notre analyse se sont installés dans la grande région de Montréal ce qui signifie qu'ils sont présents sur le même marché du travail d'un point de vue géographique. De cette façon, nous nous assurons un maximum de similitude concernant le marché du travail ce qui élimine les variations dues à des situations différentes dans le temps ou l'espace. Nous incluons, parmi les variables explicatives, la langue maternelle afin de saisir la dimension ethnique de l'insertion économique ainsi que la langue des cours et formations suivis au Québec qui affectent le niveau de compétence linguistique. Certaines caractéristiques micro-individuelles et informations concernant l'emploi et le secteur d'activité économique contrôlent une source bien documentée de la variation des salaires. L'étude de l'impact de la langue sur la performance économique des immigrants n'a encore jamais été abordé de cette façon, longitudinale et synchronique à la fois.

Le lieu géographique où nous étudions l'effet des langues sur le succès économique a des particularités qui méritent d'être rappelées ici. La province francophone du Canada, le Québec, est en fait une île de français entourée d'une mer

⁶ Renaud *et al.* (2001) résument les faits saillants de cette enquête.

d'anglais⁷. La grande région de Montréal attire la majorité des immigrants destinés au Québec; c'est également le centre économique et culturel de la province. Montréal est une ville traditionnellement bilingue. Le pouvoir politique et économique ne se retrouve pas dans les mains d'un seul groupe dominant comme c'est généralement le cas dans d'autres pays. Les francophones, dominants par leur nombre, possèdent le pouvoir politique. Par contre, depuis 1760, l'économie, surtout métropolitaine, a été contrôlée par les anglophones (Levine, 1997) jusqu'à la Révolution tranquille (qui débute dans les années 1960). L'économie est fortement reliée au marché américain⁸, mais la société francophone ne ménage pas les efforts pour maintenir son identité distincte exprimée, entre autres, par sa langue. Au début du vingt-et-unième siècle, il n'est plus possible de considérer l'économie au niveau local seulement, il faut également prendre en considération les relations commerciales qui s'étendent souvent à travers la planète. L'anglais y joue son rôle de *lingua franca*, de langue de communication parmi des locuteurs d'autres langues, et il s'impose dans les domaines scientifiques, commerciaux et politiques. Les immigrants au Québec se trouvent ainsi confrontés à deux groupes dominants, chacun ayant sa propre langue d'expression. Les francophones contrôlent la politique locale et une bonne partie de l'économie alors que les anglophones possèdent un pouvoir politique et économique beaucoup plus considérable au niveau national et continental. Ce pouvoir de contrôle confère une valeur à tout ce qui caractérise ou symbolise ce groupe, particulièrement à leur langue. Les relations de pouvoir entre les groupes linguistiques dans une société d'accueil bilingue au sein de laquelle des immigrants cherchent à s'intégrer sont déterminantes pour leur comportement linguistique à long terme. Ces derniers arrivent sans les connaissances historiques, politiques, sociales ou économiques nécessaires pour se situer immédiatement dans la

⁷ Les locuteurs du français ne représentent que 2% de la population de l'Amérique du Nord. Source : Site Internet du Secrétariat de la politique linguistique du Québec, http://www.spl.gouv.qc.ca/secretariat/t_surviefrancais.html, consulté le 22 mars 2006.

⁸ Le Canada et les États-Unis sont, chacun, le premier partenaire commercial de l'autre; les échanges à la frontière canado-américaine atteignant 1,2 milliard \$US par jour. Source : Site Internet des Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada, section *Le commerce et l'économie*; <http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/menu-fr.asp?mid=1 et cat=1029>, consulté le 22 mars 2006.

société d'accueil. En essayant de déterminer lequel des deux groupes leur permettra l'accès à des ressources matérielles et symboliques plus importantes, ils doivent gagner leur vie. Forcément, ils se serviront d'indices de valorisation comme le salaire ou le prestige de l'emploi afin d'imiter les individus qui performant sur le marché du travail. Sous la contrainte de la dépendance économique, les immigrants adoptent des stratégies susceptibles d'améliorer leur position sociale. Ils apprennent la langue d'accueil, retournent à l'école, prennent des cours et changent d'emploi jusqu'au moment où ils trouvent une situation confortable.

En comparant les salaires et le statut socio-économique des immigrants selon leurs compétences linguistiques en anglais et en français, il nous est possible de déduire la valeur relative de chacune de ces deux langues sur le marché du travail montréalais. Est-ce que la connaissance des deux langues officielles au Canada favorise une situation économique et socio-professionnelle stable? Les pressions macro-sociologiques de nature économique peuvent jouer sur le comportement linguistique. Avant la loi 101, les immigrants ont adopté majoritairement l'anglais comme langue au travail et même en famille parce que les possibilités d'avancement et la rémunération au travail étaient plus avantageux (Vaillancourt, 1988, 1991). Depuis 1980, un changement social majeur a renversé cette situation. L'utilisation du français est devenue financièrement favorable (Vaillancourt et Touchette, 2001). Montréal constitue un laboratoire intéressant car il est possible d'y étudier la valeur des langues officielles dans cette métropole où cette dimension macro-sociologique s'exprime à travers l'existence de deux groupes dominants dans une société bilingue à laquelle des immigrants de tous les coins du monde cherchent à s'intégrer.

Chapitre 1. De quelle façon la langue peut-elle être à l'origine des différences économiques?

Nous trouvons trois explications principales concernant l'écart salarial observé entre différents travailleurs. La première a trait au capital humain : les compétences et l'expérience de travail en forment les éléments principaux. La *théorie du capital humain* est utilisée fréquemment pour expliquer les différences de salaire car elle se concentre sur les éléments centraux qui déterminent la productivité du travailleur et ainsi son salaire. La deuxième explication concerne des caractéristiques individuelles qui s'appuient sur l'appartenance des individus, tant de manière volontaire et consciente qu'involontaire (car attribué par les autres acteurs), à un groupe social qui peut être défini par l'ethnicité de ses membres. Il est alors possible de stigmatiser tous les individus qui présentent un certain trait (la couleur de leur peau ou leur langue maternelle, par exemple) et de les priver d'un traitement égalitaire. La *théorie de la discrimination* est basée sur ce concept. La participation des individus dans des réseaux sociaux organisés selon l'origine ethnique ou la langue maternelle peut leur donner accès à des informations privilégiées concernant les emplois disponibles, la manière de dénicher un emploi ou encore de faire valoir sa formation et son savoir-faire. La *théorie des réseaux d'information* est basée, comme celle de la discrimination, sur un attribut ethnique qui donne lieu à l'auto- ou l'hétéro-catégorisation. Cette dernière théorie est basée sur des prémisses tant économiques que sociologiques. Les économistes l'abordent sous l'angle des coûts engendrés par la recherche d'informations manquantes de la part des employeurs qui, pour les maintenir le plus bas possible, n'engageraient que des membres de groupes (sociaux, ethniques ou linguistiques) qu'ils connaissent. Les sociologues adoptent le point de vue du travailleur qui ne peut pas faire partie d'un groupe à cause de son origine ethnique ou sa langue maternelle et qui, de ce fait même, n'accède pas aux informations concernant le marché du travail qui circulent plus dans certains réseaux que d'autres. La théorie de la discrimination et celle des réseaux d'informations expliquent, d'une certaine façon, chacune un côté de la médaille.

Lorsque nous nous intéressons à l'impact de *la langue* sur la performance économique, il est nécessaire de distinguer différentes facettes de ce que *la langue* englobe : certes, elle est l'outil de communication par excellence, mais elle fait également partie de l'identité ethnique de chaque individu. En considérant la langue comme un outil de communication indispensable au bon déroulement des activités professionnelles, la compétence dans la langue principale de l'environnement de travail devient un atout comparable à celui de savoir conduire un camion. Il peut y avoir des postes qui n'exigent pas cette compétence, mais généralement on s'attend à ce qu'un travailleur soit en mesure de savoir communiquer dans la langue de la majorité. Chez les immigrants (chez tous les allophones en fait) qui ne possèdent pas nécessairement une compétence dans cette langue, la langue linguistique devient alors une partie du capital humain, elle constitue un élément du savoir ou savoir-faire acquis par l'investissement de temps, de ressources et d'énergie. Les études traitant de l'effet de la langue sur la performance économique qui privilégient l'explication des salaires par le capital humain analysent la *connaissance* des répondants dans certaines langues (Renaud, Piché et Godin, 2003; Chiswick et Miller, 1992; Pendakur et Pendakur, 2002), le *niveau de ces compétences* (Grin, 1999) ou encore le *type de compétence* (Rivera-Batiz, 1992; Chiswick et Miller, 1999). Les *cours de langue* ainsi que la *formation dans une langue seconde* font également partie du capital humain (Renaud, 1992; Hayfron, 1998; Weiermair, 1978). Certaines analyses qui avancent l'hypothèse de la discrimination se servent de la *langue maternelle* comme indicateur ethnique. Selon une conception essentialiste de l'ethnicité, la langue maternelle inscrit une personne à jamais dans un groupe ethnique. L'origine de la théorie de la discrimination se trouve aux États-Unis où elle s'appliquait aux relations entre Blancs et Noirs. Au Québec, une adaptation de la théorie de la discrimination situe la frontière entre les groupes nationaux au niveau de leur langue maternelle. Finalement, l'écart salarial observé entre différents groupes de travailleurs peut expliquer l'accès aux réseaux d'information réglé par la *pratique linguistique* (Veltman et Boulet, 1980) ou le partage d'un attribut ethnique sous forme de *langue maternelle* (Piché, Renaud et Gingras, 1997, 2002; Renaud, Piché et Godin, 2002; Lebeau et Renaud, 2002; Renaud, 1992).

Nous présenterons ci-après les assises de chacune des trois théories mentionnées et passerons en revue les études empiriques dans le domaine de l'impact de la langue sur le salaire des immigrants selon la facette de la langue privilégiée. Afin de mieux apercevoir les similitudes ou différences dans les situations des immigrants, nous avons procédé à un regroupement par région : ainsi, chaque section commence par les études qui concernent le Québec et le Canada. Puis nous poursuivons avec les Etats-Unis et finalement nous incluons les résultats d'analyses effectuées dans d'autres pays. Dans la mesure de la disponibilité, nous retenons l'impact des différents aspects linguistiques sur le salaire et le statut socio-économique, mais parfois nous incluons également des études qui se concentrent sur un autre aspect de l'insertion économique (la vitesse d'accès à l'emploi ou la durée des emplois).

1.1. La connaissance d'une langue, un élément du capital humain

L'idée que l'investissement dans les connaissances, compétences et expériences est susceptible de rapporter un profit dans le futur n'est pas récente. Adam Smith, dans *Wealth of the Nation* (1776) en décrit déjà l'idée, mais elle a été formalisée à un moment de croissance économique extraordinaire, après la Deuxième Guerre mondiale. L'augmentation de la production de biens et services ne pouvait plus être expliquée uniquement par un investissement de capital accru et l'accroissement de la population (et donc de la force du travail). Si l'éducation permet des avancées technologiques qui rendent possible la combinaison des facteurs de production de manière plus productive, l'investissement dans la formation profitera au travailleur qui réalisera des gains de productivité en utilisant sa matière grise plutôt que sa force physique. Becker définit l'investissement dans le capital humain comme les « activities that influence future monetary and psychic income by increasing the resources in people » (1964, p. 1). Ces activités incluent l'acquisition de connaissances⁹ (par les études, la formation et le

⁹ Le diplôme scolaire ou le nombre d'années de scolarité peuvent être utilisées comme traces des compétences. Cette interprétation de l'école qui serait garante de connaissances est remise en cause par la théorie du filtre. Arrow (1972, 1973) et Thurow (1970) attribuent au système scolaire l'effet de filtre

perfectionnement) qui augmentent la productivité de l'individu en sacrifiant du temps, de l'énergie et en faisant souvent des dépenses supplémentaires. Les connaissances acquises apportent à l'individu un flux durable de bénéfices marchands (une prime de bilinguisme, par exemple) ou non marchands (l'accès à d'autres emplois, des contacts possibles avec des personnes maîtrisant d'autres langues) lorsqu'elles sont mises en oeuvre dans le cadre d'activités professionnelles ou privées. Cet investissement dans la connaissance qui augmente la productivité a comme conséquence, selon la théorie du capital humain, d'accroître le salaire du travailleur comparativement à celui qui ne possède pas ce savoir. Schultz (1961) et Becker (1964) ont été les premiers à mesurer le taux de profit de ces activités d'investissement dans le capital humain en comparant les coûts de formation (frais de scolarité, achat de manuels, manque à gagner, etc.) aux bénéfices attendus pour le reste de la vie productive.

Ce ne sont pas uniquement les formations formelles qui augmentent le capital humain, mais également les compétences (*skills*) de toutes sortes, les connaissances (*knowledge*) ainsi que l'expérience. Les compétences linguistiques peuvent être considérées comme un élément du capital humain (Breton, 1978; Vaillancourt, 1980; Grenier, 1982). Elles ressemblent aux autres éléments du capital humain parce que la probabilité d'un investissement dans l'apprentissage d'une langue diminue avec l'âge à cause d'un profit anticipé moindre (il reste moins d'années pour récolter les bénéfices de cet investissement). Tout comme l'éducation et l'expérience professionnelle, la compétence linguistique peut être acquise dans un environnement d'apprentissage formel (cours de langue) ou dans une situation informelle (avec les collègues de travail, par exemple). Nous évaluons la rentabilité des compétences linguistiques en examinant la corrélation entre ce savoir spécifique et le revenu, le statut socio-économique et d'autres variables indiquant la performance économique de l'individu.

social. Le fait de posséder un diplôme certifie que l'individu est apte à suivre une formation, à se soumettre à l'autorité et respecte les règles du jeu. La formation donne un certain statut qui est récupéré par les employeurs comme un repère social. Plutôt que le savoir acquis pendant la formation, ce seraient les caractéristiques (auto-discipline, persévérance, docilité, classe sociale, etc.) requises pour acquérir un diplôme qui donneraient des avantages économiques et sociaux.

La théorie du capital humain appliquée aux immigrants se révèle très riche. D'une part, les nouveaux arrivants possèdent un capital humain acquis dans leur pays d'origine qui n'est pas nécessairement reconnu comme tel dans le pays d'accueil (Reitz, 2001; Finnie et Meng, 2002; Hum et Simpson, 2003). Ceci peut mener à une rémunération inférieure et des emplois peu qualifiés et sans prestige. Pour être plus performants sur le marché du travail, ils se doivent d'investir dans l'acquisition de nouveaux éléments constitutifs du capital humain ou à la mise à jour de leurs compétences, tant professionnelles que linguistiques. Connaître la langue officielle du pays d'accueil rend les immigrants aptes à se forger une meilleure place sur le marché du travail. De plus, l'investissement dans l'acquisition de capital humain 'local' leur permet de transférer les connaissances acquises au pays d'origine et d'en tirer profit.

Nous allons maintenant présenter les résultats des études empiriques sur le lien entre les connaissances linguistiques et la performance économique des immigrants à différents endroits et à différents moments dans une perspective du capital humain. Nous les avons subdivisées en « études québécoises et canadiennes », « études américaines » et « études concernant d'autres pays ». À la fin de chaque section, nous énumérons les caractéristiques des analyses ainsi que les résultats saillants sous forme de tableau récapitulatif. Les informations concernant les variables de contrôle utilisées dans ces analyses se trouvent dans l'annexe.

1.1.1. La connaissance du français et de l'anglais au Québec et dans le reste du Canada

Nous commençons cette revue de la littérature par les études portant sur la situation au Québec avant de passer à celles qui examinent le rôle des compétences linguistiques chez les immigrants au Canada.

Au Québec, il existe de nombreuses études qui se sont longtemps concentrées sur les différences salariales entre anglophones et francophones (Piché, 2004). Quelques analyses plus récentes incluent des allophones ou des immigrants. Grâce aux travaux de l'économiste québécois, François Vaillancourt, qui étudie depuis longtemps l'effet des

connaissances linguistiques au Québec, l'inclusion de la langue maternelle dans les analyses de l'impact des langues sur les inégalités salariales afin de mieux contrôler l'effet net des compétences en langues officielles est devenue la norme. Nous trouvons dans Vaillancourt et Touchette (2001) qui utilisent les données des recensements canadiens, la documentation de l'évolution du désavantage économique des allophones selon la compétence des langues officielles. Nous pouvons présumer que les allophones sont en grande partie des immigrants bien qu'il soit évidemment possible (mais moins fréquent) qu'une personne native du Canada possède une langue maternelle non-officielle. Le bilinguisme constitue toujours l'option la plus avantageuse pour un allophone. Le profit associé à la connaissance simultanée des deux langues officielles a plus que doublé entre 1970 et 1995. Le tableau témoigne également du changement de la valeur du français : la compétence en français devient plus payante que celle en anglais à partir de 1990 (de 14% en 1990 et de 8% en 1995). La connaissance de l'anglais augmente le salaire (sauf en 1990) mais est moins rentable depuis 1985. Ce changement social majeur qui caractérise la société québécoise depuis 1980 (cf. le tableau 3 original dans Vaillancourt et Touchette, 2001) se reflète ainsi chez les allophones avec une dizaine d'années de retard.

Compétence en langues officielles chez les personnes de langue maternelle non-officielle	1970	1980	1985	1990	1995
Allophones anglais	+8%	+29%	+12%	-7%	+15%
Allophones français	+8%	+25%	+8%	+6%	+23%
Allophones bilingues	+14%	+39%	+24%	+7%	+33%
Allophones autres	-	-	-	-	-

- : catégorie de comparaison

Tableau 1 : Effets nets des attributs linguistiques chez les hommes exprimés en pourcent sur le revenu de travail des hommes au Québec, de 1970 à 1995¹⁰

Les études des différentes pseudo-cohortes formées avec les données des recensements canadiens fournies par Vaillancourt et ses collaborateurs contiennent une limite importante. Le statut d'immigrant des répondants n'est pas inclus dans les

¹⁰ Source : adaptation du tableau 3 dans Vaillancourt et Touchette (2001). Contrôle des variables suivantes : années de scolarité, années d'expérience professionnelle, années d'expérience professionnelle au carré et nombre de semaines travaillées.

analyses. Il est ainsi impossible de savoir si la dévalorisation des allophones vient du fait qu'ils ont une langue maternelle non-officielle ou de leur lieu de naissance hors du Canada. Comme les allophones apprennent à s'exprimer en anglais ou en français au cours de leur établissement, il est important de savoir depuis combien de temps ils se trouvent au Québec afin de ne pas confondre l'effet de la méconnaissance linguistique initiale tout à fait normale qui va de pair avec l'ignorance du marché du travail, des méthodes de recherche d'emploi et de la culture du travail locale. Le contrôle de la période d'arrivée aurait permis de lever cette ambiguïté. Il est donc probable que les coefficients fortement négatifs des allophones sans maîtrise des langues officielles comportent l'impact de tous ces autres facteurs de même que l'effet positif de leurs connaissances linguistiques (particulièrement du bilinguisme) reflète d'autres caractéristiques déterminantes du revenu d'emploi. Tout en utilisant les mêmes variables que Vaillancourt (1988, 1991), Shapiro et Stelcner (1997), vérifient aussi le statut et l'année d'immigration, la profession et le secteur industriel. Les écarts qu'ils identifient sont considérablement plus importants entre les allophones connaissant l'anglais et allophones bilingues comparés à la catégorie de référence (allophones sans connaissance des deux langues officielles) que ceux publiés dans l'étude de Vaillancourt et Touchette (2001)¹¹. Shapiro et Stelcner (1997) procèdent eux-mêmes à l'analyse de leurs données selon le modèle classique de Vaillancourt et arrivent alors à des résultats très semblables. Selon nous, ceci pourrait tenir au fait qu'en regroupant les immigrants par période d'arrivée de dix ans, la variation est encore trop grande. Avec les données de recensement, il est seulement possible de former des pseudo-cohortes qui modélisent de manière très imparfaite l'intégration des immigrants.

Il existe une étude longitudinale qui inclut des immigrants et qui s'intéresse à leur établissement sur une période de dix ans, allant de 1989 à 1999. L'enquête ÉNI porte sur divers aspects de l'insertion des immigrants en retenant l'ordre temporel des principaux gestes d'établissement. Lebeau (1995) identifie un effet brut de la connaissance de l'anglais mais non du français après trois ans de vie à Montréal.

¹¹ Shapiro et Stelcner restreignent leurs analyses aux travailleurs à temps plein ayant été employés pendant toute l'année alors que Vaillancourt inclut en plus des travailleurs à temps partiel.

Renaud, Piché et Godin (2003) ne décèlent cependant aucun effet net de la connaissance à l'arrivée de l'une ou l'autre des langues officielles sur le salaire des immigrants, et ce, à aucun des trois moments étudiés pendant les dix ans de l'établissement des immigrants dans la grande région de Montréal. Ces chercheurs utilisent une mesure de la compétence linguistique provenant d'informations contenues dans le visa d'immigration. La connaissance des deux langues officielles du requérant principal d'une demande d'immigration dans la catégorie 'indépendants' a fait l'objet d'une validation du niveau de cette compétence par un agent d'immigration. Il est cependant possible de s'imaginer que cette mesure ne reflète que vaguement le niveau de connaissance de l'anglais et du français au moment de l'arrivée en sachant que les immigrants de la catégorie 'indépendants' prennent parfois jusqu'à un an pour se préparer à la migration. Il est probable que les individus ayant obtenu un visa pour s'établir au Québec se mettent à étudier les langues officielles et que leur connaissance augmente considérablement après le moment où cette première information a été recueillie.¹² Godin (2005) procède à des analyses longitudinales du salaire des immigrants selon la phase de leur établissement en contrôlant des facteurs économiques dynamiques. Il trouve un avantage salarial entre la première et la troisième année associé à la connaissance de l'anglais à l'arrivée.

Regardons maintenant les études qui se concentrent sur l'ensemble du Canada. Chiswick et Miller (1992) rapportent une réduction du salaire de 12% chez les immigrants qui ne maîtrisent ni l'anglais ni le français. De Silva (1992) témoigne de la disparition de l'avantage de la connaissance de l'anglais (de 7%) et du bilinguisme (9%) suite au contrôle de la durée du séjour des immigrants au Canada et de leur expérience professionnelle à l'étranger. Li (2001) identifie un avantage financier de la compétence bilingue de 4% en contrôlant, entre autres, le lieu de naissance des répondants et une perte de salaire reliée à l'ignorance des langues officielles. Reitz (2001) confirme la prime au bilinguisme seulement chez les Canadiens nés au pays et aucunement chez les immigrants masculins. Les femmes immigrantes semblent profiter de salaires de 4%

¹² Voir à ce sujet la description détaillée de la variable « connaissance de l'anglais et du français », chapitre 4.1.

plus élevés lorsqu'elles connaissent les deux langues officielles. Aucune de ces études canadiennes ne considère la langue maternelle. Pendakur et Pendakur (1998, tableau reproduit ci-dessous) illustrent que l'ignorance des langues officielles coûte cher : les salaires sont réduits de 17% à Montréal, de 13% à Toronto et de 10% à Vancouver. Chez les allophones, l'acquisition de l'anglais affecte positivement le salaire. Le profit atteint 3% à Montréal (-17% - -14%), 8% à Toronto (-13% - -5%) et 6% à Vancouver (-10% - -4%). L'investissement dans l'apprentissage du français ne mène à un meilleur salaire dans aucune des trois régions métropolitaines de recensement.

RMR	Connaissance d'une langue officielle en 1990					
	Aucune		Anglais		Français	
	Langue maternelle	Coefficient	Langue maternelle	Langue apprise	Langue maternelle	Langue apprise
		Coefficient	Coefficient	Coefficient	Coefficient	
Montréal	Autre	-0.17**	0.00	-0.14**	-0.20**	-0.03
Toronto	Autre	-0.13**	-0.12**	-0.05**	0.23	0.18
Vancouver	Autre	-0.10**	-0.06	-0.04**	- ^a	0.21

^a il n'y a pas d'estimations.

* significatif à 5%; ** significatif à 1%

Tableau 2 : Coefficients du logarithme du salaire selon la langue maternelle et le type de connaissance d'une langue officielle, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.¹³

Quand effet il y a, la connaissance d'une *langue non-officielle* s'avère toujours négative sur le salaire (*cf.* tableau reproduit ci-dessous). À Montréal, le désavantage varie entre 4% et 24% selon le nombre de langues non-officielles connues. À Toronto et Vancouver, la connaissance de l'anglais et d'une langue non-officielle diminue le salaire de 5% et 3% respectivement. Même les individus ayant l'usage des deux langues officielles et d'une langue non-officielle gagnent 4% moins¹⁴ que les anglophones

¹³ Source : Extrait du tableau 3a dans Pendakur et Pendakur (1998). Contrôle des variables suivantes : statut d'immigration, pays de naissance, origine ethnique, lieu de naissance, minorité visible, nombre d'années d'études au Canada, nombre d'années d'études à l'étrangers, statut d'employé à temps plein ou à temps partiel, emplois particuliers avec niveaux élevés de revenu ou de pourboires non déclarés, nombre de semaines travaillées, statut relatif à la famille de recensement.

¹⁴ Dans le tableau 2a dans Pendakur et Pendakur (1998), il semble y avoir une erreur au niveau des signes : les deux coefficients mentionnés (0,035 et 0,043) y sont positifs (tout comme ceux associés au bilinguisme à Toronto). Dans Pendakur et Pendakur (2002), ces coefficients sont négatifs. Dans la description du

unilingues à Montréal (-9% à Vancouver). En outre, cet effet s'agrandit lorsque plus d'une langue non-officielle font partie du répertoire linguistique des individus. Malheureusement, Pendakur et Pendakur (1998, 2002) n'incluent pas la durée du séjour au Canada parmi leurs variables de contrôle ce qui aurait permis de saisir l'aspect temporel de l'intégration linguistique sur la performance socio-économique chez les immigrants.

		Connaissance d'une langue supplémentaire en 1990			
		Connaissance de langues non-officielles			
RMR	Connaissance d'une langue officielle	Connaissance d'aucune langue non-officielle Coefficient	Connaissance d'une langue non-officielle Coefficient	Connaissance de deux langues non-officielles Coefficient	Connaissance de trois langues non-officielles Coefficient
Montréal	Anglais	Comparaison	-0.13**	-0.13**	-0.09
	Français	-0.02	-0.04*	-0.03	-0.24*
	Anglais et français	0.05**	-0.04*	0.00	-0.06*
	aucune	^b	-0.17**	-0.09	0.46
Toronto	Anglais	Comparaison	-0.05**	-0.07**	-0.06**
	Français	0.04 ^a	0.13 ^a	-0.09 ^a	-0.05 ^a
	Anglais et français	0.04**	-0.02	-0.04	-0.01
	aucune	^b	-0.13**	-0.16**	-0.10
Vancouver	Anglais	Comparaison	-0.03**	-0.03	-0.04 ^a
	Français	-0.02 ^a	0.22 ^a	^c	^c
	Anglais et français	-0.0	-0.09**	-0.10*	-0.31** ^a
	aucune	^b	-0.10**	0.04	-0.07 ^a

* significatif à 5%; ** significatif à 1%

^a : moins de 40 observations; ^b : ne s'applique pas; ^c : pas estimé

Tableau 3 : Avantages attribuables à la connaissance linguistique, langues officielles et non-officielles, hommes, régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.¹⁵

En résumant les résultats des études sur l'effet de la connaissance linguistique des immigrants ou allophones habitant au Québec ou au Canada sur leur salaire, nous

tableau, l'effet de la connaissance d'une langue non-officielle chez les francophones à Montréal est indiqué comme négatif tout comme à Toronto et Vancouver. Nous pensons que les signes ont été corrigés dans la version de 2002 et adoptons ces chiffres.

¹⁵ Source : Extrait du tableau 2 dans Pendakur et Pendakur (2002). Contrôle des variables suivantes : statut d'immigration, pays de naissance, origine ethnique, lieu de naissance, minorité visible, nombre d'années d'études au Canada, nombre d'années d'études à l'étrangers, statut d'employé à temps plein ou à temps partiel, emplois particuliers avec niveaux élevés de revenu ou de pourboires non déclarés, nombre de semaines travaillées, statut relatif à la famille de recensement.

sommes confronté à deux réalités : d'une part, un impact négatif important de l'ignorance des langues officielles et une prime au bilinguisme sont constatés (Shapiro et Stelcner, 1997; Li, 2001; Vaillancourt et Touchette, 2001; Pendakur et Pendakur, 1998, 2002). D'autre part, plusieurs études ne trouvent pas d'effet associé aux compétences linguistiques (Da Silva, 1992; Reitz, 2001; Renaud, Piché et Godin, 2003). Ce sont celles qui contrôlent le plus étroitement un grand nombre de variables caractérisant les travailleurs immigrants. Nous pensons que l'avantage de connaître l'une des langues officielles ou les deux chez Shapiro et Stelcner (1997), Vaillancourt et Touchette (2001) et Li (2001) est dû à des caractéristiques non-observées telle le fait d'être immigrant ou la composition de la pseudo-cohorte. Le manque d'effet constaté dans Da Silva (1992) et Reitz (2001) pourrait venir du contrôle de la profession et du secteur d'activité économique en plus de la durée du séjour et de l'origine ethnique. Ce premier survol des analyses nous incite à la pondération des résultats en fonction des variables de contrôle et du design de l'étude.

Études québécoises et canadiennes de l'effet des connaissances linguistiques sur le salaire des immigrants										
	Lieu	Années étudiées	Données	Catégorie de comparaison	Compétence en français à l'arrivée	Compétence en anglais à l'arrivée	Connaissance de l'anglais au moment du recensement	Connaissance du français au moment du recensement	Connaissance de l'anglais et du français au moment du recensement	Ignorance des langues officielles au moment du recensement
Lebeau, 1995	Montréal	1989-1992	Enquête ÉNI	Immigrants sans connaissance des langues officielles	Sans effet	Effet brut positif				
Renaud, Piché et Godin, 2003	Montréal	1989-1999	Enquête ÉNI	Idem.	Sans effet	Sans effet				
Godin, 2005	Montréal	1989-1999	Enquête ÉNI	Immigrants sans connaissance de l'anglais ou du français	Sans effet	+26%				
Vaillancourt et Touchette, 2001	Québec	1970-1995	Recensement canadien	Allophones sans connaissance des langues officielles (hommes)			En 1990 : -8% En 1995 : 15%	En 1990 : 6% En 1995 : 23%	En 1990 : 7% En 1995 : 33%	En 1990 : -7% En 1995 : -33% (comparé aux allophones bilingues)
Shapiro et Stelcner, 1997	Québec	1970-1990	Recensement canadien	Allophones sans connaissance des langues officielles (hommes)			En 1990 : 12%	En 1990 : 7%	En 1990 : 19%	En 1990 : -19% (comparé aux allophones bilingues)
Pendakur et Pendakur, 1998, 2002	Montréal Toronto Vancouver	1990	Recensement canadien	Allophones sans connaissance des langues officielles (hommes)			3% 8% 6%	Sans effet Sans effet Sans effet		-17% -13% -10%
Chiswick et Miller, 1992	Canada	1980	Recensement canadien	Immigrants sans connaissance des langues officielles			+12.2%			
Da Silva, 1992	Canada	1985	Recensement canadien	Immigrants qui ne connaissent que le français			Sans effet	Sans effet		Sans effet
Li, 2001	Canada	1996	Recensement canadien	Moyenne de \$31792 (hommes)			\$-199 (-0.6%)	\$-1101 (-3.5%)	\$1278 (4.0%)	\$-1621 (-5.1%)
Reitz, 2001	Canada	1996	Recensement canadien	Moyenne de \$21519 (femmes immigrantes)			Sans effet	Sans effet	\$794 (3.7%)	Sans effet

Tableau 4 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants¹⁶

¹⁶ Un tableau complémentaire qui inventorie les variables de contrôle utilisées dans ces études se trouve en annexe (Tableau A-1)

1.1.2. La connaissance de l'anglais par les immigrants aux États-Unis

Les études américaines rapportent également des résultats mixtes concernant l'effet de la connaissance de l'anglais sur le salaire. Certaines analyses du début des années quatre-vingt (Gwartney et Long, 1978; Carliner, 1980¹⁷; Reimers, 1983 et Borjas, 1984) n'associent pas la compétence linguistique à un salaire plus élevé. Leur but n'était cependant pas de comprendre l'impact des compétences linguistiques sur le salaire mais de contrôler l'information linguistique comme un élément du capital humain. D'autres travaux (McManus, Gould et Welch, 1983; Grenier, 1984; Kossoudji, 1988; Tainer, 1988; Rivera-Batiz, 1990; Chiswick et Miller, 1992; Chiswick et Miller, 2002) trouvent que cette compétence constitue un facteur important dans la détermination des salaires d'immigrants. Leurs résultats sont résumés ci-dessous.

Les chercheurs mentionnés construisent différents indicateurs basés sur les informations linguistiques détaillées¹⁸ contenues dans le *Survey of Income and Education* (SIE). Les études se concentrent généralement sur la population hispanique américaine. McManus, Gould et Welsh (1983) se penchent sur la non-connaissance de l'anglais (*English language deficiency*). L'inclusion de cette variable explique tous les écarts salariaux observés en relation avec le fait d'être d'origine hispanique (ou non), d'être né aux États-Unis ou ailleurs, d'avoir fait sa scolarité à l'étranger (*versus* les États-Unis) et le temps passé aux États-Unis. L'ignorance de l'anglais n'est cependant pas directement responsable d'une différence salariale significative. McManus (1985), Grenier (1984)¹⁹, Kossoudji (1988) et Tainer (1988) incluent uniquement la compétence orale de l'anglais dans leurs analyses. McManus (1985) n'identifie pas d'effet direct de la connaissance de

¹⁷ Gwartney et Long (1978) et Carliner (1980) utilisent une variable dichotomique indiquant si le répondant est de langue maternelle anglaise ou autre. Plutôt que d'y voir un effet d'ethnicité, ils s'en servent d'indicateur pour la compétence ou la déficience en anglais.

¹⁸ Compétence à parler et à comprendre l'anglais; langue parlée pendant l'enfance, langue pratiquée présentement, langue utilisée en famille actuellement, langue parlée avec les amis, langue parlée avec les enfants de la famille, fréquence de lecture de journaux en anglais, d'autres langues parlées.

¹⁹ Grenier base sa variable de la compétence en anglais sur la langue maternelle anglaise et une très bonne maîtrise de l'anglais parlé.

l'anglais (ou de l'espagnol) sur le salaire alors que Grenier (1984) chiffre l'avantage de la maîtrise de l'anglais chez les Hispaniques à 15%. Dans ces deux études, les Hispaniques aux Etats-Unis ne sont cependant pas distingués selon leur lieu de naissance. Le fait d'être un immigrant de première génération pourrait grandement modifier ces résultats. Kossoudji (1988) compare l'impact de la maîtrise de l'anglais chez les Hispaniques à celui qu'elle trouve chez les Asiatiques. Dans ce cas, il s'agit d'immigrants dont elle inclut la profession. Alors que les Hispaniques gagnent systématiquement moins que les Blancs (tout comme les Asiatiques), l'incapacité à s'exprimer en anglais réduit le salaire de ce groupe plus que ce qui est observé chez les Asiatiques. Ces derniers semblent même gagner à ne pas savoir parler anglais dans les professions plus qualifiées. Kossoudji attribue ce résultat contre-intuitif à l'existence d'une économie ethnique dans laquelle les dirigeants asiatiques n'ont pas besoin d'être compétents en anglais. Tainer (1988) identifie une augmentation du salaire annuel de 0,8% pour chaque tranche de 10% d'amélioration de la compétence. L'effet de la compétence orale de l'anglais est plus petit pour les Européens de pays non-anglophones que pour les Hispaniques et les Asiatiques ce qui pourrait indiquer un impact caché de la langue maternelle. Veltman (1983) trouve que les personnes d'origine hispanique établies aux Etats-Unis avec une compétence limitée de l'anglais obtiennent des salaires significativement plus bas par rapport aux anglophones unilingues. Ceci n'est pas le cas pour certaines origines ethniques : les Chinois ressortent désavantagés à cause de leur origine ethnique alors que les Français, les Allemands, les Italiens, les Japonais et les locuteurs du Yiddish profitent de salaires plus élevés que ceux de personnes regroupées dans une catégorie restante. Veltman conclut à une discrimination ethnolinguistique contre les personnes d'origine hispanique aux États-Unis. Avec l'anglicisation progressive de ces locuteurs, la discrimination augmente parce que ces individus entrent en compétition avec les anglophones unilingues de groupes non-hispaniques. Park (1999) évalue l'impact monétaire indirect de la compétence en anglais. Selon cette analyse, l'ignorance de l'anglais diminue systématiquement l'effet de l'expérience professionnelle antérieure, de l'expérience de travail aux Etats-Unis et de la scolarité tant au pays d'origine qu'aux Etats-Unis. Il en déduit une relation positive entre la

compétence en anglais et le salaire qui passe par une meilleure reconnaissance et rétribution du capital humain des immigrants.

Les chercheurs qui utilisent les données des recensements américains (Chiswick et Miller, 1992, 2002; Stolzenberg et Tienda, 1997; Doodoo, 1997) basent leurs analyses sur deux informations : la langue parlée à la maison pour les non-anglophones et le niveau de compétence en anglais. Ils en créent un indicateur composite pour la compétence en anglais²⁰. Nous rapportons leurs résultats dans cette section de la connaissance linguistique tout en soulignant que la composante de la pratique linguistique à la maison introduit probablement une dimension ethnique (il s'agit d'un comportement dans la sphère privée chez des individus qui se servent d'une langue minoritaire). Chiswick et Miller (1992, 2002) rapportent que la bonne connaissance de l'anglais augmente le salaire de 17% en 1979 et de 14% en 1989. Ils soulignent que le nombre d'années passées aux Etats-Unis exerce toujours un effet important (de 2%), même quand un grand nombre de variables sont contrôlées. Le pays de naissance affecte l'impact de la connaissance linguistique : les immigrants d'Asie du Sud, d'Afrique subsaharienne et de pays non-hispanophones en Amérique centrale et septentrionale ne récoltent aucun bénéfice lié à leur maîtrise de l'anglais. Doodoo (1997) étudie plus à fond les Noirs et identifie une perte salariale de 30% chez les immigrants des Caraïbes alors que les autres Noirs²¹ ne semblent pas affectés par leur ignorance de l'anglais. Ces derniers voient cependant leurs diplômes africains dévalorisés. Stolzenberg et Tienda (1997) cherchent à dissocier l'impact de l'ethnicité et du capital humain (dont particulièrement la capacité de s'exprimer en anglais) sur le salaire. Selon eux, l'origine ethnique peut produire un effet discriminatoire qui est souvent confondu avec un manque de capital humain, surtout linguistique. Les résultats de leurs régressions suggèrent que les individus de groupes ethniques minoritaires ayant de très bonnes

²⁰ Les personnes qui ne parlent pas principalement anglais en famille doivent indiquer, dans le recensement américain, si elles parlent « très bien », « bien », « pas bien » ou « pas du tout » anglais. Les chercheurs mentionnés utilisent par conséquent une mesure à cinq niveaux qui va de « ne parle pas du tout anglais » à « parle uniquement anglais à la maison ».

²¹ Il distingue entre des Africains américains, des Africains immigrants et des immigrants des Caraïbes.

compétences en anglais et qui ressemblent au groupe majoritaire (niveau d'instruction élevé, années d'expérience professionnelle, etc.) gagnent approximativement les mêmes salaires. Ce sont les individus ayant une faible connaissance de l'anglais, des niveaux d'éducation peu élevés, appartenant à des groupes minoritaires, qui gagnent des salaires nettement inférieurs. Les études plus récentes ne changent pas les conclusions tirées de la première vague d'analyses : le profit qui découle de la maîtrise de l'anglais varie selon le groupe ethnique ou le pays de naissance.

Certains travaux comparent l'effet de la *compétence orale* à la maîtrise de *l'écrit*. Dans les analyses de Chiswick (1991) et Rivera-Batiz (1992) la lecture est hautement significative alors que la compétence orale de l'anglais n'affecte pas les salaires lorsque ces deux aspects de la connaissance linguistique sont évalués ensemble. Carnevale, Fry et Lowell (2001) arrivent à une conclusion opposée : la compétence linguistique de base est celle de la compréhension *orale* et que les autres compétences s'y ajoutent. Chiswick et Miller (1999) présentent un modèle qui prend en considération l'interaction de la lecture et de l'expression orale. Ils trouvent qu'il est nécessaire de savoir parler *et* lire afin de profiter d'un salaire plus élevé (de 8% pour les hommes et de 17% pour les femmes) puisque une seule de ces compétences n'affecte pas le salaire de manière significative. Finalement, une étude nous fournit une évaluation de la valeur du bilinguisme aux Etats-Unis. Fry et Lowell (2003) utilisent le *National Adult Literacy Survey* qui date de 1992. Chez les travailleurs immigrés, l'écart salarial varie en fonction de la langue non-officielle qu'ils maîtrisent : ceux qui connaissent très bien l'anglais et une langue européenne, gagnent 30% moins que les anglophones unilingues. Cet écart est de 32% chez les individus avec une langue asiatique et de 29% chez ceux qui parlent une langue autre que européenne ou asiatique. Puisque les personnes qui n'indiquent aucune connaissance linguistique touchent également 30% moins de salaire, nous en déduisons de ces chiffres que la connaissance d'une langue non-officielle ne rapporte pas aux Etats-Unis. Ces résultats confirment ceux de d'autres études (Pendakur et Pendakur, 1998, 2002) concernant le marché du travail canadien qui rémunère uniquement la compétence dans les langues officielles.

Ce que nous retenons de ces études (dont les plus récentes analysent des données de 1992), c'est l'impact différentiel de la connaissance linguistique selon le groupe ethnique. Les immigrants d'origine hispaniques (et même les individus nés aux Etats-Unis) souffrent d'un écart salarial important lié à l'ignorance ou la compétence réduite de l'anglais. S'il est important de contrôler le groupe ethnique auquel appartiennent les répondants, l'inclusion de la profession s'avère également révélatrice. L'accès à certaines professions semble en partie réglé par le niveau de la compétence linguistique (Kossoudji, 1988).

Cette dernière section présente quelques études qui ont examiné la situation dans d'autres pays anglophones (Australie et Grande-Bretagne). L'impact de la compétence en anglais chez les immigrants en Australie a fait l'objet d'une publication de Chiswick et Miller (1995). En 1981, cette compétence augmente de 5% le salaire des immigrants de pays non-anglophones. Cinq ans plus tard, le profit est de 8%. Dustmann et Fabbri (2000) comparent les résultats de deux enquêtes sur les minorités ethniques en Grande-Bretagne (*Fourth National Survey on Ethnic minorities*, FNSEM, 1993-1994 et *Family and Working Lives Survey*, FWLS, 1994-1995). L'impact de la connaissance orale de l'anglais sur le salaire est légèrement plus important (+20%; +16% dans la deuxième enquête) que celui de l'écriture (+15%). Les auteurs observent des écarts salariaux importants selon le groupe ethnique et le lieu de naissance. Même si l'origine ethnique explique en grande partie l'écart salarial observé, la compétence de l'anglais constitue un facteur important pour refermer cet écart. Shields et Wheatley Price (2002) utilisent également l'enquête sur les minorités ethniques en Grande-Bretagne (FNSEM). Selon ces auteurs, la compétence en anglais oral est le deuxième déterminant en importance du succès économique (la bonne connaissance de l'anglais augmente le salaire de 17%), après la possession d'un diplôme.

Études américaines									
	Années étudiées	Données	Catégorie de comparaison	Compétence orale en anglais	Compétence en espagnol	Compétence limitée en anglais, utilisation de l'espagnol	Manque de compétence en anglais	Bilinguisme (en anglais et dans une autre langue)	
McManus, Gould and Welsh, 1983	1975	Survey of Income and Education (SIE)	Aucune connaissance de l'anglais (Hommes hispaniques)	Sans effet <i>per se</i> , mais explique les différences liées au statut d'immigrant d'origine hispanique	-				
McManus, 1985	1975	SIE	Aucune connaissance de l'anglais (Hommes hispaniques)	Sans effet direct, mais augmente effet de la formation (3%) et de l'expérience (1%)	Sans effet				
Grenier, 1984	1975	SIE	(Hommes hispaniques)	15%		-17% (Hispaniques nés en dehors des Etats-Unis)			
Kossoudji, 1988	1975	SIE	Hommes hispaniques et asiatiques et Blancs				Hispaniques : Professionnels : -35% Service : -18% Asiatiques : Professionnels : +13% Service : -11%		
Tainer, 1988	1975	SIE	Hommes hispaniques et asiatiques et européens	0.8% pour chaque tranche de 10% de compétence (0.9% chez les Hispaniques)					
Veltman, 1983	1975	SIE	Anglophones monolingues				Hispaniques : \$-3000 (faible compétence) Autres minorités : \$-980 (bonne compétence dans langue minoritaire). Effet disparaît après introduction de l'origine ethnique	\$-1044 (anglais-espagnol)	
Park, 1989	1975	SIE					Annule l'effet de l'expérience professionnelle étrangère et de la formation		

Études américaines (suite)						
Années étudiées	Données	Catégorie de comparaison	Compétence orale en anglais	Manque de compétence en anglais	Bilinguisme	
Chiswick et Miller, 1992	Recensement américain	Aucune compétence en anglais	17%			
Chiswick et Miller, 2002	Recensement américain	Aucune compétence en anglais	14%	-19%	2% (anglais et autre langue)	
Dodoo, 1997	Recensement américain	Hommes africains	Noirs des Caraïbes : 16%	Noirs des Caraïbes : -30%		
Stolzenberg et Tienda, 1997	Recensement américain	Hommes blancs, hispaniques et asiatiques	En interaction avec « formation » Hispaniques : 3% Blancs : 9% Asiatiques : 0,3%			
Chiswick, 1991	<i>Survey of Illegal Aliens</i>	Hommes mexicains	Lire en anglais : 31% (Mexicains : 37%; autres Sud-Américains : 42%). Parler en anglais : ns Lecture : chaque niveau de 30 points : +47%			
Rivera-Batiz, 1992	<i>National Assessment of Educational Progress (NAEP)</i>					
Chiswick et Miller, 1999	<i>Legalized Population survey (LPS)</i>		Parler anglais : 6% Lire en anglais : sans effet Parler et lire : 8%	Sans effet quand compétence en lecture est incluse		
Camevale, Fry et Lowell, 2001	<i>National Adult Literacy survey (NALS)</i>	Anglophones unilingues (immigrants)	Bien comprendre : Immigrants en provenance d'Asie : 42% Immigrants en provenance de pays anglophones : -3%	Ne pas bien comprendre : -29%		
Fry et Lowell, 2003	<i>National Adult Literacy survey (NALS)</i>	Anglophones unilingues (immigrants)		Chez les immigrants : -30%	Anglais et langue européenne : -30% Anglais et langue asiatique : -32% Anglais et langue autre : -29%	

Tableau 5 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants²²

²² Un tableau complémentaire qui inventorie les variables de contrôle utilisées dans ces études se trouve en annexe (Tableau A-2)

Études dans d'autres pays anglophones				
Chiswick et Miller, 1995	1980 1985	Australie	Recensement australien	Anglais: 5% 8%
Dustmann et Fabbri, 2000	1993-1994	Royaume-Uni	<i>Fourth National survey on Ethnic minorities (FNSEM)</i>	Anglais: FNSEM: 21%
	1994-1995		<i>Family and Working Lives Survey (FWLS)</i>	FWLS: 23%
Shields et Wheatley Price, 2002	1993-1994	Royaume-Uni	<i>Fourth National survey on Ethnic minorities (FNSEM)</i>	Anglais: FNSEM: 17%

Tableau 6 : Résultats des études analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire des immigrants²³

1.1.3. La compétence dans les langues prédominantes dans d'autres pays d'immigration

Le rôle de l'anglais tel que nous l'avons aperçu dans les sections antérieures est probablement surestimé à cause de cette forte proportion d'études de la situation dans les pays anglophones (ou bilingue comme le Québec). Il est vrai que l'anglais est devenu la langue de communication entre pays de langues différentes et qu'il paraît, de ce point de vue, omniprésent et indispensable dans la vie économique moderne, mais son véritable poids dans la détermination des salaires dans les pays non-anglophones ne peut être estimé qu'en examinant son rôle dans des régions qui ne se servent pas de cette langue de façon prédominante. La section qui suit résume les études qui ont examiné l'impact de la connaissance de la langue prédominante dans d'autres pays d'accueil (Allemagne, Israël, Norvège et Suisse). Ces études sont particulièrement intéressantes parce qu'elles permettent de comparer la situation dans des pays dans lesquels ce n'est pas l'anglais qui domine, rendant ainsi possible l'analyse du poids d'autres langues.

En Allemagne, Dustmann et van Soest (1998) identifient un avantage de 4% dans le salaire des immigrants de pays européens qui s'expriment en allemand par rapport à ceux qui ne sont pas capables de parler cette langue. Cependant, Seifert (1997) n'identifie pas d'effet négatif chez les immigrants en Allemagne qui ont une faible connaissance de l'allemand. Deux études portent sur l'impact de différentes langues parlées en Israël. Hayfron (1998) rapporte un gain de 4% associé à la compétence en

²³ Un tableau complémentaire qui inventorie les variables de contrôle utilisées dans ces études se trouve en annexe (Tableau A-3)

norvégien chez les immigrants dans ce pays. Chiswick et Repetto (2001) utilisent les données du recensement israélien de 1972 et Chiswick (1998) celles de 1983. Ils cherchent à comprendre l'impact salarial de la pratique de l'hébreu et d'autres langues chez les immigrants en Israël. L'utilisation de l'hébreu augmente le salaire de 11% en 1983 (+13% en 1972) et celle de l'anglais de 15% (+16% en 1972). Par contre, la pratique de l'arabe fait baisser le revenu de travail de 2% (-2% en 1972). L'effet positif de la pratique de l'anglais pourrait signaler, selon Chiswick et Repetto (2001), qu'un immigrant est originaire d'un pays à revenus élevés et que sa migration ne serait alors que temporaire. L'utilisation de l'anglais refléterait ainsi ce statut particulier. En plus, l'avantage de l'anglais est probablement lié à son utilité de communication internationale. Une dizaine d'années plus tard, Haberfeld, Semyonov et Cohen (2000) analysent les données d'une enquête longitudinale du Bureau central israélien de statistique effectuée entre 1992 et 1994. Ils identifient un avantage de 10% chez les immigrants de l'ancienne Union soviétique qui savent parler l'hébreu. La distinction du sexe montre que les hommes ne profitent pas de cette prime mais que les femmes en augmentent leurs salaires de 13%.

Le cas de la Suisse s'avère particulièrement intéressant parce que c'est le seul pays officiellement multilingue pour lequel nous disposons des chiffres concernant la connaissance linguistique et les salaires associés. Ce pays fonctionne avec quatre langues nationales et officielles dont chacune est essentiellement utilisée seule à l'intérieur d'une région linguistique plutôt homogène.²⁴ Grin (1999) examine l'impact sur le salaire de la compétence dans une langue nationale (vérifiée avec une grille évaluant différentes activités communicatives) autre que celle qui prédomine dans la région linguistique.

²⁴ Les Grisons constituent une exception car le bilinguisme allemand-romanche y est presque la norme. L'immigration apporte avec elle des langues non-nationales parlées partout en Suisse. Elles n'ont cependant pas de statut officiel.

Compétence linguistique	Hommes			Femmes		
	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Allemand	-	11.2%**	21.5%**	-	10.8%*	13.8%**
Français	10.2%**	-	19.9%**	ns	-	24.4%**
Anglais	26.6%**	ns	22.9%**	27.2%**	ns	30.5%**

Tableau 7 : Différentiels salariaux nets pour l'excellente compétence en trois langues en Suisse, par région linguistique, coefficients en pourcentages²⁵

Savoir l'allemand s'avère très payant pour les hommes (moins pour les femmes) qui vivent en Suisse romande (+11%) et en Suisse italienne (+22%). Le français est également assez valorisé : en Suisse alémanique, un homme qui parle bien cette langue gagne 10% de plus, en Suisse italienne la prime est de 20%. Chez les femmes en Suisse alémanique, il n'y a pas de profit à tirer de la compétence en français alors que les travailleuses de la Suisse italienne voient leur salaire augmenter de 24% quand elles maîtrisent parfaitement le français. L'anglais donne lieu à une prime en Suisse alémanique de 27% (hommes et femmes). En Suisse italienne, le profit lié à cette langue non-officielle est de 23% chez les hommes et de 31% chez les femmes. Le marché du travail romand semble rester indifférent à cette compétence. Tous ces résultats s'appliquent aux citoyens suisses. Qu'en est-il des immigrants? Grin, Rossiaud et Kaya (2003) étudient cette question dans une enquête sur l'importance économique des langues d'origine, du français ainsi que de l'anglais chez les immigrants italiens et turcs vivant en Suisse romande. La compétence en français augmente le salaire de 18% dans les deux cas, mais la maîtrise de l'anglais ne profite qu'aux Italiens (26%). La compétence en italien ou en turc n'apporte aucun avantage salarial net. Cependant, il semblerait que la compétence en langue d'origine puisse influencer la nature des tâches effectuées, le profil des postes occupés et la trajectoire professionnelle de certains travailleurs immigrants. Ceci pourrait indiquer qu'il peut y avoir une valeur ajoutée pour ces langues dans des niches spécifiques. Les auteurs expliquent le manque de l'impact des compétences linguistiques chez les Turcs par leur statut d'immigration récent. Les membres de ce groupe sont encore en phase de rattrapage pendant laquelle ils se familiarisent avec le fonctionnement du marché du travail et s'intègrent aux réseaux

²⁵ Source : Grin (1999), adaptation des tableaux en annexe II.C2, II.C4 et II.C7. Contrôle des variables suivantes : éducation, expérience professionnelle et type d'activité économique.

socioprofessionnels. Pendant cette phase, les emplois occupés sont moins qualifiés et valorisent moins le capital humain. Les résultats concernant la valeur des langues non-officielles confirment ceux trouvés au Canada (Pendakur et Pendakur, 1998, 2002) et les Etats-Unis (Fry et Lowell, 2003) : la compétence dans une langue minoritaire, non-officielle, n'est généralement pas valorisée.

Études dans quelques pays non-anglophones						
		Années étudiées	Données	Compétence orale en		
Dustmann et van Soest, 1998	Allemagne			Allemand: 4%		
Seifert, 1997	Allemagne	1998-1993	<i>German Socio Economic Panel</i> (Allemagne de l'Ouest)	Allemand: sans effet		
Hayfron, 1998	Norvège	1993	Enquête sur la compétence en norvégien chez les immigrants du Tiers Monde	Norvégien: 4%		
Chiswick, 1998	Israël	1983	Recensement israélien	Hébreu: 11% Arabe: -2% Anglais: 15%		
Chiswick et Repetto, 2001	Israël	1972	Recensement israélien	Hébreu: 13% Arabe: -2% Anglais: 16%		
Haberfeld, Semyonov et Cohen, 2000	Israël	1994	Enquête du Bureau israélien central de statistique, 1992-1994. Immigrants de l'ancienne Union soviétique	Hébreu: 10% (chez les femmes: 13%, sans effet chez les hommes)		
Grin, 1999	Suisse	1994-1995	Enquête téléphonique dans les trois régions linguistiques suisses	Suisse alémanique: Français: 10% (ns chez les femmes) Anglais: 27%	Suisse romande: Allemand: 11% Anglais: ns	Suisse italienne (homes): Allemand: 22% Français: 20% Anglais: 23%
Grin, Rossiaud et Kaya, 2003	Suisse	1997-1998	Enquête téléphonique auprès d'immigrants italiens et turcs en Suisse romande	Français : +18% Anglais : +26% (pour les immigrants italiens)		

Tableau 8 : Résultats des études dans des pays non-anglophones analysant l'effet de la compétence linguistique sur le salaire²⁶

Les études présentées ci-dessus montrent, au-delà de toutes les variations, l'avantage de la connaissance de la ou des langues prédominantes sur le marché du travail local. L'ignorance de la langue principale dans le pays d'accueil entraîne des conséquences financières graves dans la presque totalité des endroits examinés. Alors

²⁶ Un tableau complémentaire qui inventorie les variables de contrôle utilisées dans ces études se trouve en annexe (Tableau A-3)

que la connaissance de l'anglais semble donner lieu à une prime même quand il ne s'agit pas de la langue officielle ou prédominante, la maîtrise de la langue d'origine n'apporte rien aux immigrants. Nous observons également que l'inclusion de l'origine ethnique ou du pays de naissance des immigrants fait apparaître des différences significatives entre les groupes d'immigrants. L'effet général observé pour tous les immigrants se distribue souvent de façon asymétrique : les personnes originaires d'Europe immigrées en Amérique du Nord ou en Australie (une immigration de plus longue date, « invisible ») souffrent peu de diminution salariale associée à leurs compétences linguistiques alors que les individus provenant de l'Amérique latine (particulièrement le Mexique) ou d'Asie voient leurs revenus de travail amoindris s'ils ne connaissent pas bien la langue dominante et parfois même lorsqu'ils la maîtrisent. Ailleurs dans le monde, la durée de la migration temporaire affecte moins les salaires que l'immigration définitive et la durée du séjour joue un rôle important dans la détermination de la situation économique.

1.1.4. Les cours de langue et la langue de la formation scolaire et professionnelle

Certaines études incluent une information portant sur les cours de langues que les immigrants ont suivis. Alors que cette variable pourrait être traitée comme le niveau de formation générale et ainsi faire partie de la définition étroite du capital humain, la langue des cours signale quelque chose de plus. Elle indique à l'employeur que l'individu a acquis une certaine compétence soit théorique (dans le cas de cours de langue), soit pratique (dans le cas de formations scolaires ou professionnelles). Spence (1973) a conçu cette *théorie du signal* qui est, en fait, une continuation ou élaboration de la théorie du filtre (Arrow, 1973). Cette dernière perçoit la formation, tout comme les diplômes obtenus, comme un indicateur de qualités et de compétences. Plutôt que de voir l'effet de la formation dans l'acquisition de compétences et de savoir-faire supplémentaires, le dernier niveau de scolarité complété permet à l'employeur de filtrer les candidats les plus habiles. Le cours de langue suivi ou la diplomation dans une langue déterminée n'est peut-être pas directement lié à une productivité plus importante, mais elle rassure l'employeur sur les efforts fournis dans l'apprentissage d'un élément essentiel (pour un immigrant allophone) du capital humain.

Weiermair (1978) évalue l'impact de l'acquisition de l'anglais suite à une enquête parmi les immigrants à Toronto qui ont suivi, entre 1968 et 1970, un programme d'entraînement linguistique. L'effet du programme linguistique peut être observé dans la mobilité professionnelle ascendante : après ce cours d'anglais, plus d'individus occupaient un emploi technique ou professionnel. Il rapporte une amélioration salariale (en moyenne de 13%) chez 88% des immigrants. L'auteur conclut que les cours de langue ne sont probablement pas un moyen très efficace pour combattre une situation de chômage de court terme ou d'éviter les difficultés d'ajustement en début d'établissement. Il observe cependant l'effet à long terme de ce type de programme qu'il attribue à la familiarisation avec le marché du travail et les conditions de vie dans le pays d'accueil. L'impact à court terme se trouve dans l'augmentation du salaire, la communication qui devrait désormais être possible avec les personnes de la société d'accueil et ainsi la possibilité de mettre à jour les connaissances scolaires ou professionnelles. McManus, Gould et Welch (1983) observent la disparition de l'effet négatif de la formation à l'étranger sur le salaire des Hispaniques aux Etats-Unis quand l'instruction avait été en anglais. Hayfron (1998) démontre que les immigrants du Tiers Monde en Norvège qui avaient participé au programme d'apprentissage linguistique du gouvernement norvégien (obligatoire pour les immigrants) gagnent des salaires 24% plus élevés que ceux qui ne l'ont pas suivi.

Renaud (1992) vérifie l'effet de différents types de cours et de la diplomation de ces cours sur la vitesse d'accès au premier emploi des immigrants à Montréal pendant la première année d'établissement. Les COFI²⁷ à temps plein et les cours professionnels à temps partiel améliorent les chances d'accéder, pour la première fois, au marché du travail. L'analyse selon la langue des cours révèle que l'effet des cours professionnels est lié à la langue française alors que l'enseignement régulier à temps plein a un impact quand il a lieu en anglais. En distinguant la langue des cours à portée non linguistique, l'auteur est en mesure de vérifier si leur impact est différent selon cette langue.

²⁷ Centre d'orientation et de formation des immigrants (aujourd'hui Carrefour de l'intégration). Ces cours sont centrés sur l'apprentissage du français mais fonctionnent comme une socialisation générale à la société d'accueil.

L'enseignement régulier à plein temps en anglais et les cours professionnels et autres à temps partiel de langue française augmentent la probabilité d'être en emploi. Puisque ce n'est pas la langue des formations qui affecte l'accès à l'emploi (l'anglais et le français facilitent l'obtention d'un emploi et la connaissance de ces langues à l'arrivée n'a pas d'impact sur la probabilité de travailler), Renaud (1992) conclut qu'au-delà de la familiarisation avec une langue (celle de l'enseignement), les individus qui fréquentent ces cours s'insèrent dans des réseaux sociaux structurés sur la base de la langue. Dans la situation particulière de Montréal avec ses institutions et son marché du travail bilingue, la langue d'une institution d'enseignement guiderait les immigrants vers des réseaux d'information organisés selon la langue. Ces réseaux peuvent être interprétés comme des centres d'information concernant les emplois disponibles. Les deux communautés linguistiques des natifs s'équivaleraient alors à l'aide fournie aux immigrants pour leur insertion professionnelle. Dans le même ordre d'idées, Renaud (1995) ne croit pas que les cours de langue ou la diplomation d'une formation accélèrent l'accès aux emplois dans une langue déterminée. Le cours d'anglais éloigne les immigrants des emplois en français sans cependant favoriser l'accès à un emploi en anglais. Le COFI à temps plein facilite l'accès au marché du travail en général. Le lien entre l'emploi et les cours de langue semble plutôt inversé : le fait d'être en emploi accroît jusqu'à 15 fois les chances de s'inscrire à un cours de français. Cela signifie que l'employé s'aperçoit, en travaillant, du besoin d'améliorer ses compétences linguistiques et non pas que la fréquentation d'un cours de langue accélère l'entrée en emploi. Godin (2005) documente l'effet variable de la diplomation suite à une formation au Québec sur le salaire d'immigrants observés pendant dix ans. Il découvre que les finissants des cours collégiaux profitent de salaires plus élevés (de 44% après la première année et de 16% après les trois premières années) en début d'établissement. Cet impact est absent après dix ans de vie à Montréal. C'est à ce moment-là que les immigrants ayant terminé des études de niveau primaire et secondaire souffrent de diminution salariales de l'ordre de 15%. Les cours de COFI (séances d'intégration offertes aux immigrants) augmentent toujours les salaires, mais davantage au début qu'à la fin des dix ans sous observation.

Seule une étude longitudinale qui permet de reconstituer l'ordre temporel des événements menant à l'insertion des immigrants peut parvenir à ces conclusions car il est possible d'analyser le lien causal entre deux événements en respectant l'ordre chronologique. Les résultats basés sur des analyses à un seul moment précis concluent qu'il y a un lien causal entre des variables sur la base d'un raisonnement logique. Dans cette thèse, une solution intermédiaire (l'analyse de quatre moments différents sur une période de dix ans) devrait rendre possible l'identification du processus chronologique et de l'influence simultanée de plusieurs variables à un seul et unique moment.

	Lieu	Années étudiées	Population	Cours de langue	Scolarité en anglais (au pays d'origine)	Cours d'intégration pour les immigrants (COFI)	Formation scolaire et professionnelle
Weiermair, 1978	Toronto	1968-1970	Immigrants dans le <i>Language Training Programme</i> Hispaniques	Anglais : plus d'emplois techniques ou professionnels En moyenne : +13%			
McManus, Gould et Welch, 1983	Etats-Unis	1968-1970			Effet négatif lié à la formation à l'étranger disparaît		
Hayfron, 1998	Norvège		Immigrants du Tiers Monde	Norvégien : +24%			
Renaud, 1992	Montréal	1989-1990	ÉNI (Immigrants)			Un diplôme de COFI augmente les chances d'accéder au marché du travail	Un diplôme d'un cours professionnel en français ou celui de la scolarité en anglais augmente les chances d'accéder au marché du travail.
Renaud, 1995	Montréal	1989-1992	ÉNI (Immigrants)	Sans effet général. Anglais : diminue probabilité d'un emploi en français. Français : effet inversé : avoir un emploi en français augmente les chances de suivre un cours de français.			
Godin, 2005	Montréal	1989-1999	ÉNI (Immigrants)			+59% dans la 1 ^{ère} année +39% entre la 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année +40% entre la 4 ^{ème} et 10 ^{ème} année	Un diplôme d'études primaires ou secondaires diminue de 15% le salaire entre la 4 ^{ème} et la 10 ^{ème} année. Un diplôme de formation collégiale augmente le salaire de 44% (1 ^{ère} année) et de 16% (2 ^{ème} et 3 ^{ème} année).

Tableau 9 : Résultats des études analysant l'effet des cours de langue et de la langue des formations générales et professionnelles sur le salaire des immigrants.²⁸

²⁸ Weiermair (1978) et Hayfron (1998) ne mentionnent pas les variables de contrôle. Celles de McManus, Gould et Welch (1983) sont incluses dans le tableau des études américaines. Renaud (1992, 1995) contrôle le sexe, l'âge, la catégorie d'admission, les années de scolarité, l'expérience de travail (oui/non), (français/anglais) et le fait que le répondant est le requérant principal et qu'il a été parrainé.

1.1.5. Le statut socio-économique est peu affecté par les connaissances linguistiques

Le statut socio-économique exprime le prestige relié à l'emploi tel qu'il est perçu dans la société. Il marque l'importance du travail dans le déroulement habituel de la vie économique (avoir de l'autorité sur autrui, sauver des vies plutôt que de vendre des chaussettes) ou encore la qualité de l'environnement du travail (faire de la rédaction dans un bureau plutôt que de balayer la rue). Le salaire n'est pas toujours en lien direct avec le prestige. Ainsi, la mesure du statut socio-économique apporte une dimension supplémentaire à la description du rang du travailleur dans la société.

Au Canada, l'indice de Blishen et collaborateurs (1987)²⁹ est utilisé pour évaluer le rang social des individus actifs sur le marché du travail. Veltman et Boulet (1980) étudient le rendement de différents comportements linguistiques des travailleurs à Montréal en termes de rang social³⁰ sans cependant distinguer les immigrants et les personnes nées au pays. En 1970, il était avantageux pour les allophones d'apprendre l'anglais car ils gagnaient 3,2 points sur l'échelle de Blishen alors que la compétence en français n'affectait que de 1,4 points le statut socio-économique. L'option la plus intéressante était cependant d'utiliser l'anglais à la maison parce que le profit de ce comportement pouvait atteindre 8,8 points dans le cas d'une compétence bilingue.³¹ Selon les auteurs, ces résultats confirment l'hypothèse de la stratification linguistique du marché du travail montréalais en 1971. L'adoption du comportement des anglophones, c'est-à-dire connaître l'anglais et le parler en famille, permettait aux allophones d'accéder à des emplois de prestige. Il n'était ainsi guère surprenant de trouver chez les

²⁹ La moyenne se situe à 42,74 points, son écart-type est de 13,28 points et le minimum et le maximum sont respectivement 17,81 et 101,74 points (Blishen *et al.* 1987 : 470). Les détails concernant la construction de cet indice se trouvent dans le chapitre 3.1.

³⁰ Les auteurs ne l'indiquent pas mais nous pensons qu'ils utilisent fort probablement l'indice dérivé des données du recensement de 1971 qui a fait l'objet d'une publication de Blishen et McRoberts (1976).

³¹ Finalement, ces différences de statut reliées aux comportements linguistiques sont très petites quand on sait que l'écart-type est de 13 points. Veltman et Boulet (1980) n'ont pas vérifié la significativité statistique de leurs résultats.

immigrants, allophones dans leur grande majorité, cette pratique linguistique qui les assimilait aux anglophones.

Plus près de notre temps, Green (1999) remarque que les immigrants au Canada qui ne connaissent pas au moins une des deux langues officielles se retrouvent plus souvent dans des occupations peu qualifiées entre 1981 et 1991. L'absence de maîtrise de l'anglais ou du français les retient dans des emplois du secteur manufacturier. Piché, Renaud et Gingras (2003) ne constatent aucune influence sur le statut socio-économique, ni au début ni en fin d'établissement, de la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée.³² Renaud, Piché et Godin (2002) étudient l'effet de la connaissance linguistique et de la langue maternelle sur le statut socio-économique des immigrants. Tel que perçu par les autres études, la connaissance de l'anglais ou du français n'affecte nullement le statut socio-économique des immigrants. Cependant, la langue maternelle est à l'origine d'un écart de rang social en début d'établissement. Les immigrants de langue maternelle arabe et créole occupent des emplois moins prestigieux même en considérant leurs compétences linguistiques. Cet effet se limite à la 26^e semaine d'établissement. Les individus de langue maternelle vietnamienne sont désavantagés à partir de la 78^e semaine avec un écart de 12 points sur l'échelle de Blishen. Renaud et Crespo (1994) étudient la récupération du statut socio-économique antérieur à la migration. Ce regain est défini par l'accès (pendant les deux premières années de séjour au Québec) à un poste dont le statut socio-économique n'est pas inférieur à celui occupé principalement avant la migration. La connaissance des deux langues officielles augmente les chances d'occuper un emploi de même statut après la migration de 2,0 fois. La connaissance de l'anglais au moment de l'arrivée accroît les chances de retrouver un statut équivalent à celui d'avant la migration de 1,7 fois alors que le français n'a aucun effet. Il est intéressant de comparer cette analyse avec une étude similaire qui inclut les *trois* premières années d'établissement des mêmes immigrants (Crespo 1994). Crespo contrôle un grand nombre d'autres variables susceptibles d'affecter le statut socio-économique et trouve que les connaissances linguistiques n'augmentent pas la

³² Ils avaient cependant détecté un effet de l'anglais (de 3,15 points) quand ils avaient étudié les emplois de la 26^e semaine d'établissement dans un échantillon de taille double (Renaud, Piché et Gingras, 1997).

probabilité de retrouver le même statut d'emploi ou la même profession. L'avantage des connaissances du français ou de l'anglais semble limité au début de l'établissement professionnel, tout comme c'est le premier emploi occupé au Québec qui révèle si le statut socio-économique sera regagné. Renaud et Lebeau (1993) se demandent si la langue utilisée au travail est reliée à des emplois de qualité différente. Ils constatent que la langue est loin d'être le principal élément dans la hiérarchisation des emplois. Le bilinguisme au travail augmente le statut socio-économique plus que la connaissance du français ou de l'anglais. Ces deux langues jouent de la même façon sur tous les indicateurs du statut des emplois ce qui démontre, selon les auteurs, que l'inégalité défavorisant les utilisateurs du français au Québec et au Canada dénoncée par la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963) et la Commission Gendron (1969) est désormais dépassée.

Selon Veltman (1983), la connaissance linguistique affecte peu le statut des emplois occupés par les travailleurs de minorités ethniques aux Etats-Unis. La faible compétence en anglais chez les Hispaniques diminue le statut de 5,4 points alors que la pratique bilingue (anglais et espagnol) l'augmente aussi peu que 1 point quand l'origine ethnique de tous les répondants est contrôlée. Les différences entre les groupes ethniques sont plus importantes. Habersfeld, Semyonov et Cohen (2000) constatent que les immigrants arrivés en Israël vers la fin des années 1990 parlant hébreu occupent souvent un emploi de statut social plus élevé que ceux qui ignorent cette langue. En Australie, les immigrants provenant de pays anglophones perdent bien peu de statut après la migration et se maintiennent au même niveau pendant les trois années sous observation (Chiswick, Lee et Miller, 2003). Les immigrants de pays non-anglophones descendent environ de dix points lors du premier emploi en Australie et récupèrent seulement trois points pendant les trois années suivantes. Certains groupes semblent profiter d'enclaves ethniques qui leur offrent des emplois même s'ils ne connaissent guère l'anglais (Evans, 1987). L'effet positif des enclaves ethniques dépend de l'existence de groupes ethniques assez importants numériquement avec une forte volonté de rétention identitaire.

	Lieu	Années étudiées	Données	Compétence en anglais	Compétence en français	Compétence en anglais et en français et	Aucune compétence en langues officielles	Langue maternelle
Veltman et Boulet, 1980	Montréal	1970	Recensement canadien (allophones)	+3.2 points sur l'échelle de Blishen	+1.4 points sur l'échelle de Blishen	(plus utilisation de l'anglais à la maison) : +9 points		
Green, 1999	Canada	1980 et 1990	Recensement canadien (immigrants)				Occupations peu qualifiées	
Renaud, Piché et Gingras, 1997	Montréal	1989-1992	ÉNI (immigrants)	+3.2 points	Sans effet	Sans effet		
Renaud, Piché et Godin, 2002	Montréal	1989-1999	ÉNI (immigrants)	Sans effet	Sans effet	Sans effet		Arabe : -5.3 points (semaine 26) Créole : -9.0 points (semaine 26) Vietnamien : -12.1 points (semaine 78); -12.9 points (semaine 520)
Piché, Renaud et Gingras, 2003	Montréal	1989-1999 (dix années)	ÉNI (immigrants)	Sans effet	Sans effet			
Renaud et Crespo, 1993	Montréal	1989-1991	ÉNI (immigrants)	1.7x les chances de retrouver son statut	Sans effet	2x les chances de retrouver son statut social		
Crespo, 1994	Montréal	1989-1992	ÉNI (immigrants)	Sans effet	Sans effet	Sans effet		
Veltman, 1983	Etats-Unis	1975	SIE	Hispaniques : Faible compétence : -5.42 points sur l'échelle Duncan comparé aux anglophones unilingues	Sans effet	Autres minorités ethniques : Bilinguisme anglais-espagnol : +1.36 points		
Haberfeld, Semyonov et Cohen, 2000	Israël	1994	Enquête longitudinale du Bureau central de statistique d'Israël		Compétence en hébreu : statut plus élevé de 8 points (sur 100)			
Chiswick, Lee et Miller, 2003	Australie	1993-1997	Longitudinal survey of Immigrants to Australia (LSIA)	Immigrants de pays anglophones perdent 10 points lors du 1 ^{er} emploi et récupèrent 3 points plus tard				
Evans, 1987	Australie	1980	Recensement (hommes immigrants de pays non-anglophones)	Pratique de l'anglais : sans effet. Niveau de compétence : effet différentiel selon la région d'origine				

Tableau 10 : Résultats des études analysant l'effet de la langue sur le statut socio-économique des immigrants³³

³³ Variables de contrôle se trouvent au tableau A-6 dans l'annexe.

1.2. La langue comme composante de l'identité sociale

La langue exprime (parmi d'autres éléments) l'appartenance d'un locuteur à un groupe ethnique; elle contribue à l'identité des individus. Lors d'une rencontre de deux locuteurs, leurs relations sociales sont imbibées de perceptions linguistiques, de références à un groupe ou un statut social, soit par le style de langue utilisée soit par la prononciation des mots. Parler revient donc à dévoiler son identité sociale et écouter implique la recherche de cette identité sociale chez autrui. Le partage d'un cadre référentiel³⁴ place les locuteurs dans le même groupe ethnolinguistique. Weber (1971) situe, à ce moment précis, la naissance du sentiment d'appartenance ou de sociation.³⁵ Les interlocuteurs se rencontrent ainsi non pas comme des individus mais comme des représentants de groupes. Cette fonction de distinguer entre les Autres et les Nôtres est à la base de la constitution des individus en groupes et finalement en communautés, ethnies et nations. Le problème avec cette catégorisation sociale ou ethnique par la langue réside dans son immuabilité. Les linguistes situent l'âge critique à cinq ans après lequel tout locuteur aura au moins un léger accent, une manière un peu différente de s'exprimer ou un cadre référentiel divergent dans une langue seconde. Ceci confère une importance hors du commun à la première langue apprise, la langue maternelle. En général, chez les immigrants, cette langue est différente de celle utilisée par les personnes de la société d'accueil. La plupart du temps, la langue maternelle n'est maintenue que dans la sphère privée. Si, d'une part, l'apprentissage de la langue d'accueil favorise la participation à cette société mais que, d'autre part, la langue maternelle intervient de façon sous-jacente dans l'identification du locuteur comme appartenant à une autre société, tout est en place pour un conflit entre ces deux aspects linguistiques. Même une très bonne compétence en langue d'accueil peut paraître

³⁴ La fonction référentielle de la langue désigne le processus d'échange de mots qui renvoient à des concepts. La communication réussie se sert d'un cadre référentiel auquel les deux interlocuteurs ont accès. Il s'agit d'une 'vision' ou d'un 'modèle' du monde (*worldview*), qui est basé sur la catégorisation, c'est-à-dire un découpage commun de la réalité.

³⁵ « C'est seulement avec l'apparition d'oppositions conscientes à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté et de sociations dont le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue », p. 43.

médiocre lorsqu'il y a un accent. Simultanément, la pratique principale de la langue d'accueil finit par atteindre la performance en langue maternelle du migrant lui-même et par la faire oublier aux enfants de ces migrants. Le migrant est ainsi tiraillé entre son identité exprimée par sa langue maternelle et son désir de participation et d'inclusion dans la société d'accueil par la pratique de la langue prédominante.

L'analyse des écarts salariaux et de statut selon la langue maternelle tire son intérêt de la comparaison de différents groupes ethniques tels que définis par cette langue. Bien que la langue maternelle ne soit qu'un élément de l'identité ethnique et qu'il soit certainement possible de trouver des exemples démontrant que l'ethnicité n'est pas basée sur elle, il s'agit toutefois d'un élément qui regroupe des individus ayant un même cadre de référence d'interprétation du monde et d'expression de sentiments et d'idées. La langue maternelle permet une distinction plus fine que des regroupements par nations³⁶, régions, continents³⁷ ou races même si elle rassemble parfois des locuteurs d'une même langue appartenant à des nations ou groupes ethniques différents.³⁸ Il s'entend qu'elle n'est pas la cause directe d'écarts salariaux ou de statut social observés mais qu'elle fonctionne comme un indicateur d'appartenance à un groupe ethnique. Dans ce sens, il est plus facile à concevoir que deux explications théoriques qui semblent contradictoires dans la littérature. Une des deux théories s'arrête à l'aspect négatif de l'exclusion du groupe socialement dominant des personnes n'y appartenant pas (théorie de la discrimination) et l'autre retient l'aspect positif découlant de l'appartenance à un groupe ethnique (théorie des réseaux d'information). Nous allons maintenant présenter ces deux théories plus en détails avant de passer aux résultats d'études empiriques qui ont inclus cette variable.

³⁶ Pensons aux Suisses qui connaissent quatre communautés linguistiques officielles plus 20% de personnes immigrées qui ont le plus souvent une langue maternelle non-officielle.

³⁷ Si on prend l'Asie comme un ensemble, un nombre impressionnant de langues se retrouvent dans cette catégorie qui n'ont souvent même pas de lien de parenté entre elles.

³⁸ Le français est la langue maternelle des Français, certains Belges, Suisses, Luxembourgeois, mais aussi de certains Libanais, Algériens ou Marocains.

1.2.1. Le poids de l'exclusion du groupe ethnique majoritaire

La théorie de la discrimination remonte à Edgeworth (1922). Elle a existé pendant plusieurs décennies sans trouver beaucoup de défenseurs. À la base de cette théorie, nous y trouvons des forces sociales et historiques qui ne sont pas habituellement incluses dans des modèles économiques. En 1957, Becker propose une « theory of discrimination in the market place » (1971 : 11) qui ajoute à l'analyse des causes de la discrimination par les psychologues et sociologues celle des conséquences économiques. Selon Becker, un employeur accepte de rémunérer davantage un travailleur qui possède un certain trait (la couleur de sa peau, son origine ethnique ou sa langue maternelle, par exemple) qu'il préfère. Au début, cette discrimination était perçue comme un problème d'attitudes ou de préjugés. Arrow (1972) argumente que les employeurs croient que les membres des groupes qu'ils ne souhaitent pas employer sont moins productifs. Sans avoir l'occasion de prouver le contraire, les individus visés semblent plutôt confirmer la croyance de leur infériorité étant donné qu'ils n'accèdent pas à des niveaux plus élevés de la hiérarchie. Selon les axiomes économiques, nous pourrions observer une disparition de la discrimination car l'employeur qui n'engagerait que des travailleurs « discriminés » en leur payant un salaire plus bas - pour faire des économies dans ses coûts de production - forcerait les autres employeurs à faire de même pour rester concurrentiels. Cet enchaînement diminuerait l'écart salarial entre les groupes favorisés et les groupes discriminés et provoquerait la disparition de la discrimination. Or, malgré des lois visant à enrayer ce comportement, la discrimination sur le marché du travail n'a pas disparu. Marshall (1974) tente de rétablir cette théorie en précisant que la discrimination ne peut pas nécessairement être mesurée par l'écart salarial mais qu'il y a d'autres indicateurs tels que la nature de l'emploi, les conditions de travail et les possibilités d'avancement. La discrimination peut être institutionnalisée (ayant pénétré les institutions économiques et sociales) et serait, de cette façon, moins évidente. De ce point de vue, des mécanismes sociaux feraient en sorte que les personnes discriminées auraient moins l'occasion de se procurer les qualifications nécessaires sur le marché pour atteindre l'égalité (*i.e.* leurs années de scolarité seraient moins efficaces).³⁹ Un

³⁹ Cette pensée est à la base de la théorie des réseaux d'information décrite plus bas, ce qui montre la proximité des deux théories.

manque de connaissance des travailleurs qui n'appartiennent pas au même groupe socio-culturel ou ethnique que l'employeur peut entraîner des préjugés et les priver d'opportunités d'emploi. Même s'ils pensent que les différences entre « favorisés » et « discriminés » ne sont pas innées, les employeurs peuvent croire que les premiers ont éventuellement cultivé de meilleures habitudes de travail ou d'autres aspects de productivité.⁴⁰ Fenwick (1982) introduit une dimension ethnolinguistique à cette théorie⁴¹ en distinguant les travailleurs français et anglais dans l'analyse des écarts salariaux au Québec.⁴² Il est ainsi en mesure de comparer l'effet de la structuration économique du marché du travail avec un clivage ethnique ou linguistique. Ses données indiquent que les Canadiens français gagnent des salaires inférieurs aux Canadiens anglais parce qu'ils sont concentrés dans le secteur secondaire, même quand ils possèdent les mêmes attributs individuels de capital humain. Le marché primaire est contrôlé par le groupe anglais qui profite de salaires plus élevés et des possibilités de carrière. Ceci suggère une « division culturelle du travail » (Fenwick 1982, p. 6). Cette structuration ethnolinguistique du marché du travail n'est pas spécifique au Québec. On observe cette même frontière ethnolinguistique divisant un marché du travail dans d'autres sociétés issues d'une conquête (Patrinos, Velez et Psacharopoulos, 1994; Patrinos, 1997; Saarela et Finnäs, 2003).

1.2.2. Le soutien du réseau social

L'appartenance à un réseau social peut comporter des avantages parfois appelés « capital social » (Coleman, 1990). Un individu gagne plus facilement accès à des ressources s'il entretient des liens sociaux (« embeddedness ») (Granovetter, 2001). Selon Tilly (1998), l'accès aux ressources et opportunités est déterminé sur la base de l'appartenance à des catégories sociales, dont l'origine ethnique. Une pratique

⁴⁰ Voir à ce sujet également Raynauld et Marion (1972). Ces économistes expliquent la disparité des revenus entre anglophones et francophones au Québec par l'effet de la ségrégation sur le marché du travail (concentration de groupes ethniques dans certaines catégories professionnelles et certains domaines).

⁴¹ Park (1950) était le pionnier de l'étude de la division ethnique du travail.

⁴² Fenwick n'indique cependant pas s'il s'agit de l'origine ethnique ou de la langue maternelle utilisée comme attribut ethnolinguistique du travailleur.

d'inclusion et d'exclusion selon l'appartenance ethnique peut mener un groupe à exercer un contrôle sur des ressources particulières, comme les emplois.

Au Québec, Migué (1970) explique la segmentation ethnolinguistique du marché du travail québécois par l'existence de deux sous-réseaux d'information qui relient certains secteurs de l'éducation avec certains secteurs du marché de travail, sous-réseaux organisés selon la langue maternelle des individus. Il se base sur une théorie développée par Stigler et Keyfitz⁴³ quand il affirme que la conséquence de ces sous-réseaux est d'élever le coût marginal de l'employeur du réseau numériquement majoritaire qui doit « qualifier » l'employé appartenant au réseau numériquement minoritaire parce que celui-ci n'est pas (ou seulement partiellement) intégré à son réseau. Le recrutement d'un travailleur appartenant au même réseau que l'employeur est moins coûteux, ce qui favorise son obtention de l'emploi. Qui plus est, l'information sur les emplois disponibles circule à l'intérieur de certains groupes sociaux ou ethniques. La probabilité qu'un travailleur soit employé dans son propre groupe ethnique augmente. L'économie ethnique est basée sur ce principe (Light et Gold, 2000). De plus, le manque d'informations au sujet de la valeur de sa scolarité et ses qualifications de la part des employeurs potentiels fait en sorte qu'il ne peut pas facilement entrer en concurrence avec un travailleur d'un autre groupe ethnique. Ce ne serait donc pas l'appartenance au groupe ethnique comme tel qui détermine le plus fortement la structure des emplois et

⁴³ Stigler (1961, 1962) développe une théorie de l'information pour le domaine économique. Selon cette théorie, il y a des coûts reliés à l'acquisition d'information sur les possibilités d'emploi (pour les travailleurs) et sur les qualifications des travailleurs (pour les employeurs) qui augmentent avec le degré de spécialisation et avec la rareté des travailleurs et des emplois recherchés. Plus les informations doivent être précises et détaillées, plus ces coûts sont importants. L'entreprise (ou le chercheur d'emploi) doit payer pour acquérir des informations; elle doit les traiter, trier et évaluer. Elle développe alors des réseaux d'information dont le but est de diminuer le coût d'acquisition de l'information. L'employeur détient beaucoup d'informations sur le groupe auquel il appartient lui-même ou qu'il emploie majoritairement. Il n'est donc pas surprenant de trouver, dans les sphères les plus élevées de la hiérarchie administrative et technique, des personnes appartenant au même groupe que l'employeur. Keyfitz (1963) appelle ce phénomène la « co-optation des élites industrielles ».

des revenus, mais plutôt le degré d'association d'un groupe social aux circuits des entreprises.

Barsony (1971) applique la théorie des réseaux d'information aux immigrants au Québec. Des liens formels et informels tissent un réseau à l'intérieur et entre les groupes sociaux. Une collectivité nationale ou culturelle existe dans la mesure où son réseau se distingue de ceux des autres collectivités. Les immigrants arrivent avec peu de capital d'information et doivent procéder à des investissements. Certains se tournent vers la collectivité qui possède (et partage) plus d'informations, ce qui signifie qu'ils doivent en adopter la langue pour communiquer avec les autres membres. Chavez (2000) trouve que la langue parlée au travail des immigrants au Québec diffère selon leur origine nationale. Elle explique ce fait par l'insertion à l'une ou l'autre communauté linguistique de natifs qui mènerait les immigrants vers différents secteurs linguistiques d'emploi. D'autres immigrants s'insèrent davantage à un réseau social organisé sur la base de leurs caractéristiques ethniques ce qui peut favoriser une intégration rapide au marché du travail (ethnique), une reconnaissance des diplômes obtenus au pays d'origine, mais aussi, parfois, un salaire moins élevé (Nee, Sanders et Sernau, 2002; Nee et Sanders, 2001; Light et Gold, 2000; Portes, 1998; Greenwell, Valdez et DaVanzo, 1997).

La différence entre la théorie des réseaux d'information et celle de la discrimination peut être minimale : en fait, justifier l'accès à l'emploi différentiel ou un écart salarial par des informations manquantes concernant la qualification des membres de certains groupes revient à *expliquer* la discrimination sans aller à l'origine de ce manque d'information. Pourquoi certains employeurs refusent-ils d'investir dans l'acquisition d'informations à propos de certains groupes de travailleurs? Et pourquoi ces travailleurs n'ont-ils pas accès aux canaux d'information qui peuvent leur ouvrir des portes à l'emploi? Les deux théories mentionnées s'appliquent très bien à la situation des immigrants appartenant à différents groupes ethniques ou linguistiques. La théorie de la discrimination est capable de révéler une préférence de la part des employeurs pour les membres de certains groupes ethniques et linguistiques. Simultanément, l'appartenance à un groupe ethnique peut expliquer la difficulté d'accéder à d'autres réseaux qui

détiennent des informations concernant les emplois. Cette appartenance peut également être à l'origine d'un avantage inattendu.

1.2.3. Le désavantage salarial des personnes de langue maternelle non-officielle ou minoritaire

Au Québec, l'analyse des écarts salariaux sur la base des langues maternelles des travailleurs se faisait surtout entre les années 1960 et 1980.⁴⁴ Veltman (1977) distingue le revenu total médian selon la langue maternelle, le groupe ethnique et le lieu de naissance d'hommes vivant à Montréal en 1970. L'analyse des revenus illustre bien le fait que l'écart salarial n'est pas seulement une question de connaissance linguistique ou de statut d'immigration puisque certains groupes immigrés allophones (les Allemands et les Français) obtiennent des revenus annuels plus élevés que les Canadiens français, minorisés depuis la Conquête. Le fait d'être de langue maternelle anglaise contribue systématiquement, dans tous les groupes ethniques, immigrés ou non, (sauf chez les immigrants italiens) à un avantage financier comparé à la langue maternelle française. Les analyses de Vaillancourt et Touchette (2001; cf. Tableau 1 ci-dessus) suivent l'écart salarial lié à la langue maternelle à travers les décennies : alors que les anglophones sont clairement favorisés en 1970 (jusqu'à 17% plus de salaire que les francophones au Québec), dès 1980 cet avantage disparaît. Désormais, ce sont les francophones qui gagnent les revenus de travail les plus élevés. Les allophones se trouvent toujours désavantagés par leur langue maternelle non-officielle car ils touchent entre 6% (dans le cas des allophones bilingues en 1980) et 47% (allophones sans connaissance des langues officielles en 1995) moins de salaire que les francophones unilingues. Shapiro et Stelcner (1997) utilisent plus de variables de contrôle avec les mêmes données. Leurs

⁴⁴ Au Québec, à cette époque, les chercheurs s'intéressaient surtout aux anglophones et aux francophones au Québec. Raynauld, Marion et Béland (1966) rédigent un volumineux rapport pour la Commission Laurendeau-Dunton. Le lecteur intéressé aux analyses portant sur l'écart salarial entre anglophones et francophones au Québec peut se référer à Vaillancourt et Lacroix (1983) pour un résumé des études des années 1970. La suite se trouve dans Vaillancourt (1996). Les résultats témoignent d'une atténuation de l'écart des salaires entre francophones et anglophones à partir de 1970 et de la disparition de l'inégalité après 1980 (cf. Béland 2003).

résultats confirment ceux de Vaillancourt et Touchette (2001) en ce qui concerne la position relative des trois groupes de langue maternelle présents au Québec. Selon l'étude de Hum et Simpson (2000), la langue maternelle (utilisée sous forme de mesure dichotomique : anglais/français *versus* autre) n'exerce aucun effet sur le taux de croissance salarial chez les hommes et les femmes au Canada entre 1993 et 1997.

Peu d'études incluent les langues maternelles de façon détaillée afin de distinguer différents groupes linguistiques. Renaud, Piché et Godin (2002) observent que les immigrants de langue maternelle arabe obtiennent des salaires significativement inférieurs à ceux des francophones jusqu'à un an et demi après leur arrivée. Cependant, après dix ans de vie à Montréal, cet effet disparaît. Les immigrants de langue maternelle chinoise et vietnamienne ressentent un effet négatif découlant de leur langue première à partir de la 78^e semaine d'établissement et ceci encore jusqu'à 520 semaines. Selon les auteurs, il est possible que certains groupes d'immigrants développent des stratégies de contournement de la discrimination (par un investissement dans les études, par exemple). D'autres peuvent profiter de réseaux ethniques préexistants. Li (2001) examine l'écart du salaire moyen de tous les travailleurs pour des personnes de certaines langues maternelles au Canada. Les individus de langue maternelle grecque, chinoise et ukrainienne souffrent le plus important désavantage salarial après le contrôle de certaines de leurs caractéristiques. En fait, presque toutes les personnes de langue maternelle non-officielle au Canada se trouvent défavorisées comparativement aux anglophones. Seuls les lusophones affichent une moyenne un peu plus élevée. Ce résultat, plutôt surprenant, est difficilement explicable puisque les chiffres sont agrégés au niveau du Canada sans distinguer les provinces ou les régions métropolitaines.

Aux Etats-Unis, la langue maternelle des individus n'est pas systématiquement suivie dans le recensement comme dans d'autres pays.⁴⁵ Dans la perspective du *melting pot*, la compétence en anglais importe plus que le maintien d'une langue d'origine immigrante. Les individus sont plus souvent analysés selon leur pays de naissance ou

⁴⁵ La variable langue maternelle se trouve dans le recensement américain de 1970, mais elle n'est pas reprise en 1980, 1990 ou 2000.

leur origine ethnique que selon leur langue maternelle. Par conséquent, les études qui incluent des informations concernant la valeur économique de la langue maternelle sont rares. Nous en avons seulement trouvé deux : l'analyse de Gwartney et Long (1978) met en lumière le désavantage salarial (-11,3% pour les personnes d'origine japonaise et -15,3% chez les individus d'origine mexicaine) lié au fait d'avoir une langue maternelle autre que l'anglais. Grenier (1984) identifie une différence de 7% entre les Hispaniques de langue maternelle espagnole et anglaise, les premiers étant les perdants.

Tant au Canada qu'aux Etats-Unis, la langue prédominante est l'anglais. Nous pourrions ainsi être tenté d'attribuer une valeur démesurée à cette langue. L'examen de pays dans lesquels une autre langue sert de moyen d'expression principal à la majorité de la population permet de remettre cette force de l'anglais dans son contexte. En Finlande, les personnes de langue maternelle suédoise sont numériquement minoritaires mais économiquement plus puissantes que les locuteurs du finnois. Saarela et Finnäs (2003) témoignent d'un taux de chômage des suécophones plus bas que celui des personnes de langue maternelle finnoise, même après contrôle pour le capital humain et pour des marchés d'emploi locaux. En fait, la probabilité de se retrouver au chômage est 30% plus faible pour les personnes de langue maternelle suédoise. Ni l'âge, ni l'éducation, ni le sexe ne changent significativement cet avantage des membres de la communautés suécophone. Voici donc la langue d'expression du groupe économiquement plus puissant qui favorise ses locuteurs. Grin et Sfredo (1998) analysent la valeur de l'italien comme langue maternelle en Suisse. Lorsque les locuteurs de l'italien se trouvent hors de leur région linguistique (très petite et économiquement faible), un travailleur italoophone en Suisse alémanique ou romande est clairement désavantagé (il gagne environ 10% moins qu'une personne de langue maternelle allemande, respectivement française), même quand il est compétent dans les autres langues nationales et en anglais. Cette observation s'applique tant aux Suisses italophones qu'aux Italiens immigrés.

En conclusion, nous observons un désavantage systématique des personnes de langue maternelle non-officielle ou minorisée (numériquement ou économiquement).

Cette langue identifie les individus comme membre d'un groupe ethnique qui est défavorisé par le groupe dominant. Cette différence ressort particulièrement lors de la comparaison des immigrants allophones avec les natifs.

	Lieu	Années étudiées	Données	Langue maternelle
Veltman, 1977	Montréal	1970	Recensement canadien	Personnes nées au Canada : Français : -15.8% (comparé à l'anglais) / Autre langue : -19.9% Personnes nées en dehors du Canada : Français : -11.0% (comparé à l'anglais) / Autre : -24.0% (comparé à la langue maternelle française avec connaissance du français seul)
Vaillancourt et Touchette, 2001	Québec	1970-1995	Recensement canadien	1970 : Langue maternelle anglaise : de +10% à +17% Langue maternelle autre : de -8% à +6% 1980 : Langue maternelle anglaise : de 0% à -7% Langue maternelle autre : de -6% à -45% 1990 : Langue maternelle anglaise : de 0% à -12% Langue maternelle autre : de -20% à -35% 1995 : Langue maternelle anglaise : de -4% à -12% Langue maternelle autre : de -14% à -47%
Shapiro et Steiner, 1997	Québec	1970-1990	Recensement canadien	(comparé à la langue maternelle anglaise avec connaissance de l'anglais seul) 1970 : Langue maternelle française : de -9% à -17% Langue maternelle autre : de -4% à -24% 1980 : Langue maternelle française : de -2% à -5% Langue maternelle autre : de -4% à -29% 1990 : Langue maternelle française : de -0.4% à -8% Langue maternelle autre : de -6% à -25%
Hum et Simpson, 2000	Canada	1993-1997	<i>Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)</i>	La langue maternelle (anglais ou français versus autre langue) n'affecte pas la croissance salariale.
Renaud, Piché et Godin, 2002	Montréal	1989-1999	Enquête ÉNI	(comparé à la langue maternelle française) Semaine 26 : Langue maternelle arabe : -40%; autre langue : -43% Semaine 78 : Langue maternelle arabe : -29%; chinois : -105%; vietnamien : -78% Semaine 520 : Langue maternelle chinoise : -87%; vietnamien : -66%.
Li, 2001	Canada	1995	Recensement canadien	(comparé à la moyenne de tous les répondants) Anglais : +2.9%; Portugais : +2.6% Grec : -15.7%; Chinois : -11.8%; Ukrainien : -9.3%; Arabe : -6.0%; Allemand : -4.4%; Espagnol : -4.0%; Polonais : -3.6%; Italien : -2.6%; Punjabi : -2.4% -11.3% chez les Japonais et -15.3% chez les Mexicains (comparé à l'anglais)
Gwartney et Long, 1978	Etats-Unis	1969	Recensement américain	Langue maternelle espagnole : -7.0% (comparé à l'anglais)
Grenier, 1984	Etats-Unis	1975	<i>Survey of Income and Education (SIE)</i>	
Saarela et Finnäs, 2003	Finlande	1990, 1995, 1998	Panels Registre des personnes au chômage, ville de Vaasa	La population de langue maternelle suédoise connaît une probabilité de 30% plus basse de se retrouver au chômage que celle de langue maternelle finlandaise.
Grin et Sfreddo, 1998	Suisse	1994-1995	Enquête téléphonique	Italien : -10% à l'extérieur de leur région linguistique (comparé à l'allemand ou au français). ⁴⁶

Tableau 11 : Résultats des études analysant l'effet de la langue maternelle sur le salaire des immigrants⁴⁷

⁴⁶ Notons ici qu'il existe différentes définitions du concept de 'langue maternelle'. Le recensement canadien, par exemple, réfère à la première langue apprise dans l'enfance et *encore comprise* par le répondant au moment de répondre au questionnaire. En Suisse, les recenseurs cherchent à connaître la langue dans laquelle l'individu pense et qu'il parle le mieux.

⁴⁷ Un tableau complémentaire qui inventorie les variables de contrôle utilisées dans ces études se trouve en annexe (Tableau A-4)

1.2.4. La langue parlée en famille

Certaines études se servent de la *langue parlée en famille* plutôt que de la langue maternelle pour caractériser l'identité ethno-linguistique des individus. Chez les immigrants, la langue utilisée en famille est souvent la même que la langue maternelle. Cependant, nombreux sont les individus ayant une langue maternelle non-officielle qui ne s'exercent pas à parler cette langue en famille (les enfants de parents immigrants, par exemple). Il est également possible, bien que plus rare, d'avoir une première langue officielle et de parler une langue non-officielle avec le conjoint. L'utilisation d'une langue non-officielle à la maison est alors susceptible d'exprimer une identité ethnique minoritaire. Dans ce sens, les études qui incluent l'information concernant la langue parlée à la maison apportent un autre élément à la valorisation de l'aspect identitaire de la langue. Du point de vue de la pratique linguistique, cette langue donne aussi un indice concernant le réseau social ou ethnique dans lequel un individu évolue. En effet, un allophone parlant français à la maison signale une plus grande intégration linguistique à la société d'accueil qu'un autre qui maintient sa langue d'origine dans la sphère privée.

Veltman, Boulet et Castonguay (1979) ont créé une typologie de *bilinguisme intégratif* et *rétentif*, c'est-à-dire avec changement de langue parlée à la maison (bilinguisme intégratif) et avec maintien de la langue d'origine en famille (bilinguisme rétentif) pour expliquer des écarts salariaux et de statut socio-économique. La langue parlée à la maison apparaît comme un élément structurant sur le marché du travail montréalais. Selon ces auteurs, les salaires supérieurs à la moyenne des personnes qui utilisent l'anglais en famille (peu importe leur langue maternelle) s'expliquent par l'intégration de ces personnes à la communauté anglophone à Montréal. Chez les allophones, c'est surtout *l'utilisation* d'une langue officielle (plus que la *connaissance*) qui apporte des bénéfices : la différence salariale entre les allophones qui parlent l'anglais à la maison et ceux qui parlent leur langue d'origine dans la sphère privée varie entre 15.3% (connaissance de l'anglais seul) et 19.8% (connaissance des deux langues officielles). Il est d'ailleurs plus avantageux d'utiliser l'anglais en famille que le français en 1970. L'adoption de la langue officielle à la maison est ainsi décisive pour le niveau de revenu. Carliner (1981) utilise les mêmes données mais ne prend pas en considération

la langue maternelle des individus. Il distingue cependant la période d'arrivée dans le cas des immigrants. Son analyse documente également le désavantage de l'utilisation d'une langue non-officielle dans la sphère privée. Cette pratique peut diminuer le salaire jusqu'à 36% à Montréal, 28% à Québec et 10% au Canada anglais. Contrairement à Veltman, Boulet et Castonguay (1979), Carliner identifie le français comme la langue plus payante pour les allophones et ceci même au Canada anglais. Ceci est surprenant et à prendre avec un grain de sel car l'auteur n'indique pas si les coefficients sont statistiquement significatifs. Li (2001), dans son étude déjà discutée plus haut sous l'aspect de la connaissance des langues officielles et de la langue maternelle, trouve que l'écart net de la moyenne le plus important incombe aux individus qui pratiquent l'arabe en famille (-2883\$ ce qui est presque le quart de la moyenne) et ceux qui y utilisent le chinois (-2851\$ ce qui est environ -18%). D'autres groupes linguistiques désavantagés sont les locuteurs de langues indo-iraniennes, austro-asiatiques, de l'espagnol et du polonais. Grenier (2001) regroupe les immigrants au Québec selon leur origine géographique. L'utilisation des langues officielles à la maison s'avère toujours avantageuse pour les immigrants (car cette pratique augmente le salaire jusqu'à 21%). De façon générale, il est économiquement plus intéressant pour les immigrants de parler français en famille. Le profit tiré de l'utilisation de l'anglais visible entre 1970 et 1985 chez les immigrants d'Europe et des États-Unis fait place à un avantage économique lié à la pratique du français à la maison après 1985, mais la marge est faible (environ 4%). Ceci témoigne de la rentabilité continue de l'anglais sur le marché du travail québécois. Les immigrants originaires d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine obtiennent des revenus considérablement moins élevés. Leur adoption du français en famille améliore quelque peu leur situation entre 1970 et 1980 alors que l'anglais les favorise entre 1985 et 1990. En 1995, le français semble de nouveau donner lieu à un très léger avantage financier. La différence entre l'adoption de l'anglais ou du français en famille oscille entre 3% et 6%. Il est difficile d'attribuer ces différences à un changement de valorisation des langues officielles au Québec uniquement. Puisque la majorité des immigrants arrive, depuis 1970, de pays autres que européens il est fort possible que ces variations de profit lié à la pratique de l'une ou l'autre langue officielle au Québec reflètent la composition du flux migratoire et les caractéristiques associées à ces

d'immigrants. Une autre étude récente (Chiswick et Miller, 2003) démontre une fois de plus que la pratique linguistique influence le revenu de manière *directe* (les travailleurs ont accès aux informations concernant les emplois et les exigences des employeurs; ils sont capables de communiquer tant avec leurs supérieurs qu'avec leurs collègues de travail) et *indirecte* (en augmentant l'effet de la scolarité et de l'expérience sur le marché du travail pré-immigratoire sur le revenu au Canada). Les immigrants au Québec qui connaissent au moins une langue officielle mais qui parlent une langue non-officielle à la maison gagnent 14% moins que ceux qui y pratiquent l'anglais ou le français. Au Canada anglais, ces mêmes individus essuient une perte salariale de 10% alors que ceux qui ne sont pas capables de s'exprimer dans une langue officielle perdent un 4% additionnel (au Québec, ce coefficient n'est pas statistiquement significatif). Plutôt que de concevoir la langue parlée à la maison comme un élément de l'identité ethnique, les deux chercheurs avancent l'hypothèse que l'utilisation d'une langue non-officielle à la maison indique une moindre compétence dans les langues officielles. Si la compétence en anglais ou en français augmente la productivité sur le marché du travail, elle explique les salaires plus élevés attachés à cette compétence linguistique. De plus, cette compétence peut même remplacer une expérience professionnelle canadienne manquante.

L'étude de Chiswick et Miller (2003) soulève une question intéressante : est-ce que l'utilisation d'une langue non-officielle à la maison a un impact négatif sur le salaire à cause d'une moindre compétence en langue officielle ou à cause de la composante ethnique de ce comportement linguistique? En répondant en quelque sorte à cette interrogation, Li souligne que peu importe si les désavantages salariaux reflètent l'effet pur des langues non-officielles ou ce que celles-ci symbolisent, il reste que les personnes qui maintiennent leur langue d'origine en famille gagnent des salaires significativement plus bas que les autres. Que ce soit le manque de compétence dans une langue officielle, l'accent étranger ou l'apparence différente des immigrants allophones, ces éléments servent de marqueur social qui peuvent inciter les employeurs à offrir des salaires inférieurs. Les immigrants en déduisent que l'abandon de leur langue non-officielle, même dans la sphère privée de leur foyer, sera récompensé sur le marché du travail.

Cependant, ce comportement recèle aussi un aspect négatif : il mène à la disparition des langues d'origine des immigrants tout en les intégrant à la communauté linguistique du pays d'accueil.

	Lieu	Années étudiées	Données	Langue parlée à la maison (tous les pourcentages sont comparés à ceux des allophones qui utilisent une langue non-officielle à la maison)
Veltman et Boulet, 1979	Montréal	1970	Recensement canadien	Anglais : de +15.3% à 19.8% (selon la connaissance des langues officielles) Français : de +4.2% à 8.9% (selon la connaissance des langues officielles)
Carliner, 1981	Montréal, Québec, Toronto, Canada anglais, Canada	1970	Recensement canadien	<u>Montréal</u> : Français : +22.1% Anglais : +10.9% Langue non-officielle : -36.3% <u>Québec</u> : Français : +11.6% Anglais : +8.4% Langue non-officielle : -28.1% <u>Canada anglais</u> : Français : +4.6% Anglais : +1.7% Langue non-officielle : -10.0%
Li, 2001	Canada	1995	Recensement canadien	(comparé à la moyenne de tous les répondants) Anglais : +2.4% Arabe : -23.1%; Chinois : -17.9%; Espagnol : -11.4%; Polonais : -10.2%; Allemand : -9,2%; Italien : -9.0%; Punjabi : -5.6%; Portugais : -5.1%
Grenier, 2001	Québec	1970-1995	Recensement canadien	<u>Immigrants des États-Unis ou d'Europe</u> : 1970 : anglais : +15%; français : 0% 1980 : anglais : +11%; français : +11% 1990 : anglais : +8%; français : +13% 1995 : anglais : +17%; français : +21% <u>Immigrants d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine</u> : 1970 : anglais : +10%; français : +20% 1980 : anglais : +11%; français : +17% 1990 : anglais : +16%; français : +13% 1995 : anglais : +17%; français : +20%
Chiswick et Miller, 2003	Québec, Canada anglais	1990	Recensement canadien	<u>Québec</u> : Parler une langue non-officielle à la maison et ne connaître aucune langue officielle : ns Parler une langue non-officielle à la maison et connaître une langue officielle : -13.8% <u>Canada anglais</u> : Parler une langue non-officielle à la maison et ne connaître aucune langue officielle : 13.7% Parler une langue non-officielle à la maison et connaître une langue officielle : -9.5%

Tableau 12 : Résultats des études analysant l'effet de la langue parlée à la maison sur le salaire des immigrants⁴⁸

⁴⁸ Un tableau complémentaire qui inventorie les variables de contrôle utilisées dans ces études se trouve en annexe (Tableau A-5)

1.3. Conclusion

Après ce tour d'horizon des études qui analysent l'impact des langues sur la performance économique des immigrants, nous retenons plusieurs points.

Deux théories servent à expliquer le lien entre la langue et la situation économique des travailleurs : celle du capital humain conçoit les connaissances linguistiques comme un élément de ce capital acquis par un investissement de moyens, de temps et d'efforts. Dans ce sens, la langue maternelle n'en fait pas partie. Elle peut être considérée comme un attribut ethnique qui est susceptible de favoriser le regroupement d'individus qui partagent cette langue. Cette organisation des contacts sociaux autour de la langue peut donner lieu à un avantage dans la mesure où les informations concernant les emplois circulent plus facilement dans les réseaux linguistiques. De plus, certains groupes ethniques occupent des niches sur le marché du travail qui permettent aux nouveaux arrivants de s'y insérer sans avoir besoin d'apprendre la langue prédominante du pays d'accueil ou de faire reconnaître leur formation par la société d'accueil. L'identification des immigrants comme membres d'un groupe ethnique rend cependant possible la discrimination contre certaines personnes qui appartiennent à des minorités moins appréciées sur le marché du travail principal. Il sera donc important, d'une part, de distinguer l'effet de la compétence en langues officielles et d'autre part, d'observer de façon différentielle l'impact des langues maternelles qui peut s'avérer positif pour les uns et négatifs pour les autres.

L'effet de la compétence linguistique et de la langue maternelle, deux aspects du savoir linguistique, n'est pas semblable. Alors que la compétence linguistique, quand elle a été l'objet d'un investissement, fait partie du capital humain, la langue maternelle, bien qu'étant également une connaissance linguistique, identifie un immigrant comme membre d'un groupe ethnique. La compétence en langues officielles améliore généralement la situation socio-économique des immigrants alors que la langue maternelle non-officielle les désavantage. L'omission d'un de ces deux aspects dans l'analyse de l'effet de l'intégration linguistique sur la performance économique exagère le poids de la compétence en langue officielle, ou bien adoucit l'impact de

l'appartenance à un groupe ethnique. Dans notre analyse, nous incluons ainsi les deux aspects de la langue.

L'intégration linguistique s'effectue dans le temps. Si l'investissement dans l'apprentissage des langues officielles porte fruit dans le futur comme la théorie l'indique, il est nécessaire de suivre le niveau de compétence atteint afin d'en évaluer l'effet. Aucune des études recensées n'inclut de variable linguistique qui varie dans le temps. L'analyse de l'impact socio-professionnel des niveaux de compétence à quatre moments différents de l'établissement des immigrants sera au centre de notre intérêt. Si le niveau augmente avec le temps et que la compétence est rémunérée sur le marché du travail, nous devrions observer une diminution de l'écart salarial observé peu après l'arrivée entre les immigrants qui ignoraient ces langues et ceux qui les connaissaient. Nous postulons qu'après dix ans de vie à Montréal, les compétences linguistiques en anglais et en français dans une cohorte d'immigrants ne contribuent plus à une performance économique différentielle.

Nous irons plus loin dans l'exploration de la langue comme capital humain. L'enquête ÉNI dont nous analyserons les données contient des informations portant sur la fréquentation de cours de langue et la langue des formations générales et professionnelles. Nous pensons y retrouver le même mécanisme des compétences linguistiques en tant que capital humain. Les immigrants qui ont investi dans un cours de langue en anglais ou en français devraient ainsi obtenir de meilleurs salaires ou des emplois de statut plus élevé et ceci tout au long de la période d'observation. De même, une formation scolaire ou professionnelle dans une langue officielle permet aux immigrants de s'exercer à parler plus fréquemment dans cette langue, d'établir des réseaux sociaux autour de ces langues et d'éventuellement acquérir des diplômes valorisés dans le réseau. La comparaison de la valeur d'une formation en anglais à celle en français nous indique également laquelle des deux langues officielles à Montréal contribue à des salaires plus élevés.

Les immigrants forment un groupe d'individus très hétérogène. Il sera intéressant de les comparer entre eux afin d'étudier le processus d'intégration qui peut varier d'un groupe à l'autre. L'étude de Renaud, Piché et Godin (2002) nous fournit une première piste prometteuse. L'effet de l'appartenance ethnique (étudiée par la langue maternelle)

ne semble pas affecter tous les immigrants de la même façon. Certains groupes sont plus défavorisés que d'autres. L'analyse de l'impact de la langue maternelle à quatre moments différents montrera si ces différences s'estompent avec le temps ou si elles persistent pour certains groupes.

Dans le prochain chapitre, nous présenterons l'étude ainsi que les variables retenues avant de passer aux analyses des données.

Chapitre 2. L'enquête 'Établissement des nouveaux immigrants'

La première partie de cette thèse a jeté les bases théoriques et empiriques pour l'étude de l'effet de la compétence linguistique dans la performance économique des immigrants. Dans le présent chapitre, nous nous interrogeons sur le type de données appropriées à l'étude d'un phénomène qui se déroule dans le temps. Par la suite, nous exposerons en détail l'enquête qui a fourni les informations nécessaires à notre recherche et expliciterons quelques aspects plus techniques concernant les analyses.

Il ressort un constat général de toutes les études sur l'intégration des immigrants : afin de bien capturer les processus en action lors de l'établissement des nouveaux arrivants, il est nécessaire de les suivre dans le temps. Les données pseudo-longitudinales (comme les recensements qui permettent de comparer des pseudo-cohortes) ou celles qui comparent différents profils transversaux sont susceptibles de donner de faux résultats en raison d'un biais de sélectivité, d'un changement dans les cohortes ou dans la société d'accueil. Le questionnement abordé dans cette thèse exige la possession de données de type longitudinal détaillées sur les compétences linguistiques, les emplois occupés ainsi que leurs caractéristiques, et ce, à différents moments d'un établissement qui s'étire dans le temps. Au Canada, quatre enquêtes longitudinales ont traité de l'établissement des nouveaux immigrants : l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), la Banque de données longitudinale sur les immigrants (BDIM), l'Enquête sur les travailleurs sélectionnés (ETS) ainsi que l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (ÉNI). L'ELIC aborde le plus grand nombre de dimensions concernant l'intégration des immigrants (langues, logement, emploi, santé, réseaux sociaux, etc.). Cette enquête couvrira les quatre premières années de l'établissement des nouveaux arrivants. Actuellement, les données ne sont disponibles que pour les deux premières années.⁴⁹ L'enquête BDIM qui englobe la période entre 1980 et 2004 contient des données administratives sur

⁴⁹ Les informations de la vague 3 ne sont pas encore accessibles au public.

l'immigration et des informations provenant du fichier des impôts fédéraux. L'ETS se concentre plutôt sur un type particulier d'immigrants (les travailleurs sélectionnés) et couvre les années 1997 à 2002. À l'étranger, nous avons identifié une enquête organisée par le Israeli Central Bureau of Statistics qui inclut des immigrants des anciennes républiques de l'Union Soviétique arrivés en Israël à la fin des années quatre-vingt-dix. Les répondants ont passé trois entrevues : en 1992, 1993 et 1994. Les informations provenant de cette enquête ne permettent pas de savoir si la connaissance linguistique distingue différents niveaux. L'article dont nous tirons ces renseignements (Haberfeld, Semyonov et Cohen, 2000) ne procède d'ailleurs pas à une véritable enquête longitudinale, les auteurs retiennent plutôt les données de la dernière année seulement. Il existe, en Australie, deux enquêtes longitudinales sur les immigrants dont la LSIA qui couvre environ trois ans (1994 à 1997)⁵⁰. Elle est particulièrement intéressante car elle contient des informations détaillées concernant le statut socio-économique (échelle ANU3) des emplois en Australie ainsi que du dernier emploi occupé avant la migration. Les compétences linguistiques ne constituent cependant pas le centre d'intérêt de l'étude. La langue prédominante dans le pays d'origine est utilisée afin de fournir une mesure de la 'distance culturelle' entre les immigrants et la société australienne. D'autres enquêtes longitudinales dans le domaine de l'immigration sont en phase de collection de données ou d'analyse (en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis et en Autriche) mais aucune ne s'intéresse à l'intégration économique et linguistique des immigrants.

Les données qui nous fournissent les informations nécessaires se trouvent à Montréal. L'enquête ÉNI, sous la direction de Jean Renaud est, pour le moment encore, unique au monde tant par le nombre de sujets abordés que par la durée d'observation et les détails des informations recueillies.⁵¹ Il s'agit d'un suivi longitudinal d'une cohorte

⁵⁰ Cf. l'article écrit par Chiswick, Lee et Miller, 2003.

⁵¹ Cette enquête a été financée par le MRCI et menée par une équipe dirigée par Jean Renaud (directeur du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM) et professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal). Une description des résultats principaux ainsi que des références pour d'autres études se trouve dans Renaud *et al.* (2001).

d'immigrants⁵², arrivés dans la région de Montréal en 1989. Seules les personnes qui ont obtenu leur visa d'établissement à l'étranger⁵³ et qui s'installent dans la grande région de Montréal ont été retenues dans l'enquête afin de dégager les facteurs facilitant l'établissement des nouveaux arrivants. Le but de l'enquête était de suivre chacun des actes qui rythment leur établissement et qui mènent, ultimement, à leur intégration à la société montréalaise. La datation de chaque événement rend possible l'analyse dynamique de l'établissement et de l'intégration des immigrants. L'enquête a recueilli des réponses détaillées dans le domaine de l'emploi, de la formation, du logement et de paramètres plus personnels témoignant d'une intégration graduelle au cours des dix années sous observation. Des détails concernant l'évolution des niveaux de compétence en anglais et en français, des types de cours suivis et la langue d'enseignement, les langues pratiquées à la maison, dans la sphère publique et avec les amis, rendent possible l'analyse approfondie de l'influence des compétences et des pratiques linguistiques des immigrants sur leur performance économique, et ce, de façon longitudinale.

2.1. Échantillonnage et représentativité

Certains immigrants avaient été interceptés aux postes frontaliers québécois où on leur avait remis une trousse d'information sur l'enquête ÉNI. Les autres, qui entraient au Canada par des postes frontaliers hors Québec, avaient reçu une trousse d'information avec leur visa les invitant à se présenter au ministère de l'Immigration, à remplir un formulaire d'acceptation de participation à cette recherche et à fournir leur adresse au Québec pour être retracés au moment des entrevues. Tous les immigrants de 18 ans et plus étaient sollicités, ce qui était parfois le cas de plusieurs membres d'une même famille. Des 9645 personnes adultes arrivées au Canada qui avaient pour projet de s'installer au Québec, 1887 avaient accepté de participer. Selon Renaud *et al.* (1992,

⁵² Tous les répondants étant arrivés entre la mi-juin et novembre 1989.

⁵³ Les requérants du statut d'asile et les personnes qui résidaient déjà au Canada au moment d'obtenir le permis de résidence ne font pas partie de cette enquête parce que leur établissement est déjà en cours (pour les derniers) et qu'on ne connaît pas l'issue des longues procédures administratives des premiers.

annexe 4), l'échantillon n'est pas *stricto sensu* aléatoire. Les différences entre les variables socio-démographiques dans la population immigrante en 1989 et les acceptations viennent, selon les chercheurs, du plan de contact. Cependant, une méthode consistant à joindre les noms des visa d'immigration avec les noms et adresses des bottins téléphoniques ou du fichier gouvernemental de l'assurance santé (RAMQ) aurait probablement abouti à des résultats encore moins précis.

Environ dix mois après leur acceptation, l'ensemble de ces immigrants avait été contacté afin de compléter une entrevue. Un nombre important avait déménagé à l'extérieur du Québec ou de la région de Montréal (12,4%) et davantage ne pouvaient être retracés (15,5%). Il est possible qu'ils aient également quitté le Québec. Dans ces cas, la perte des répondants potentiels n'affecte pas vraiment la représentativité de l'échantillon *qui vise les immigrants de la grande région de Montréal*. Il s'agit plutôt d'une redéfinition de la population de départ. Certains immigrants n'ont pas pu être rejoints, même après maintes tentatives (10,5%), alors que d'autres étaient absents ou ont refusé de participer (7,6%). Finalement, 1000 individus⁵⁴ (53,2% des 1880 individus dont la fiche était utilisable) ont complété l'entrevue⁵⁵ du temps 1 (après environ un an d'établissement⁵⁶). L'observation de ce groupe pendant dix ans constitue la cible de l'enquête ÉNI qui vise à mieux comprendre les processus à l'œuvre dans l'insertion des immigrants, qu'elle soit résidentielle, professionnelle, linguistique ou encore sociale, et ce, au même moment, dans la même société d'accueil et sur le même marché du travail. L'échantillon de l'enquête ÉNI a donc été constitué en deux étapes : la première est celle du passage de la population générale immigrante à celle des personnes acceptant de participer à l'étude. Elle est marquée par un processus d'auto-sélection des immigrants. La seconde étape sélectionne, parmi les personnes prêtes à répondre aux questions, les individus qui ont choisi leur domicile dans la région de la métropole. Cette étape marque

⁵⁴ Pour être précis, 1006 entrevues avaient été complétées dont 1000 étaient valides (personnes de 18 ans et plus). Cf. Renaud 1992, annexe 4, tableau XI.

⁵⁵ Les entrevues étaient toujours menées en face-à-face et avaient lieu dans 24 langues différentes.

⁵⁶ En moyenne après 43 semaines. Nous allons désormais arrondir ces périodes et parler de la 'première année', 'deuxième année' etc. sachant que la phase d'entrevue s'étirait sur plusieurs semaines.

la perte d'un certain nombre d'immigrants qui, soit n'habitent pas la région de Montréal soit n'ont pas pu être retrouvés un an après leur arrivée.

Dans le même rapport, Renaud et ses collaborateurs étudient des facteurs qui expliqueraient systématiquement la perte de répondants (par départ du Québec et impossibilité d'être rejoint) et la probabilité de répondre à l'enquête. Ils concluent que la population étudiée évolue dynamiquement et qu'il est difficile voire impossible de la connaître correctement à n'importe quel moment. Par conséquent, un redressement échantillonal devient irréalisable puisqu'il faut contrôler la population réelle. « Faute d'un véritable échantillon probabiliste ... irréalisable, nous fonctionnerons avec celui-ci en le considérant comme le plus fidèle à la population théorique véritable que l'on puisse réaliser. » (Renaud *et al.*, 1992 : 74).

Durant l'été et l'automne 1991⁵⁷, l'ensemble des répondants du questionnaire du temps 1 (été-automne 1990) a été contacté pour une deuxième entrevue. Ce questionnaire a été rempli par 729 des 1000 répondants originaux. 5,9% des répondants du temps 1 avaient quitté le Québec avant l'entrevue du temps 2. Cette réduction des départs (de plus de trois points) indique une tendance à la stabilisation de la population récemment immigrée au Québec. Cependant, 11,7% des répondants à la première entrevue ne sont plus retraçables. Ils ont peut-être également élu domicile dans une autre province canadienne ou dans un autre pays. Le refus de participation concerne 3,7% et la non-disponibilité 3,9%. Pour étudier le caractère aléatoire ou systématique de la perte échantillonale, Renaud, Desrosier et Carpentier (1993, annexe 1) examinent des facteurs prédictifs de cinq des événements dominants (complétion du questionnaire, refus de poursuivre, absence prolongée, fait de non-retraçabilité, départ du Québec) à partir des répondants du temps 1. Les refus sont répartis au hasard et les autres types de retrait n'apparaissent pas liés aux procédures de terrain et de suivi mais à certaines caractéristiques des immigrants qui les poussent à poursuivre leur migration à l'extérieur du Québec (présence de membres de la famille, difficulté d'intégration linguistique à la

⁵⁷ Environ 54 semaines après l'entrevue du temps 1.

société québécoise). Les auteurs concluent que la perte échantillonnale et la redéfinition dynamique de la population étudiée n'affectent pas l'analyse longitudinale des processus d'intégration puisqu'il est toujours possible de suivre les 1000 immigrants du début dont une partie (les 361 qui ne participaient pas à l'enquête du temps 2) sont éventuellement tronqués plus tôt. Les auteurs ne voient pas de raison sérieuse de croire que l'échantillon ne représente pas correctement la population immigrante demeurée deux ans dans la grande région de Montréal.

L'échantillon de la troisième vague d'entrevues (entamé environ 47 semaines après celle du temps 2) pourrait indiquer le début d'un léger biais (Renaud, Desrosiers et Carpentier, 1993, annexe 2) lié au fait que les personnes vivant en couple (si l'homme n'a pas occupé d'emploi pendant les deux premières années d'établissement) présentent une probabilité quatre fois plus élevée de quitter le Québec. Les départs contribuent cependant à une redéfinition dynamique de la population étudiée plutôt qu'à l'introduction d'un biais (Renaud *et al.*, 2001). Il comprend 508 individus (des 729 personnes interrogées au temps 2). Des contraintes budgétaires ne permettaient que 500 entrevues. Des vérifications concernant les raisons pour l'abandon de l'enquête révèlent une légère tendance à la perte des plus jeunes répondants mais repoussent l'hypothèse de biais systématiques.

Afin de prévenir l'agrandissement de cette différence, il a été tenté de retrouver l'ensemble des 1000 immigrants du début pour la dernière entrevue dix ans après leur arrivée. La recherche dans les fichiers de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec) a permis de retracer 939 des 1000 immigrants du temps 1 dont 702 avaient une adresse valide au Québec. 571 fiches étaient éligibles à une entrevue. 10,3% des immigrants ont refusé de participer, 8,2% n'ont jamais pu être contactés et 3,8% se trouvaient à l'extérieur du pays pour un certain temps. Finalement, 429 entrevues ont pu être réalisées (Renaud *et al.*, 2001, annexe 6). Certaines caractéristiques des répondants du temps 4 ont été comparées à celles des individus ayant participé à l'entrevue du temps 1. Des tests de Khi-deux considèrent l'échantillon du temps 1 comme la distribution théorique alors que celui du temps 4 sera la distribution observée. De façon

générale, aucune différence concernant l'âge, le sexe, la scolarité, la catégorie d'immigration, la langue maternelle, la connaissance des langues, le sous-continent de dernière résidence et le port d'entrée au Canada n'a été observée. Les 429 répondants de l'entrevue effectuée après dix ans d'établissement au Québec issus des 1000 répondants présents lors de la première entrevue qui sont représentatifs des immigrants arrivés avec un visa en 1989, âgés d'au moins 18 ans et installés dans la grande région de Montréal, ne se distinguent donc pas de l'échantillon original.⁵⁸

	Temps 1	Temps 2	Temps 3	Temps 4
Nombre de personnes présentes	1000	729	508	429
Semaine d'entrevue moyenne	43	97	145	543
Semaine de la première entrevue	29	46	132	527
Semaine de la dernière entrevue	67	123	162	559

Tableau 13 : Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues, échantillon complet

Le fait que les répondants soient tous arrivés sensiblement au même moment signifie qu'ils aient été exposés aux mêmes conditions sociales, politiques, juridiques et économiques au même endroit. Cette particularité nous permet de contrôler parfaitement ces variables qui introduisent généralement des fluctuations mal saisies dans les analyses quantitatives traditionnelles qui utilisent des données transversales. L'autre caractéristique distinctive de l'enquête ÉNI consiste dans la datation des principaux gestes d'établissement comme les logements occupés, les périodes d'emploi et de chômage, le suivi de cours etc. Un calendrier individuel pour chaque répondant (qui commence par la semaine 1 à la date de son arrivée) rend possible la comparaison exacte du temps passé à la recherche d'un emploi⁵⁹ ou la durée des emplois⁶⁰ ainsi que des facteurs influençant ces durées.

⁵⁸ Les 429 individus interrogés au temps 4 incluent des personnes présentes auparavant uniquement au temps 1 (88 répondants) et d'autres qui ont participé aux entrevues des temps 1, 2 et 4 (83 répondants). La majorité (258 personnes) était présente aux quatre entrevues.

⁵⁹ Cf. des études qui analysent la vitesse d'accès à un emploi : Renaud (1992); Lebeau (1995), Lebeau et Renaud (2002), Piché, Renaud et Gingras (2002), Maheux (2004), Fassi Fihri (2003).

⁶⁰ Lebeau (1995), Maheux (2004), Bégin (2004), Fassi Fihri (2003), Renaud et Carpentier (1993).

2.2. Les questionnaires

Les questionnaires comprennent deux parties : la première recueille des informations concernant la situation au moment de chacune des quatre entrevues⁶¹. La deuxième partie consiste en une série de questionnaires portant sur les types d'épisodes (tels que l'emploi, le chômage, la formation ou le logement) et repris autant de fois que ces épisodes ont été répétés. Alors que la première partie du questionnaire porte sur les caractéristiques des individus, la deuxième partie s'intéresse aux détails des événements. La date du début et de la fin de chaque emploi ou de chaque formation est connue et mesurée en semaines depuis l'arrivée. Tous les répondants commencent leur établissement avec la semaine 1, peu importe la date exacte de leur arrivée. Comme l'entrevue du temps 4 couvre 7 ans, le souvenir des détails concernant salaires et pratiques linguistiques, par exemple, peut être imprécis. Pour cette raison, le découpage de la période entre la 4^e et la 10^e année d'établissement s'est effectué en mois. Ultérieurement, ces mois ont été convertis en semaines. Il est ainsi possible d'étudier la situation des immigrants à chacune des 520 semaines pendant lesquelles les nouveaux arrivants sont suivis.

Certains immigrants ont occupé plus d'un emploi simultanément. Nos fichiers contiennent les informations concernant chacun des emplois. Donc, il ne faut pas dissocier les caractéristiques particulières d'un emploi du salaire touché pour le travail à cet endroit. Ainsi, il n'est pas concevable de calculer une moyenne salariale par semaine pour les individus qui occupent plusieurs emplois à la fois parce qu'il ne serait plus possible d'attribuer les caractéristiques linguistiques, par exemple, à un salaire moyen provenant de plusieurs sources.⁶² En conséquence, nous avons retenu un seul emploi par

⁶¹ La première entrevue contient également une série de questions concernant les caractéristiques d'origine des répondants (le pays d'origine, les années de scolarité dans le pays d'origine, l'expérience de travail antérieure à la migration, les connaissances linguistiques à l'arrivée, etc.).

⁶² À la semaine 52, 28 personnes occupaient deux emplois et 5 individus travaillaient à 3 endroits différents. Un an plus tard, 24 personnes gagnaient leur vie avec deux emplois et 2 individus même avec 3. Lors de la semaine 156, ce sont 12 immigrants qui travaillent à deux endroits et 2 personnes à trois

répondant pour chacune des semaines analysées. Pour les personnes qui travaillaient à plus d'un endroit lors de la semaine retenue, nous avons d'abord vérifié lequel des deux (ou trois) emplois incluait plus d'heures de travail ou, si les heures travaillées par semaine étaient équivalentes, lequel avait commencé avant, donc durait depuis plus longtemps. Il fallait également que l'emploi retenu contienne les informations concernant le salaire et le statut socio-économique du travail. L'emploi « le plus marquant », c'est-à-dire celui qui avait une plus longue durée soit en heures par semaine, soit par semaines travaillées, était retenu pour fin d'analyses.

Certaines questions étaient posées lors de chacune des quatre entrevues, entre autres, à propos de la connaissance du français et de l'anglais ou de la langue parlée à la maison. Ceci permet de suivre l'évolution des compétences et des pratiques linguistiques en comparant les résultats du temps 1 avec ceux des temps 2, 3 et 4 pour chaque répondant. Certaines questions ont fait l'objet d'une reformulation dans une entrevue ultérieure afin d'améliorer leur exactitude ou pour remédier à des problèmes de mesure. Bien qu'elles ne soient pas littéralement comparables, elles peuvent être utilisées pour suivre une tendance.⁶³ Si ceci est le cas d'une variable étudiée dans nos analyses, nous y reviendrons dans le Chapitre 4.

2.3. Les quatre semaines retenues pour les analyses

Pour étudier l'impact de l'intégration linguistique des immigrants sur leur situation socio-économique dans le temps, nous procédons aux analyses à quatre moments précis au cours de leur établissement. Avec le temps qui s'écoule et l'exposition à la population d'accueil, les immigrants ont l'occasion de s'exercer à parler l'anglais ou le français lors de leurs contacts sociaux (Renaud et Lebeau, 1993). De plus,

emplois et à la fin de la période d'observation, après dix ans, encore 7 individus sont occupés à deux emplois et 2 personnes à trois places différentes.

⁶³ Le fichier de données contient également des informations administratives reprises du document d'immigration IMM1000 qui concernent le port d'entrée, la catégorie d'admission ou encore la connaissance des langues officielles canadiennes au moment de l'octroi du permis de résidence.

afin d'augmenter leur capital humain, ils peuvent suivre des cours de langue ou fréquenter un centre de formation scolaire ou professionnelle. Il est ainsi fort probable que ces compétences augmentent au cours des années et nous pouvons nous attendre à ce que les compétences linguistiques aient des répercussions sur leur employabilité ou leur rémunération. Les analyses que nous présenterons se situent sur deux axes. Le premier est synchronique : il s'agit de découvrir l'effet des compétences linguistiques sur la situation socio-économique des immigrants à un moment déterminé. Le deuxième est diachronique : nous comparerons l'effet des compétences en anglais et en français au sujet de la performance sur le marché du travail d'un moment à l'autre. Nous voulons vérifier si un effet observé en début d'établissement se maintient à travers les années ou si les comportements linguistiques perdent leur influence dans le temps.

La comparaison de quatre moments différents au cours de l'établissement d'une cohorte d'immigrants nécessite la présence des mêmes répondants au début et à la fin (minimalement) de la période analysée. Par conséquent, notre échantillon de base est constitué par les 383 immigrants⁶⁴ qui ont participé à l'enquête au minimum au temps 1 et au temps 4 et qui ont occupé un emploi au moins une fois au cours des dix années sous observation. Au temps 2, 19,8% des répondants (76 personnes des 383) n'ont pas été retrouvés ou n'ont plus voulu participer à l'enquête. Après la troisième année d'établissement, il manquait 148 personnes (38,6%) mais l'ensemble des répondants dans notre échantillon a participé à la quatrième vague d'entrevue.

	Temps 1	Temps 2	Temps 3	Temps 4
Nombre de personnes présentes	383	307	235	383
Semaine d'entrevue moyenne	44	97	145	543
Semaine de la première entrevue	29	83	132	527
Semaine de la dernière entrevue	65	123	162	559

Tableau 14 : Nombre de personnes présentes aux entrevues et semaines des entrevues (uniquement personnes présentes au temps 4 ayant travaillé au moins une fois)

⁶⁴ Des 429 répondants présents à la fin de l'enquête, 46 n'ont jamais travaillé.

Nous avons retenu l'emploi en cours lors de quatre moments précis qui correspondent à un an (la semaine 52⁶⁵), à deux ans (semaine 104), à trois ans (semaine 156) et à dix ans d'établissement (semaine 543)⁶⁶. Ces semaines indiquent des niveaux d'intégration économique atteints à *court* (semaine 52), *moyen* (semaines 104 et 156) et *long terme* (semaine 543). La nature longitudinale des données rend possible des coupes parfaitement transversales qui retiennent les répondants après le même délai temporel. Le choix des quatre semaines est influencé par le moment de l'entrevue. Tel qu'indiqué ci-dessus, l'impact de la connaissance de l'anglais et du français sur la performance économique doit être examiné très près de la semaine de l'entrevue parce que c'est à ce moment précis que le niveau des compétences linguistiques correspond à la situation actuelle. L'emploi retenu est donc forcément celui en cours pendant l'entrevue (ou très légèrement antérieur ou postérieur comme expliqué ci-dessous). De plus, comme le répondant doit faire appel à sa mémoire pour indiquer les caractéristiques des emplois occupés entre la dernière entrevue et l'actuelle, plus cet emploi se situe dans le passé, moins les informations seront précises. Ceci est surtout un facteur dans l'entrevue après dix ans d'établissement. Il y a donc plusieurs avantages à utiliser une semaine près du moment de l'entrevue pour saisir les caractéristiques des répondants en emploi.

Lors de la semaine 52 exactement, 234 individus (61,1%) sont en emploi. Afin d'augmenter le nombre de répondants retenus pour nos analyses, nous avons également inclus des personnes en emploi jusqu'à quatre semaines avant et après la semaine 52⁶⁷. Tous les répondants devaient avoir passé leur entrevue avant la semaine 57 pour être retenus dans les analyses de la semaine 52. Nous ajoutons ainsi 39 répondants aux 234

⁶⁵ Il s'agit de la semaine dans le calendrier individuel des répondants, dont chacun commence par la semaine 1 lors de leur arrivée au Québec.

⁶⁶ L'évolution des connaissances linguistiques étant un processus lent, surtout après avoir atteint un premier niveau fonctionnel, la répétition des analyses à une plus grande fréquence n'apporterait pas d'informations supplémentaires. En ce qui concerne la longue période entre la troisième et la dixième année non couverte par nos analyses, ceci est dû au fait que nous ne disposons pas d'indications sur le niveau des compétences linguistiques entre la fin de la troisième et de la dixième année d'établissement.

⁶⁷ Le passage d'un mois ne risque pas de changer le niveau des connaissances linguistiques de façon significative.

de la semaine 52 strictement parlant. Le contrôle des salaires inhabituels à la semaine 52 nous pousse à exclure les personnes indiquant des salaires invraisemblables comme une comptable qui ne gagne que \$0,75 l'heure. Sept autres répondants restent dans l'analyse parce que les circonstances de leurs salaires peu élevés pourraient s'expliquer par le type de travail ou le secteur d'activité économique.⁶⁸ Un autre répondant, commis de réception et d'expédition, recevrait, selon ses dires, un salaire de 34,00\$ l'heure ce qui nous paraît invraisemblable. Nous n'avons cependant pas assez d'éléments pour conclure à une erreur, par conséquent, ce répondant restera dans l'analyse. Le total des individus retenus pour les analyses de la semaine 52 s'élève ainsi à 272.

À la semaine 104, 239 répondants travaillaient (62,4%). En incluant les individus qui se trouvaient en emploi juste avant ou après la semaine 104 (plus ou moins quatre semaines), nous arrivons à 281 répondants dont 17 personnes n'avaient pas encore passé l'entrevue du temps 2 à la semaine 108. Nous les avons exclues et retenons ainsi 265 personnes.⁶⁹ Neuf répondants en emploi lors de la semaine 104 touchent des salaires

⁶⁸ Ils touchent un salaire de moins de 5.00\$ l'heure ce qui est en deçà du salaire minimum défini par la loi : ce sont des travailleurs qui oeuvrent dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, dans le commerce de détail et dans l'industrie manufacturière. À l'autre bout de l'échelle, nous trouvons quatre individus avec des salaires très élevés comparés à ceux des autres immigrants qui varient entre 35,00\$ et 45,50\$ l'heure. Il s'agit d'un directeur de production, d'un directeur des finances et d'un ingénieur mécanicien.

⁶⁹ Comme mentionné plus haut, 76 des 383 individus présents aux temps 1 et 4 ne participaient pas à l'entrevue du temps 2. Nous savons qu'ils étaient en emploi parce que l'entrevue du temps 4 recueillait toutes les informations concernant les emplois depuis la dernière entrevue. Par contre, nous ne savons rien sur les compétences ou le comportement linguistique au moment de la deuxième entrevue parce que ces questions n'étaient posées qu'à la fin de la deuxième année d'établissement. Dans ces cas, nous avons imputé les réponses données lors de l'entrevue du temps 1. Le niveau de compétence linguistique de l'année précédente est acquis, il a peut-être même été dépassé. Nous pouvons l'utiliser dans nos analyses sachant que nous sous-estimons probablement le niveau. L'autre variable dont la réponse manque est celle qui réfère au comportement linguistique à la maison. Nous allons également nous servir de la réponse de l'entrevue précédente dans le but d'inclure un maximum d'individus dans nos analyses.

exceptionnellement bas.⁷⁰ Somme toute, les salaires de ces répondants se trouvent associés à certaines professions et secteurs industriels. Nous retenons tous les répondants pour nos analyses de la deuxième année.

Pour les analyses de la troisième année, nous sélectionnons les répondants employés pendant la semaine 156 (243 individus ou 63,4%) et ceux qui ont été en emploi jusqu'à quatre semaines avant ou après (34 personnes). Au total, il y a 277 répondants en emploi autour de la semaine 156. Nous excluons un répondant qui indique seulement le secteur industriel (manufactures) et un salaire de 0,18\$ l'heure. Une auxiliaire des soins infirmiers déjà présente lors de la semaine 104 ne gagne encore qu'un tarif horaire de 1,62\$. Un autre immigrant a créé son entreprise dans le secteur du commerce en gros; il en est le directeur général. Pour le moment, il n'a qu'un salaire de 3,33\$ l'heure. Une boulangère dans l'industrie manufacturière et une ouvrière dans la fabrication du papier obtiennent des salaires en deçà du taux minimal. À l'autre extrême de l'échelle salariale, nous trouvons une professeure au niveau secondaire, qui obtient 40,00\$ l'heure pour son travail et une technologue de laboratoire médical qui travaille seulement deux jours par semaine avec un tarif horaire de 45,00\$. La personne avec le salaire le plus élevé à ce moment est une Française, agente du personnel. Elle touche 75,00\$ l'heure. Toutes ces personnes sont incluses dans les analyses car leurs salaires exceptionnels font partie de la très grande variation salariale chez les immigrants. Le

⁷⁰ Trois parmi eux oeuvrent dans le domaine de la santé, il s'agit de personnel spécialisé et d'auxiliaires des soins infirmiers. Leurs salaires varient entre 1,62\$ et 4,38\$ l'heure. Un autre individu indique avoir créé son entreprise dans le secteur du commerce de détail et y être directeur général. Pourtant, il n'obtient que 3,00\$ l'heure. Ceci est vraisemblable si son entreprise n'est pas encore très rentable et qu'il y travaille beaucoup d'heures. Un artiste ou technicien de la scène, de la radio ou de l'écran ne gagne que 3,75\$ l'heure malgré son emploi à temps plein. Une caissière ne touche que 3,95\$ l'heure. Un préposé au service des aliments et boissons couvre des quarts rotatifs et fait 70 heures dans une semaine. Son salaire de l'heure est de 4,29\$. Finalement, deux femmes oeuvrent comme couturières dans le secteur de l'industrie manufacturières à 4,74\$ l'heure. Trois personnes obtiennent des salaires élevés : un directeur de production et un ingénieur mécanique (les mêmes que mentionnés lors de la semaine 52) et un agent d'assurances qui travaille à son compte.

total des répondants inclus dans les analyses de la fin de la troisième année d'établissement est de 275.

La dernière entrevue après dix ans de séjour au Québec a eu lieu, en moyenne, à la 543^e semaine. 291 immigrants sont en emploi à ce moment (76,0%). Compte tenu de la stabilité des emplois et des compétences linguistiques après dix ans d'établissement, le processus de sélection des répondants retenus pour nos analyses après dix ans est un peu différent. La semaine de fin d'emploi a été tronquée lors de la dernière entrevue.⁷¹ Tous les répondants avaient passé l'entrevue avant ou en même temps que la semaine de l'emploi retenu (semaine 543). De même que pour les autres moments sélectionnés, nous augmentons le nombre de personnes retenues en incluant celles (6 personnes) qui étaient en emploi jusqu'à huit semaines avant l'entrevue (quatre semaines pour les moments retenus de la première, deuxième et troisième année). Après dix ans d'établissement, nous remarquons encore cinq individus avec des salaires exceptionnellement peu élevés mais nous en excluons trois pour cause d'indications invraisemblables. Un conducteur de camion indique qu'il gagne 140.00\$ l'heure. Ceci constitue un bon exemple d'un emploi pour lequel la rémunération ne peut pas être exprimée à l'échelle d'heures travaillées. Nous enlevons ce cas de nos analyses ce qui nous laisse avec 294 répondants.

Les informations précédentes concernant le nombre d'individus inclus dans les analyses pour chaque semaine sélectionnée sont réunies dans ce tableau récapitulatif :

⁷¹ Comme les informations entre la troisième et la dixième année de l'enquête ont été mesurées en mois et ensuite transformées en semaines, un certain écart entre la semaine de la fin d'emploi au temps 4 et la semaine de l'entrevue peut exister dû à l'arrondissement des variables en semaines et en mois.

	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Nombre de personnes en emploi à la semaine précisée	234	239	243	291
Nombre de personnes ajoutées en étendant le temps pour la sélection	39	26	33	6
Nombre de personnes exclues pour cause de salaire incongru	1	0	1	3
Nombre final de personnes retenues	272	265	275	294
Nombre de réponses manquantes pour le salaire	22	17	16	41
Nombre de réponses manquantes pour le statut socio-économique	0	2	2	1

Tableau 15 : Nombre de répondants retenus pour chaque moment sélectionné

Les trois moments retenus en début d'établissement peuvent sembler rapprochés mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une phase d'insertion et d'ajustement sur un marché du travail encore inconnu pour les immigrants. Les changements d'emploi sont alors nombreux (Renaud *et al.*, 2001; Godin, 2005). C'est également la période où se produit la plus grande évolution des compétences linguistiques. Une analyse détaillée et rapprochée de ces trois premières années permet ainsi de mieux rendre compte des changements qui ont lieu en début d'établissement et qui situent les immigrants sur le marché du travail. Par la suite, la situation en emploi ainsi que les compétences linguistiques se stabilisent et une étude effectuée à un moment donné, après plusieurs années a pour but de vérifier si les immigrants ont réussi à se tailler une place sur le marché du travail sans distinction de leurs caractéristiques linguistiques.

Avant de passer à la définition des variables dépendantes, il convient de s'attarder aux caractéristiques individuelles des répondants (voir Tableau 16). La plus grande partie des répondants sont des hommes (59,8%). L'âge moyen à l'arrivée est de 33,6 ans avec un écart-type de 10 ans. La majorité des immigrants sont arrivés au Québec dans la catégorie 'indépendant' (71,0%). Ils avaient été sélectionnés sur la base d'un système de pointage qui attribuait des points en fonction de certaines caractéristiques recherchées et qui sont susceptibles de favoriser l'intégration de ces immigrants. Un immigrant sur cinq (19,3%) se trouve dans la catégorie 'famille'. Les réfugiés forment toujours 9,4% des nouveaux arrivants. Le niveau de scolarisation chez les immigrants est élevé : plus de la moitié des individus (56,4%) ont fait des études post-secondaires ou universitaires dans leur pays d'origine alors que seulement un

immigrant sur dix (12,0%) s'est arrêté après le niveau primaire. 31,3% des personnes ont terminé un niveau secondaire. La langue maternelle est une caractéristique importante de distinction d'immigrants provenant de différents pays du monde. La vague des immigrants arrivée en 1989 avait une forte composante nord-africaine et libanaise qui explique que 39,4% des répondants dans notre étude avait l'arabe comme langue maternelle. La catégorie 'autres' (la deuxième en importance) regroupe une multitude de langues qui ont peu de locuteurs. L'importance numérique (25,1%) de cette catégorie ne doit donc pas surprendre. Le système de sélection par grille qui favorise les personnes avec des caractéristiques recherchées est certainement responsable de la proportion élevée de personnes de langue maternelle française (10,2%). Le créole (7,0%) est la langue maternelle des immigrants d'Haïti qui s'établissent au Québec depuis de nombreuses années. Les personnes de langue maternelle vietnamienne forment 4,7% de notre échantillon et les hispanophones un peu moins (4,4%). Les immigrants de langue maternelle portugaise (3,4%), anglaise (2,9%) et chinoise (2,3%) représentent de petits groupes. Deux individus n'ont pas indiqué leur langue maternelle. La plus grande partie des immigrants ne possède pas d'expérience de travail en anglais ou en français avant la migration (38,4%). Parmi les langues officielles, il y a 24,8% des travailleurs qui avaient déjà œuvré dans un emploi en utilisant le français. L'anglais fait partie de l'expérience professionnelle de 14,9% et presque autant (14,1%) de personnes avaient déjà utilisé les deux langues officielles au travail. Du côté des caractéristiques plus professionnelles, nous repérons 8,4% des répondants qui ont créé leur propre entreprise ou qui travaillent à leur compte. Le secteur d'activité économique qui accueille le plus grand nombre d'immigrants est celui des industries manufacturières (34,5%). Le secteur des services (aux entreprises et autres services) attire également une large proportion de travailleurs (21,9%) ainsi que le commerce de détail (17,8%). Un immigrant sur dix travaille dans un hôtel (secteur hébergement et restauration, 9,9%). Les autres secteurs industriels sont relativement moins bien représentés dans le domaine d'activité des immigrants.

	Moyenne	n	%
Total		383	100.0
Sexe			
Homme		229	59.8
Femme		154	40.2
Âge à l'arrivée en années			
Moyenne	33.6		
Écart-type	10.0		
Catégorie d'admission			
Indépendant		272	71.0
Famille		74	19.3
Réfugié		36	9.4
Non-réponse		1	0.3
Scolarité au pays d'origine			
Primaire		46	12.0
Secondaire		120	31.3
Post-secondaire et universitaire		216	56.4
Non-réponse		1	0.3
Langue maternelle			
Arabe		151	39.4
Autres		96	25.1
Français		39	10.2
Créole		27	7.0
Vietnamien		18	4.7
Espagnol		17	4.4
Portugais		13	3.4
Anglais		11	2.9
Chinois		9	2.3
Non-réponse		2	0.5
Langue de l'expérience de travail avant migration			
Ni français ni anglais		147	38.4
Français (plus autre langue)		95	24.8
Anglais (plus autre langue)		57	14.9
Français et anglais (plus autre langue)		54	14.1
Sans expérience professionnelle		30	7.8
Entrepreneuriat			
Répondant ayant créé leur propre entreprise		32	8.4
Secteur d'activité économique			
Industrie manufacturière		132	34.5
Services		84	21.9
Commerce de détail		68	17.8
Hébergement		38	9.9
Commerce en gros		19	5.0
Autres (agric., constr., transport)		18	4.7
Services sociaux et de santé		16	4.2
Finances		8	2.1

Tableau 16 : Caractéristiques des répondants dans l'échantillon

Chapitre 3. Deux mesures de la performance économique

La performance économique peut se mesurer par le fait que les individus occupent un emploi, par le salaire qu'ils gagnent et par le statut socio-économique de leur emploi. Puisque nous examinerons le salaire et le statut liés à un emploi occupé lors de la semaine sélectionnée, les personnes sans emploi sont exclues de nos analyses. En conséquence, nous ne prendrons pas l'accès à l'emploi comme un élément de la mesure de la performance socio-économique des immigrants. Nous avons d'ailleurs vu que 90% des répondants présents dans l'enquête du début à la fin ont travaillé à un moment ou un autre. Nous présentons ci-dessous la mesure du statut socio-économique de la profession associé à l'emploi analysé et celle du salaire qui découle de cet emploi.

3.1. Le statut socio-économique lié à l'emploi

Dans les sociétés modernes, le milieu de travail industriel a engendré des distinctions entre le statut des travailleurs, grossières d'abord, de plus en plus raffinées par la suite. Nous remarquons ainsi des classifications basées sur le revenu, le niveau d'éducation, l'autorité exercée sur d'autres personnes et le prestige de la profession (Rocher, 1992 : 554). Le prestige jadis relié à l'état de l'individu (noblesse, clergé, tiers état) est conféré par l'occupation dans la société moderne. Le travail constitue une partie importante de l'identité d'un individu et, par ce fait même, il est considéré comme un indicateur fiable de sa position sociale. Traditionnellement, les sociologues voient le statut socio-économique d'un individu composé de trois dimensions : la classe économique, le statut social et le pouvoir politique. Celles-ci sont exprimées par des variables telles que l'occupation, le niveau de scolarité et le revenu. Il existe différentes échelles pour mesurer le statut socio-économique. Bien que similaires, les positions sociales ne peuvent être exactement d'une société à l'autre, ni d'une époque à l'autre⁷².

⁷² À titre d'indication seulement, nous mentionnons le *Two Factor Index of Social Position* de Hollingshead, la méthode du *British Registrar General*, la mesure de Goldthorpe et une nouvelle échelle, le *Cambridge Social Interaction and Stratification Scale* (CAMSIS). Il s'agit dans tous ces cas d'échelles

Au Canada, les chercheurs ont recours à *l'indice de Blishen*. Il constitue une généralisation des mesures de prestige de Pineo et Porter (1967) qui prenaient un sous-ensemble de professions agrégées et calculaient le prestige sur la base de la moyenne du salaire et du niveau éducationnel de 342 professions mentionnées dans le recensement canadien de 1951. Blishen et McRoberts (1976) utilisent cette échelle pour calculer un indice basé sur le recensement canadien de 1961 qui prédit le prestige des emplois. Cet indice est mis à jour avec les données du recensement de 1971. En 1986, Boyd révisé l'indice de Blishen et McRoberts en incluant les femmes dans la mesure (en raison de la division du travail entre hommes et femmes, les mesures avaient été basées uniquement sur la main-d'œuvre masculine). La dernière version de l'indice Blishen est décrite dans un article datant de 1987. Les seuils sont actualisés sur la base des données du recensement canadien de 1981. C'est celle que nous utilisons dans cette thèse puisqu'elle est la plus récente disponible au moment de l'arrivée de la cohorte étudiée (1989). Ainsi, la mesure du statut socio-économique de 1987 utilise à la base la mesure de prestige de Pineo et Porter, mais la généralise avec l'éducation et le revenu par profession en 1981. Pour bien utiliser cette mesure, il est important de comprendre qu'elle s'applique à la *profession* exercée et non pas à la personne elle-même. Il s'agit d'une « social gradation of occupations » (Blishen *et al.* 1987 : 472). Elle possède une certaine corrélation avec le salaire que le travailleur obtient dans cette profession, mais elle n'y est pas directement reliée car elle provient de données agrégées. Le statut socio-économique exprime ainsi le prestige attribué à une profession mis en relation avec le niveau de l'éducation moyenne atteinte et le revenu médian des hommes et des femmes dans cette profession. L'échelle de l'indice du statut socio-économique est continue ce qui facilite les calculs. La moyenne se situe à 42,74 points, son écart-type est de 13,28 points et le minimum et le maximum sont respectivement 17,81 et 101,74 points⁷³ (Blishen *et al.* 1987 : 470).

basées sur la société britannique. Les Américains se servent surtout d'une classification utilisée dans leur recensement (*US Census Socioeconomic Status Scoring system*).

⁷³ Le plus petit chiffre (17,81) de statut socio-économique sur l'échelle de Blishen (1987) correspond à un vendeur de journal et le plus élevé (101,74) à un dentiste. L'indice moyen se trouve à 42,74, chiffre associé à un acteur, par exemple, un compositeur ou encore un postier.

En examinant le statut socio-économique des emplois occupés pour chacune des semaines retenues, nous serons en mesure de vérifier si les compétences en langues d'accueil modifient ce statut et s'il y a des divergences significatives de prestige des emplois entre les différents groupes linguistiques d'immigrants.

	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Nombre de répondants	272	263 ^a	273 ^a	293 ^a
Moyenne du statut socio-économique	38,85	39,97	40,15	43,99
Écart-type	13,27	14,03	14,05	13,58
Minimum	21,24	21,24	21,24	21,24
Maximum	75,87 ⁷⁴	75,87	79,23 ⁷⁵	75,87

^a Le nombre de répondants reflète les réponses manquantes à cette question (cf. Tableau 15).

Tableau 17 : Moyenne du statut socio-économique sur l'échelle de Blishen (1987) associé à l'emploi en cours lors de la semaine sélectionnée

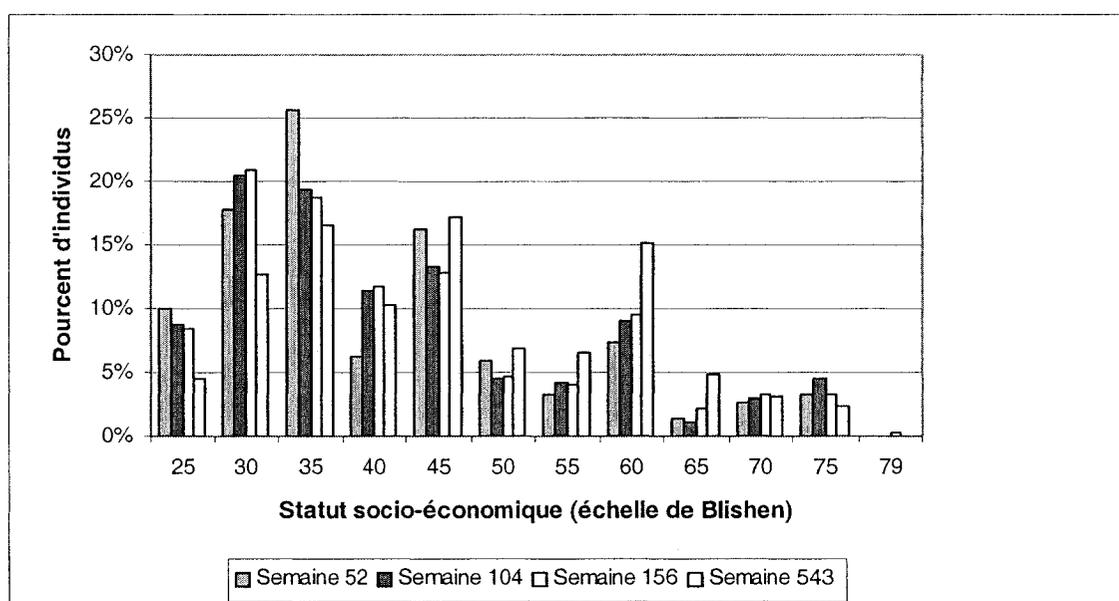


Figure 1 : Distribution du statut socio-économique des immigrants aux quatre moments examinés, par pourcentage de répondants

Blau et Duncan (1967) expliquent que, dans les sociétés occidentales, les statuts acquis (comme la formation ou le statut socio-économique de l'emploi) sont plus importants que les statuts prescrits (le genre, la classe sociale et la race) dans la détermination du salaire. Le statut socio-économique d'un emploi reflète la qualification

⁷⁴ Chiffre qui correspond à un professeur d'université.

⁷⁵ Chiffre correspondant à un directeur en sciences naturelles et génie.

du travail associé à un poste ainsi que des ressources financières reliées à cette position. Le travailleur est rémunéré – entre autres - en fonction du prestige de l'emploi qu'il occupe. Il est fort probable que l'accès à un emploi d'un *certain statut* est contrôlé par divers facteurs : les compétences, la formation, l'expérience professionnelle et d'autres attributs. Le salaire découle en partie du statut de l'emploi.

3.2. Le salaire

Le deuxième aspect de la performance économique examiné dans cette thèse est celui du salaire brut gagné pour un seul emploi précis à la 52^e, 104^e, 156^e et 543^e semaine d'établissement à Montréal. Nous reviendrons sur le choix de ces quatre moments un peu plus loin.

Puisque c'est la rémunération horaire qui nous intéresse (pour des raisons de comparabilité), nous avons exclu les personnes payées à la pièce. Tous les travailleurs ne sont pas forcément employés; certains sont à leur compte. Nous avons formé une catégorie avec les individus qui ont créé leur propre entreprise (susceptibles d'intervenir dans la détermination de leur salaire) ou qui sont à leur compte (cf. description des facteurs déterminants, chapitre 4.3).

Deux questions permettent de déterminer le salaire horaire touché par les répondants dans l'enquête ÉNI. À partir des questions 21 et 22a, nous avons calculé le salaire de l'heure que chaque individu a obtenu pour son travail (q21 divisé par q22a). Le salaire par heure élimine toute variabilité salariale due à un nombre différent d'heures travaillées par semaine⁷⁶. Afin de normaliser ces données, nous avons pris le logarithme du salaire horaire car peu d'individus gagnent des salaires élevés. Il s'agit d'une transformation habituelle dans le domaine de l'analyse des salaires.

⁷⁶ Ou de semaines travaillées par année quand il s'agit de revenus annuels comme c'est le cas dans un grand nombre d'études, surtout celles basées sur les données de recensement.

Q21.	En moyenne, à combien s'éleve(ait) votre salaire brut par semaine, avant impôts et déductions?	
	Salaire	-_ _- _- _- 99999-NR
Q22.	En général, pour cet emploi, combien d'heures par semaine travail(l)ez-vous ?	
	22a. heures/semaine	-_ _- _- 999-NR

Figure 2: Les questions concernant le salaire de l'heure dans le questionnaire de l'enquête ÉNI

Les informations concernant le statut socio-économique et le salaire des emplois ont été recueillies pour chaque épisode d'emploi entre l'arrivée des répondants à Montréal en 1989 et environ dix ans plus tard. À propos de chaque emploi, un certain nombre de questions ont été posées dont le salaire touché. Le répondant devait ainsi se souvenir (éventuellement en consultant des fiches de paie) de la somme obtenue pour son travail quelques mois ou années avant l'entrevue.⁷⁷ Quant à l'emploi en cours lors des deux vagues d'entrevue, nous possédons des informations recueillies à deux moments différents et donc mises à jour. Ces doublets, triplets ou quadruplets rendraient possible l'analyse de l'évolution salariale au fil des ans. Dans le cas de plusieurs épisodes d'emploi en cours et de manière simultanée, nous retenons *un* emploi par répondant à une semaine déterminée selon le principe de l'emploi *plus marquant* en termes d'heures travaillées par semaine pour la durée de l'emploi avant l'entrevue.⁷⁸

⁷⁷ Prenons l'exemple extrême d'une personne qui ne participait pas à l'enquête lors de la deuxième et troisième entrevue. En 1999, elle doit indiquer son salaire gagné dans un emploi, neuf ans auparavant (en 1990 ou 1991). La mémoire peut rendre cette tâche difficile, voire la réponse imprécise. Dans l'enquête ÉNI, il y avait 76 individus (19,8%) dans ce cas. 72 (18,8%) personnes manquaient à l'appel à la troisième année. Renaud *et al.* (2001) mentionnent que pour les trois premières années sous observation, les informations sont relativement à jour. Dans le cas de la dernière entrevue, on n'a recueilli que l'information la plus récente sur le salaire d'emploi qui, dans certains cas, a duré plusieurs années. Ce problème n'existe d'ailleurs pas pour le statut socio-économique de l'emploi car il est déduit du titre d'emploi, détail plus facilement retenu que le salaire qui variait en plus dans le temps. Une variation du titre d'emploi donnait lieu à un nouvel épisode d'emploi dans le fichier événementiel de l'enquête ÉNI.

⁷⁸ Contrairement à Godin (2005), nous ne jugeons pas opportun l'utilisation d'une moyenne de salaire et de prestige de plusieurs emplois (qui ont lieu simultanément, certes) mais qui ne pourront alors pas être distingués selon leurs caractéristiques linguistiques.

Nous disposons donc du dernier salaire pour chaque épisode d'emploi sauf celui en cours lors d'une entrevue avec une certaine marge d'erreur découlant de l'imprécision de la mesure et de la défaillance potentielle de la mémoire. Normalement, chaque individu a répondu au questionnaire quatre fois pendant son établissement : lors de la première année, de la deuxième et troisième année et, finalement, après dix ans. C'est lors de ces quatre moments que la mesure des compétences linguistiques a eu lieu. Dans le but de s'assurer que ces compétences correspondent au niveau de connaissance des langues officielles susceptible d'avoir un impact sur le salaire d'un emploi, il est nécessaire de choisir ces quatre moments relativement près des semaines d'entrevue en plus de les espacer d'environ un an. En choisissant la semaine 52, nous savons que la plus grande partie des répondants a passé l'entrevue du temps 1 (semaine 43, cf. Tableau 14) et nous avons augmenté le nombre de répondants en retenant la semaine située à un écart-type (de 7 semaines). La même procédure s'applique à la semaine 104 (les entrevues ont eu lieu en moyenne à la semaine 97 avec un écart-type de 7 semaines. Ceci concerne seulement les immigrants présents lors de la deuxième vague d'entrevue). Avec le même type de calcul, nous arrivons à la semaine 152 (moyenne : semaine 145, écart-type : 7 semaines), mais nous favorisons un délai d'un an entre les mesures ce qui nous amène à la semaine 156. Finalement, après dix ans, la semaine 543 garantit un maximum de répondants tout en étant le moment moyen des entrevues. En procédant de cette façon, nous minimisons les problèmes d'imprécision de la mesure du salaire (nous choisissons d'analyser les emplois près de l'entrevue). De plus, nous nous assurons que l'évaluation du niveau de compétence linguistique se réfère au même moment que celui de la mesure du salaire et nous répétons ces mesures environ une fois par année pour les trois premières années.

	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Nombre de répondants	249	248	258	253
Moyenne du salaire à l'heure (en dollars canadiens)	\$9,88	11,37	\$12,63	\$15,27
Écart-type	6,14	7,18	7,90	9,18
Minimum	\$2,27*	\$1,62*	\$1,62*	\$1,62*
Maximum	\$45,45	\$62,50	\$75,00	\$140,00

*ces valeurs minimales très basses ont été vérifiées et les circonstances de leur obtention décrites dans le chapitre 2.3.

Tableau 18 : Moyenne des salaires de l'heure touchés par les travailleurs en emploi lors de la semaine sélectionnée

Rappelons ici que ce n'est pas le salaire qui nous intéresse dans cette thèse, mais le différentiel salarial qui exprime si les personnes ayant une caractéristique en commun gagnent significativement plus ou moins que le groupe de comparaison. Ainsi, au fil du temps, nous pourrions constater si ces écarts ont tendance à augmenter ou plutôt à diminuer.

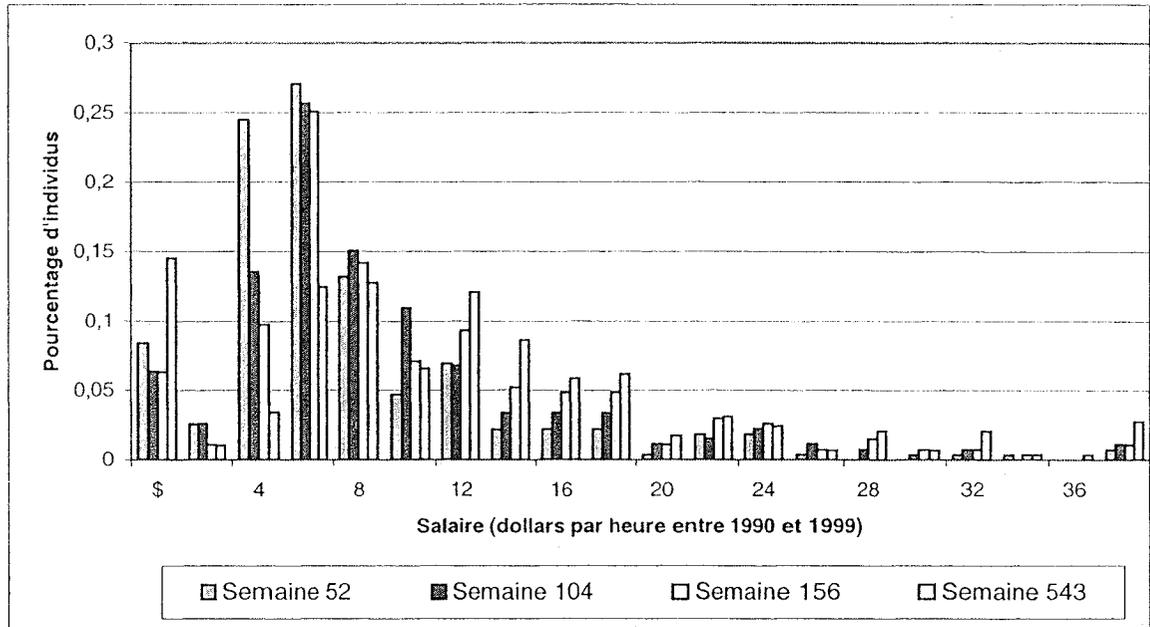


Figure 3 : Distribution des salaires à l'heure, semaine 543, en pourcentage de répondants

Chapitre 4. Les facteurs déterminants de la performance économique

Dans le premier chapitre, nous avons passé en revue les études qui ont contribué à une meilleure compréhension du rôle de la langue dans la détermination du salaire et du statut socio-économique. Après avoir présenté l'enquête ÉNI dont nous avons analysé les données (chapitre 2) et ayant décrit les deux aspects servant à mesurer la performance économique des immigrants, nous voici arrivé à l'explication des facteurs déterminants de cette performance. Nous distinguons ces facteurs selon deux critères : le premier concerne la validité générale des facteurs et le deuxième ne s'applique qu'à l'aspect linguistique de notre étude. En effet, plusieurs facteurs tels que l'âge, le sexe, la scolarité, l'expérience professionnelle sont bien connus pour leur force de détermination du salaire (moins fréquemment du statut socio-économique) de toutes les personnes ayant travaillé à titre d'employé. Nous avons regroupé ces facteurs sous la dénomination 'facteurs de contrôle'. Dans le cadre de cette thèse, leur influence sur la performance économique ne nous intéresse qu'à la marge, c'est-à-dire dans la mesure où ils assurent le dégagement de l'effet net des compétences linguistiques. L'autre ensemble de facteurs, les variables linguistiques, sont susceptibles de surdéterminer le niveau de compétence linguistique en langues officielles. Le fait d'avoir suivi un cours de français ou d'anglais devrait en effet avoir comme conséquence l'augmentation du niveau de connaissance de ces langues. Dans le même sens, la fréquentation de toute institution d'enseignement dans l'une ou l'autre langue officielle au Québec aura des répercussions sur la compétence linguistique car la pratique répétée et l'exposition à la langue devraient augmenter le niveau de connaissance de l'anglais ou du français. La langue maternelle se révèle être un facteur plus ambigu. D'une part, nous concevons aisément la corrélation entre la langue maternelle française et anglaise et la compétence dans ces deux langues (ou la relative facilité de leur apprentissage à cause de la proximité linguistique entre les langues), d'autre part, nous savons que la première langue apprise et parlée par un individu est généralement l'expression de son identité ethnique. Nous rassemblons ces variables linguistiques dans une catégorie 'surdétermination des compétences en langues officielles'. Le Tableau 32 qui se trouve à

la fin du présent chapitre résume les trois catégories de facteurs de la performance économique utilisée dans les régressions et spécifie leurs caractéristiques.

4.1. Les compétences linguistiques en langues officielles

Les variables linguistiques se trouvent au centre de nos analyses. La compétence en langues officielles chez les immigrants n'est pas stable dans le temps, elle évolue au gré des pratiques linguistiques et des cours de langue. Selon la théorie du capital humain, l'apprentissage d'une langue (et la connaissance subséquente) constitue un atout sur le marché du travail, particulièrement pour les immigrants allophones, qui est susceptible de favoriser l'obtention d'un emploi qualifié et d'augmenter le salaire. Afin de vérifier si la progression des compétences en langues officielles affecte la performance économique, nous avons retenu le niveau des compétences en français et en anglais à quatre moments choisis pendant l'établissement des immigrants. Puisque les semaines retenues ont été choisies en fonction de la semaine de l'entrevue de chaque répondant (l'entrevue devait précéder, mais de peu, la semaine retenue), nous pouvons être certain que les immigrants avaient atteint le niveau indiqué au moment où nous analysions leur performance économique.

Le niveau de la compétence linguistique en anglais et en français en cours d'établissement (mesurée à quatre moments)

L'enquête ÉNI a eu recours à l'auto-évaluation du niveau des compétences linguistiques par les répondants.⁷⁹ Dans le questionnaire de la première, deuxième et troisième année, ces derniers ont indiqué s'ils comprenaient, lisaient, parlaient et

⁷⁹ Les intervieweurs remplissaient les cases prévues pour les réponses sans intervenir dans l'auto-évaluation des compétences linguistiques des répondants sauf dans les cas d'importantes différences. Il leur était pas possible de vérifier si l'auto-déclaration des connaissances linguistiques correspondait à la réalité et ce n'était pas le but de leur présence non plus. Il existe des critiques de données linguistiques auto-déclarées (cf. particulièrement Dustmann et van Soest 2001; Charrette et Meng 1994), mais des analyses empiriques ont démontré que certains répondants peuvent avoir tendance à surévaluer leurs connaissances, mais que d'autres les sous-évaluent.

écrivait *très bien, bien, un peu ou pas du tout* le français et l'anglais (cf. reproduction de la question ci-dessous). Ces questions contiennent quatre aspects de la compétence linguistique : d'une part, il y a la compréhension et l'expression *orale* ('comprendre' et 'parler'), d'autre part, la compréhension et l'expression *écrite* ('lire' et 'écrire'). L'expression est un processus linguistique *productif*, alors que la compréhension est un processus *réceptif*. Chez la majorité des personnes, la compétence réceptive est plus élevée que la compétence productive - on comprend avant de savoir parler⁸⁰ - et l'expression écrite est souvent plus difficile que l'expression orale à cause des problèmes posés par les règles d'orthographe difficiles dans certaines langues.

Q100. Quelle connaissance avez-vous du français (comprendre, parler, lire, écrire)					
	Très bien	bien	un peu	pas du tout	NR
A. Comprendre....	1	2	3	4	9
B. Lire.....	1	2	3	4	9
C. Parler.....	1	2	3	4	9
D. Ecrire.....	1	2	3	4	9

Figure 4 : Niveau de compétence en français (question posée aux temps 1, 2 et 3)⁸¹

La question concernant la compétence en anglais et en français a fait l'objet d'un changement dans le questionnaire du temps 4. Une mesure plus objective de la compétence orale a semblé préférable à l'auto-évaluation subjective. En fait, la nouvelle question ne s'intéresse qu'à la production active (l'expression orale) de la connaissance linguistique.

⁸⁰ Les analyses effectuées avec nos données (personnes présentes aux 4 entrevues) confirment ce lien entre le côté productif et réceptif de la compétence linguistique. Les répondants qui disent 'très bien' comprendre et parler le français ont tous le même niveau en production (parler) qu'en réception (comprendre) : 100% aux temps 1, 2 et 3. Il semble qu'un critère pour une auto-évaluation de niveau élevé soit donc une compétence active *et* passive de la langue. Par contre, le niveau intermédiaire ('bien' ou 'un peu' parler et comprendre) est justement caractérisé par une compétence inférieure de la production. Au temps 1, 15,4% des répondants qui disent 'bien' comprendre le français parlent seulement 'un peu' cette langue (les autres la parlent bien). Les pourcentages correspondants aux temps 2 et 3 sont de 15,8% et de 16,2%.

⁸¹ La même question (Q102) a été posée à propos de l'anglais.

Q340T4. Quand vous communiquez oralement en français, êtes-vous capable de :

Q340A- Donner votre nom, numéro de téléphone, etc.
(Communication minimale)

Q340B- Répondre à des questions simples sur vos activités de tous les jours, votre pays, votre famille, etc.

(Communication minimale)

Q340C- Demander un renseignement ou un service
(Communication fonctionnelle)

Q340D- Raconter une de vos journées
(Communication fonctionnelle)

Q340E- Utiliser le téléphone pour demander des renseignements
(Communication interactive)

Q340F- Participer à une conversation
(Communication interactive)

Q340G- Raconter de façon claire et détaillée un événement
(Communication autonome)

Q340H- Donner et défendre vos opinions
(Communication autonome)

Réponses: Oui, sans problème/Non, pas encore/Ne sais pas/Non-réponse

Figure 5 : Compétence en français oral (question posée au temps 4)⁸²

Nous avons tenté de donner la même échelle métrique de compétence à cette question (du temps 4) que celle des temps précédents. Les immigrants qui répondent par la négative à toutes les questions sauf une ou deux se voient attribué le niveau 'très peu ou pas du tout'. Trois ou quatre réponses positives aux questions a) à d) équivalent le niveau 'un peu'. Lorsque les répondants affirment être capables de s'exprimer dans toutes les situations nommées, ils obtiennent la cote 'très bien', les autres qui ont entre une et trois réponses négatives se trouvent au niveau 'bien'. De cette façon, il est possible de situer les répondants sur une même échelle que celle des temps précédents, mais basée sur une question plus objective.⁸³

⁸² L'anglais a été l'objet de la question Q341T4.

⁸³ Nous avons évalué l'impact du changement de la question sur les réponses fournies au temps 4. 284 des 383 personnes (74,3%) indiquent le même niveau au temps 3 et 4 en ce qui concerne le français tandis que 86 individus (22,5%) affichent une croissance. Seulement auprès de 12 personnes (3,1%), le niveau de connaissance linguistique au temps 4 est plus bas que celui du temps 3. Pour l'anglais, la tendance est semblable : 68,7% des personnes mentionnent le même niveau de connaissance de l'anglais, alors que pour 21,4% ce niveau a augmenté. 9,9% des répondants indiquent un niveau plus bas lors de la quatrième entrevue.

Une analyse des niveaux de compétence en français et en anglais parmi les répondants présents aux quatre vagues d'enquête qui ont occupé au moins un emploi au cours des dix ans sous observation a révélé qu'ils sont très cohérents dans leur auto-évaluation (effectuée en présence d'un intervieweur qui, sans influencer les réponses, pouvait tout de même réagir devant un écart jugé trop important entre ce qu'il observait du comportement linguistique et les réponses données par les immigrants). À la fin de la première année au Québec, 41,9% des répondants disent très bien *comprendre* le français, 38,0% indiquent qu'ils *parlent* très bien cette langue, 41,1% ajoutent qu'ils *lisent* très bien en français et 38,0% sont très bien capables d'*écrire* en français.⁸⁴ Puisque la variable du temps 4 ne tient compte que des compétences orales, nous avons préféré retenir l'aspect oral tout au long de l'enquête et ainsi être en mesure de comparer le niveau de cette compétence tout au long des dix ans d'établissement. Les individus qui n'ont pas participé à l'entrevue du temps 2 ou 3 ont reçu la valeur de l'entrevue antérieure car il fallait que le niveau de compétence linguistique ait été atteint au moment de l'analyse pour pouvoir en dégager l'effet sur le statut socio-économique et le salaire.

Toutes ces vérifications effectuées, nous sommes confiants d'utiliser la bonne mesure du niveau de la compétence orale en langues officielles, et ce, aux quatre moments analysés. Le Tableau 19 résume les tendances de connaissance linguistique chez les immigrants ayant travaillé au moins une fois au cours des dix années d'établissement.⁸⁵ Le niveau des compétences linguistiques augmente constamment, tant

⁸⁴ Ces calculs ont été effectués sur la population présente pour chacune des quatre vagues d'entrevue (n=235).

⁸⁵ La question concernant le niveau des compétences en langues officielles était posée lors de chaque vague d'entrevue mais n'a pas fait l'objet d'une interrogation rétrospective. Les individus absents lors des vagues d'entrevue 2 et 3 affichent ainsi une valeur manquante dans ces items. En conséquence, plutôt que d'effectuer une comparaison de l'évolution des compétences linguistiques dans le temps, nous n'avons retenu que les répondants présents aux quatre vagues d'entrevue (n=235). Dans les régressions cependant, nous avons attribué la valeur du temps précédent aux répondants absents pendant une vague d'entrevue afin d'augmenter le nombre de répondants et dans le but d'utiliser un niveau de connaissance linguistique précédant la mesure du prestige et du salaire des emplois.

en français qu'en anglais. Alors qu'au début, 40,4% des répondants disaient très bien parler français, cette proportion double presque en dix ans (77,0%). Ce sont surtout les personnes qui savaient déjà « un peu » ou « bien » parler cette langue qui l'ont perfectionnée (*i.e.* leur proportion tombe entre la première et la dixième année). La part des immigrants qui ne connaissent pas le français baisse en début d'établissement et remonte légèrement vers la fin. Il est probable que certaines personnes aient fait des efforts pour apprendre l'une ou l'autre langue officielle mais, sans s'exercer à la parler régulièrement, ils l'ont oubliée. Nous observons le même processus pour l'anglais, avec une proportion inférieure de personnes connaissant cette langue. 25,1% des immigrants ont un niveau élevé de compétence en anglais à la semaine 52 et 55,7% à la semaine 543. Les immigrants qui ne connaissent pas du tout l'anglais forment 18,7% des répondants en début d'établissement. Par la suite, cette proportion baisse à 14,0% (semaine 104) et 12,8% (semaine 156). Après dix ans, elle remonte à 21,3%.

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Total	235	100,0	235	100,0	235	100,0	235	100,0
Niveau de compétence orale en français								
Très bien	95	40,4	117	49,8	110	46,8	281	77,0
Bien	48	20,4	44	18,7	55	23,4	9	3,8
Un peu	67	28,5	58	24,7	56	23,8	23	9,8
Très peu ou pas du tout	24	10,2	16	6,8	14	6,0	22	9,4
Non-réponse	1	0,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Niveau de compétence orale en anglais								
Très bien	59	25,1	73	31,1	7	30,2	131	55,7
Bien	49	20,9	65	27,7	61	26,0	19	8,1
Un peu	82	34,9	44	27,2	73	31,1	35	14,9
Très peu ou pas du tout	44	18,7	33	14,0	30	12,8	50	21,3
Non-réponse	1	0,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0

Tableau 19 : Niveaux de compétence en français et en anglais à quatre moments sélectionnés

Dans les régressions, nous retenons trois niveaux : les personnes qui ont une très bonne connaissance de la langue, celles qui la connaissent bien et celles qui ont une faible compétence (qui la connaissent un peu ou pas du tout). Le niveau le plus bas constitue la catégorie de comparaison. La compétence dans une langue n'exclut pas la connaissance simultanée de l'autre (cf. la variable 'bilinguisme anglais-français' ci-dessous). Nous utilisons toujours le niveau de compétence du moment retenu dans les

analyses de la performance économique, c'est-à-dire celui de la semaine 52 lorsque nous étudions le statut socio-économique et le salaire de la semaine 52, etc.

La connaissance des langues officielles exerce une influence positive sur la performance économique selon presque la totalité des études consultées. Les immigrants compétents dans la langue de la société d'accueil gagnent mieux leur vie que ceux qui l'ignorent. Il n'y a cependant qu'un seul chercheur qui inclut une mesure du niveau de compétence dans la langue d'accueil (Grin et Sfreddo, 1998; Grin, 1999 et Grin, Rossiaud et Kaya, 2003). Ces études documentent l'effet positif (s'il y a lieu) du niveau intermédiaire ou élevé de la compétence sur le salaire de l'emploi. Nous nous attendons ainsi à déceler un impact positif de la bonne, voire la très bonne expression orale chez les immigrants. De même, l'anglais augmente probablement davantage la performance économique que le français étant donné sa plus grande utilité sur le marché du travail de Montréal (les immigrants peuvent occuper des emplois anglophones mais se servent également de cette langue dans les emplois francophones lorsqu'il s'agit de communiquer avec des individus anglophones à Montréal et ailleurs dans le monde). Cependant, la littérature au sujet des disparités salariales entre anglophones et francophones au Québec (Béland, 2003; Vaillancourt et Touchette, 2001; Shapiro et Stelcner, 1997) démontre que l'avantage de l'anglais ne s'exprime plus au niveau salarial depuis environ les années 80-90.

Statut socio-économique moyen de l'emploi occupé				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Niveaux de compétence en français				
très peu ou pas du tout	36,58	40,96	41,12	41,18
un peu	34,58	36,48	35,89	39,15
bien	37,72	39,76	37,06	44,62
très bien	42,83	41,56	43,48	44,68
<i>Moyenne</i>	38,95**	39,92	40,08**	44,00
Niveaux de compétence en anglais				
très peu ou pas du tout	32,21	32,77	33,17	34,31
un peu	37,40	35,58	37,57	42,22
bien	40,24	43,04	41,99	45,65
très bien	46,59	45,26	44,95	46,89
<i>Moyenne</i>	38,95**	39,92**	40,08**	44,00**

F-test : * p<0,05 ** p<0,01

Tableau 20 : Moyennes du statut socio-économique selon le niveau de compétence en langues officielles pour chacune des quatre semaines retenues⁸⁶

Dans nos données, nous observons également que la bonne, voire la très bonne compétence en anglais augmente le statut socio-économique moyen pour chacune des quatre semaines retenues. L'écart diminue cependant avec les années. À partir de la semaine 156, même une connaissance assez limitée en anglais permet au travailleur d'accéder à un emploi de statut plus élevé que s'il connaissait un peu le français. Quant à l'ignorance du français (qui peut indiquer une relativement bonne compétence en anglais), elle est associée à un prestige moyen plus élevé que l'ignorance de l'anglais. Cette langue a un lien significatif avec le statut socio-économique pour chacune des quatre semaines analysées. Le test F indique une association significative entre la compétence en français et le prestige de l'emploi seulement à la semaine 52 et 156.

⁸⁶ Ce même tableau avec des détails supplémentaires (nombre de répondants et écart-type) se trouve dans l'annexe, cf. Tableau A-7.

Salaire de l'heure moyen de l'emploi occupé				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Niveaux de compétence en français				
très peu ou pas du tout	10,54	12,54	13,97	12,90
un peu	8,78	10,10	10,84	12,79
bien	8,23	10,27	10,65	16,82
très bien	11,08	12,08	14,08	15,60
<i>Moyenne</i>	9,82*	11,32	12,57*	15,27
Niveaux de compétence en anglais				
très peu ou pas du tout	8,00	8,74	9,96	10,95
un peu	8,71	10,12	12,24	14,67
bien	8,95	10,43	11,94	15,66
très bien	14,68	14,80	15,16	16,71
<i>Moyenne</i>	9,82**	11,32**	12,57*	15,27**

F-test : * $p < 0,05$ ** $p < 0,01$

Tableau 21 : Moyennes du salaire de l'heure selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues⁸⁷

Le salaire moyen d'un répondant qui connaît très bien l'anglais dépasse celui de l'individu qui a un niveau supérieur de compétence en français, et ce, systématiquement tout au long de la période d'observation. Ignorer l'anglais s'avère la situation la moins avantageuse. La compétence en anglais est toujours associée significativement au salaire par heure alors que celle en français n'est significativement différente de 0 qu'à la fin de la première et troisième année.

Le bilinguisme anglais-français

Le bilinguisme est souvent un attribut des emplois prestigieux, d'une certaine place dans l'hierarchie des postes dans une entreprise et dans certains secteurs d'activité économique. Nous avons créé une variable à partir des différents niveaux de compétence en anglais et en français en attribuant aux individus avec une bonne ou une très bonne compétence en français et en anglais la valeur 1, aux autres la valeur 0. La nouvelle variable, dichotomique, indique donc si un individu est bilingue ou non. Nous obtenons ainsi une mesure restrictive et plutôt conservatrice du bilinguisme des immigrants dans l'enquête ÉNI à quatre moments différents pendant la durée de leur établissement.

⁸⁷ Ce même tableau avec des détails supplémentaires (nombre de répondants et écart-type) se trouve dans l'annexe, cf. Tableau A-8.

Bilinguisme français-anglais								
	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543	
total ⁸⁸	235	100%	235	100%	235	100%	235	100%
oui	74	31,5%	100	42,6%	97	41,3%	113	48,1%
non	160	68,1%	135	57,4%	138	58,7%	122	51,9%

Tableau 22 : Pourcents d'individus bilingues (français-anglais) ayant travaillé au moins une fois au cours des dix années sous observation présents aux quatre semaines retenues

Le bilinguisme anglais-français augmente au fur et à mesure que les années passent. Au début, 31,5% des répondants connaissent les deux langues. Déjà un an plus tard, cette proportion atteint 42,6%. Nous observons une certaine stagnation lors de la semaine 156 (41,3%). Après dix ans de séjour au Québec, un immigrant sur deux est bilingue (48,1%). L'augmentation du nombre de personnes bilingues pourrait indiquer que la situation linguistique particulière de Montréal les a incité à apprendre la deuxième langue officielle. Dans les régressions, la catégorie de référence pour la variable « bilinguisme anglais-français » est l'ensemble des individus qui ne sont pas bilingues. Plusieurs études témoignent d'une prime liée à cette compétence double qui peut augmenter substantiellement les salaires des individus concernés (Shapiro et Stelcner, 1997; Vaillancourt et Touchette, 2001; Li, 2001 et Reitz, 2001). Pendakur et Pendakur (1998, 2002) opposent à l'influence positive du bilinguisme « officiel » le fait que les immigrants allophones qui connaissent une langue non-officielle et l'anglais ou le français ne profitent pas d'une telle prime.

Le statut socio-économique des emplois des individus bilingues est toujours au-dessus de ceux qui connaissent une seule ou aucune des langues officielles et au-dessus de la moyenne. L'association entre le statut de l'emploi et le bilinguisme n'est statistiquement significatif qu'à la fin de la première année. La même observation vaut pour le salaire. Une prime brute d'environ sept dollars est accordée aux immigrants bilingues. Le lien entre le salaire et le bilinguisme est statistiquement significatif tout au long des dix années d'établissement sous observation.

⁸⁸ Le nombre total de répondants inclus dans ce tableau s'explique par l'exigence qu'ils aient été présents lors des quatre entrevues pour répondre aux questions concernant leurs compétences linguistiques. Cf. note de bas de page 85.

Statut socio-économique moyen des emplois				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
oui	10,96	12,28	13,40	16,76
non	9,30	10,72	12,21	13,51
<i>Moyenne</i>	9,82*	11,32	12,57	15,27
Salaire de l'heure moyen des emplois				
oui	43,78	43,22	44,22	47,25
non	36,73	37,92	38,36	39,98
<i>Moyenne</i>	38,95**	39,92**	40,08**	44,00**

Tableau 23 : Moyennes du statut socio-économique et du salaire de l'heure selon le bilinguisme en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues⁸⁹

4.2. Les facteurs de surdétermination des compétences en langues officielles

4.2.1. La langue des formations suivies au Québec

Plus une langue est utilisée, plus facilement et mieux elle est parlée. Que ce soit par le moyen de cours de langue spécifiques, par une formation générale ou professionnelle donnée dans une langue officielle ou par la fréquentation de d'autres personnes qui se servent de la langue en question, l'exposition à une langue seconde augmente le niveau de compétence dans cette langue. Dans ce sens, il est fort probable que, chez les immigrants, il y ait un lien entre la langue des formations entreprises depuis leur arrivée au Québec et le niveau de compétence en français et en anglais. Afin de distinguer l'effet net de la compétence linguistique sur la performance économique des immigrants, nous introduisons des variables (cinq précisément) qui indiquent si la personne a suivi un cours de langue, un cours de COFI⁹⁰ ou une formation générale ou professionnelle dans le laps de temps qui précède l'entrevue. Ces variables sont donc dynamiques : leur valeur est 0 jusqu'à l'entrevue à laquelle elle répond avoir participé à une formation. À partir de ce moment-là, la valeur change à 1, indiquant par là que le répondant a été exposé à l'anglais ou au français par le biais d'une formation.

⁸⁹ Ce même tableau avec des détails supplémentaires (nombre de répondants et écart-type) se trouve dans l'annexe, cf. Tableau A-9.

⁹⁰ Cours donnés dans un centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) dans le but de familiariser les immigrants avec les us et les coutumes de la société d'accueil.

Il serait possible de concevoir ces cours comme l'acquisition de capital humain local. La formation continue, tant générale que professionnelle, contribue à l'augmentation de la productivité des travailleurs. Dans le cas des immigrants qui possèdent généralement peu ou pas du tout de capital humain valorisé directement sur le marché du travail du pays d'accueil, l'investissement dans l'apprentissage de connaissances spécifiques au pays d'immigration leur permet de mieux se situer sur le marché du travail. Godin (2005) parle d'une *stratégie de contournement* parce que la trajectoire dans laquelle l'immigrant s'engage en suivant une formation ne mène pas directement au marché du travail. Puisque nous ne mesurons pas la durée des formations ou l'obtention d'un diplôme (mais seulement la langue dans laquelle la formation était offerte), il serait risqué de s'aventurer à se prononcer sur la valeur de ces formations en tant que capital humain. Dans le cas où le même effet est observé, tant pour un cours en français qu'en anglais, nous pouvons cependant avancer l'hypothèse que c'est le type de formation (cours de langue, formation générale, formation professionnelle) qui est à l'origine de l'effet puisque la langue ne différencie pas cet effet. De plus, les contacts établis et les informations acquises lors de ces formations sont susceptibles d'avoir des répercussions sur l'intégration sociale, professionnelle, résidentielle et civique des immigrants à différents niveaux. Ces informations concernant tous les aspects de la vie dans la société d'accueil circulent entre les immigrants eux-mêmes et entre les formateurs et les nouveaux arrivés.⁹¹

Nous possédons des informations concernant différents types de cours (de langue ou COFI) et de formation (générale ou professionnelle, à temps plein ou à temps partiel) suivis par les immigrants au cours des dix ans d'établissement⁹² ainsi que des langues

⁹¹ Cf. l'analyse révélatrice de la différence de l'effet entre un cours de langue et une formation au COFI dans deux articles basés sur l'enquête ÉNI : Renaud (1992 et 1995).

⁹² Dans notre échantillon, après un an, 43,4% des immigrants ont suivi un programme de formation ce qui est 10% moins que ce que Renaud *et al.* (2001) trouvent. Leur échantillon inclut toutes les personnes présentes dans l'enquête après dix ans alors que nos chiffres présentés ici concernent uniquement les individus en emploi au moins une fois au cours des dix ans de leur établissement. Le pourcentage des immigrants qui suivent des cours augmente lentement (57% des individus en emplois après deux ans et 63,6% après trois ans). Après dix ans, sept immigrants sur dix ont fréquenté une école.

dans lesquelles ces cours et formations avaient lieu. Le programme d'études le plus fréquent au début de l'établissement est celui des cours de COFI mais l'enseignement régulier est également très populaire (Renaud *et al.*, 2001). Le but premier de l'introduction des cinq variables concernant la langue des formations suivies au Québec est cependant la surdétermination de la compétence en langues officielles et donc le facteur 'intégration linguistique'.

La formation générale ou professionnelle en français

À partir des nombreuses questions portant sur les formations et leur langue, nous avons créé une variable dichotomique qui résume le fait qu'un immigrant a suivi une formation générale ou professionnelle en français ou non. Peu importe s'il l'a complétée ou abandonnée, si c'était à temps plein ou partiel, nous retenons les individus qui ont été inscrits à un moment ou un autre avant l'entrevue (à quatre moments différents) dans une telle formation.⁹³ De cette façon, nous identifions 44 personnes (11,5% de tous les répondants dans notre échantillon) à la semaine 52 qui ont investi dans une formation en français. Le nombre augmente et réunit 92 individus (24,0%) après dix ans. Ce perfectionnement est de loin le type de formation qui prédomine. Au cours des dix ans de séjour, le nombre d'immigrants ayant fréquenté un établissement scolaire français a doublé (cf. Tableau 24).

La formation générale ou professionnelle en anglais

Les immigrants suivent moins fréquemment des formations en anglais. Seulement 19 personnes s'y inscrivent en début d'établissement (5,0%). Cependant, la participation à ce type de formation augmente avec les années et atteint 8,9% après dix ans (cf. Tableau 24).

⁹³ Nous cumulons les informations précédant la semaine retenue pour les analyses. Puisque les immigrants ont parfois suivi plusieurs cours et formations, les réponses et les variables dépassent le total des répondants.

Le cours de langue française

Les cours de langue française sont moins populaires que les formations scolaires dans la même langue. 6,3% des immigrants étudiés suivent un tel cours avant la première entrevue. Ce pourcentage augmente lentement et atteint 12,5% après dix ans (cf. Tableau 24).

Le cours de langue anglaise

Il y a encore moins de répondants qui assistent à des cours de langue anglaise. Seulement 3,7% de ceux que nous avons retenus dans nos analyses étudient l'anglais pendant la première année. Après dix ans, ce sont 34 personnes ou 8,9% (cf. Tableau 24).

Le programme du COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants)

Lors de la première année d'établissement, les cours de COFI⁹⁴ sont les plus populaires : 17,5% des immigrants en emploi à la semaine 52 ont fréquenté une telle formation. Le nombre de participants à ce programme augmente faiblement (20,6% à la semaine 543).

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543	
	n	%	n	%	n	%	n	%
total ⁹⁵	383	100,0	383	100,0	383	100,0	383	100,0
Formation scolaire en français	44	11,5	76	19,8	85	22,2	92	24,0
Formation scolaire en anglais	19	5,0	29	7,6	32	8,4	34	8,9
Cours de langue française	24	6,3	39	10,2	43	11,2	48	12,5
Cours de langue anglaise	14	3,7	25	6,5	31	8,1	34	8,9
COFI	67	17,5	72	18,8	76	19,8	79	20,6

Tableau 24 : Pourcentage d'immigrants ayant suivi différents types de formation au cours des dix années sous observation

⁹⁴ La langue enseignée dans un COFI est le français, le but étant l'intégration des immigrants allophones dans la société québécoise francophone. Les COFI en anglais n'existent pas.

⁹⁵ Les formations suivies au Québec ont été l'objet d'un questionnement rétrospectif, c'est-à-dire que lors de l'entrevue toutes les formations ont été passées en revue depuis l'entrevue précédente. Nous détenons donc les informations de tous les répondants de notre échantillon, peu importe s'ils étaient présents ou non lors de la deuxième et troisième vague d'entrevue (n=383).

À cause de la familiarisation avec le français ainsi que la mise à jour du niveau scolaire ou des compétences professionnelles sous-jacents aux formations, nous pensons que la formation générale ou professionnelle en français devrait avoir un impact majeur (et plus important que celui d'un cours de langue) sur la performance économique des immigrants. On ne peut cependant avancer d'hypothèse concernant l'avantage relatif de l'une ou l'autre langue officielle. Certes, le marché du travail montréalais est maintenant majoritairement francophone d'où la valorisation de cette langue. Simultanément, avec l'expansion des relations commerciales et l'ouverture de l'économie québécoise au marché mondial, l'anglais occupe une place privilégiée dans les communications avec les non-francophones hors Québec. S'il n'est que question d'acquérir une langue supplémentaire, le cours de langue anglaise devrait avoir un effet positif sur la performance économique alors que – s'il est nécessaire de légitimer ses connaissances théoriques ou professionnelles par une scolarité locale – l'impact positif devrait s'apercevoir dans la formation générale et professionnelle en français. La fréquentation d'un cours de langue pourrait également indiquer que les individus en question souffrent d'un manque de connaissances linguistiques important qui rend difficile leur insertion au marché du travail. Elle pourrait ainsi être associée à une moindre performance économique. Le COFI permet aux immigrants de s'intégrer à la société d'accueil puisqu'il aborde d'autres aspects que ceux purement linguistiques ou ceux qui sont professionnels ou scolaires. Godin (2005) trouve un impact positif du COFI sur le statut et le salaire seulement en début d'établissement (année 1 à 3). Selon Renaud (1995), le lien entre le cours de langue, le COFI et la participation au marché du travail est l'inverse de ce qui était postulé : les cours d'anglais et de français sont la conséquence de l'occupation d'un emploi et non la cause. Si tel est le cas, nous ne trouverons pas d'effet significatif sur la performance économique liée à ces formes d'éducation.

4.2.2. La langue de l'expérience professionnelle avant l'arrivée au Québec

Tout comme la langue des formations au Québec, la langue de l'expérience professionnelle avant la migration peut être à l'origine d'un certain niveau de connaissance du français ou de l'anglais. La pratique prémigratoire de l'anglais et du

français dans le contexte professionnel peut être valorisée en pays d'accueil de deux façons : d'abord, l'expérience pratique avec l'utilisation de l'une ou l'autre des langues officielles intervient dans le niveau de compétence de la langue en question (aspect linguistique), ensuite, le fait d'avoir travaillé avant d'arriver au Québec peut également favoriser l'accès à un emploi de prestige plus élevé et avec un meilleur salaire comparativement aux emplois occupés sans expérience professionnelle (aspect de capital humain). Puisque les immigrants proviennent d'un grand nombre de pays divers, un certain pourcentage de ces nouveaux arrivants possèdent, en plus de leur expérience professionnelle, une expérience de travail dans une des deux langues officielles canadiennes. Ce fait avantage évidemment les immigrants de France qui ont fort probablement travaillé en français avant d'arriver au Québec, et pourrait jouer en faveur des immigrants du Maghreb et d'Haïti. Les personnes provenant du Royaume-Uni, des États-Unis ou de tout autre pays où l'anglais est régulièrement utilisé comme langue au travail profitent également d'une expérience double : professionnelle et linguistique. En tant que facteur lié à la compétence linguistique, cette expérience professionnelle en anglais ou en français (voire dans les deux langues) peut avoir une certaine influence sur la rémunération (de l'emploi) et le statut socio-économique de la profession exercée. Un immigrant qui a travaillé dans une langue non-officielle ne peut probablement transférer son savoir que partiellement puisque le vocabulaire précis a été acquis dans une autre langue ou encore que le style des communications varie d'une culture à l'autre. De cette façon, l'expérience professionnelle prémigratoire est susceptible d'être dévalorisée lorsqu'elle a été obtenue dans une langue non-officielle. Certaines études démontrent que le salaire associé à l'expérience de travail avant la migration est moindre que celui qui rémunère une expérience au pays d'accueil (Friedberg, 2000; Green et Worswick, 2002; Ferrer, Green et Riddell, 2004; Aydemir et Skuterud, 2004).

Dans l'enquête ÉNI, trois questions visaient à déceler ce type d'expérience professionnelle et linguistique⁹⁶ : les répondants ont indiqué s'ils avaient travaillé avant de s'installer au Québec et s'ils possédaient une expérience professionnelle en français

⁹⁶ Q64. Quel a été votre principal emploi (de plus longue durée) avant de venir vous installer au Québec?

Q66. Avant de venir au Québec, avez-vous déjà travaillé en français? Q67. ... en anglais ?

ou en anglais (sans exclure la possibilité d'avoir travaillé dans une autre langue également). Une réponse positive pour chacune des questions sur l'expérience en français et en anglais nous permet de créer un terme d'interaction et de distinguer les travailleurs avec une expérience professionnelle bilingue ainsi que d'identifier les individus qui ont travaillé uniquement dans une langue non-officielle. Pour tester les différences liées à l'expérience professionnelle et linguistique dans le cadre d'un emploi, notre variable consiste en cinq catégories : 1) les répondants qui possèdent une expérience de travail en français, mais non en anglais (qui n'exclut pas une expérience professionnelle dans une autre langue) (26,9%⁹⁷); 2) ceux qui ont une expérience professionnelle en anglais, mais non en français (et éventuellement dans une autre langue) (16,1%); 3) les travailleurs qui ont utilisé l'anglais et le français au travail avant la migration (et une autre langue le cas échéant) (15,3%); 4) ceux qui ont travaillé uniquement dans une autre langue (31,2%); et 5) ceux qui n'ont encore jamais travaillé (10,5%). Puisque la compétence linguistique dans les langues officielles du Canada est probablement plus utile aux immigrants sur le marché du travail montréalais, nous supposons que l'expérience de travail en français ou en anglais se révélera plus valorisée que celle dans une autre langue. La catégorie de l'expérience professionnelle dans une autre langue sert de catégorie de comparaison.

4.2.3. La langue maternelle des immigrants

Tel que démontré par la revue de la littérature, la langue maternelle peut être conçue comme un attribut ethnique, en plus d'indiquer la connaissance de cette langue (Vaillancourt, 1980). La distinction des individus sur la base de leur langue maternelle sous-tend la majorité des analyses canadiennes qui s'en servent pour évaluer l'égalité salariale des deux nations fondatrices du Canada. Chez les francophones et les anglophones, la langue maternelle surdétermine la connaissance linguistique du français et de l'anglais. La langue maternelle est la langue que les individus connaissent le mieux, qu'ils ont parlé (et parlent généralement encore) toute leur vie, celle à laquelle ils

⁹⁷ Des répondants ayant travaillé au moins une fois au cours des dix ans sous observation et qui ont répondu aux questions q64, q66 et q67.

s'identifient. Ces langues sont plus ou moins différentes du français ou de l'anglais, certaines ont des affinités structurelles (comme l'espagnol et le portugais avec le français ou l'allemand avec l'anglais), d'autres sont parlées sur des territoires qui ont déjà connu une occupation par une force anglophone (Inde, Liban, certains pays d'Asie) ou francophone (Liban, Vietnam). Il est ainsi possible que les immigrants provenant de ces pays aient été exposés (à l'école, par exemple) à l'anglais ou au français et qu'ils possèdent une facilité d'intégration à l'une ou l'autre communauté linguistique d'accueil. Ces personnes peuvent avoir une très bonne connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles même si elles indiquent une langue maternelle différente (par exemple, les arabophones nés en France). Le tableau ci-dessous illustre ce fait : les personnes de langue maternelle arabe ont une bonne, voire très bonne compétence en français qui dépasse la moyenne. Tous les francophones possèdent une excellente connaissance du français et les créolophones affichent également des taux de bonne connaissance du français au-delà de la moyenne

Principales langues maternelles										
Niveau de compétence en français à la semaine 52	Arabe	Français	Créole	Espagnol	Vietnamien	Anglais	Portugais	Chinois	Autres langues	total
pas de compétence	7	0	1	0	0	5	2	2	14	31
	7%	0%	5%	0%	0%	45%	22%	40%	24%	11%
faible compétence	15	0	3	4	13	3	5	2	20	65
	14%	0%	14%	31%	93%	27%	56%	40%	34%	24%
bonne compétence	35	0	6	7	1	1	1	1	10	62
	33%	0%	27%	54%	7%	9%	11%	20%	17%	23%
très bonne compétence	48	32	12	2	0	2	1	0	15	112
	46%	100%	55%	15%	0%	18%	11%	0%	25%	41%
Total	105	32	22	13	14	11	9	5	59	270

Tableau 25 : Tableau croisé des niveaux de compétence en français en début d'établissement au Québec par langue maternelle des immigrants

La même observation s'impose à propos de l'anglais. 100% des individus de langue maternelle anglaise ont le niveau de compétence le plus élevé dans cette langue. Ce niveau identifie également 40% des immigrants ayant le chinois comme langue maternelle et 24% des personnes avec une langue maternelle non détaillée. Dans les deux cas, ce pourcentage dépasse la moyenne.

Principales langues maternelles										
Niveau de compétence en anglais à la semaine 52	Arabe	Français	Créole	Espagnol	Vietnamien	Anglais	Portugais	Chinois	Autres langues	total
pas de compétence	21	4	3	3	1	0	6	1	10	49
	20%	13%	14%	23%	7%	0%	67%	20%	17%	18%
faible compétence	39	15	17	5	10	0	0	2	17	105
	37%	47%	77%	38%	71%	0%	0%	40%	29%	39%
bonne compétence	26	7	1	4	3	0	3	0	18	62
	25%	22%	5%	31%	21%	0%	33%	0%	31%	23%
très bonne compétence	19	6	1	1	0	11	0	2	14	54
	18%	19%	5%	8%	0%	100%	0%	40%	24%	20%
Total	105	32	22	13	14	11	9	5	59	270

Tableau 26 : Tableau croisé des niveaux de compétence en anglais en début d'établissement au Québec par langue maternelle des immigrants

En distinguant la langue maternelle dans nos analyses, nous contrôlons un facteur qui pourrait affecter les compétences en langues officielles alors qu'il est également susceptible d'avoir un impact direct sur la performance économique des immigrants. La langue maternelle peut fonctionner comme un attribut ethnique qui pourrait servir, mais pas toujours correctement, à identifier des individus comme appartenant à une ethnie (le chinois, le vietnamien) ou à une des grandes religions (l'arabe). Il faut tenir compte de cette possibilité lors des analyses.

Nous retenons les neuf langues maternelles⁹⁸ qui apparaissent le plus fréquemment dans l'enquête⁹⁹, les restantes étant regroupées dans une catégorie « autre » (25,1%). L'arabe est la principale langue maternelle des répondants (39,4%), suivi du français (10,2%), du créole (7,0%), du vietnamien (4,7%), de l'espagnol (4,4%), du portugais (3,4%), de l'anglais (2,9%) et du chinois (2,3%). La catégorie restante « autres langues maternelles » regroupe autour de quatre immigrants sur dix.¹⁰⁰

⁹⁸ Q99. Quelle est la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et que vous comprenez encore? (langue maternelle).

A _____ | | | | (précisez)

B _____ | | | | (précisez)

⁹⁹ Pour cette catégorisation, nous suivons Renaud, Piché et Godin (2002).

¹⁰⁰ Cf. Tableau 16.

Statut socio-économique de l'emploi occupé				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Principales langues maternelles				
Anglais	51,06	52,82	53,61	55,04
Chinois	47,39	44,42	43,44	42,65
Français	46,82	46,89	46,64	48,94
Autres langues maternelles	38,98	41,47	41,69	45,63
Arabe	38,53	40,18	39,84	44,27
<i>Moyenne</i>	38,90	39,95	40,18	44,00
Créole	32,92	31,22	31,60	37,62
Espagnol	32,49	34,88	39,77	40,87
Portugais	31,36	31,86	29,35	30,46
Vietnamien	30,76	28,57	30,40	35,80
<i>Écart entre maximum et minimum</i>	20,30	24,25	24,26	24,58

Tableau 27 : Moyennes du statut socio-économique selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52)¹⁰¹

Les personnes de langue maternelle anglaise occupent les emplois de statut socio-économique le plus élevé. L'écart entre eux et le groupe de personnes qui occupent la position en bas de cette liste (les vietnamophones lors des deux premières années et les lusophones lors de la troisième et dixième année) s'agrandit entre la première et la deuxième année et reste important mais stable après la troisième année d'établissement. L'ordre des groupes à l'intérieur de ce 'palmarès' varie légèrement: les immigrants de langue maternelle anglaise, française, chinoise et ceux dont les langues maternelles ont été réunies dans le groupe 'autre' se situent au-dessus de la moyenne. Les arabophones se retrouvent deux fois au-dessus, deux fois en-dessous, mais il s'agit de changements mineurs. Les individus qui ont appris le créole, l'espagnol, le portugais ou le vietnamien comme première langue affichent un statut socio-économique inférieur à la moyenne.

¹⁰¹ Ce même tableau avec des détails supplémentaires (n et écart-type) se trouve dans l'annexe, cf. Tableau A-9.

Salaire de l'heure				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Principales langues maternelles	\$	\$	\$	\$
Anglais	18,43	20,68	17,27	24,98
Français	13,44	14,87	17,61	20,05
Chinois	12,40	9,19	9,31	9,87
Créole	10,40	9,85	8,87	11,73
<i>Moyenne</i>	9,89	11,37	12,63	15,27
Autres langues maternelles	9,31	10,70	13,64	15,38
Arabe	8,84	10,97	11,69	15,04
Espagnol	8,23	11,05	12,14	14,95
Portugais	7,75	8,65	10,16	11,37
Vietnamien	7,12	6,88	8,45	10,04
<i>Écart entre maximum et minimum</i>	11,31	13,80	9,16	15,11

Tableau 28 : Moyennes des salaires de l'heure selon la langue maternelle pour chacune des quatre semaines retenues (trié par ordre descendant de la semaine 52)¹⁰²

Les différences salariales sont encore plus impressionnantes, elles vont du simple au double. Il y a une évolution positive des salaires par heure dans le temps, mais celle-ci ne profite pas à tous les immigrants de la même façon car l'écart entre les salaires les plus élevés et les plus bas s'agrandit légèrement entre la première et la deuxième année pour se refermer à la troisième année. Pourtant après dix ans, cet écart est plus important que jamais auparavant. Le groupe le plus défavorisé est celui des vietnamophones, sauf à la semaine 543 quand les sinophones touchent des salaires encore plus bas qu'eux. Ce sont les immigrants de langue maternelle anglaise et française qui gagnent plus que la moyenne. Nous utilisons la catégorie des anglophones à titre de groupe de comparaison dans les régressions avec l'idée que leur profil ressemble davantage aux natifs et qu'ils forment le groupe obtenant les emplois les plus prestigieux avec les meilleurs salaires.

4.3. Les facteurs de contrôle

Le sexe

Malgré des efforts fournis depuis des années, le monde du travail fonctionne encore avec une division sexuelle du travail. Bien que les femmes aient aujourd'hui

¹⁰²Ce même tableau avec des détails supplémentaires (n et écart-type) se trouve dans l'annexe, cf. Tableau A-9.

accès (en théorie du moins) à toutes les occupations, elles gagnent encore un salaire inférieur comparativement à leurs collègues masculins, et ce, pour un même emploi. Ce fait est d'autant plus vrai pour les femmes issues de l'immigration ou de groupes minoritaires (Beach et Worswick, 1993; Boyd, 1992; Ledoyen, 1992). Cependant, d'autres études qui contrôlent le capital humain ne relèvent pas de différence sexuelle (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995). Que ce soit en raison d'un retrait temporaire du marché du travail pour cause de maternité (Godin, 2005) ou pour d'autres motifs, toutes les études consultées distinguent les deux sexes dans les analyses, soit en ne retenant que les hommes soit en faisant des régressions séparées pour les hommes et les femmes (Vaillancourt et Touchette, 2001). Nous incluons les deux sexes dans la même régression afin de vérifier si nos résultats montrent une différence statistiquement significative entre les sexes. Par conséquent, nous avons créé une variable 'homme' qui prend la valeur 1 lorsqu'il s'agit d'un homme et la valeur 0 lorsque le répondant est une femme. De cette façon, les femmes constituent la catégorie de comparaison.

L'échantillon de base pour nos analyses qui comporte 383 personnes ayant travaillé au moins une fois au cours des dix années sous observation, compte 59,8% d'hommes et 40,2% de femmes.

Statut socio-économique				
	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
Hommes	39,94	40,98	41,09	44,58
Femmes	37,27	38,50	38,58	43,02
Total	38,97	39,99	40,15	44,00
Salaire horaire				
Hommes	10,57	12,19	12,86	15,33
Femmes	8,62	10,12	12,21	15,17
Total	9,86	11,37	12,61	15,27

Tableau 29 : Statut socio-économique et salaire de l'heure moyen selon le sexe des répondants aux quatre moments retenus

Les femmes occupent systématiquement les emplois moins prestigieux que les hommes et gagnent des salaires inférieurs. Normalement, l'inclusion du sexe dans la régression devrait faire apparaître l'avantage des hommes sur le marché du travail,

distinction qui a été relevée dans de nombreuses études sur les différences salariales des immigrants.

L'âge à chaque moment retenu

L'âge a une influence sur le salaire parce qu'il est relié à l'expérience de travail et à la scolarité. La relation entre l'âge et le salaire semble être convexe (Mincer, 1974). Le salaire augmente généralement au fur et à mesure que la carrière progresse, que le travailleur acquiert de l'expérience et qu'il cumule du savoir. Dans certaines professions, le salaire tend plutôt à diminuer vers la fin de la carrière car, en prévision de la retraite, l'employé n'investit plus autant dans l'acquisition du capital humain ou encore le capital qu'il détenait perd sa valeur face à l'émergence de nouvelles connaissances. D'autres emplois deviennent de plus en plus payants en raison de l'expérience et des contacts accumulés par la personne qui occupe ce poste. L'âge est ainsi un élément susceptible d'expliquer le salaire mais également le statut socio-économique de l'emploi puisqu'il faut souvent gravir quelques échelles avant d'arriver à un poste prestigieux.

Nous connaissons l'âge des répondants lors de leur arrivée au Québec en 1989. Pour chaque année qui passe, nous ajoutons une année à leur âge de façon à obtenir l'âge actuel des répondants au moment de l'entrevue. La variable qui représente l'âge est continue. Les individus retenus pour l'enquête ÉNI devaient avoir un minimum de 18 ans lors de leur arrivée au Québec. L'âge maximal en début d'établissement est de 84 ans, la moyenne de 33,6 ans (avec un écart-type de 10)¹⁰³. Nous nous attendons à ce que les jeunes travailleurs et les individus plus âgés gagnent moins que les personnes d'âge moyen. Afin de vérifier la relation convexe entre le salaire et l'âge, nous incluons également le carré de l'âge dans les régressions.

¹⁰³ Cf. Tableau 16.

La catégorie d'admission au Canada

Les immigrants admis au Québec correspondent à un des trois types d'immigrants qui les distinguent fondamentalement. La majorité des individus arrivent comme « indépendants » (71%)¹⁰⁴. Ils se sont qualifiés selon une grille de sélection qui octroie des points à leur employabilité (profession, âge, niveau de scolarité, domaine de formation, expérience professionnelle, etc.), à leurs compétences linguistiques dans les deux langues officielles, à la présence de membres de la famille déjà au Québec et d'autres critères d'ordre personnel. Avec un tel profil, il est évident que les immigrants ainsi sélectionnés se trouvent rapidement un emploi payant (Deschamps, 1985; Renaud, Piché et Gingras, 1997). Les personnes dans la catégorie « famille » (19,3%) viennent rejoindre un membre proche de leur famille (un conjoint, des parents âgés, des enfants ou des frères et soeurs). Puisque ces immigrants arrivent dans un réseau déjà établi par les personnes qui les parrainent, il est fort probable qu'ils profitent des liens existants entre eux. Puisqu'ils n'ont pas à recréer tous les contacts sociaux, leur insertion devrait être plus facile (avec un accès à l'emploi plus rapide). La catégorie « famille » comprend généralement des femmes (Renaud *et al.*, 2001). En raison des salaires inférieurs gagnés par les femmes, nous nous attendons à une moyenne salariale inférieure des immigrants de la catégorie « famille » comparativement à ceux qui arrivent comme « indépendants ». La troisième catégorie qui constitue la minorité dans notre échantillon est celle des « réfugiés » (9,4%). Pour chacun des moments retenus, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Il ne s'agit pas de demandeurs du statut d'asile, ces personnes réclamant le droit de rester au Canada lorsqu'elles se trouvent sur le territoire canadien, mais de répondants sélectionnés qui arrivaient avec un permis de résidence permanent. Ces réfugiés ont été sélectionnés dans le sens de la convention de Genève dans des camps de réfugiés et le droit de vivre au Canada leur a été octroyé sur la base de leur situation de détresse. Les réfugiés n'ont pas l'occasion de se préparer pour cette migration puisqu'ils ne peuvent pas sortir du camp de réfugiés.¹⁰⁵ Ils n'ont généralement

¹⁰⁴ Il s'agit de la proportion chez les répondants ayant travaillé au moins une fois au cours des dix ans après leur arrivée, cf. Tableau 16.

¹⁰⁵ Nos données montrent que le délai entre l'octroi du visa et l'arrivée au Québec est souvent très court, en moyenne de 72 jours (minimum : 4 jours ; maximum : 482 jours ; écart-type : 64 jours). Les réfugiés

aucun contact déjà installé au Québec, 80% des réfugiés ne connaissent que peu ou pas du tout le français (comparativement à 40% de tous les répondants dans l'ensemble) et ils ont un niveau de scolarité primaire (24%) plus que les autres répondants (10% chez les indépendants et 20% chez les personnes de la catégorie famille). Ils n'ont ni les moyens ni l'occasion de sortir temporairement du camp de réfugiés pour venir explorer le Québec et préparer leur arrivée. Afin de distinguer l'effet des catégories d'admission, nous utilisons la catégorie « réfugié » comme base de comparaison parce qu'elle identifie le groupe le plus désavantagé en termes de capital humain et de réseaux sociaux..

Le nombre d'années de scolarité (atteint à l'arrivée)

Le nombre d'années de fréquentation scolaire indiqué par les répondants a été transformé en trois niveaux d'études afin de créer une variable nominale facilement interprétable et comparable. Les répondants ayant entre 0 et 6 années de scolarité forment le niveau primaire, entre 7 et 13 années le secondaire et au-delà de 13 années de scolarité, nous regroupons les répondants dans la catégorie « collégial-université ». Cette variable représente la scolarité accomplie au moment de l'arrivée. La plus grande partie des immigrants avait étudié pendant 13 ans et plus (niveau universitaire) (38,6%)¹⁰⁶, alors que 31,3% a fréquenté un établissement scolaire entre 7 et 13 ans (niveau secondaire et post-secondaire) (17,8%)¹⁰⁷. Les personnes ayant étudié pendant moins de 7 ans (primaire) forment 12,0% des répondants. La catégorie de comparaison est fournie par le niveau d'instruction primaire.

arrivent en moyenne 40 jours après l'émission du visa alors que les « indépendants » se rendent au Québec après une moyenne de 75 jours et les personnes dans la catégorie « famille » après 80 jours. Ces chiffres se réfèrent à l'échantillon au total, ils incluent donc les 1000 répondants de la première année d'observation.

¹⁰⁶ Ce sont essentiellement des immigrants de la catégorie « indépendants ».

¹⁰⁷ Ce sont surtout les jeunes répondants (entre 18 et 25 ans) et les personnes dans la catégorie « famille » qui présentent des études secondaires.

Le niveau de scolarité explique généralement une meilleure performance sur le marché du travail. Cependant, les diplômes obtenus à l'étranger ne sont souvent pas reconnus au pays d'immigration ou dévalorisés (Reitz, 2001; Finnie et Meng, 2002). Godin (2005) ne trouve aucun effet associé à plus d'années de scolarité prémigratoire. Il est possible que ceci découle de l'inclusion de plusieurs variables contrôlant la fréquentation de formations au Québec ainsi que l'obtention de diplômes locaux qui supplantent l'impact de la scolarité à l'arrivée. Dans nos analyses, nous comparons la performance économique des immigrants entre eux (et non pas à la population native) et nous nous intéressons uniquement à la langue des formations et cours suivis au Québec et non pas à l'obtention d'un diplôme suite à la scolarité. Le facteur de la scolarité acquise avant la migration devrait ainsi distinguer les immigrants possédant différents niveaux de scolarité dont les niveaux plus élevés devraient exercer une influence positive sur le statut et le salaire des emplois examinés.

Au cours des dix premières années de leur établissement au Québec, un nombre important d'immigrants a investi dans l'acquisition de capital humain sous forme d'une scolarisation locale. Ainsi, dans les régressions de la semaine 543, nous évaluons l'effet de leurs années de scolarité sur la performance économique des immigrants en incluant les études accomplies au Québec. Afin de garantir une parfaite comparabilité avec les années antérieures, nous présentons ces régressions à deux reprises: la première fois avec la mesure de la scolarité acquise avant l'arrivée au Québec et la deuxième en tenant compte des études suivies au Québec.

Les variables suivantes sont reliées aux emplois plutôt qu'aux individus et reflètent la structuration du marché du travail. Nous avons retenu un emploi pour chaque individu pour chacun des moments examinés. Le secteur d'activité économique dans lequel l'emploi se trouve, le fait d'avoir créé l'emploi en question ainsi que le nombre de semaines travaillées depuis l'arrivée au Québec peuvent changer (si le répondant occupe un autre emploi) d'une semaine sélectionnée à l'autre. Une des raisons du contrôle de ces variables tient au fait que les immigrants ont tendance à se retrouver dans les mêmes secteurs industriels qui exigent peu de compétences linguistiques ou professionnelles. Le

salaire et le prestige des emplois découlent également du contexte de l'emploi plus général et sont, dans certains secteurs (manufacture, par exemple) généralement assez bas. Les immigrants sans compétences linguistiques n'ont pas le choix que de se diriger vers ces secteurs qui leur offrent un emploi sans avoir à communiquer au-delà d'un minimum (Kossoudji, 1988). Si nous ne distinguons pas les secteurs industriels, une partie de leur effet sera faussement attribué aux compétences linguistiques manquantes. Dans un même ordre d'idées, le fait d'avoir créé sa propre entreprise ou de travailler à son compte, tout comme l'expérience professionnelle au Québec sont susceptibles d'être à l'origine de l'écart de statut et de salaire. Afin de dégager l'impact net des compétences linguistiques en anglais et en français, le contrôle de ces variables s'impose.

Secteur d'activité économique de l'emploi

Chaque secteur d'activité économique peut être considéré comme un marché plus ou moins autonome qui fonctionne selon ses propres règles. Il en découle que le salaire et le statut socio-économique, et dans une certaine mesure aussi l'accès à l'emploi (notons l'éclatement de la bulle technologique qui a touché principalement le secteur des technologies de l'information), dépendent du secteur dans lequel l'emploi se trouve. Peu de recherches consultées contiennent cette variable¹⁰⁸ qui détermine pourtant autant le salaire que la scolarité ou la connaissance des langues officielles exigées. Li (2001) retient l'effet possible de la compétence linguistique sur l'accès à certains secteurs industriels et à des professions déterminées. McAll, dans ses études du secteur du vêtement, de l'industrie pharmaceutique, d'un centre de recherche public, de l'aérospatiale, de la santé et des services sociaux (McAll, 1993; McAll et LeGoff, 1997; McAll, Tremblay et Teixeira, 1998; McAll *et al.*, 2001 et Béland, 2004), trouve que l'utilisation de l'anglais et du français varie selon le secteur d'activité économique. Certains secteurs sont orientés vers les marchés intérieurs alors que d'autres visent l'importation ou l'exportation (Grin, Rossiaud et Kaya, 2003).

¹⁰⁸ Les principales études dans le domaine des langues et de l'emploi (Chiswick et Miller, 2003 ; Pendakur et Pendakur, 2002 ; Vaillancourt et Touchette, 2001) n'incluent pas cette variable dans leurs analyses.

Cette variable nous permet de tenir compte de la structuration du marché du travail. Nous avons utilisé la *Classification 'Type des industries' 1980* de Statistique Canada qui place chaque entreprise dans un secteur d'activité économique. Les catégories retenues (en fonction du nombre de personnes dans notre échantillon travaillant dans les entreprises oeuvrant dans les secteurs industriels) sont les suivantes : 'industrie manufacturière', 'commerce en gros', 'commerce en détail', 'finances', 'services aux entreprises', 'services sociaux et de santé', 'hébergement et restauration', 'autres services' et 'autres' (agriculture, construction, transport). La catégorie 'commerce de détail' sert de comparaison.

Secteurs d'activité économique	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Manufactures	96	35,3	76	28,7	76	27,6	77	26,2
Commerce en gros	15	5,5	16	6,0	18	6,5	14	4,8
Commerce de détail	57	21,0	44	16,6	47	17,1	42	14,3
Finances	11	4,0	10	3,8	8	2,9	16	5,4
Services aux entreprises	17	6,3	17	6,4	20	7,3	21	7,1
Services sociaux et de santé	11	4,0	17	6,4	13	4,7	25	8,5
Hébergement	21	7,7	28	10,6	29	10,5	23	7,8
Autres services	30	11,0	36	13,6	44	16,0	52	17,7
Autres (agric., constr., transport)	14	5,1	21	7,9	20	7,3	24	8,2

Tableau 30 : Pourcentage d'immigrants selon le secteur industriel de l'emploi occupé lors des semaines sélectionnées

Le secteur le plus avantageux pour les emplois à statut socio-économique élevé est celui des services aux entreprises; le moins avantageux se trouve dans l'hébergement. Le palmarès des secteurs industriels selon le salaire moyen varie légèrement: les immigrants gagnent davantage soit dans les services aux entreprises, soit dans celui des finances. Les salaires les plus bas sont observés dans le commerce de détail.

Le nombre de semaines travaillées au Québec avant l'emploi retenu

Mincer (1974) a démontré que l'influence de l'expérience sur le salaire forme une relation convexe. Notre échantillon nous permet de vérifier si l'expérience professionnelle calculée en nombre de semaines travaillées influence le salaire ou le prestige d'un emploi. La majorité des études incluent des variables qui isolent l'effet de

l'expérience professionnelle, mais peu publient des tableaux détaillés qui indiquent le coefficient relié à cette variable. Chiswick et Miller (2003) prennent le logarithme du nombre de semaines en emploi avec le résultat que le revenu semble augmenter dans la même mesure que le nombre de semaines travaillées. Vaillancourt et Touchette (2001) trouvent que plus de semaines travaillées donnent lieu à des salaires entre 3% et 6% plus élevés chez les hommes au Québec entre 1970 et 1995.

La moyenne des semaines travaillées par les personnes en emploi à la semaine 52 est de 35,7 semaines. Un an plus tard, les 265 individus retenus cumulent en moyenne 33 semaines de travail de plus. Après trois ans, 123,6 semaines ont été passées en emploi (44 semaines de plus que l'année antérieure) et après dix ans, ce sont 446,6 semaines (ce qui fait une moyenne de 46 semaines par année à partir de la quatrième année). Afin de capter une possible relation non-linéaire entre le nombre de semaines travaillées et le salaire horaire, nous incluons également le carré des semaines travaillées au Québec.

Semaines travaillées avant l'emploi retenu	Semaine 52	Semaine 104	Semaine 156	Semaine 543
n	272	265	275	294
Moyenne	35,7	79,0	123,6	446,6
Écart-type	15,0	25,9	33,3	121,6
Minimum	1	1	2	18
Maximum	51	106	155	558

Tableau 31 : Pourcentage d'immigrants selon les semaines travaillées avant l'emploi retenu aux quatre moments sélectionnés

Le nombre de semaines travaillées au Québec indique l'expérience professionnelle acquise localement, qui est généralement associée à une meilleure performance économique.

La création d'entreprise

Pour contrôler l'effet d'être son propre employeur¹⁰⁹, nous introduisons une variable qui indique si le répondant a créé sa propre entreprise (dans laquelle il travaille

¹⁰⁹ Qui pourrait être celui d'augmenter son salaire parce que, en tant que propriétaire, il peut s'attribuer le salaire qu'il souhaite, ou d'abaisser sa rémunération parce qu'il cherche avant tout à faire progresser sa

au moment retenu)¹¹⁰. 8,4% des répondants ayant travaillé au moins une fois au cours de leur établissement au Québec possèdent leur entreprise (Tableau 16). Au cours des trois premières années, les propriétaires d'entreprise ont un statut socio-économique significativement plus élevé que les autres, mais leurs salaires ne se distinguent pas. La création de sa propre entreprise ou le fait de travailler à son compte peuvent affecter le statut de l'emploi à la hausse alors que le salaire pourrait être inférieur.

Le statut socio-économique de l'emploi retenu

Nous incluons cette variable (déjà décrite dans le chapitre 3.1) dans les régressions du salaire horaire des travailleurs. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, le prestige de l'emploi est un élément déterminant du salaire payé. L'introduction du statut socio-économique dans nos régressions nous permet de contrôler l'effet du statut de la profession sur le salaire de l'individu qui occupe l'emploi en question.

La moyenne du statut socio-économique grimpe lentement à travers les années d'établissement. À la semaine 52, la mesure du prestige des emplois se trouve à 38,9 points (écart-type : 13,3) alors qu'elle est de 44,0 points (écart-type : 13,6) dix ans plus tard.¹¹¹ Le statut socio-économique de l'emploi occupé devrait augmenter le salaire car un emploi prestigieux est souvent mieux rémunéré qu'un emploi peu valorisé.

compagnie. Du point de vue du statut socio-économique, les propriétaires d'entreprises sont généralement des directeurs, ils se situent donc à un niveau élevé de la hiérarchie.

¹¹⁰ Cette variable a été créée à partir de deux informations : celle de la création de sa propre entreprise et celle de travailler à son compte.

¹¹¹ Cf. Tableau 17.

Variable	Type	Modalités	Catégorie de référence
Compétence linguistique			
Niveau de compétence en français oral	Varie dans le temps	Bon Très bon	Faible ou pas du tout
Niveau de compétence en anglais oral	Varie dans le temps	Bon Très bon	Faible ou pas du tout
Bilinguisme anglais-français	Varie dans le temps	Oui	Non
Facteurs de contrôle			
Sexe	Fixe	Homme	Femme
Âge à la semaine sélectionnée	Varie dans le temps	Années depuis la naissance	Variable continue
Âge au carré	Varie dans le temps	Années au carré	Variable continue
Catégorie d'admission	Fixe	Famille Indépendant	Réfugié
Niveau de scolarité à l'arrivée	Fixe	Secondaire Collégial-Universitaire	Primaire
Semaines en emploi au Québec	Varie dans le temps	Nombre de semaines	Variable continue
Semaines en emploi au Québec au carré	Varie dans le temps	Semaines au carré	Variable continue
Création de sa propre entreprise ou être son propre employeur	Varie dans le temps	Oui	Non
Statut socio-économique	Varie dans le temps	Indice Blishen 1987	Variable continue
Secteur d'activité économique	Varie dans le temps	Industries manufacturières Commerce de gros Finances et assurances Services aux entreprises Services sociaux et de santé Hébergement et restauration Autres industries de service Autres (agriculture, construction, transport)	Vente
Facteurs surdéterminants de la compétence linguistique			
Formation scolaire en français depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Formation scolaire en anglais depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Cours de langue en français depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Cours de langue en anglais depuis l'arrivée au Québec	Varie dans le temps	Oui	Non
Formation dans un Centre d'orientation et de formation des immigrants (en français)	Varie dans le temps	Oui	Non
Langue de l'expérience professionnelle avant l'arrivée au Québec	Fixe	Français Anglais Français et anglais Aucune expérience	Autre langue
Langue maternelle	Fixe	Français Vietnamien Arabe Créole Espagnol Portugais Chinois Autre langue	Anglais

Tableau 32 : Résumé des facteurs affectant la performance économique et leurs caractéristiques

Chapitre 5. L'effet des compétences linguistiques sur le statut socio-économique des emplois

Afin de savoir si les compétences en langues officielles jouent un rôle dans la performance économique des immigrants, et dans l'affirmative, si celui-ci change au fur et à mesure que les nouveaux arrivants s'intègrent linguistiquement, socialement et économiquement à la société d'accueil, nous avons effectué des analyses de régression multivariée. Ces calculs pondèrent la contribution d'une série de variables indépendantes à l'explication de la variable dépendante. Il sera ainsi possible de déterminer si la connaissance de l'anglais ou du français affecte le statut socio-économique ou le salaire des emplois. Afin de déceler l'effet net de la compétence linguistique, nous contrôlons une série de variables non-linguistiques déterminantes du prestige et du salaire. Par la suite, nous ajoutons d'autres éléments linguistiques aux régressions qui sont susceptibles d'avoir une influence sur le niveau des compétences linguistiques. Est-ce que le niveau de compétence en langues officielles affecte la performance économique des immigrants? Si oui, est-ce que ces différences se maintiennent suite à l'introduction de nouvelles variables? Si les différents niveaux de compétence en langues officielles distinguent toujours les statuts des emplois, les variables nouvellement introduites ne sont pas à l'origine du niveau de connaissance linguistique. Elles ont peut-être un effet indépendant sur la performance économique. Si, par contre, l'effet distinctif de la compétence en français et en anglais disparaît après le contrôle du nouvel ensemble de variables, nous avons identifié des facteurs responsables du niveau des compétences linguistiques qui expliquent de manière plus directe le statut socio-économique des emplois.

Nous présenterons, dans ce chapitre, les résultats des régressions linéaires multiples qui examinent l'impact des compétences linguistiques sur le premier des deux aspects de la performance économique des immigrants: le statut socio-économique. Puis, dans un second chapitre, nous documenterons les résultats de régressions ayant pour objet le salaire à l'heure touché par les immigrants employés au cours des dix ans sous observation. Finalement, l'interprétation et la discussion des résultats concernant les deux aspects de la performance économique étudiés seront exposées au Chapitre 7.

Nos analyses comportent un volet synchronique et un volet diachronique. Le volet synchronique propose différents modèles qui vérifient l'effet des compétences en anglais et en français tout en contrôlant différents types de variables susceptibles d'expliquer les différences de statut socio-économique des emplois occupés par les immigrants. Nous comparons *cinq modèles* pour chacun des quatre moments retenus pour nos analyses. Le *premier* indique l'effet brut des niveaux de compétence en anglais et en français ainsi que celui du bilinguisme dans ces deux langues officielles. Dans le *deuxième modèle*, nous ajoutons les variables de contrôle dont l'effet a été déterminé dans un nombre important d'études telles des caractéristiques individuelles des immigrants (sexe, âge, scolarité, catégorie d'admission) et des spécificités de l'emploi (semaines travaillées, entrepreneuriat, secteur d'activité économique). En gardant ces caractéristiques constantes, nous nous rapprochons de l'effet net des compétences linguistiques. Plusieurs analyses commentées au premier chapitre s'arrêtent là, à défaut de données plus détaillées concernant les caractéristiques linguistiques des immigrants. L'enquête ÉNI contient des informations sur la langue des formations suivies au Québec. Il est facile de s'imaginer qu'un cours de français augmente le niveau de connaissance de cette langue. De la même façon, l'exposition quotidienne à l'une ou l'autre des langues officielles dans le cadre d'une scolarité générale ou professionnelle devrait affecter le niveau de compétence linguistique dans cette langue. Le *troisième modèle* introduit aux régressions cinq variables spécifiant la langue et le type de formation suivie, tout en continuant de contrôler pour les caractéristiques individuelles des immigrants. Si l'impact observé des compétences linguistiques sur le statut socio-économique de l'emploi provenait du fait d'avoir suivi une formation, ce modèle le reflèterait avec des coefficients de la compétence linguistique inférieurs et probablement des cours ou formations avec un coefficient statistiquement significatif. Si nous ne réussissons pas encore à expliquer l'effet de ces connaissances, nous pouvons nous demander si la langue de l'expérience professionnelle acquise avant la migration joue un rôle dans le niveau de connaissance du français et de l'anglais. Le *quatrième modèle* inclut une variable qui résume le fait que les immigrants ont travaillé en français, en anglais, dans les deux langues ou seulement dans une langue non-officielle (ou pas du tout) avant d'arriver au Québec. En contrôlant ainsi la langue de l'expérience professionnelle, nous pouvons mesurer l'impact de cet élément de capital humain lequel,

selon plusieurs analyses, est dévalorisé face à l'expérience de travail au pays d'immigration. Ces études ne distinguent cependant pas la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire. En dernière instance, nous ajoutons la langue maternelle au modèle précédent. Puisqu'un certain nombre d'immigrants de la cohorte arrivée en 1989 ont l'anglais ou le français comme langue maternelle, il est possible que celle-ci prédétermine le niveau de compétence dans ces langues. L'effet observé lié à la compétence en langues officielles pourrait simplement être le reflet de la composition de la cohorte en termes de langue maternelle qui explique le niveau de compétence. L'impact que l'ajout de la langue maternelle exerce sur les coefficients de la compétence linguistique dans ce *cinquième modèle* prend en charge l'aspect 'outil de communication' de la langue. Or, la langue maternelle constitue, en plus de rendre possible la communication, un élément ethnique qui renvoie à l'affiliation (réelle ou supposée) à un groupe ethnique ou national. Si les immigrants sont accueillis et aidés dans leur tâche d'intégration par un réseau social organisé autour d'une ethnicité commune, la différence de statut socio-économique observée entre des groupes de personnes de langues maternelles diverses pourrait être expliquée par une valorisation ou une dévalorisation du groupe ethnique correspondant dans la société d'accueil. Ce *modèle complet* contient la majorité des facteurs connus pour leur influence sur la performance économique. En les contrôlant, il nous est possible d'estimer l'effet net des compétences linguistiques des immigrants.

Dans chaque modèle, nous recherchons la force explicative du bloc de variables examiné ainsi que l'impact relatif de chacun des facteurs étudiés sur le statut socio-économique. Une comparaison de la variance expliquée par chaque ensemble de facteurs permet de savoir lequel des différents groupes de déterminants de la performance économique explique le mieux la différence de prestige des emplois. Le signe des coefficients reliés à chaque catégorie examinée renseigne sur le sens de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante. Les coefficients indiquent l'écart entre la catégorie en question et celle qui sert de comparaison. En sociologie, il est de pratique courante de considérer statistiquement significatif des coefficients dont la probabilité d'être différents de celui de la catégorie de référence est plus petite que 5% ($p < 0,05$). Comme il s'agit là d'une aire à gauche et à droite sous la courbe normale, les

réponses sous ces deux aires caractérisent un individu sur dix. Abaisser le critère de significativité statistique (à 10%, par exemple) aurait pour effet d'interpréter comme particulières les réponses d'un nombre considérable d'individus (de 20%) ne correspondant plus à l'effet recherché, soit d'identifier des caractéristiques ou comportements assez différents pour constituer un terrain d'intérêt. Cependant, afin de souligner un résultat qui se trouve à la limite de la significativité statistique ou qui étonnamment fait défaut, nous le mentionnerons brièvement, même si le seuil de significativité statistique se trouve au-delà de 5%.

Le deuxième volet, diachronique, est essentiel dans une étude qui a pour base l'intégration linguistique et socio-économique des immigrants. Il contrôle l'effet du temps qui passe et met l'impact des facteurs linguistiques sur le prestige de l'emploi et le salaire de l'heure dans la perspective de l'évolution de cette intégration. Bien que nos résultats démontrent que la connaissance de l'anglais ou du français affecte significativement le statut des emplois en début d'établissement, ce n'est pas nécessairement le cas dix ans plus tard car cette compétence devient omniprésente et ne distingue plus les immigrants. Puisque les immigrants ont l'occasion de s'exercer à parler les nouvelles langues de la société d'accueil (l'anglais et le français, à Montréal) sur une base quotidienne, nous pouvons présumer que cette utilisation aura une influence sur le niveau de compétence des immigrants dans ces langues. En observant les catégories des variables linguistiques significatives à travers le temps, nous sommes en mesure d'observer l'effet de l'intégration linguistique et sociale croissante sur la performance économique des immigrants. Les variables indépendantes expliquent une partie, plus ou moins importante, de la performance socio-économique des immigrants. Si les connaissances linguistiques jouent un rôle plus important en début d'établissement qu'après dix ans dans la détermination du prestige et du salaire de l'emploi, la variance expliquée par le facteur linguistique dans les régressions reflètera cette évolution. Il est ainsi nécessaire de vérifier le changement du R^2 (la variance expliquée) dans le temps. Loin de vouloir expliquer les déterminants du salaire et du statut socio-économique en totalité (ce qui demanderait de se concentrer sur la maximisation du R^2 et son changement à la suite de chaque ajout d'une nouvelle variable indépendante), nous nous

intéressons principalement à l'impact des compétences linguistiques sous contrôle d'autres déterminants du statut et du salaire des emplois.

5.1. Après un an d'établissement

5.1.1. La compétence en français favorise l'accès aux emplois plus prestigieux

Nous commençons par la description de l'impact des connaissances linguistiques sur le prestige des emplois à la fin de la première année d'établissement. Le *premier modèle* est celui de l'effet brut des compétences en langues officielles sur le statut des emplois occupés après 52 semaines de vie au Québec (Tableau 33).¹¹² Comme prévu, la compétence dans chacune des langues officielles affecte le statut de façon positive. Généralement, il faut une excellente compétence linguistique pour obtenir un emploi plus prestigieux. Cependant, en anglais, le niveau intermédiaire (bonne compétence) suffit pour expliquer un statut socio-économique plus élevé. La différence entre les individus qui connaissent très bien l'anglais et ceux qui ignorent cette langue est de 10 points. Cet écart distingue un travailleur dans la préparation textile et son contre-maître (selon l'échelle Blishen qui est basée sur des données de 1981).¹¹³ L'augmentation du prestige observée est cependant inférieure à l'écart-type (13,27 à la semaine 52, cf. tableau Tableau 17). La connaissance simultanée des deux langues officielles n'affecte pas le statut socio-économique des emplois. Somme toute, l'effet brut de la compétence en langues officielles sur le statut des emplois est assez important lorsque nous considérons la statistique du R^2 qui indique que ces variables expliquent 13% de la variation observée.

¹¹² Toutes les données ont fait l'objet d'un contrôle pour la corrélation des variables indépendantes (matrices de corrélations disponibles sur demande). Il faut cependant garder à l'esprit qu'en sciences humaines les variables ont plus tendance à être corrélées que dans d'autres domaines scientifiques. L'expérience professionnelle, par exemple, est (entre autres) une fonction de l'âge ; la langue maternelle est généralement corrélée à la langue de scolarisation, aux compétences linguistiques et à la langue utilisée dans diverses sphères de vie. L'absence d'hétéroscédasticité a été vérifiée par l'exploration visuelle de l'histogramme des résidus, de la courbe normale des résidus et du nuage de points des résidus standardisés. Nous reproduisons tous les tableaux de régressions dans l'annexe avec une colonne supplémentaire qui fournit une mesure de la multicollinéarité entre les variables. « The tolerance is the

Le *deuxième modèle* contrôle les caractéristiques individuelles et celles associées à l'emploi qui sont source de variation de la performance économique. Nous constatons que l'impact positif de la connaissance intermédiaire de l'anglais a disparu alors que ce niveau en français favorise l'accès aux emplois plus prestigieux. L'écart de statut associé aux compétences linguistiques de haut niveau reste presque inchangé, c'est-à-dire que la connaissance de ces langues favorise l'accès à un emploi de statut de 7 points (français), voire 10 points (anglais) plus élevé. L'âge accroît très légèrement (moins d'un point) le statut socio-économique des emplois. Cependant, ni le niveau de scolarité ni la catégorie d'admission ne semblent avoir une influence sur le statut des emplois occupés à la semaine 52. Les individus qui travaillent à leur compte occupent en moyenne des emplois moins prestigieux (de 9 points). Certains secteurs d'activité économique sont caractérisés par des professions de statut plutôt inférieur: les emplois en hébergement et restauration ont ainsi 22 points de moins de prestige que ceux dans les services. Ceci est également vrai pour le commerce de détail (-13 points), le secteur des services sociaux et de la santé (-11 points), le commerce de gros (-8 points) et les industries manufacturières (-7 points). Les variables de contrôle expliquent, à elles seules, une très importante partie de la variation observée (29%).

Avec le *troisième modèle*, nous vérifions l'hypothèse de l'influence de la langue des formations suivies au Québec sur la compétence en français et en anglais. Dans ce modèle, c'est uniquement le niveau le plus élevé de la connaissance des langues officielles qui affecte le statut socio-économique des emplois. L'anglais donne accès à

percentage of the variance in a given predictor that cannot be explained by the other predictors. When the tolerances are close to 0, there is high multicollinearity and the standard error of the regression coefficients will be inflated. A variance inflation factor greater than 2 is usually considered problematic. » (Manuel de SPSS 12.0.2 for Windows).

¹¹³ Rappelons brièvement que dans notre échantillon d'emplois occupés par les immigrants pendant les dix premières années d'établissement à Montréal, le statut socio-économique le plus bas est de 21,24 (Blishen, 1987 : 17,81 vendeur de journal) ce qui correspond à un emploi de manœuvre. L'emploi le plus prestigieux est celui d'un directeur dans le domaine des sciences naturelles et de génie (indice de statut socio-économique : 79,23) (Blishen, 1987 : 101,74 dentiste). La moyenne est autour de 40 (Blishen, 1987 : 42,74 acteur) avec un écart-type de 14.

des emplois plus prestigieux (+9 points) que le français (+6 points). Les formations ne semblent pas à l'origine des compétences linguistiques. Peut-être est-il trop tôt (après seulement un an) pour détecter un impact plus général du capital humain acquis localement? Seuls les cours d'anglais augmentent le statut des emplois (+7 points). Les mêmes caractéristiques individuelles et d'emploi affichent un effet identique au modèle précédent. L'ajout des variables précisant la langue des formations contribue seulement à 2% de l'explication des différences de statut.

Le *quatrième modèle* contrôle la langue de l'expérience professionnelle pré-migratoire. Celle-ci ne joue pas de rôle dans le niveau des compétences linguistiques car elle modifie légèrement les coefficients du modèle antérieur. La connaissance de l'anglais permet toujours l'accès à des emplois plus prestigieux (+8 points) que celle du français (+7 points). Aucune catégorie de la variable 'langue utilisée professionnellement avant la migration' n'a d'impact sur le statut des emplois. Les cours d'anglais ressortent également comme un facteur d'augmentation du prestige (+6 points). En ce qui concerne les variables de contrôle, nous observons que selon le quatrième modèle les hommes occupent des emplois plus prestigieux que les femmes (+3 points) alors que l'âge, l'entrepreneuriat et les secteurs d'activité économique maintiennent leur effet déjà observé au modèle 2. Les variables ajoutées dans ce modèle n'augmentent pas la force explicative de la régression qui reste à 44%.

Le *modèle complet* explique presque 50% de la variation de statut socio-économique observé à la semaine 52. Nous sommes ainsi assuré de bien contrôler la majorité des sources de variation. Dans ce modèle, nous ajoutons la langue maternelle afin de capter la dimension ethnique de la communication. Sous son influence, l'impact de la très bonne expression orale en anglais disparaît, elle était reliée au fait que les immigrants de langue maternelle anglaise connaissent très bien cette langue. Cependant, le niveau élevé de compétence en français rend possible l'occupation d'un emploi plus prestigieux (+6 points). En ce qui concerne les groupes de langue maternelle, nous observons que plusieurs groupes se distinguent des anglophones par des emplois de statut significativement inférieur. Les hispanophones (-16 points), les vietnamophones (-13 points), les lusophones (-12 points), les créolophones (-11 points), les arabophones (-

9 points) et les personnes de langues maternelles non détaillées (-8 points) se trouvent désavantagés comparativement aux anglophones. Ce sont tous des immigrants allophones, à l'exception des Chinois. Nous avons calculé de nouveau cette régression en prenant chaque langue maternelle comme catégorie de référence pour explorer les différences entre tous les groupes linguistiques (cf. tableau dans l'annexe). Parmi les immigrants allophones, nous identifions ainsi l'avantage significatif des sinophones par comparaison aux vietnamophones (13 points de plus) et aux hispanophones (15 points de plus). Seulement les hispanophones se distinguent significativement des francophones (-9 points), tous les autres groupes linguistiques n'affichent pas d'écarts significatifs avec les immigrants francophones. Les autres caractéristiques qui expliquaient les différences de statut dans les modèles précédents maintiennent leur effet (le cours de langue anglaise, le sexe, l'âge, certains secteurs d'activité économique et l'entrepreneuriat). Le nombre de semaines travaillées n'influence pas le statut des emplois à la fin de la première année.

Régressions du statut socio-économique Semaine 52	Modèle 1 b	Modèle 2 b	Modèle 3 b	Modèle 4 b	Modèle 5 b
<i>Constante</i>	31,99**	35,80**	35,18**	33,66**	44,93**
^a Compétence en français: bonne	3,45	4,93*	4,68	4,94	4,32
très bonne	7,76**	6,86*	6,31*	6,70*	6,36*
<i>aucune/faible compétence en français</i>					
^a Compétence en anglais: bonne	6,03*	4,77	3,82	3,58	1,87
très bonne	9,52**	9,62**	9,14**	8,34*	4,69
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-2,19	-2,65	-2,34	-2,47	-0,40
Homme (<i>femme</i>)		2,66	2,97*	3,09*	3,18*
^a Âge aux semaines retenues		0,74*	0,77*	0,80*	0,68*
Âge au carré		-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-2,44	-2,70	-2,70	-2,76
Famille		-3,94	-4,32	-4,52	-3,54
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		-1,29	-1,58	-2,02	-1,36
Collégial-Université		2,38	2,13	1,73	2,13
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,20	0,21	0,23	0,21
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-9,18**	-9,45**	-9,20**	-8,88**
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-22,03**	-21,86**	-22,05**	-21,88**
Industries manufacturières		-6,75**	-6,82**	-7,01**	-7,14**
Commerce de détail		-12,66**	-12,22**	-12,12**	-11,91**
Commerce de gros		-7,81*	-7,42*	-7,82*	-6,74*
Finances et assurances		-6,33	-5,98	-6,58	-5,83
Services sociaux et de la santé		-11,37**	-11,57**	-11,72**	-9,97*
Autres (agricult., construction, transport)		-5,47	-5,93	-5,99	-6,15
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			0,86	0,72	0,85
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,50	-0,87	0,44
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,56	-0,59	1,31
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			2,26	2,29	3,87
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			6,60*	6,43*	6,41*
Expérience de travail avant immigration: franç.				0,36	-0,44
anglais				2,00	1,61
français et anglais				1,55	0,42
pas d'expérience de travail				2,61	3,15
<i>Expérience dans une autre langue</i>					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-6,37
Vietnamien					-12,92*
Arabe					-8,72*
Créole					-10,80*
Espagnol					-15,82**
Portugais					-11,65*
Chinois					-0,39
Autre langue maternelle					-8,07*
R ²	0,13**	0,42**	0,44	0,44	0,48*
n	254	254	254	254	254
ANOVA	F=7,211; df=5; p<0,00	F=7,699; df=22; p<0,00	F=6,506; df=27; p<0,00	F=5,650; df=31; p<0,00	F=5,046; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 33: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 52¹¹⁴

¹¹⁴ Le tableau détaillé se trouve en annexe, cf. Tableau A-11.

En résumé, nous identifions un impact brut de la compétence en langues officielles qui diminue et disparaît au fur et à mesure que nous contrôlons d'autres aspects qui influencent la compétence linguistique et la performance économique. Dans le modèle final, la très bonne compétence en français à la fin de la première année de séjour au Québec ressort comme un facteur positif (+6 points) qui n'est cependant pas assez fort pour compenser l'effet négatif subi par des immigrants de certaines langues maternelles (-16 points chez les hispanophones). L'accès aux emplois plus prestigieux semble tout de même sensible à la compétence en anglais car la fréquentation d'un cours de cette langue augmente le statut des emplois. Par ailleurs, les caractéristiques individuelles et de l'emploi se comportent tel que prévu : le fait d'être un homme, l'expérience croissante sur le marché du travail mesurée par l'âge et l'emploi dans des secteurs d'activités professionnelles expliquent une bonne partie des écarts de statut observés.

5.2. Après deux ans d'établissement

5.2.1. La langue maternelle explique l'impact de la compétence en anglais

À la fin de la deuxième année d'établissement, l'effet brut de la compétence en français s'est envolé. Par contre, la bonne, voire très bonne connaissance de l'anglais permet au travailleur d'accéder à un emploi plus prestigieux (entre +7 et +9 points). Le bilinguisme français-anglais n'influence pas le prestige des emplois. 9% de la variation de statut sont expliqués par la compétence en langues officielles. Sous contrôle des caractéristiques individuelles et celles des emplois (deuxième modèle), la compétence en anglais permet d'accéder à un emploi plus prestigieux, même lorsque la connaissance de cette langue n'est qu'intermédiaire (+6 points). L'avantage de la très bonne expression orale est réduit de 2 points par rapport au modèle 1 à la suite du contrôle des caractéristiques individuelles et professionnelles. Après deux ans au Québec, les immigrants arrivés avec un diplôme post-secondaire ou universitaire se révèlent très avantagés : ils occupent des emplois de statut socio-économique plus élevé d'environ 10 points. Les hommes occupent généralement des emplois plus prestigieux de 4 points. Le fait d'avoir créé son entreprise ou de travailler à son propre compte diminue de 9 points

le prestige des emplois. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration (-15 points), le commerce de détail (-10 points), le secteur qui regroupe l'agriculture, la construction et le transport (-10 points) et les industries manufacturières (-6 points) offrent des emplois moins prestigieux que le secteur des services. Les facteurs individuels augmentent considérablement la force explicative de la régression : nous sommes en mesure d'indiquer la source de 38% de la variation, ce qui est 29% de plus par rapport au modèle précédent.

L'ajout de la langue des formations au Québec élimine l'effet positif du niveau intermédiaire de la connaissance de l'anglais. L'excellente connaissance de cette langue reste cependant statistiquement significative et augmente le prestige des emplois de 7 points. Cette deuxième année d'établissement indique toujours l'impact positif (+6 points) des cours d'anglais, mais le fait d'avoir participé à une formation générale ou professionnelle exerce également une influence positive sur le statut. Cette formation en français augmente le statut de 6 points et celle en anglais de 7 points. Puisque la formation scolaire pousse le statut des emplois à la hausse peu importe si la formation se donne en français ou en anglais, nous pouvons en déduire que l'engagement dans la scolarité locale avantage les immigrants. Les variables de contrôle maintiennent leur impact. La langue des formations acquises au Québec ajoute 6% à la détermination du statut socio-économique des emplois.

Le quatrième modèle estime la force explicative de la langue de l'expérience professionnelle avant migration en plus de maintenir les autres variables déjà dans la régression. Cette variable augmente de 2% l'explication des écarts de statut entre les immigrants. La très bonne compétence en anglais affecte continûment le prestige des emplois à la hausse (de 7 points) alors que celle du français n'a aucun effet. Le fait d'avoir travaillé en français avant l'arrivée au Québec permet l'accès à un emploi plus prestigieux (+5 points).

Régressions du statut socio-économique Semaine 104	Modèle 1 b	Modèle 2 b	Modèle 3 b	Modèle 4 b	Modèle 5 b
<i>Constante</i>	37,55**	31,19*	32,24**	29,55**	35,69**
^a Compétence en français: bonne	-5,13	-1,60	0,02	-0,64	-0,56
très bonne	-1,29	-0,21	-1,86	-2,73	-2,63
<i>aucune/faible compétence en français</i>					
^a Compétence en anglais: bonne	7,21*	6,11*	4,72	4,68	2,27
très bonne	8,73**	6,58*	6,61*	6,90*	4,20
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,09	-3,11	-2,43	-1,48	0,54
Homme (<i>femme</i>)		4,45*	3,95*	3,95*	4,16*
^a Âge aux semaines retenues		0,64	0,64	0,69	0,71*
Âge au carré		-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		2,72	1,33	1,10	1,71
Famille		0,85	-1,07	-1,10	2,58
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		3,68	1,89	1,11	1,66
Collégial-Université		9,56**	7,73**	6,55*	7,38*
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,09	0,04	0,03	-0,01
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-8,83**	-9,00**	-8,80**	-7,66**
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-15,11**	-13,22**	-12,39**	-13,43**
Industries manufacturières		-6,23*	-5,11*	-4,88*	-4,83*
Commerce de détail		-9,97**	-8,80**	-7,70**	-7,94**
Commerce de gros		-6,35	-5,65	-4,64	-3,66
Finances et assurances		-4,46	-4,96	-4,31	-3,78
Services sociaux et de la santé		-1,65	-1,66	-1,42	-0,24
Autres (agricult., construction, transport)		-10,00**	-8,94*	-7,85*	-8,25*
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			6,41**	6,25**	6,71**
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-1,30	-0,56	0,43
^a COFI français (<i>non</i>)			-2,30	-1,20	0,71
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			7,28**	7,46**	7,70**
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			6,09*	5,84*	5,55*
Expérience de travail avant immigration: franç.				4,51*	3,84
anglais				2,63	1,56
français et anglais				1,68	-0,50
pas d'expérience de travail				1,44	2,57
<i>Expérience dans une autre langue</i>					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-4,07
Vietnamien					-11,98*
Arabe					-7,56
Créole					-15,16**
Espagnol					-16,19**
Portugais					-6,67
Chinois					-1,02
Autre langue maternelle					-7,15
R ²	0,09**	0,38**	0,45**	0,46	0,51**
n	242	242	242	242	242
ANOVA	F=4,815; df=5; p<0,00	F=6,010; df=22; p<0,00	F=6,351; df=27; p<0,00	F=5,696; df=31; p<0,00	F=5,413; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 34: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 104¹¹⁵

¹¹⁵ Le tableau détaillé se trouve en annexe, cf. tableau A-13.

Le français augmente ce prestige également lorsqu'il s'agit de la langue d'une formation scolaire (+6 points). En additionnant tous ces coefficients indiquant la connaissance du français, nous obtenons 11 points de plus sur l'échelle de Blisshen. Ceci est comparable à +13 ou +14 points (compétence en anglais : +7 points plus cours d'anglais : +6 points ou scolarité en anglais : +7 points) dans le cas de l'anglais (nous n'additionnons pas les deux types de formation en anglais car il paraît peu probable qu'un immigrant suive un cours d'anglais et une formation dans cette langue en même temps). L'anglais apparaît comme une option plus intéressante pour un immigrant désireux d'accéder à un poste de statut plus élevé. Le modèle complet intègre la langue maternelle des immigrants aux variables déjà examinées. 51% des écarts de statut sont ainsi expliqués. Alors que la très bonne compétence en anglais affectait toujours de façon positive le statut des emplois dans les modèles précédents, l'ajout de la langue maternelle fait disparaître cet effet. Ni la connaissance du français ni celle de l'anglais ne jouent sur le prestige des emplois à la fin de la deuxième année de vie au Québec. Les écarts entre les groupes linguistiques indiquent alors un différentiel de statut socio-économique qui est moins dû à la compétence en langues officielles qu'à l'appartenance ethnique des immigrants. Les hispanophones occupent des emplois de 16 points plus bas sur l'échelle de Blisshen que les anglophones. Il en est de même pour les créolophones (-15 points) et les vietnamophones (-12 points). La vérification des différences de statut entre tous les groupes linguistiques¹¹⁶ confirme que les créolophones et les hispanophones occupent les emplois les moins prestigieux de tous (et significativement inférieurs aux anglophones, francophones et arabophones). Après 104 semaines de vie au Québec, il y a encore clairement une structuration des emplois selon le groupe ethnique : les personnes dont la langue maternelle est l'anglais occupent des emplois plus prestigieux que tous les autres, les sinophones se débrouillent mieux que les Haïtiens (tous les locuteurs du créole sont des Haïtiens) et les Sud-américains (100% des hispanophones dans notre échantillon sont d'origine sud-américaine). Le fait de suivre une formation scolaire afin d'augmenter son statut se présente alors comme une option viable car tant la scolarité en français (+7 points) que celle en anglais (+8 points) rendent possible l'accès à un meilleur emploi. Les cours d'anglais fonctionnent également dans ce sens (+6 points).

¹¹⁶ Cf. Tableau A-12.

L'effet de la langue de l'expérience de travail observé dans le modèle 4 semble avoir été en corrélation avec la langue maternelle car il ne figure pas dans le modèle final. Le contrôle des variables individuelles et professionnelles dévoile l'avantage des hommes, de l'âge, de la scolarité avancée obtenue au pays d'émigration et le désavantage de l'entreprenariat et celui de certains secteurs d'activité professionnelle.

La compétence en anglais est à l'origine d'emplois plus prestigieux à la fin de la deuxième année de séjour au Québec jusqu'au moment de l'introduction des langues maternelles dans la régression. Cet avantage provenait ainsi des immigrants de langue maternelle anglaise. Le français ne joue pas de rôle dans la détermination du statut socio-économique à ce moment-ci, même si la formation en français augmente ce statut. Ceci est probablement un impact dû à la scolarisation car la formation en anglais a un effet identique. L'anglais exerce une influence positive sous forme de cours de langue. Comme à la semaine 52, nous observons des groupes d'immigrants sérieusement désavantagés : les créolophones, les vietnamophones et les hispanophones. Le nombre de ces groupes linguistiques a cependant diminué.

5.3. Après trois ans d'établissement

5.3.1. Le bilinguisme anglais-français exerce une influence positive sur le statut des emplois

Après trois ans au Québec, la compétence en français a un effet brut négatif (-6 points) sur le statut des emplois alors que la très bonne expression orale en anglais permet d'accéder à des emplois plus prestigieux (+5 points). Le bilinguisme chez les immigrants ne joue aucun rôle dans la détermination du statut des emplois. Le contrôle de d'autres variables montrera s'il s'agit là d'une tendance ou si le modèle de l'effet brut des compétences linguistiques cache l'influence d'une autre caractéristique des immigrants. L'effet brut des compétences linguistiques explique 9% des écarts de statut observé entre les travailleurs. L'ajout des caractéristiques individuelles et professionnelles compte pour 29% de la variation des statuts socio-économiques des emplois, ce qui élève la variance totale expliquée par le modèle 2 à 38%. L'introduction de ces variables annule complètement l'effet brut des compétences en langues officielles

qui reflétait des caractéristiques de l'échantillon en termes de sexe, de niveau de scolarité et de secteur d'activité économique. Les immigrants avec des études universitaires (ou du moins post-secondaires) occupent des emplois plus prestigieux que ceux ayant uniquement terminé le niveau primaire (de presque 9 points). Les secteurs d'activité économique déjà identifiés ont l'impact habituel : comparativement aux individus qui occupent un emploi dans les services, les immigrants qui travaillent en hébergement ou en restauration se retrouvent sérieusement désavantagés (-18 points). Il en est de même pour les individus ayant créé leur propre emploi (-8 points). En fait, tous les secteurs, sauf celui des finances et assurances affichent des coefficients négatifs. La formation scolaire ou professionnelle ressort comme un facteur permettant l'accès à des emplois de statuts plus élevés (modèle 3), de 4 points lorsque la langue d'enseignement est le français et de 8 points lorsque c'est l'anglais. Alors que le niveau de scolarité est en soi un élément favorisant la qualité des emplois (+7 points pour les universitaires), la mise à niveau des connaissances scolaires au Québec rapporte également, mais l'anglais donne accès aux emplois plus prestigieux que le français. Les hommes et les immigrants oeuvrant dans le secteur des services occupent les positions favorisées déjà connues. La langue des formations n'explique que 4% de la variation des écarts de statut socio-économique. Le contrôle de l'impact de la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire ne modifie guère les résultats. Aucune différence de statut n'est attribuable à l'expérience de travail avant la migration. L'ajout de cette variable dans la régression corrige l'avantage des immigrants avec un niveau de formation supérieur légèrement vers le bas. L'âge apparaît alors comme un facteur capable d'augmenter minimalement le statut des emplois (0,73 points). L'effet positif de la scolarité au Québec en anglais ou en français reste identique au modèle 3. Ce modèle n'augmente la force prédictive que de 1%.

Régressions du statut socio-économique Semaine 156	Modèle 1 b	Modèle 2 b	Modèle 3 b	Modèle 4 b	Modèle 5 b
Constante	38,54**	35,07**	35,81**	32,34*	40,40**
^a Compétence en français: bonne	-5,99*	-2,93	-1,76	-2,08	-1,45
très bonne	2,13	-0,82	-0,83	-1,17	-1,12
<i>aucune/faible compétence en français</i>					
^a Compétence en anglais: bonne	2,13	0,34	-0,10	-0,51	-2,41
très bonne	5,42*	2,77	2,32	2,06	-1,47
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	2,75	4,30	4,06	4,43	5,98*
Homme (<i>femme</i>)		3,79*	3,57*	3,57*	3,02
^a Âge aux semaines retenues		0,69	0,67	0,73*	0,79*
Âge au carré		-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		1,21	0,30	0,18	-1,90
Famille		-0,17	-1,44	-1,62	-0,74
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		2,90	1,56	0,77	1,81
Collégial-Université		8,52**	6,70*	5,73*	6,70*
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		-0,05	-0,08	-0,08	-0,06
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-7,85**	-7,46**	-7,07*	-5,88*
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-17,95**	-16,13**	-15,62**	-16,35**
Industries manufacturières		-7,90**	-6,44**	-6,40*	-6,13*
Commerce de détail		-11,08**	-9,39**	-8,71**	-8,70**
Commerce de gros		-6,96*	-5,81	-4,98	-3,86
Finances et assurances		-4,84	-4,37	-4,32	-4,04
Services sociaux et de la santé		-7,82*	-6,61	-6,25	-5,01
Autres (agricult., construction, transport)		-14,02**	-12,39**	-11,63**	-11,25**
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			3,61*	3,60*	4,30*
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-3,02	-2,46	-1,72
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,20	0,42	1,26
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			8,09**	8,02**	8,17**
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			2,29	2,05	0,85
Expérience de travail avant immigration: franç.				2,97	3,58
anglais				2,46	2,36
français et anglais				1,64	0,85
pas d'expérience de travail				2,50	4,22
<i>Expérience dans une autre langue</i>					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-9,40
Vietnamien					-16,97**
Arabe					-10,38*
Créole					-19,12**
Espagnol					-15,30*
Portugais					-9,26
Chinois					-6,82
Autre langue maternelle					-11,23*
R ²	0,09**	0,38**	0,42**	0,43	0,48*
n	254	254	254	254	254
ANOVA	F=4,693; df=5; p<0,00	F=6,335; df=22; p<0,00	F=6,147; df=27; p<0,00	F=5,387; df=31; p<0,00	F=4,996; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 35 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 156¹¹⁷

¹¹⁷ Le tableau détaillé se trouve en annexe, cf. Tableau A-13.

Le modèle complet intègre la langue maternelle à la régression afin de vérifier si le statut des emplois varie selon cet attribut ethnique. Ce modèle explique presque la moitié des écarts de statut socio-économique ($R^2=0,48$). Après contrôle des langues maternelles, nous trouvons un effet positif associé à la connaissance simultanée des deux langues officielles. Le bilinguisme anglais-français prédit des emplois de 6 points supérieurs à la connaissance d'une seule ou aucune des deux langues utilisées principalement au Québec. Simultanément, nous apercevons de nouveau les écarts importants entre certains groupes d'immigrants et les anglophones : le statut des emplois des créolophones ne se distingue pas seulement de celui des anglophones (-19 points) mais également de celui des sinophones (-12 points), des francophones (-10 points), des arabophones (-9 points) et des immigrants avec des langues maternelles non détaillées (-8 points).¹¹⁸ Les vietnamophones (-17 points), les hispanophones (-15 points) et les arabophones (-10 points) ont tous des emplois moins prestigieux que les anglophones. Cependant, bien que tous les immigrants allophones (sauf les sinophones et les lusophones), s'expriment très bien dans les deux langues officielles, ils ne parviennent pas à obtenir un emploi de même niveau de statut socio-économique que celui d'un immigrant de langue maternelle anglaise. Par exemple, un Haïtien doit poursuivre des études jusqu'au niveau universitaire du pays d'émigration, être parfaitement bilingue et participer à une formation au Québec en anglais afin de travailler dans un poste aussi prestigieux qu'un immigrant anglophone unilingue. Ces différences importantes qui dépassent les caractéristiques individuelles et les éléments de capital humain pourrait indiquer que l'appartenance à certains groupes ethniques rend l'accès aux emplois qualifiés très difficile voire impossible.¹¹⁹

La fin de la troisième année d'établissement est caractérisée par l'importance du bilinguisme dans l'accès aux emplois plus prestigieux. Le marché du travail exige donc l'excellente connaissance des deux langues officielles avant de rendre possible l'occupation d'un emploi de statut socio-économique élevé aux immigrants. Le renforcement de l'exigence linguistique pourrait indiquer une stagnation de l'économie

¹¹⁸ Cf. Tableau A-14 dans l'annexe.

¹¹⁹ Nous aborderons l'évolution des différences de statut observées entre groupes d'immigrants selon la langue maternelle dans une perspective diachronique ci-dessous.

qui hausse alors ses critères parce qu'elle a le choix des candidats. Nous explorerons cette hypothèse dans le septième chapitre. Cinq des neuf groupes linguistiques (langue maternelle) sont défavorisés en ce qui concerne les emplois qualifiés. Seuls les francophones, les lusophones et les sinophones réussissent aussi bien que les anglophones. Les vietnamophones, les arabophones, les créolophones, les hispanophones et les immigrants de langue maternelle non détaillée occupent des emplois significativement moins prestigieux que les anglophones, ce qui conduit également vers une situation d'emploi plus difficile.

5.4. Après dix ans d'établissement

5.4.1. Les compétences linguistiques n'ont plus aucun impact

La compétence en langues officielles n'a plus d'impact sur le prestige des emplois des immigrants dix ans après leur arrivée. Ni la très bonne connaissance de l'anglais (laquelle, avec un $p < 0,07$ est au-delà du seuil de la significativité statistique) ni celle du français ne modifie le statut des emplois, ce qui indique probablement que le processus d'intégration linguistique a abouti et que les immigrants ne se distinguent plus entre eux (nos données ne permettent pas de nous prononcer sur une assimilation linguistique dans la société d'accueil) sur la base de leur compétence en langues officielles. Le pourcentage de la variation expliqué par ce modèle de l'effet brut est de 7%. Les caractéristiques individuelles et professionnelles sont de loin les prédicteurs les plus importants (variation du $R^2 = 0,12$ par rapport au modèle antérieur). Une part considérable des différences observées est ainsi due au sexe, à la scolarité (telle que mesurée au moment de l'arrivée au Québec) et au secteur d'emploi. Les immigrants qui arrivaient au Québec avec un diplôme post-secondaire ou universitaire occupent, dix ans plus tard, des emplois de statut plus élevé de 8 points, en moyenne. Puisqu'un bon nombre de répondants avait entrepris une formation scolaire au cours de leur établissement, nous avons également estimé une régression¹²⁰ en utilisant le niveau de scolarité acquis après dix ans. Le résultat, en ce qui concerne l'avantage de la formation post-secondaire et universitaire, est à peu près identique (+7 points). Les autres facteurs

¹²⁰ En annexe, Tableau A-17.

ne sont pas affectés par cette mesure mise à jour. Le modèle qui contient le niveau de scolarité actuel a l'avantage d'expliquer plus convenablement les écarts de statut socio-économique entre les individus ($R^2=0,38$) comparativement à un $R^2=0,29$ du modèle avec la scolarité mesurée à l'arrivée.

La langue des formations explique une partie importante des variations de statut socio-économique entre les répondants (le R^2 est 11 points plus élevé qu'au modèle 2). Les compétences en langues officielles n'affectent pas l'accès aux emplois plus prestigieux dans ce modèle. Par contre, les individus ayant suivi une formation en anglais au cours des 10 dernières années ont, en moyenne, 9 points de plus sur l'échelle de Blisshen alors que ceux qui ont étudié en français gagnent 5 points. L'avantage de l'anglais est indéniable. Simultanément, les immigrants ayant fréquenté un cours de français ou un cours de COFI sont désavantagés. Le niveau de scolarité ne ressort plus comme un facteur qui augmente le statut des emplois.¹²¹ Les autres variables continuent à avoir l'effet déjà identifié dans les modèles et moments antérieurs. L'expérience de travail prémigratoire en français favorise l'accès aux emplois de statut élevé (de +5 points). Cet effet n'enlève pas l'avantage des formations en anglais et en français, mais le désavantage des cours de COFI devient non-significatif. Ces cours contiennent un volet linguistique ainsi qu'un volet culturel. En contrôlant la langue de l'expérience professionnelle antérieure, il est probable que l'effet de familiarisation avec la langue française des cours COFI disparaît ($p=0,07$ ce qui est près de la limite de significativité). Le fait que ces cours ne ressortent pas comme un facteur négatif pour le statut socio-économique pourrait indiquer que le besoin d'apprendre la langue (encore après dix ans de vie au Québec) est associé à des emplois de statut inférieur et non pas à la familiarisation avec la culture du pays d'accueil. La mesure du niveau de scolarité après dix ans ne modifie pas les facteurs explicatifs du statut sauf en ce qui concerne les cours de COFI dont l'impact est statistiquement significatif et négatif (-4 points). L'explication de la variance dans ce modèle n'augmente pas beaucoup (+2%) avec l'ajout de la langue de l'expérience professionnelle, donc l'impact de cette variable est

¹²¹ Dans la régression qui prend la mesure de la scolarité après dix ans de vie au Québec, les personnes ayant atteint le niveau d'études secondaires occupent des emplois moins prestigieux que ceux qui n'ont qu'un niveau d'études primaires. Cf. Tableau A-17 dans l'annexe.

l'ajout de la langue de l'expérience professionnelle, donc l'impact de cette variable est minime après dix ans.

Le modèle complet incorpore l'information des langues maternelles à la régression. Ceci améliore l'explication des écarts de 3% par rapport au modèle 4. Les compétences linguistiques en anglais et en français ne jouent définitivement aucun rôle dans la détermination du statut socio-économique des emplois des immigrants à la fin de la période d'observation car aucune catégorie n'est statistiquement significative. Cependant, cela ne signifie pas que le facteur linguistique ne joue pas de rôle dans l'accès aux emplois prestigieux. Les différences les plus importantes sont reliées à certains groupes de langue maternelle. Ce sont encore les Haïtiens qui occupent la position la moins favorable avec des écarts de presque 16 points. Les hispanophones et les vietnamophones occupent des emplois de 13 (respectivement 11) points moins prestigieux que les anglophones. Une formation scolaire en anglais pourrait augmenter le statut de leurs emplois de 9 points (la formation en français ne donne que 5 points). S'ils avaient travaillé en français avant leur migration, ils pourraient également gagner 5 points sur l'échelle de Blisshen. Les immigrants ayant eu besoin de cours de français sont pénalisés car leurs emplois sont en moyenne 5 points inférieurs à ceux qui n'ont pas suivi ces cours. Comme dans tous les modèles antérieurs, les hommes occupent des emplois plus prestigieux que les femmes et le secteur d'emploi de l'hébergement et celui qui regroupe les emplois en agriculture, transport et construction contient des emplois considérablement moins prestigieux que le secteur des services (-12 points). En mesurant la scolarité après dix ans de vie au Québec, les individus ayant complété une formation collégiale ou universitaire profitent de leurs études avec un statut plus élevé de 5 points. La langue de l'expérience professionnelle n'a plus d'impact dans ce modèle alors que celui (positif) de la formation en français (+5 points) et en anglais (+8 points) continue d'augmenter le statut socio-économique des emplois.

Régressions du statut socio-économique Semaine 543	Modèle 1 b	Modèle 2 b	Modèle 3 b	Modèle 4 b	Modèle 5 b
<i>Constante</i>	35,90**	59,34**	70,19**	62,06**	71,68**
^a Compétence en français: bonne	4,75	-0,38	-0,64	-2,28	-4,55
très bonne	4,11		1,07	0,26	0,55
<i>aucune/faible compétence en français</i>		0,59			
^a Compétence en anglais: bonne	5,85	-2,12	-1,36	-2,77	-4,72
très bonne	7,82	0,93	0,45	0,28	-1,95
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,84	3,24	1,25	2,16	3,73
Homme (<i>femme</i>)		3,46*	3,80*	3,94*	3,72*
^a Âge aux semaines retenues		-0,32	-0,60	-0,47	-0,55
Âge au carré		0,00	0,01	0,01	0,01
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		3,49	2,06	2,43	2,18
Famille		0,07	-3,48	-3,07	-1,39
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		2,77	0,00	-0,89	-0,42
Collégial-Université		8,10*	4,63	3,99	4,13
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		-0,04	-0,05	-0,04	-0,04
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-3,44	-3,36	-2,67	-2,21
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-14,87**	-12,10**	-11,36**	-12,22**
Industries manufacturières		-1,69	-0,30	0,44	0,45
Commerce de détail		-5,70*	-3,21	-2,02	-1,99
Commerce de gros		2,37	4,37	6,26	5,84
Finances et assurances		1,60	1,30	2,32	1,75
Services sociaux et de la santé		-1,63	0,52	1,36	2,16
Autres (agricult., construction, transport)		-13,58**	-13,10**	-12,27**	-11,93**
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			5,09**	4,51*	4,96**
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-5,88**	-5,58**	-5,16*
^a COFI français (<i>non</i>)			-3,98*	-3,48	-3,21
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			8,90**	8,98**	8,94**
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			3,53	2,79	1,95
Expérience de travail avant immigration: franç.				4,76*	5,11*
anglais				2,48	1,96
français et anglais				-0,21	0,13
pas d'expérience de travail				3,78	4,11
<i>Expérience dans une autre langue</i>					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-8,32
Vietnamien					-11,48*
Arabe					-8,73
Créole					-15,72**
Espagnol					-12,56*
Portugais					-9,36
Chinois					-4,15
Autre langue maternelle					-7,22
R ²	0,07**	0,29**	0,40**	0,42	0,45
n	271	271	271	271	271
ANOVA	F=3,988; df=5; p<0,00	F=4,674; df=22; p<0,00	F=5,887; df=27; p<0,00	F=5,502; df=31; p<0,00	F=4,775; df=39; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 36 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543¹²²

¹²² Le tableau détaillé se trouve en annexe, cf. Tableau A-19.

Comme avant, les cours de français et de COFI identifient des immigrants occupant des emplois moins prestigieux. Le changement le plus frappant associé à la mesure de la scolarité dix ans après l'arrivée des immigrants fait apparaître des individus regroupés selon leur langue maternelle qui profitent de cette mesure renouvelée ou qui sont perdants. Ainsi, les vietnamiens se sont apparemment engagés dans la scolarisation locale car leur désavantage (-11 points) disparaît complètement. Toutefois, les arabophones et les lusophones ressortent comme des groupes qui occupent des emplois moins prestigieux (-11 points) car ils n'ont pas mis à niveau leur scolarité. Ces groupes linguistiques n'apparaissent pas désavantagés lorsque nous les avons comparé sur la base du niveau de scolarité atteinte au pays d'origine, mais ils n'ont pas amélioré leur situation en suivant des formations permettant d'obtenir des professions plus prestigieuses. Les créolophones sont plus désavantagés que les francophones, les arabophones, les sinophones et les individus de langues maternelles non-détaillées (scolarité mesurée à l'arrivée).¹²³

À la fin de dix ans de séjour au Québec, une partie de l'intégration linguistique est achevée. Les compétences en anglais et en français ne distinguent plus l'accès à des emplois prestigieux. Selon les analyses, la mise à jour de la scolarité aide les immigrants à occuper des emplois de statut socio-économique plus élevé. La connaissance du français apparaît comme un préalable au travail qualifié (l'expérience professionnelle en français et la formation en français augmente le statut des emplois) car nous remarquons que les individus qui fréquentent des cours de langue française ou les cours de COFI sont désavantagés quant à l'accès aux emplois qualifiés. Simultanément, la formation en anglais donne accès à des emplois d'autant plus qualifiés. Nous constatons également que certains immigrants regroupés selon leur langue maternelle éprouvent des difficultés importantes à travailler dans des postes prestigieux. Les Haïtiens (créolophones), les Sud-Américains (hispanophones) ainsi que les Vietnamiens (vietnamophones) apparaissent comme les immigrants sérieusement défavorisés comparativement aux anglophones quant à l'accès aux emplois de statut socio-économique élevé.

¹²³ Cf. tableau A-20 dans l'annexe.

5.5. Analyse diachronique

Cette deuxième partie des analyses des facteurs déterminants du statut socio-économique des emplois occupés par les immigrants aborde ces déterminants sous l'angle de l'évolution dans le temps. Nous concevons aisément qu'en début d'établissement, le manque de connaissances linguistiques puisse empêcher certains immigrants d'accéder à des postes prestigieux. Au fur et à mesure que l'intégration linguistique des immigrants s'effectue, ce facteur est susceptible de perdre de l'importance. Nous avons utilisé les informations contenues dans l'enquête ÉNI de quatre moments différents : à la fin de la première, de la deuxième, de la troisième et de la dixième année d'établissement au Québec. Un test approximatif du changement des coefficients significatifs nous permet de mieux juger de la nature du changement des coefficients.¹²⁴ Cette étude chronologique rend possible l'analyse longitudinale des facteurs d'intégration économique des immigrants. Dans ce sous-chapitre, nous suivrons l'évolution de l'impact des différents ensembles de variables étudiées.

5.5.1. L'effet des compétences en langues officielles

L'effet de la compétence en langues officielles se limite aux trois premières années d'établissement. Après dix ans de vie au Québec, ni les compétences linguistiques ni l'effet brut n'affectent le prestige des emplois. *Le français* augmente la moyenne du statut socio-économique des emplois à la semaine 52 (+6 points) et 156 (+6 points) alors que le *bilinguisme anglais-français* (+6 points) exerce cette influence seulement à la semaine 156. La très bonne connaissance de l'anglais joue également un rôle dans la détermination du statut des emplois pendant les deux premières années (+8 points à la semaine 52, +7 points à la semaine 104 et +5 points à la semaine 156). L'impact de la connaissance des langues officielles est considérable à la fin de la première année car il est apparent dans tous les modèles de la régression (l'effet de

¹²⁴ Si la différence entre deux coefficients de temps différents (par exemple, la semaine 52 et 104) est plus grande que la somme des écarts-types de ces deux coefficients, le test se révèle positif ce qui signifie que le changement de significativité d'un coefficient à l'autre n'est pas dû à une plus ou moins grande variation des réponses, mais qu'il est raisonnable de présumer qu'il y a eu un véritable changement de valorisation de la variable en question. Les tableaux de régression détaillés dans l'annexe comporte une colonne qui affiche le résultat de ce test.

l'anglais disparaît cependant au modèle 5 qui introduit les langues maternelles). Un an plus tard, les deux langues officielles ne ressortent pas comme significatives au modèle 5. À la fin de la troisième année, ce sont les caractéristiques individuelles et professionnelles qui expliquent l'avantage de la compétence en anglais et en français (variables qui n'ont donc qu'un effet brut) et après dix ans, même l'effet brut n'existe plus. L'importance de la connaissance des langues officielles au Québec diminue avec le temps.¹²⁵ En comparant les valeurs du R^2 pour chaque moment analysé, nous observons qu'à la fin de la semaine 52, la compétence linguistique expliquait 13% des écarts de statut, un an plus tard ce ne sont plus que 9%. À la fin de la troisième année, le R^2 égale toujours 9% et après dix ans de vie au Québec, il n'est plus que de 7%. Finalement, nous retenons que les compétences en langues officielles ont une influence sur le statut socio-économique des emplois occupés par les immigrants, mais que celle-ci diminue au fil du temps. Nous reviendrons sur cet aspect au Chapitre 7.

5.5.2. La langue des formations et cours suivis au Québec

Contrairement aux compétences linguistiques dont la force explicative diminue au cours des dix ans sous observation, celle des formations suivies au Québec distinguées selon la langue d'enseignement augmente : après un an, l'ensemble de ces cinq variables expliquent seulement 2%. Après la deuxième année, ce sont déjà 6%. Un an plus tard, l'accroissement du R^2 est toujours bas (4%), mais à la fin de la période d'observation, il augmente à 11% et indique que les formations contribuent à l'accès à des emplois prestigieux. L'examen de l'impact des formations suivies au Québec selon la langue dans laquelle elles sont données et le type de formation s'est révélé pertinent. À notre connaissance, aucune autre étude sur l'impact des connaissances linguistiques des immigrants sur leur statut socio-économique ne contient ces informations. En début d'établissement, ce sont les *cours d'anglais* qui augmentent le statut socio-économique des emplois (+6 points à la semaine 52 et +8 points à la semaine 104). Cet effet positif

¹²⁵ Ceci est par ailleurs confirmé par les tests de changement des coefficients, cf. Tableau A-40 dans l'annexe, colonne 'Test'. (Nous prenons en considération uniquement le modèle 5 qui intègre toutes les variables car c'est ce modèle qui démontre le mieux l'effet net de la compétence en langues officielles.)

cède la place¹²⁶, après deux ans de vie au Québec, à la scolarisation locale. Il s'agit d'un impact stable à long terme : dans tous les modèles et pour chacun des moments analysés à partir de la semaine 104, le fait d'avoir suivi une formation générale ou professionnelle élève le prestige des emplois de 5 points lorsque cette formation était en français et de 5 points lorsqu'elle se déroulait en anglais (modèle complet). Les formations en anglais donnent accès à des emplois plus prestigieux que celles en français. Après dix ans au Québec, les immigrants ayant suivi un cours de français ou des cours de COFI (uniquement en français) apparaissent désavantagés par comparaison à ceux qui n'ont jamais suivi de tels cours. Ce résultat est visible dans tous les modèles contenant ces variables. Pourtant, le test du changement des coefficients est négatif, c'est-à-dire que la variation de l'écart-type est plus importante que celle des coefficients. Nous ne pouvons être certain que les personnes inscrites à un cours de français ou de COFI souffrent réellement d'un désavantage de statut social qui apparaît soudainement vers la fin du processus d'établissement. Le manque de clarté de ce résultat pourrait être une conséquence de la construction de cette variable qui considère toutes les formations suivies depuis l'arrivée.¹²⁷ Somme toute, nous retenons que la scolarisation continue dans la société d'accueil favorise l'accès à des emplois de statut socio-économique élevé. L'avantage de la langue anglaise semble en relation avec les cours d'anglais ainsi qu'avec l'impact presque double de cette langue comparativement aux formations en français.

5.5.3. L'avantage de l'expérience professionnelle prémigratoire en français

L'impact positif de l'expérience professionnelle prémigratoire en français est observé lors de la semaine 104 (modèle 4 uniquement) et 543. Lorsque les langues

¹²⁶ Confirmé par le test de changement des coefficients au modèle complet.

¹²⁷ Si on avait exclu les formations avant l'entrevue précédente de manière à ne retenir que celles entre la semaine 156 et 543, il aurait éventuellement été plus facile de constater que les immigrants qui suivent des cours de langue française ou d'intégration tardivement sont ceux qui éprouvent, encore à ce moment-ci de l'établissement, des difficultés d'ajustement socio-économique. Or, le nombre relativement petit des personnes dans cette situation nous a empêché de construire les variables des formations de cette façon détaillée.

maternelles sont contrôlées (modèle complet, scolarité mesurée après 10 ans), cet effet disparaît. L'avantage d'avoir déjà travaillé en français semble ainsi lié à la langue maternelle française qui favorise évidemment une telle expérience de travail. En général, cette variable augmente peu (1% à 2% aux semaines 104 et 543) l'explication des écarts de statut socio-économique des immigrants.

5.5.4. Le rôle joué par les langues maternelles des immigrants

Même si cet ensemble de variables n'est pas le plus important dans l'explication des différences de statut socio-économique des immigrants (la contribution au R^2 varie entre 3% et 5%), la distinction des répondants sur la base de leur langue maternelle livre d'importants indices concernant les inégalités de statut qui les affectent. Les résultats de notre étude démontrent que la langue maternelle est à l'origine d'écarts importants entre groupes d'immigrants, et ce, tant au début d'établissement qu'après dix ans. Les hispanophones et les créolophones travaillent *toujours* à des emplois de statut socio-économique inférieur à ceux des anglophones. L'écart va de 11 points à 17 points sur l'échelle de Blishen, c'est une différence qui dépasse celle entre un ouvrier et un contremaître¹²⁸. Les vietnamophones s'en sortent mieux après dix ans au Québec lorsque nous mesurons le niveau de scolarité à la semaine 543 car ils ont probablement suivi une formation locale. Cependant, pendant les trois premières années de leur établissement, leur statut socio-économique est très inférieur à celui des anglophones. Les arabophones éprouvent également des difficultés sérieuses tout au long de la période d'observation, mais ils ne sont pas significativement différents à la semaine 104 ($p=0,09$). Après dix ans et en mesurant la scolarité de ce moment-là, ils occupent des emplois moins prestigieux que les anglophones. Contrairement aux vietnamophones, les arabophones ne semblent pas avoir continué leur formation au Québec car ils s'en sortent mieux lorsque nous analysons leur performance avec le niveau de scolarité atteint à l'arrivée. Les immigrants de langue maternelle portugaise sont désavantagés au début (semaine 52), mais semblent s'être intégrés plus tard. Nous interpréterons ces résultats plus en détail au Chapitre 7.

¹²⁸ Nous indiquons cette comparaison sous toutes réserves car il est très difficile de trouver des exemples concrets applicables au marché du travail actuel dans la liste des occupations de Blishen (1987).

5.5.5. Les caractéristiques individuelles et professionnelles

Nous avons également évalué l'impact des variables de contrôle qui se sont révélées significatives dans d'autres études. Il s'agit surtout du capital humain des immigrants ainsi que de caractéristiques en relation avec l'emploi. Cet ensemble de variables explique le mieux les écarts de statut socio-économique entre les immigrants pendant toute la durée de la période d'observation. Un tiers des écarts de prestige des emplois est dû au capital humain des immigrants ou au secteur d'activité économique (R^2 varie entre 22% et 29%). Vers la fin du processus d'établissement, l'importance des variables individuelles et professionnelles est plus faible qu'au début tandis que les formations occupent une plus grande place dans l'explication des écarts. Les hommes occupent les emplois plus prestigieux que les femmes (d'environ 3 ou 4 points). À la fin de la troisième année d'établissement, cet écart est à la limite d'être statistiquement significatif ($p=0,07$). L'âge des répondants exerce une influence positive pendant les trois premières années de vie au Québec, c'est-à-dire que les immigrants plus âgés travaillent dans des postes de statut plus élevé. Ceci pourrait être le reflet de l'expérience de vie au Québec (plus longtemps les immigrants habitent au Québec, plus leur statut socio-économique augmente).¹²⁹ La scolarité atteinte hors du Canada commence à influencer le prestige des emplois occupés à partir de la deuxième année d'établissement lorsque les immigrants avec un niveau collégial ou universitaire profitent d'une augmentation du statut socio-économique de 7 points. Cette catégorie apparaît comme statistiquement significative dans tous les modèles des semaines 104, 156 et dans le modèle 5 de la semaine 543 lorsque nous mesurons le niveau de scolarité après dix ans. La comparaison du niveau de scolarité atteint avant l'immigration et celui après dix ans de vie au Québec se révèle donc pertinente car nous pouvons remarquer une différence considérable. L'importance d'utiliser les mesures contemporaines au moment analysé dans une étude longitudinale apparaît une fois de plus. La catégorie d'admission des immigrants ne joue aucun rôle dans le statut des emplois occupés.

¹²⁹ Il est peu probable qu'il s'agit de l'expérience professionnelle car nous contrôlons cet aspect par une variable résumant le nombre de semaines travaillées depuis l'arrivée au Québec. Le test de changement des coefficients est d'ailleurs positif dans le modèle complet pour la semaine 543 indiquant par là qu'il est très probable que ce soit un effet du temps passé au Québec plutôt qu'une variation du coefficient et de l'écart-type.

Les *caractéristiques professionnelles* des immigrants contribuent également à la distinction de l'origine des écarts de statut entre immigrants. Il s'agit d'un ensemble de facteurs qui prédéterminent le statut des emplois. L'entrepreneuriat exerce un impact négatif (-9 points à la semaine 52, -8 points à la semaine 104 et -6 points à la semaine 156) sur le statut des emplois. D'où vient cet effet négatif? Pourquoi disparaît-il à la fin de la période d'observation? Est-ce que les immigrants ayant créé leur propre entreprise ont réussi à améliorer le statut de leurs emplois ou ont-ils abandonné pour relever d'autres défis? Ceci n'étant pas une interrogation dans le cadre de cette thèse, nous ne pouvons que soulever ces questions et souhaiter que de futures études se pencheront sur cet aspect de l'intégration économique des immigrants au Québec.

Le fait d'occuper un emploi dans le secteur de l'hébergement ou de la restauration est à l'origine des plus grands écarts de statut socio-économique entre immigrants. Comparativement à ceux qui oeuvrent dans le secteur des services, ces derniers occupent des emplois de 22 points plus bas en début d'établissement et de 12 points inférieurs en fin d'établissement. Le commerce de détail apparaît également comme un secteur d'activité économique qui ne dispose pas d'emplois qualifiés. Le manque de prestige de ces emplois varie entre -8 et -12 points. L'occupation dans l'industrie manufacturière est légèrement meilleure : le désavantage se situe entre -5 et -7 points au cours des trois premières années. Le fait de travailler dans les services sociaux ou en santé diminue le statut des emplois de 10 points à la semaine 52 et les postes dans le commerce de gros sont de 7 points inférieurs à ceux dans les services. Cependant, le fait que la majorité de ces écarts se limitent aux trois premières années d'établissement suggère que les immigrants qui possèdent le capital humain et les contacts nécessaires réussissent à s'en sortir et à occuper des emplois dans d'autres secteurs après un certain ajustement au marché du travail montréalais. Il reste tout de même un certain nombre d'immigrants occupant des emplois de statut socio-économique nettement inférieur (hébergement et restauration et secteur 'autre' qui inclut l'agriculture, le transport et la construction). Le test du changement dû au temps est négatif ce qui nous laisse alors dans le doute concernant le véritable effet du temps.

5.6. Résumé

Aucune des études consultées n'intègre des variables linguistiques, individuelles et professionnelles simultanément pour prédire le statut socio-économique des emplois. Généralement, elles ne comparent pas non plus des groupes d'immigrants entre eux. Lorsque nous opposons deux aspects linguistiques différents (la compétence en langue seconde chez les immigrants et la compétence en langue maternelle chez les natifs) et que les compétences linguistiques des immigrants semblent essentielles pour rejoindre la performance économique des natifs, le résultat est faussé. Nous comparons deux populations distinctes et deux compétences linguistiques provenant de sources différentes. Dans notre thèse, nous avons étudié les écarts de statut socio-économique uniquement chez les immigrants et nous distinguons des variables linguistiques susceptibles de prédéterminer la compétence en anglais et en français. De plus, nous avons vérifié l'évolution de ces écarts. Le fait d'aborder ce sujet de manière innovatrice livre des résultats plus précis et parfois inattendus.

La compétence en langues officielles est relativement peu déterminante du statut socio-économique des immigrants. Elle découle, en partie, des immigrants ayant l'anglais ou le français comme langue maternelle (effet visible en début d'établissement). Ensuite, son effet est associé aux caractéristiques individuelles des immigrants (semaine 156) et, après dix ans, l'impact de la compétence en langues officielles s'est envolé. La manière la plus constante et efficace d'intervenir sur le statut socio-professionnel passe par la fréquentation de formations (en anglais et en français mais celles en anglais ont un effet plus important) et de cours de langue anglaise. L'effet du cours d'anglais n'existe que pendant les deux premières années d'établissement alors que l'impact de la scolarité accomplie au Québec se fait sentir à partir de la semaine 104. Le facteur responsable des écarts de statut socio-économique les plus considérables est la langue maternelle. Les immigrants allophones ne rejoignent jamais (ou difficilement et de manière instable) le statut des emplois des immigrants anglophones et francophones. Il y a cependant une exception : les Chinois n'occupent jamais une position défavorisée. L'écart entre immigrants allophones et anglophones est si grand que même la fréquentation d'une formation ou d'un cours de langue ou la compétence dans une langue officielle ne suffisent pas pour le refermer. Comme nous avons contrôlé

plusieurs aspects des compétences linguistiques, nous sommes portés à voir dans ces résultats une différence selon l'ethnicité des immigrants plutôt qu'un écart dû à la compétence linguistique incomplète ou manquante.

Chapitre 6. L'effet des compétences linguistiques sur le salaire des emplois analysés

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé les déterminants individuels et linguistiques qui expliquent le statut socio-économique des emplois détenus par les immigrants au cours de leur établissement au Québec. Dans la première partie de la thèse, nous avons établi que ce statut est aujourd'hui une mesure indépendante du salaire qui avait contribué, lors de la création de l'échelle de Blishen, à attribuer aux emplois une mesure du prestige véhiculé par l'emploi. Le salaire payé à un travailleur est, entre autres, fonction du prestige de cet emploi. Dans ce sens, nous pouvons concevoir la mesure du statut socio-économique comme préalable au salaire. Afin de ne pas confondre l'effet des compétences linguistiques et celui du statut de l'emploi sur la rémunération à l'heure des emplois, nous contrôlons cette mesure du statut de l'emploi dans les régressions des déterminants des salaires des immigrants. Certaines variables linguistiques (et individuelles également, mais celles-ci ne constituent pas le centre de notre intérêt dans cette thèse) expliquent en partie l'accès aux emplois plus prestigieux que d'autres. Nous avons vu que le fait d'avoir une langue maternelle non-officielle rend l'emploi dans un poste de statut socio-économique élevé plutôt difficile. Puisque cette variable joue un rôle considérable dans la détermination du statut socio-économique des immigrants, nous pourrions s'imaginer qu'elle a épuisé son impact sur la performance économique des immigrants. Ceci vaut pour les autres variables également. Il reste donc maintenant à examiner l'effet des compétences linguistiques, d'autres caractéristiques linguistiques ainsi que des attributs individuels des immigrants sur le salaire de l'heure obtenu pour l'emploi en cours lors des quatre moments sélectionnés.

6.1. Après un an d'établissement

6.1.1. La connaissance des langues officielles n'explique pas le salaire à la fin de la première année

L'effet brut des compétences en langues officielles se limite au niveau de connaissance le plus élevé. La connaissance du français et celle de l'anglais augmentent le salaire, mais l'impact de l'anglais est presque le double de celui du français (59% plus de salaire). Le bilinguisme n'influence pas le salaire des emplois occupés à la fin de la

première année d'établissement. Les compétences linguistiques expliquent 14% de la variation salariale observée ce qui est comparable à leur part dans l'explication du statut des emplois. Dans le deuxième modèle, nous contrôlons une source importante de variation salariale : les caractéristiques de sexe, d'âge, de scolarité et de catégorie d'admission au Canada. La première conséquence de ce contrôle est le recul de l'effet de la connaissance du français qui n'est plus statistiquement significative dans ce modèle. La compétence en anglais augmente toujours le salaire de l'heure, mais moins (+39%). Puisque l'impact brut de la compétence du français disparaît après le contrôle des caractéristiques individuelles des immigrants mais que celui de l'anglais demeure, nous pouvons conclure que le premier était dû à la composition de l'échantillon étudié. Le statut socio-économique affecte le salaire de façon significative, mais minimale (+1%) alors que les immigrants employés dans le secteur du commerce de détail gagnent des salaires de 27% inférieurs à ceux qui oeuvrent dans celui des services. L'ajout des caractéristiques individuelles et professionnelles des répondants augmente la force explicative de la régression de 26%. L'introduction des formations au Québec dans le modèle 3 modifie la détermination des salaires de façon imperceptible. L'effet de posséder une expérience professionnelle dans les deux langues officielles est double : d'une part, il fait disparaître l'avantage de la très bonne compétence en anglais observée au modèle 3 et, d'autre part, l'impact d'avoir travaillé en anglais (ou dans les deux langues officielles) exerce un effet très positif sur les salaires de la semaine 52 : les immigrants ayant travaillé en anglais avant d'arriver au Québec touchent des salaires supérieurs de 28% comparativement à ceux qui n'ont travaillé que dans une langue non-officielle et de 31% plus élevés lorsqu'ils ont utilisé les deux langues officielles dans le cadre d'un emploi. Le contrôle de cette variable contribue avec 4% à l'explication des écarts salariaux entre immigrants. Le modèle complet ajoute les langues maternelles à la régression qui augmente la force explicative à près de 50%. Contrairement à l'analyse du statut socio-économique à la fin de la première année au Québec, les compétences linguistiques ne révèlent aucun impact sur le salaire de l'heure des immigrants dans ce modèle. Par contre, la langue maternelle joue un rôle négatif chez les arabophones qui gagnent des salaires inférieurs de 25% comparativement aux anglophones. Simultanément, leurs salaires sont aussi plus bas que ceux des francophones (-20%) et ceux des créolophones (-30%), même si toutes les autres caractéristiques sont

identiques.¹³⁰ L'impact positif de l'expérience professionnelle en anglais et dans les deux langues officielles persiste mais il est un peu moindre. Le statut socio-économique associé à la profession dans laquelle travaillent les immigrants augmente très légèrement le salaire. Nous identifions le secteur du commerce de détail comme le lieu d'activités professionnelles relativement moins bien payées.

En résumé, après un an au Québec, les déterminants les plus importants du salaire de l'heure des immigrants sont les caractéristiques individuelles et professionnelles, l'expérience professionnelle prémigratoire en anglais ou dans les deux langues officielles ainsi que la langue maternelle sous forme d'attribut ethnique. La compétence en anglais ou en français n'influence pas le salaire des immigrants de manière directe, mais par le biais de la langue maternelle et de la langue du travail exercé avant la migration.

¹³⁰ Cf. tableau A-22 dans l'annexe.

Régressions du salaire de l'heure Semaine 52	Modèle 1 %	Modèle 2 %	Modèle 3 %	Modèle 4 %	Modèle 5 %
<i>Constante</i>	1,98**	1,16*	1,17*	1,24**	1,53**
^a Compétence en français: bonne	0,05	0,11	0,13	0,17	0,14
très bonne	0,25*	0,17	0,17	0,23	0,18
<i>aucune/faible compétence en français</i>					
^a Compétence en anglais: bonne	0,13	0,05	0,08	0,03	0,04
très bonne	0,59**	0,39**	0,40**	0,22	0,19
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,16	-0,13	-0,13	-0,14	-0,12
Homme (<i>femme</i>)		0,06	0,05	0,04	0,09
^a Âge aux semaines retenues		0,02	0,02	0,02	0,01
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,07	-0,07	-0,06	-0,08
Famille		-0,14	-0,13	-0,14	-0,24
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		-0,10	-0,10	-0,13	-0,11
Collégial-Université		-0,01	-0,01	-0,07	-0,07
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,01	0,01	0,01	0,01
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,01**	0,01**	0,01**	0,01**
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		-0,02	0,01	0,03	0,03
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		-0,07	-0,06	-0,11	-0,12
Industries manufacturières		-0,02	-0,02	-0,05	-0,03
Commerce de détail		-0,27**	-0,27**	-0,28**	-0,23*
Commerce de gros		0,01	-0,01	-0,04	-0,06
Finances et assurances		0,02	0,01	-0,06	0,00
Services sociaux et de la santé		-0,03	0,00	-0,02	0,03
Autres (agricult., construction, transport)		0,06	0,08	0,05	0,06
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			-0,05	-0,06	-0,07
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,09	-0,11	-0,09
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,01	-0,01	-0,04
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			-0,08	-0,09	-0,07
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			-0,16	-0,15	-0,16
Expérience de travail avant immigration: franç.				-0,01	-0,04
anglais				0,28*	0,26*
français et anglais				0,31*	0,25*
pas d'expérience de travail				0,07	0,03
<i>Expérience dans une autre langue</i>					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-0,06
Vietnamien					-0,27
Arabe					-0,25*
Créole					-0,02
Espagnol					-0,08
Portugais					-0,23
Chinois					-0,04
Autre langue maternelle					-0,22
R ²	0,14**	0,40**	0,41	0,45**	0,49
n	233	233	233	233	233
ANOVA	F=7,523; df=5; p<0,00	F=5,926; df=23; p<0,00	F=4,998; df=28; p<0,00	F=5,060; df=32; p<0,00	F=4,549; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 37: Pourcents de salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 52¹³¹

¹³¹ Le tableau détaillé se trouve en annexe Tableau A-21.

6.2. Deuxième année d'établissement

6.2.1. Les vietnamophones souffrent d'un désavantage salarial

Le modèle de l'effet brut montre une tendance contradictoire : la très bonne compétence en anglais augmente le salaire des immigrants (+24%) alors que la bonne compétence en français le diminue (-19%). Il n'est pas évident d'interpréter ce résultat et comme il s'agit d'un effet brut, il ne faudra pas attribuer trop d'importance à cet effet. La force explicative de ce modèle est de 7%. L'ajout des caractéristiques individuelles et professionnelles montre que l'impact des compétences linguistiques observé dans le modèle 1 n'était pas associé à la connaissance des langues officielles car ni la maîtrise de l'anglais ni celle du français n'affecte le salaire dans le modèle 2. Le nombre de semaines déjà travaillées au Québec diminue les salaires de 2% initialement, mais cet effet se limite au début de l'établissement car, à partir d'un certain moment, plus de semaines un immigrant aura travaillé, plus il gagnera. Le statut socio-économique influence faiblement le salaire (+1%). La force prédictive du modèle est de 32% dont 25% proviennent des attributs individuels et professionnels. Le modèle 3 intègre des informations sur la langue des formations suivies au Québec avant la semaine 104. Les compétences linguistiques n'ont pas d'effet dans ce modèle alors que le fait d'avoir fréquenté un cours de COFI diminue le salaire de façon importante (-23%). Ceci pourrait être le résultat du fait que les immigrants qui fréquentent un COFI sont retirés du marché du travail pendant des mois. Ils cumulent alors moins d'expériences de travail au Québec et connaissent moins bien le marché du travail. Afin d'interpréter correctement ce résultat, il faudra l'évaluer dans une perspective longitudinale, ce que nous ferons au Chapitre 7. Les variables des formations augmentent le R^2 de 4%. La langue de l'expérience professionnelle n'a plus d'impact sur le salaire à la semaine 104 et elle contribue très peu à la prédétermination de celui-ci (1%). Son contrôle fait apparaître un effet inattendu lié à la catégorie d'admission au Canada : les immigrants de la catégorie 'indépendant' gagnent significativement moins (-22%) que les réfugiés.

Régressions du salaire de l'heure Semaine 104	Modèle 1 %	Modèle 2 %	Modèle 3 %	Modèle 4 %	Modèle 5 %
<i>Constante</i>	2,28**	1,93**	2,35**	2,59**	2,90**
^a Compétence en français: bonne	-0,19*	-0,14	-0,06	-0,04	-0,02
très bonne	0,02	0,00	0,00	0,01	0,00
<i>aucune/faible compétence en français</i>					
^a Compétence en anglais: bonne	0,01	-0,09	-0,09	-0,08	-0,09
très bonne	0,24*	0,04	0,07	0,09	0,06
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	0,00	0,05	0,03	0,02	0,02
Homme (<i>femme</i>)		0,08	0,08	0,07	0,05
^a Âge aux semaines retenues		0,02	0,01	0,00	0,00
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,11	-0,20	-0,22*	-0,31*
Famille		-0,07	-0,19	-0,20	-0,28*
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		-0,02	-0,02	-0,04	-0,04
Collégial-Université		0,16	0,16	0,11	0,10
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		-0,02*	-0,02*	-0,02*	-0,02*
Semaines d'expérience au carré		0,00**	0,00**	0,00**	0,00*
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,01**	0,01**	0,01**	0,01*
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		0,04	0,02	-0,01	0,01
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		0,05	0,02	0,00	-0,02
Industries manufacturières		0,05	0,07	0,07	0,10
Commerce de détail		-0,15	-0,18*	-0,19*	-0,16
Commerce de gros		0,09	0,05	0,04	0,04
Finances et assurances		0,13	0,12	0,10	0,14
Services sociaux et de la santé		-0,10	-0,07	-0,08	-0,10
Autres (agricult., construction, transport)		0,09	0,10	0,11	0,11
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			-0,05	-0,06	-0,04
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,14	-0,13	-0,13
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,23**	-0,20*	-0,21*
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			0,09	0,07	0,12
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			0,11	0,12	0,07
Expérience de travail avant immigration: franç.				0,04	0,02
anglais				0,04	0,04
français et anglais				0,12	0,06
pas d'expérience de travail				-0,12	-0,08
<i>Expérience dans une autre langue</i>				2,59	
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-0,04
Vietnamien					-0,39*
Arabe					-0,20
Créole					-0,25
Espagnol					-0,07
Portugais					-0,18
Chinois					-0,26
Autre langue maternelle					-0,23
R ²	0,07**	0,32**	0,36*	0,37	0,40
n	227	227	227	227	227
ANOVA	F=3,273; df=5; p<0,00	F=4,053; df=23; p<0,00	F=3,940; df=28; p<0,00	F=3,510; df=32; p<0,00	F=3,096; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 38: Pourcents de salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 104¹³²

¹³² Le tableau détaillé se trouve en annexe, cf. Tableau A-23.

Le modèle complet contrôle l'effet des langues maternelles sur le salaire des immigrants. Ce dernier bloc ajoute 3% à l'explication des écarts salariaux. De même que dans les modèles 1 à 4, les compétences en langues officielles n'affectent nullement les salaires. Ce sont les vietnamophones qui, à la fin de la deuxième année au Québec, gagnent 39% moins que les anglophones et 36% moins que les francophones.¹³³ L'impact négatif des cours du COFI se confirme dans ce modèle et s'agrandit même légèrement. De plus, les réfugiés performant considérablement mieux que les immigrants de la catégorie 'indépendant' (-31%) et 'famille' (-28%). Ceci est définitivement un résultat qu'il importe d'interpréter dans une perspective longitudinale et dans le contexte économique de 1991 (cf. chapitre Chapitre 7).

En résumant les facteurs déterminants des salaires à la semaine 104, nous retenons de nouveau le manque d'impact des compétences linguistiques et l'importance de la langue maternelle. Quelques résultats sont déstabilisants : les réfugiés gagnent des salaires plus élevés que les personnes des catégories 'indépendant' et 'famille', les semaines travaillées au Québec ont un effet négatif sur le salaire au début et les cours du COFI contribuent à une rémunération inférieure. Cette fin de la deuxième année d'établissement semble être caractérisée par une situation qui rend la performance économique des individus habituellement favorisés plus difficile.

6.3. Troisième année d'établissement

6.3.1. Suivre un cours de français après la deuxième année d'établissement se révèle négatif sur le salaire

Après trois ans de vie au Québec, la très bonne compétence en anglais semble augmenter le salaire de 30% (effet brut). Cet avantage disparaît cependant avec le contrôle des attributs individuels et professionnels. Seul le statut socio-économique des emplois a un impact positif (+2%) sur le salaire. Le deuxième modèle explique 33% des écarts salariaux entre les immigrants. Lorsque nous ajoutons la langue des formations suivies au Québec à la régression, nous remarquons l'effet négatif du cours de langue

¹³³ Plus bas aussi que les hispanophones (-52%), cf. tableau A-24 dans l'annexe.

française (-16%). Ainsi, un immigrant qui suit un cours de français après la deuxième année d'établissement souffre de conséquences économiques. Le secteur d'activité économique du commerce de gros contient des emplois moins bien rémunérés (-23%). Tout comme à la semaine 104, la langue de l'expérience professionnelle n'ajoute pas beaucoup à l'explication des salaires et n'a aucun impact sur ceux-ci. Dans le modèle 4, l'avantage du statut socio-économique est présent, ainsi que le désavantage du cours de français et des emplois dans le commerce de gros. À la fin de la troisième année de vie au Québec, les salaires des immigrants de langue maternelle arabe et créole sont significativement inférieurs (-20% et -33% respectivement) en comparaison de ceux des immigrants *francophones* (mais pas des anglophones).¹³⁴ Sans que ces francophones se distinguent de façon marquée des anglophones, les immigrants allophones mentionnés ayant des salaires inférieurs au groupe de référence laissent entrevoir un renforcement de la position socio-économique des immigrants francophones. Le seul autre contraste salarial statistiquement significatif est celui entre individus de langue maternelle non-détaillées et créolophones. Ces derniers touchent des salaires 34% plus bas.¹³⁵ Les régressions de la semaine 156 indiquent peu de variables qui distinguent des immigrants favorisés et défavorisés du point de vue salarial. Nous pouvons probablement interpréter ceci comme le début de l'intégration linguistique qui, pour la majorité des immigrants, efface l'effet des caractéristiques linguistiques sur le salaire de l'heure.

¹³⁴ Les coefficients positifs des différentes langues maternelles dans ce modèle pourraient déconcerter car aux autres moments, les langues non-officielles présentaient presque toujours des coefficients négatifs. Nous avons vérifié ce résultat en examinant l'effet brut les langues maternelles sur le logarithme du salaire à la semaine 156. Tous les coefficients sont alors négatifs. L'ajout des variables de contrôle provoquent un changement de signe de trois coefficients (français, portugais et autres langues). L'introduction des compétences linguistiques par la suite identifie uniquement les vietnamophones et les créolophones comme désavantagés comparés aux anglophones et ceci n'est pas statistiquement significatif. Les formations au Québec font disparaître le signe négatif des vietnamophones. Nous nous sentons ainsi raisonnablement certain que le sens des signes dans la régression présentée au tableau 39 est correct. (Résultats disponibles sur demande.)

¹³⁵ Résultats de la régression avec différentes catégories de référence au tableau A-26 dans l'annexe.

Régressions du salaire de l'heure Semaine 156	Modèle 1 %	Modèle 2 %	Modèle 3 %	Modèle 4 %	Modèle 5 %
<i>Constante</i>	2,36**	1,25**	1,50**	1,70**	1,56*
^a Compétence en français: bonne	-0,15	-0,08	-0,04	-0,02	0,00
très bonne	0,08	-0,04	-0,03	0,01	-0,02
<i>aucune/faible compétence en français</i>		0,00			0,00
^a Compétence en anglais: bonne	0,01	0,00	0,01	-0,01	-0,02
très bonne	0,30*	0,17	0,16	0,12	0,18
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>		0,00			
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,01	-0,08	-0,10	-0,10	-0,11
Homme (<i>femme</i>)		0,07	0,07	0,05	0,07
^a Âge aux semaines retenues		0,00	0,00	-0,01	-0,01
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,04	-0,06	-0,06	-0,09
Famille		-0,01	-0,06	-0,05	0,00
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		0,08	0,07	0,09	0,13
Collégial-Université		0,23	0,22	0,21	0,25
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,00	0,00	0,00	0,00
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,02**	0,01**	0,02**	0,01**
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		0,15	0,17	0,16	0,15
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		0,02	0,01	-0,02	-0,07
Industries manufacturières		0,00	0,03	0,02	0,09
Commerce de détail		-0,10	-0,10	-0,12	-0,10
Commerce de gros		-0,22	-0,23*	-0,26*	-0,28*
Finances et assurances		0,26	0,29	0,26	0,26
Services sociaux et de la santé		-0,04	0,01	-0,02	-0,06
Autres (agricult., construction, transport)		0,15	0,19	0,16	0,16
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			0,00	0,01	0,02
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,16*	-0,16*	-0,17*
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,06	-0,07	-0,08
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			0,16	0,16	0,14
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			-0,10	-0,08	-0,09
Expérience de travail avant immigration: franç.				-0,11	-0,10
anglais				0,04	0,06
français et anglais				0,00	0,01
pas d'expérience de travail				-0,15	-0,13
<i>Expérience dans une autre langue</i>					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					0,44
Vietnamien					0,04
Arabe					0,16
Créole					-0,03
Espagnol					0,27
Portugais					0,40
Chinois					0,13
Autre langue maternelle					0,30
R ²	0,07**	0,33**	0,35	0,37	0,40
n	240	240	240	240	240
ANOVA	F=3,622; df=5; p<0,00	F=4,594; df=23; p<0,00	F=4,121; df=32; p<0,00	F=3,759; df=32; p<0,00	F=3,377; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 39: Pourcents de salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 156¹³⁶

¹³⁶ Le tableau détaillé se trouve en annexe, cf. tableau A-25.

6.4. Dixième année d'établissement

6.4.1. Aucun effet net des compétences en langues officielles

Après dix ans de vie au Québec, la très bonne connaissance de l'anglais apparaît comme un facteur susceptible d'augmenter le salaire brut de 55%. Le modèle 2 ne présente plus la connaissance de l'anglais comme un facteur déterminant du salaire. Ce sont plutôt le statut socio-économique de l'emploi et le fait d'avoir créé sa propre entreprise qui donnent entre 2% (statut socio-économique) et 20% plus de salaire (création de l'emploi). Nous constatons que les secteurs du commerce de détail et de gros ont toujours des conséquences négatives sur la paie des travailleurs. Dans ce modèle, les attributs individuels et professionnels expliquent 31% de la variance. La formation scolaire ou professionnelle ainsi que les cours de langue n'influencent pas le salaire à la semaine 543 car aucun des coefficients n'est statistiquement significatif. Il en est de même pour la compétence en anglais ou en français. Les coefficients de variables statistiquement significatives ne sont pas affectés par l'ajout au modèle des variables de formation. Le contrôle de la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire ne change rien non plus. La force explicative des variables incluses dans la régression a augmenté à 40%. Le modèle complet révèle une fois de plus l'importance de la langue maternelle chez les immigrants allophones sur leur performance économique. Les personnes de langue maternelle vietnamienne et créole gagnent des salaires inférieurs de 40% (respectivement 39%) comparativement aux immigrants anglophones, même lorsque toutes les caractéristiques individuelles, professionnelles et linguistiques sont contrôlées, et ce, après dix ans d'établissement au Québec. Ce sont les deux seuls groupes d'immigrants qui se retrouvent considérablement désavantagés à cause d'un de leurs attributs ethniques. Ce résultat est autant plus inquiétant qu'à la fin de la troisième année de vie au Québec, les écarts salariaux associés aux langues maternelles semblaient disparus. Le statut socio-économique de l'emploi ainsi que le fait d'être employé dans un secteur d'activité économique peu rentable sont des facteurs qui affectent tous les travailleurs de la même façon, qu'ils soient immigrant ou natif, allophone, francophone ou anglophone.

L'estimation d'une régression qui mesure la scolarité des immigrants atteinte après dix ans¹³⁷ pourrait expliquer ce désavantage des vietnamophones et créolophones. Or, bien que la scolarité mesurée au temps 4 exerce un effet très positif sur le salaire (le niveau de secondaire terminé augmente le salaire de 30%, celui de la formation post-secondaire ou universitaire même de 48%), le désavantage lié à la langue maternelle vietnamienne (-42%) et créole (-42%) a même augmenté légèrement. De plus, les individus de langue maternelle non détaillée touchent 33% moins de salaire. Même avec la mesure de la scolarité actualisée, certains groupes d'immigrants touchent des salaires beaucoup plus bas que d'autres.

En résumé, à la fin de la période d'établissement au pays d'accueil, certains immigrants subissent encore des pertes salariales associées à l'un de leurs attributs ethniques. Il apparaît clairement dans nos régressions que la compétence en langues officielles, la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire ou la langue des formations suivies au Québec ne sont nullement responsable de ces écarts salariaux. Même si les vietnamophones et les créolophones avaient investi dans la mise à niveau de leur scolarité, ils n'auraient pas été en mesure de rattraper l'écart qui les sépare des immigrants anglophones. Un tel investissement prendrait du temps (consacré au travail afin de gagner leur vie tant bien que mal), de l'énergie et, surtout, des ressources financières dont les immigrants provenant du Vietnam (72% des immigrants de langue maternelle vietnamienne sont des réfugiés dans notre échantillon) et d'Haïti (78% des créolophones sont arrivés dans la catégorie famille) ne disposent pas nécessairement.

¹³⁷ Cf. Tableau A-27 dans l'annexe.

Régressions du salaire de l'heure avec mesure de la scolarité à l'arrivée	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Semaine 543	%	%	%	%	%
<i>Constante</i>	2,20**	0,75	0,90	0,99	1,47*
^a Compétence en français: bonne	0,27	0,12	0,18	0,24	0,16
très bonne	0,32	0,11	0,13	0,13	0,08
<i>aucune/faible compétence en français</i>				0,00	
^a Compétence en anglais: bonne	0,45	0,35	0,37	0,45	0,42
très bonne	0,55*	0,35	0,38	0,45	0,40
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>					
^a Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,18	-0,21	-0,23	-0,26	-0,23
Homme (<i>femme</i>)		0,03	0,04	0,03	0,02
^a Âge aux semaines retenues		0,01	0,01	0,01	0,01
Âge au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)		-0,02	-0,02	-0,03	-0,10
Famille		0,06	0,07	0,07	0,03
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)		0,03	0,00	0,00	0,03
Collégial-Université		0,22	0,19	0,18	0,20
^a Semaines d'expérience prof. au Québec		0,00	0,00	0,00	0,00
Semaines d'expérience au carré		0,00	0,00	0,00	0,00
^a Statut socio-économique de l'emploi		0,02**	0,02**	0,02**	0,02**
^a Le répondant est son propre employeur (<i>non</i>)		0,20*	0,19	0,18	0,18
^a Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)					
Hébergement et restauration		0,04	0,04	0,01	-0,01
Industries manufacturières		-0,06	-0,05	-0,05	-0,03
Commerce de détail		-0,23*	-0,23*	-0,24*	-0,21*
Commerce de gros		-0,32*	-0,32*	-0,35**	-0,35**
Finances et assurances		0,08	0,09	0,08	0,09
Services sociaux et de la santé		-0,12	-0,10	-0,11	-0,12
Autres (agricult., construction, transport)		0,23	0,24	0,21	0,23
^a Formation scolaire en français (<i>non</i>)			-0,03	-0,04	-0,02
^a Cours de langue française (<i>non</i>)			-0,10	-0,10	-0,10
^a COFI français (<i>non</i>)			-0,01	0,01	0,00
^a Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)			0,05	0,06	0,06
^a Cours de langue anglaise (<i>non</i>)			0,18	0,19*	0,15
Expérience de travail avant immigration: franç.				-0,01	0,01
anglais				-0,11	-0,12
français et anglais				0,02	0,03
pas d'expérience de travail				-0,10	-0,08
<i>Expérience dans une autre langue</i>					
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)					-0,25
Vietnamien					-0,40*
Arabe					-0,31
Créole					-0,39*
Espagnol					-0,25
Portugais					-0,25
Chinois					-0,36
R ²	0,07**	0,38**	0,40	0,40	0,42
n	234	234	234	234	234
ANOVA	F=3,477; df=5; p<0,00	F=5,653; df=23; p<0,00	F=4,824; df=28; p<0,00	F=4,249; df=32; p<0,00	F=3,540; df=40; p<0,00

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence * p<0,05 ** p<0,01 ^a Valeur change dans le temps

Tableau 40: Pourcents de salaire de l'heure, mesure de la scolarité à l'arrivée, semaine 543¹³⁸

¹³⁸ Le tableau détaillé se trouve en annexe, cf. Tableau A-29.

Examinons maintenant l'évolution des déterminants du salaire de l'heure à travers les dix ans d'observation avant de passer à l'interprétation des résultats dans le chapitre suivant.

6.5. Analyse diachronique

6.5.1. Le niveau des compétences en anglais et en français

Selon le modèle complet, à aucun moment la compétence dans l'une ou l'autre langue officielle n'a un impact net sur le salaire de l'heure. L'effet brut de la connaissance de l'anglais (et du français à la semaine 52 et 104) est généralement expliqué par des caractéristiques individuelles ou professionnelles des immigrants. Au tout début de l'établissement, l'effet positif de la très bonne connaissance de l'anglais résiste le contrôle des attributs individuels et professionnels et celui de la langue des formations mais disparaît avec l'introduction de la langue de l'expérience professionnelle. La force explicative de ces variables diminue rapidement après la première année de 14% à 7%.

6.5.2. Les formations scolaires et les cours de langue suivis au Québec

La langue des formations et cours fréquentés au Québec n'explique pas non plus les écarts salariaux entre les immigrants. Les cours de COFI apparaissent comme un facteur négatif (semaine 104) qui diminue de 21% le salaire de l'heure. Cet effet est limité à la deuxième année car, selon le test du changement des coefficients, ce n'est qu'à ce moment-ci que le coefficient est réellement différent de celui de la première année. L'année d'après, à la semaine 156, les cours de français exercent le même effet (-17%) limité dans le temps. À la fin de la période d'observation, aucune formation ou cours a une influence sur le salaire.¹³⁹ Ces variables ne contribuent que 1% à l'explication des écarts salariaux au début, mais cette proportion augmente à 4% lors de la semaine 104 pour se stabiliser autour de 2% (semaines 156 et 543).

¹³⁹ Le coefficient positif (+0,18) associé aux cours de langue anglaise (semaine 543, modèle 4) vient en fait de la scolarité poursuivie au Québec, car le modèle qui intègre la mesure de la scolarité après dix ans de vie au Québec n'affiche plus de différence statistiquement significative de ce coefficient.

6.5.3. La langue de l'expérience professionnelle prémigratoire

Cette caractéristique d'ordre linguistique et professionnel des immigrants contribue à l'augmentation du salaire de l'heure en début d'établissement. À la semaine 52, les individus ayant travaillé en anglais avant la migration gagnent 26% davantage que ceux qui ont eu des emplois dans une autre langue uniquement. L'expérience bilingue n'est pas plus valorisée (+25%), l'avantage provient probablement de la pratique de l'anglais au travail. Plus tard, cette variable n'affecte plus le salaire¹⁴⁰ indiquant par là que cet élément des caractéristiques prémigratoires perd de l'importance au profit, probablement, d'expériences professionnelles acquises au Québec. Cette diminution de la force explicative se retrouve dans les valeurs du R^2 qui commence à 4% à la semaine 52, descend à 1% lors de la semaine 104 et reste à 2% à la fin de la troisième et dixième année d'établissement.

6.5.4. Les langues maternelles des immigrants

L'ajout aux régressions des langues maternelles n'annule jamais l'effet des variables qui étaient statistiquement significatives dans le modèle 4, mais il identifie des groupes d'individus ayant une langue maternelle en commun qui se retrouvent défavorisés lorsqu'ils sont comparés aux immigrants anglophones. Il ne s'agit pas des mêmes groupes pour chaque moment examiné : à la semaine 52, les arabophones gagnent 25% moins que le groupe de référence alors que lors de la semaine 104, ce sont plutôt les vietnamophones qui touchent des salaires inférieurs de 39%. À la semaine 156, aucun des groupes de langue maternelle n'est significativement désavantagé, même pas à la limite de la significativité statistique. Ce fait apparaît comme une intégration linguistique et économique achevée qui aurait réussi à effacer les différences entre immigrants. Il faut cependant mentionner que le test du changement des coefficients dans le temps est négatif en ce qui concerne les différences entre les semaines 52, 104 et 156. Cela signifie que la variation autour des coefficients est importante et il se peut qu'il s'agisse simplement d'un hasard plutôt qu'un changement réel. Cependant, à la fin de la dixième année d'établissement, les vietnamophones (et aussi les créolophones cette

¹⁴⁰ Il s'agit d'un changement réel et non pas d'une variation des coefficients ou de l'écart-type, cf. Tableau A-41 dans l'annexe.

fois-ci) se retrouvent dans une position défavorisée par rapport aux anglophones. Là, le test du changement significatif est positif et indique que la situation des vietnamophones (et des arabophones qui sont à la limite avec $p=0,08$) a réellement empiré. La mesure de la scolarité du temps 4 qui permet l'évaluation de l'effet de l'investissement dans la formation locale fait même apparaître le groupe d'individus de langues maternelles non détaillées comme désavantagé (-32%). Selon ce modèle, seul le changement est un vrai changement. Basé sur l'analyse longitudinale, il n'est pas facile de déterminer si certains groupes linguistiques ont gagné systématiquement moins que les anglophones. Les arabophones ont des salaires inférieurs aux anglophones uniquement à la semaine 52 sans que ceci soit confirmé par un changement réel du coefficient. Les vietnamophones sont désavantagé à la semaine 104 et après dix ans. Les créolophones et les immigrants de langues maternelles non-détaillées travaillent pour moins d'argent à la semaine 543 (modèle avec contrôle de la scolarité après dix ans). Même si nous ne sommes pas en mesure d'apporter la preuve statistique de l'écart salarial important de ces groupes d'immigrants, le fait qu'après dix ans de vie au Québec, ces différences existent encore (et pour certains groupes depuis leur arrivée), et ce, après contrôle des attributs individuels, professionnels (même du statut socio-économique) et linguistiques, devrait nous inciter à nous interroger sérieusement sur l'égalité des chances de tous les immigrants sur le marché du travail montréalais.

6.5.5. Les attributs individuels et professionnels

Ce sont ces caractéristiques qui déterminent le plus le salaire de l'heure des immigrants, et ce, de façon progressive tout au long de la période d'établissement (R^2 commence à 26% à la semaine 52 et finit à 31% à la semaine 543). Le contrôle de ces variables enlève toujours l'effet brut des compétences linguistiques, sauf à la semaine 52 lorsque l'expérience professionnelle en anglais explique l'impact positif de la compétence dans cette langue. Le statut socio-économique ressort systématiquement comme un déterminant du salaire. Chaque point sur l'échelle de Blishen augmente le salaire de 1% à 2%. Les niveaux avancés (secondaire et collégial-universitaire) de scolarité *acquise au Québec*¹⁴¹ augmentent considérablement le salaire (entre 30% pour

¹⁴¹ Le niveau de scolarité atteint à l'étranger n'a aucun effet sur le salaire.

un niveau de secondaire terminé et 48% pour un niveau collégial ou universitaire), mais seulement à la fin de la période d'observation, tout comme le fait d'avoir créé son propre emploi.

Nous observons un phénomène inusité à la semaine 104 (ce qui marque l'année 1991 pour la majorité des immigrants dans l'échantillon). Les deux catégories d'admission au Canada qui se démarquaient par une performance économique supérieure à celles des réfugiés ('indépendants' et 'famille') affichent des coefficients négatifs (-31% de salaire chez les 'indépendants' et -28% chez les immigrants de la catégorie 'famille'). Le test du changement des coefficients indique que ce phénomène est limité à la semaine 104 et probablement uniquement aux 'indépendants'. Simultanément, plus de semaines les immigrants avaient déjà travaillé au Québec, plus le salaire de l'heure était inférieur. La tendance est cependant positive avec un coefficient positif associé au carré du nombre des semaines travaillées. Ces résultats contredisent ce que nous savons à propos des catégories d'admission et de la détermination salariale basée sur l'expérience de travail. Il sera nécessaire de chercher une explication sous un autre angle afin de comprendre ces résultats. C'est ce que nous ferons dans le prochain chapitre.

6.6. Résumé

Les langues jouent un rôle secondaire dans la détermination des salaires des immigrants. Celui-ci n'est jamais basé sur leurs connaissances linguistiques.¹⁴² Alors qu'en début d'établissement le fait d'avoir déjà travaillé en anglais avant la migration s'avère positif sur le salaire, il reste qu'il s'agit là du seul facteur linguistique qui augmente le salaire. Suivre des cours de COFI (en français) ou apprendre la langue française dans un cours a des conséquences négatives sur le salaire, tout comme la langue maternelle arabe (semaine 52), vietnamienne (semaine 104 et 543) et créole (semaine 543). En raison de l'absence relative d'effet des langues sur le salaire, il n'est pas vraiment possible non plus de savoir laquelle des deux langues officielles a un poids plus important dans la performance économique des immigrants. Le seul indice dont

¹⁴² Nous commentons ici uniquement les résultats du modèle complet.

nous disposons est l'avantage marqué par les immigrants anglophones dont les salaires se distinguent quelques fois de certains immigrants allophones.

Le statut socio-économique est plus affecté par les langues que le salaire. En début d'établissement, c'est la compétence en français seulement qui l'augmente et à la semaine 156, c'est le bilinguisme français-anglais. Les cours de langue anglaise se révèlent comme un facteur positif pendant les dix années d'observation alors qu'à la semaine 543, les cours de français et les cours de COFI donnent accès à des emplois moins prestigieux. Les langues maternelles non-officielles sont toujours responsables d'emplois de statut moins élevé que ceux occupés par les immigrants anglophones. La comparaison des déterminants du statut socio-économique et du salaire de l'heure fait apparaître ce que nous soupçonnions ci-dessus: la connaissance des langues détermine l'accès à des emplois de prestige plus ou moins élevé et non pas le salaire payé pour un travail de même statut socio-économique. La force explicative des variables linguistiques s'épuise dans l'accès aux emplois. Lorsque le statut des emplois est contrôlé (dans les régressions du salaire à l'heure), la langue n'explique pas les écarts salariaux (ou très peu). C'est pour cette raison qu'il est si inquiétant d'apercevoir le désavantage financier des arabophones, vietnamophones et créolophones. Ces immigrants occupent déjà des emplois moins prestigieux mais, en plus, ils y gagnent des salaires moins élevés. Ils sont ainsi doublement désavantagés. Même si ce n'est pas toujours le même groupe d'immigrants regroupés sur la base de leur langue maternelle, il reste qu'après dix ans de vie au Québec, il existe encore des immigrants dont la performance économique est inférieure à celles d'autres immigrants.

Dans le chapitre suivant, nous remettons les résultats dans un contexte historique et économique et interprétons les écarts de la performance économique observée dans les régressions du statut socio-économique et du salaire horaire.

Chapitre 7. Interprétation

Dans les deux chapitres précédents, nous avons analysé en détail chacune des variables qui contribuent à la détermination de la performance économique des immigrants. Nous allons maintenant prendre du recul afin de dégager les grandes tendances et interpréter celles-ci dans une perspective longitudinale et en remettant les résultats dans leur contexte économique et social.

La mesure du statut socio-économique s'est avérée plus sensible à l'impact des langues que le salaire. Plus de variables linguistiques affectent le prestige des emplois dans un plus grand nombre de modèles et à plusieurs moments. Cela peut être dû à la logique causale des deux variables dépendantes : certaines caractéristiques des travailleurs (le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, pour n'en nommer que quelques-unes), donnent accès à des emplois de statut socio-économique plus élevé. Ce statut socio-économique constitue un élément de la détermination du salaire qui est également ajusté selon le capital humain des travailleurs et les exigences de l'emploi. Il y a ainsi une antériorité causale du statut socio-économique sur le salaire. Il est donc probable que ce lien entre le prestige d'un emploi et le salaire payé au travailleur empêche la mesure *directe* de l'impact des compétences linguistiques sur la rémunération de travail. Le statut socio-économique absorberait alors, pour ainsi dire, l'effet des caractéristiques linguistiques qui règlent l'accès aux emplois à statut socio-économique plus ou moins élevé alors que le salaire serait une conséquence de ce statut (entre autres). L'impact des compétences linguistiques sur le salaire apparaîtrait de façon *indirecte*, à travers le statut socio-économique. Une variable linguistique qui influence le statut et le salaire a donc un double impact. Ce fait apparaît dans le cas des langues maternelles non-officielles et, dans une bien moindre mesure, de la langue de l'expérience professionnelle pré-migratoire.

Afin d'identifier l'impact des compétences en langues officielles sur la performance économique des immigrants, la logique de la construction de nos modèles visait tout d'abord à contrôler les éléments du capital humain qui sont connus pour leur

prédétermination du statut socio-économique et du salaire. Après l'analyse de l'effet brut des compétences linguistiques, nous avons introduit les caractéristiques individuelles et professionnelles des immigrants. La langue officielle des formations suivies au Québec (apparaissant comme la première explication d'une bonne compétence en français ou en anglais) ainsi que l'expérience professionnelle prémigratoire dans une langue officielle (étant probablement, entre autres, à l'origine de la connaissance de l'anglais et du français à l'arrivée au Québec) viennent d'une part, surdéterminer les compétences linguistiques et, d'autre part, ajouter des éléments linguistiques à la détermination du statut socio-économique et du salaire des immigrants. À la fin, puisque nous n'avons pas encore trouvé d'explication à tous les écarts de performance économique observés entre immigrants, nous ajoutons la langue maternelle susceptible de nous fournir une information concernant l'identification ethnique des travailleurs. En bâtissant nos modèles de cette façon, en répétant ces mesures quatre fois au cours du processus d'établissement et en étudiant deux aspects de la performance économique d'un échantillon d'immigrants, nous sommes en mesure de fournir un genre de 'film', ou du moins une succession de photos qui se suivent de près, de l'intégration linguistique et économique de cette cohorte d'immigrants arrivés au Québec en 1989.

Nous constatons ainsi que les compétences en langues officielles contribuent à la détermination de l'accès à des emplois plus prestigieux pendant les deux premières années de vie au Québec. L'effet du français est limité à la fin de la première année lorsqu'il augmente le statut socio-économique de 6 points. L'impact positif de l'anglais s'explique par les compétences des immigrants de langue maternelle anglaise. Cette langue rend possible l'accès à des emplois de statut socio-économique élevé jusqu'à la fin de la deuxième année d'établissement. À la fin de la troisième année, dans le modèle complet, le bilinguisme anglais-français augmente subitement le statut des emplois de 6 points. Il s'agit probablement d'un phénomène statistique¹⁴³. Néanmoins, cette compétence dans les deux langues officielles affecte le statut des emplois après que

¹⁴³ Le test de la grandeur du changement des coefficients rejette l'hypothèse que le coefficient associé au bilinguisme de la semaine 156 est réellement différent de celui de la semaine 52 qui n'était pas statistiquement significatif.

toutes les autres variables aient été contrôlées, il pourrait donc identifier un critère pour l'accès aux emplois qualifiés particulièrement élevé à un moment plus difficile (voir plus bas). Après dix ans de vie au Québec, aucune des deux langues officielles ne détermine le statut socio-économique des travailleurs. De plus, l'impact de la compétence en langues officielles est limité à l'accès aux emplois qualifiés car le salaire ne s'en trouve jamais affecté (l'effet positif sur le salaire de la semaine 52 qui paraît découler de la compétence en anglais vient en fait de l'expérience professionnelle prémigratoire dans cette langue).

Si les compétences linguistiques abstraites (hors contexte) interviennent seulement en début d'établissement et faiblement dans la détermination de la performance économique, il serait possible que l'anglais ou le français pratiqué de façon régulière lors d'une formation au Québec influence davantage le statut socio-économique ou le salaire. Nous pouvons distinguer deux processus : premièrement, la scolarisation en français et en anglais augmente l'accès aux emplois plus prestigieux, et ce, à partir de la fin de la deuxième année d'établissement jusqu'à la fin de la période d'observation. Puisque les deux langues officielles exercent ce même effet, nous supposons qu'il s'agit d'un impact associé à la scolarité plutôt qu'un effet lié à la langue (cf. aussi Renaud, 1992). Nous observons cependant que la scolarité en anglais a un plus grand effet sur le statut des immigrants que le français (presque le double des points de l'échelle Blishen). Tel que constaté à propos des compétences linguistiques, cet impact positif est exclusif au statut socio-économique, il n'est pas perceptible dans la détermination du salaire de l'heure. L'avantage de l'anglais apparaît également en lien avec les cours de langue anglaise : à la semaine 52 et 104, ces cours font grimper le statut socio-économique de 6 points (aucun effet sur le salaire). Simultanément, à la fin de la deuxième année, les immigrants ayant suivi un cours de COFI touchent des salaires significativement inférieurs à ceux qui n'ont pas fréquenté un COFI. Un an plus tard, le fait d'avoir pris un cours de langue française entraîne le salaire à la baisse. Après dix ans au Québec, le statut socio-économique empêche encore l'accès à un emploi qualifié si un immigrant a suivi un cours de français ou de COFI. Ces cours d'intégration sont offerts uniquement en français. Ils contiennent un volet linguistique ainsi qu'un volet

culturel. Normalement, les immigrants suivent les cours de COFI (et les cours de langue) au tout début du processus d'intégration¹⁴⁴. L'effet négatif des cours du COFI entre la deuxième et la troisième année d'établissement pourrait indiquer que certains immigrants se rendent compte, après un début de vie difficile au Québec, qu'ils doivent apprendre le français et tenter de s'intégrer à la société majoritairement francophone afin de dénicher un emploi de prestige plus élevé avec un meilleur salaire. Renaud *et al.* (2001) trouvent que les immigrants 'indépendants' prennent environ 55 semaines avant de commencer une formation. Les personnes plus âgées et celles avec un niveau de scolarité primaire à l'arrivée se retrouvent également plus tardivement sur les bancs d'école (après la deuxième année¹⁴⁵). Le programme d'études le plus fréquent lors de la première année est celui des cours de COFI. Après la première année, la fréquentation de ce type de cours décroît rapidement. Si c'est après la semaine 52 que les immigrants indépendants, plus âgés avec une scolarité de niveau primaire s'inscrivent aux cours de français et de COFI, leur performance économique inférieure pourrait s'expliquer par leurs caractéristiques individuelles (l'âge, le niveau de scolarité) et les difficultés éprouvées lors de l'intégration économique pendant la première année. Nous serions alors en présence d'une causalité inverse : l'effet négatif des cours de français et de COFI serait le reflet des caractéristiques de ces immigrants ou des emplois occupés par eux plutôt qu'une conséquence de la fréquentation de ce type de cours. Si les cours de français et de COFI donnaient systématiquement lieu à des emplois disqualifiés, nous aurions constaté cet effet dès le début de la période d'observation. Nous retenons ainsi que la scolarité générale et professionnelle acquise au Québec a un impact positif sur la performance économique des immigrants et que l'avantage de la fréquentation des cours en anglais est presque le double de celui du français.

La langue d'expérience professionnelle prémigratoire apporte une information rarement disponible dans les enquêtes. Certains immigrants possèdent une expérience de travail en français ou en anglais, et même dans les deux langues, alors que d'autres n'ont

¹⁴⁴ Renaud *et al.* (2001) indiquent qu'après 52 semaines, 53% des répondants dans l'enquête ÉNI ont déjà suivi un programme de formation, chapitre 7.

¹⁴⁵ *Ibid.*

jamais travaillé auparavant ou uniquement dans une langue non-officielle. Il va de soi que la probabilité d'avoir travaillé dans une langue officielle du Québec est beaucoup plus élevée chez les immigrants de langue maternelle française ou anglaise ou qui sont originaires de pays auxquels ces langues sont parlées. Un immigrant qui a eu l'occasion de travailler en français ou en anglais en a fort probablement une meilleure connaissance qu'un autre qui ne les a pas utilisées avant la migration. Nous trouvons en effet que la pratique prémigratoire de l'anglais (seul ou avec le français ou une autre langue) enlève l'impact positif de la compétence dans cette langue sur le salaire de la semaine 52 alors que l'expérience professionnelle prémigratoire en anglais (ou en français et en anglais) affecte le salaire à la hausse (+30% environ). Le fait d'avoir travaillé en français donne accès à des emplois plus prestigieux (semaine 104 et 543), mais cet avantage disparaît avec l'introduction des langues maternelles et du contrôle du niveau de scolarité à la fin de la période d'observation. Retenons que le français élève le statut des emplois alors que l'anglais augmente le salaire. Il semble y avoir une distribution fonctionnelle des langues sur le marché du travail montréalais dans laquelle les emplois plus prestigieux sont maintenant aux mains des francophones alors que l'anglais est nécessaire pour obtenir de meilleurs salaires même pour les postes de statut plus élevé.

Les langues maternelles des immigrants interviennent dans la détermination de la performance économique de deux façons : d'abord, si la langue maternelle correspond à la langue majoritaire sur le marché du travail de la société d'accueil, cette compétence facilite l'intégration économique. Ceci est le cas des immigrants au Québec qui ont le français ou l'anglais comme première langue (13,1% dans notre échantillon). Ils n'ont normalement pas besoin de l'apprendre au pays d'immigration car ils la connaissent depuis leur plus jeune âge et ont souvent été scolarisés dans cette langue. Ils se distinguent de la population native par un accent mais ne rencontrent pas d'obstacles majeurs à la communication. Les immigrants allophones qui ont une langue maternelle non-officielle ne sont pas nécessairement compétents en français ou en anglais (33,3% des immigrants arrivés au Québec entre 2000 et 2004 ne connaissent ni le français ni

l'anglais, MICC 2005¹⁴⁶). Leur manque de compétence en langues officielles les identifie comme immigrants, allophones, appartenant à des groupes ethniques non natifs. La langue maternelle comporte ainsi en elle un attribut ethnique lequel, sans renseigner de manière directe sur les compétences en langues officielles, stigmatise ces individus comme appartenant à des groupes ethniques en marge de la société d'accueil. Elle s'avère être un indicateur plus fin que la citoyenneté (qui peut regrouper des personnes de différentes ethnies), le pays d'origine (qui n'est pas nécessairement celui de naissance ou de citoyenneté) ou l'origine ethnique (qui est basé sur un ancêtre lointain avec lequel le répondant ne sent plus nécessairement un lien identitaire). Pour cette raison, il est extrêmement important de ne pas uniquement mesurer l'impact des compétences linguistiques en anglais ou en français sur la performance économique des immigrants mais de les distinguer selon leur langue maternelle. Nous avons formé neuf groupes linguistiques sur la base des premières langues apprises les plus fréquentes parmi les répondants dans notre échantillon et nous avons comparés ces groupes aux immigrants anglophones dont la performance économique moyenne était la plus réussie. Tous les allophones (sauf les Chinois) occupent des emplois moins prestigieux en début d'établissement. Trois groupes ont des emplois de statut inférieur aux quatre moments analysés. Les créolophones, les hispanophones et les vietnamophones se distinguent toujours des anglophones et, les deux premiers, occupent des postes de statut inférieur aux francophones. En ce qui concerne les salaires, les arabophones gagnent moins que les anglophones et les francophones à la semaine 52, les vietnamophones à la semaine 104. À la fin de la troisième année, aucun groupe linguistique ne se distingue des anglophones, mais les arabophones et les créolophones touchent des salaires inférieurs aux francophones. Après dix ans, les vietnamophones et les créolophones sont désavantagés par rapport aux anglophones. Les résultats pour la dixième année sont légèrement différents lorsque nous mesurons la scolarité à la fin du processus d'intégration (les vietnamophones n'occupent plus les emplois moins prestigieux, mais les arabophones et les lusophones). Répétons que ces langues maternelles affectent la

¹⁴⁶ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005. *tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*. Direction de la population et de la recherche. Texte consulté à la page Internet le 10 avril 2006 : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Immigration_Quebec_2000-2004.pdf.

performance économique après que les compétences et les pratiques en langues officielles aient été contrôlées. La raison des emplois moins prestigieux ou des salaires inférieurs ne peut donc pas être un manque de capacité communicative. Nous aimerions croire à un rétrécissement des écarts entre les immigrants de différentes langues maternelles lorsque nous observons qu'à la fin de la deuxième année d'établissement seulement trois des six groupes linguistiques significativement différentes de la première année se retrouvent désavantagés quant à l'accès aux emplois plus prestigieux. Or, un an plus tard, ce sont à nouveau cinq groupes d'allophones qui performant moins bien et après dix ans, il y en a encore quatre. L'accès aux emplois qualifiés semble définitivement difficile pour la majorité des immigrants allophones. Les sinophones cependant constituent un exemple qui confirme la règle. À aucun moment et pour aucun des deux aspects de la performance économique analysés, ils ne se distinguent de façon marquée des immigrants anglophones ou francophones.

Nous avons tenté d'établir une sorte de cartographie des groupes linguistiques en utilisant l'écart de statut socio-économique et du salaire de leurs emplois. Le premier clivage¹⁴⁷ se dessine entre les immigrants dont la langue maternelle est une langue officielle au Québec (anglophones qui sont surtout d'origine britannique, et francophones majoritairement d'Europe¹⁴⁸) et les allophones (sauf les Chinois). La deuxième opposition concerne l'appartenance à une minorité visible. Les créolophones qui viennent d'Haïti, les Hispaniques tous originaires d'Amérique du Sud, les arabophones¹⁴⁹ et les Vietnamiens travaillent tous dans des emplois moins prestigieux que les anglophones.¹⁵⁰ Ces derniers surinvestissent dans l'éducation au Québec et réussissent ainsi à occuper des emplois aussi prestigieux que ceux des anglophones après

¹⁴⁷ Nous nous basons ici uniquement sur le modèle 5 pour chacune des semaines analysées.

¹⁴⁸ Cf. Tableau A-31 à tableau A-39 dans l'annexe.

¹⁴⁹ Seulement 2 des 150 arabophones ne viennent pas d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient.

¹⁵⁰ Le coefficient de la semaine 104 n'est pas significativement différent de celui des anglophones, mais il n'est pas non plus réellement différent que celui de la semaine 52 lorsqu'il opposait les arabophones aux anglophones.

dix ans.¹⁵¹ Les lusophones, presque exclusivement des Portugais¹⁵², occupent des emplois moins prestigieux que les anglophones à la fin de la semaine 52 et 543 lorsque nous prenons la mesure de la scolarité après dix ans. Au début de l'établissement, ils font partie des immigrants allophones qui doivent s'intégrer linguistiquement afin de trouver une position sociale et économique dans la société d'accueil. Après dix ans au Québec, leur manque de scolarisation au Québec les désavantage face aux anglophones. Le groupe des immigrants de langues maternelles non détaillées est particulier : il héberge des répondants probablement plutôt avantagés (de langues maternelles européennes comme l'allemand ou le suédois) qui contrebalancent l'effet négatif d'immigrants de minorité visible (d'Afrique du Nord et d'Asie). Ces immigrants souffrent d'un écart négatif par rapport aux anglophones à la fin de la première et troisième année. Selon nos analyses, nous ne pouvons donc parler d'un rétrécissement ou de la disparition des écarts de statut socio-économique entre les immigrants allophones et ceux de langue maternelle majoritaire. L'accès aux emplois qualifiés détermine en partie le salaire, la langue maternelle joue donc un rôle moins important dans la prédiction de la rémunération de travail. Nous y retrouvons cependant le désavantage des arabophones (semaines 52 et 156), des vietnamophones (semaines 104 et 543) et des créolophones (semaines 156 et 543). Ces écarts entre les allophones et les anglophones ne sont pas nécessairement un indice de discrimination mais ils peuvent illustrer une vie quotidienne au sein de réseaux ethniques et sociaux distincts. Les individus qui ne font pas partie du réseau social dans lequel circulent les informations concernant les emplois disponibles (la majorité des emplois sont francophones et anglophones) n'ont pas ou difficilement accès à ces informations et s'en trouvent désavantagés. Le fait que les compétences en langues officielles ne suffisent pas pour remédier au désavantage d'une langue maternelle non-officielle pointe vers un accès ethnique plutôt que linguistique aux réseaux sociaux de la société d'accueil.

¹⁵¹ Ces résultats illustrent la nécessité d'utiliser les mesures contemporaines au moment utilisé dans une étude longitudinale plutôt que de s'arrêter à une information antérieure qui pourrait cependant avoir changé avec le temps (cf. Renaud, Piché et Godin, 2002, 2003; Godin, 2005 pour le niveau de scolarité à l'arrivée et les connaissances des langues officielles).

¹⁵² Tableau A-37 dans l'annexe.

Les Chinois profitent d'une position enviable depuis leur arrivée au Québec. Non seulement ils n'occupent pas d'emplois moins prestigieux que les anglophones, mais ils dépassent le statut socio-économique des Vietnamiens, des Haïtiens et des Sud-Américains en début d'établissement. Ainsi, nos résultats ne reproduisent pas ceux de Godin (2005) qui trouve que les immigrants de l'Asie de l'Est travaillent dans des postes moins prestigieux.¹⁵³ Ceci suggère que les sinophones s'insèrent probablement dans une niche susceptible d'offrir une panoplie d'emploi à ceux qui s'expriment en chinois dans laquelle ils sont à l'abri des règles du marché du travail dominant. Ces personnes évolueraient alors sur un marché du travail parallèle sur lequel le chinois est valorisé. Une ethnographie de la communauté chinoise de Montréal et de son fonctionnement socio-économique serait un bon moyen de mieux comprendre ce cas exceptionnel.

Finalement, nous résumons rapidement l'impact de certaines caractéristiques individuelles et professionnelles souvent subsumées dans la catégorie de 'capital humain'. Ces variables expliquent la plus grande partie des écarts de statut socio-économique et de salaire, mais elles ne nous intéressent que dans la mesure où elles contrôlent des caractéristiques connues pour leur effet sur la performance économique. L'âge des travailleurs, leur sexe, les années de scolarité qu'ils détiennent ainsi que la durée de leur expérience professionnelle sont responsables en grande partie, dans nos sociétés modernes, de l'accès aux emplois de statut élevé et du salaire touché dans ces emplois. L'âge constitue un facteur positif pour l'accès aux emplois qualifiés pendant les trois premières années. L'effet est cependant extrêmement petit car une année supplémentaire augmente le statut socio-économique de moins d'un point sur l'échelle de Blischen. Ainsi, après trois ans de vie au Québec, le statut n'aura augmenté que de 2,4 points. L'âge n'influence pas les salaires de l'heure. Les hommes occupent des emplois

¹⁵³ Cet effet disparaît cependant après contrôle pour la conjoncture économique. Godin regroupe les immigrants selon le continent de provenance ce qui l'empêche d'identifier le désavantage grandissant des Haïtiens et celui des Hispanophones sud-américains qui rapetisse en cours d'établissement. Il forme une catégorie d'immigrants originaires d'Europe de l'Ouest qui inclut les Portugais dans le groupe de comparaison alors que nous trouvons qu'ils occupent des emplois considérablement moins prestigieux en début et à la fin du processus d'établissement.

plus qualifiés (de +3 points) que les femmes pendant toute la période d'observation, mais ils ne semblent pas gagner plus que les femmes à statut socio-économique égal. Le niveau de scolarité affecte le statut socio-économique à partir de la fin de la deuxième année. L'effet sur le salaire n'est perceptible qu'après dix ans de vie au Québec et lorsque nous mesurons la scolarité atteinte à ce moment-là. L'investissement dans la formation en société d'accueil est donc doublement payant : d'abord, il favorise l'accès aux emplois qualifiés (+5 points) et ensuite, il augmente le salaire de tous les emplois (d'environ +30%). Les emplois qualifiés (statut socio-économique élevé) donnent lieu à une meilleure rémunération (+1% à 2%).

Toutes les caractéristiques individuelles ne sont cependant pas à l'origine de meilleurs emplois ou salaires. À la semaine 104, les immigrants des catégories 'indépendant' (-31%) et 'famille' (-28%) gagnent significativement moins que ceux de la catégorie 'réfugié'. Simultanément, plus le nombre de semaines travaillées est élevé, moins l'individu touche de salaire (avec cependant une tendance vers une augmentation). Les immigrants ayant fréquenté un cours de COFI ou de français (semaine 156) ont également des salaires inférieurs aux autres et il faut être bilingue dans les langues officielles afin d'avoir accès à un emploi qualifié (semaine 156). Tout incline vers une situation plutôt difficile sur le marché du travail qui affecte les individus arrivés les derniers sur le marché de l'emploi et ceux qui diffèrent le plus des natifs. La bonne performance des réfugiés pourrait indiquer que ceux-ci ont des emplois protégés par des programmes gouvernementaux d'insertion de personnes qui autrement dépendraient de l'aide sociale. Les semaines 104 et 156 tombent en 1991 et 1992 (possiblement jusqu'en 1993 pour les répondants arrivés tardivement et ayant passé les entrevues en dernier). Entre 1991 et 1992 le Québec avait atteint le fond d'une récession économique. Godin constate un ralentissement économique de 1989 jusqu'en 1993 (Godin, 2005, figure 2.9; Fassi-Fihri, 2003). Cette crise pourrait avoir eu comme conséquence de rendre l'insertion professionnelle des immigrants plus difficile en favorisant ceux qui se distinguent le moins de la majorité des Québécois. Les immigrants indépendants étaient destinés directement au marché du travail, ils avaient souvent prévu de créer leur propre entreprise, avaient un emploi leur étant destiné ou

disposaient de réserves financières pour le début de leur établissement. Les individus de la catégorie 'famille' qui rejoignaient des personnes déjà établies n'avaient peut-être pas prévu de travailler, mais ils se sont retrouvés sur le marché de l'emploi en raison de la crise économique. S'ils ont déjà travaillé et quitté ou perdu leur emploi après la première année, ils peinent à retrouver un poste qualifié et un bon salaire. Ils retournent à l'école, prennent des cours d'intégration ou de langue et tentent de survivre à la crise. Si l'accès aux emplois plus prestigieux reste réservé à ceux qui ne présentent pas de difficultés linguistiques ou de formation scolaire peu valorisée, qui nécessitent éventuellement une plus grande attention et disponibilité des collègues et supérieurs au travail, les immigrants allophones relativement nouveaux sur le marché du travail sont les premiers à écoper une peine pour leur différence. Lors de la semaine 156, cinq des sept groupes linguistiques allophones ont des emplois moins qualifiés que les anglophones et même les immigrants francophones sont à la limite de la significativité statistique ($p=0,06$). Le bilinguisme est une condition pour accéder à un poste plus prestigieux (semaine 156). Lorsque la crise est terminée, sept ans plus tard, et que l'économie roule de nouveau à fond (mais n'a pas atteint le niveau de 1989) les écarts associés aux caractéristiques individuelles disparaissent. Mentionnons finalement que les personnes qui travaillent à leur compte ou qui ont créé leur propre entreprise ont des emplois à statut socio-économique inférieur pendant les trois premières années, mais gagnent des salaires plus élevés après dix ans. Certains secteurs d'activité économique sont à l'origine de salaires systématiquement plus bas tout au long de la période d'observation. Ceci découle de la nature des emplois (précaires, peu qualifiés, que les travailleurs cherchent à quitter dès que l'occasion se présente) et non pas des compétences des immigrants. Nous identifions particulièrement les secteurs de l'hébergement et de la restauration ainsi que l'agriculture, la construction et le transport qui offrent des emplois moins prestigieux alors que le commerce de détail et de gros paient des salaires inférieurs.

Nous pouvons tirer plusieurs *conclusions* de l'analyse des effets des variables linguistiques incluses dans nos régressions. 1) Les compétences en langues officielles des immigrants semblent jouer un rôle beaucoup moins important que documenté dans les travaux par d'autres chercheurs. Dans notre échantillon, après seulement deux années

d'établissement, ce ne sont plus les compétences en anglais ou en français qui prédéterminent l'accès aux emplois qualifiés. De plus, ces connaissances linguistiques ne sont jamais responsables des écarts salariaux. 2) Le regroupement par langue maternelle ne contribue pas beaucoup à l'estimation du statut socio-économique et des salaires. Ces langues sont cependant à l'origine de différences importantes entre immigrants de langue maternelle anglaise (et parfois française) et d'immigrants allophones. 3) L'anglais est plus profitable pour les immigrants que le français. La compétence en anglais augmente plus le statut socio-économique et le salaire que celle en français, la formation générale et professionnelle en anglais et les cours d'anglais suivis au Québec favorisent l'accès aux emplois qualifiés et l'expérience professionnelle pré-migratoire dans cette langue donne lieu à des salaires plus élevés. 4) L'intégration linguistique (c'est-à-dire l'apprentissage de l'anglais et du français) diminue l'impact des connaissances des langues officielles sur le prestige des emplois à partir de la semaine 156. Lorsque cette compétence linguistique devient omniprésente chez les immigrants, elle ne distingue plus l'accès aux emplois qualifiés ou les salaires élevés. 5) Le rôle de la langue maternelle dans la performance économique des immigrants ne disparaît pas avec le temps pour tous les groupes de langue maternelle. Les répondants de certains groupes ethniques se trouvent désavantagés par rapport aux anglophones tout au long des dix ans sous observation. La théorie de la discrimination basée sur un attribut ethnique est ainsi confirmée par nos analyses. 6) La théorie des réseaux d'informations organisés autour de la langue (maternelle comme identificateur ethnique) pourrait expliquer le succès économique des anglophones, des francophones et des sinophones. Les deux premiers groupes linguistiques n'ont, en raison de leurs compétences dans les langues officielles, pas de problèmes pour accéder aux informations concernant le marché du travail. Les Chinois s'intègrent, selon toute vraisemblance, dans une niche économique qui dessert la communauté sinophone. 7) Si la langue forme un élément du capital humain, son effet principal se trouve dans l'accès aux emplois. Le salaire répond très peu aux compétences en langues d'accueil. La langue utilisée lors d'un emploi au pays d'émigration augmente d'une part, l'accès aux emplois qualifiés et, d'autre part, le salaire à la fin de la première année d'établissement. La connaissance de l'anglais et du français exerce un effet net très limité sur la

performance économique. L'impact de la compétence en langues officielles passe par la formation générale et professionnelle. L'éducation est un élément de performance économique pour toutes les personnes en emploi dont l'effet peut être modulé, chez les immigrants, par des « compléments locaux » comme une formation continue en anglais ou en français. Ce n'est cependant que le cours d'anglais qui favorise l'accès aux postes de statut socio-économique plus élevé. La connaissance de langues non-officielles chez les immigrants n'est pas valorisée comme le prévoit la théorie du capital humain alors que la compétence en anglais et en français apparaît comme une condition *sine qua non* de l'accès au marché du travail. Elle ne fonctionne donc pas comme un élément de connaissance qui donnerait lieu à une prime. 8) L'impact des langues semble faire écho à la situation économique. La troisième année après l'arrivée des immigrants s'avère plus pénible en raison de la crise économique. L'accès aux emplois de statut social élevé est plus difficile pour les immigrants qui ne ressemblent pas aux personnes nées au Québec du point de vue de leur langue maternelle et de la connaissance des deux langues officielles.

Conclusion

Dans cette thèse, nous avons examiné le rôle de l'intégration linguistique sur la performance économique d'une cohorte d'immigrants arrivés en 1989 dans la grande région de Montréal. L'enquête ÉNI a observé leur processus d'établissement dans un grand nombre de domaines de la vie quotidienne sur une période de dix ans. Notre intérêt particulier concernait l'impact des compétences en langues officielles (l'anglais et le français) sur l'accès aux emplois qualifiés et sur le salaire de l'heure payé dans ces emplois. Afin de cerner l'effet net de ces connaissances linguistiques, nous avons contrôlé d'autres aspects du savoir linguistique susceptibles de prédéterminer la compétence en anglais et en français comme la langue des formations suivies au cours de l'établissement, la langue de l'expérience professionnelle prémigratoire et la langue maternelle des immigrants. Puisque les études de la détermination des salaires font état d'un certain nombre de caractéristiques individuelles et professionnelles qui ont une influence sur cette rémunération de travail, nous avons inclus ces attributs dans les analyses multivariées comme variables de contrôle.

L'intégration linguistique et économique se déroule dans le temps. Il est ainsi crucial de disposer de mesures répétées de la connaissance et l'utilisation des langues ainsi que de la performance économique pour différents moments tout au long du processus d'insertion. Seules les enquêtes longitudinales sont en mesure de fournir de telles mesures répétées. Afin de minimiser l'influence de la conjoncture économique et du marché du travail local, il est nécessaire de contrôler le moment d'arrivée, la durée de séjour ainsi que la région d'établissement des immigrants. Dernièrement, des chercheurs de Statistique Canada (Picot et Hou, 2003; Frenette et Morissette, 2003; Picot, 2004; Aydemir et Skuterud, 2004) ont produit des études qui comparent la performance des nouveaux arrivants aux individus qui se trouvent au Canada depuis des décennies. Ils concluent que les écarts salariaux au moment de l'arrivée se sont agrandis avec les années et que le temps de rattrapage s'est allongé. Les résultats de nos analyses sont plus nuancés : les écarts salariaux dûs aux compétences

linguistiques disparaissent alors que ceux reliés aux langues maternelles de certains immigrants se maintiennent. Cette analyse nuancée était possible grâce aux données d'une enquête exceptionnelle, d'une méthodologie peu utilisée et d'un contexte particulièrement bien contrôlé.

La majorité des études que nous avons lues disposent de peu d'informations linguistiques, généralement concernant la compétence dans la langue d'accueil, qui accaparent alors l'effet complet de tous les aspects linguistiques. Au Canada, en 1980, les hommes immigrés gagnent un salaire supérieur de 12% , en connaissant une langue officielle. Aux États-Unis, la compétence en anglais est associée à une rémunération salariale de 17% plus élevée en 1980 et en Australie, en 1986, les immigrants compétents en anglais gagnent 8% de plus. La connaissance de l'hébreu, langue prédominante en Israël, permet aux immigrants d'augmenter leur salaire de 12% (selon les recensements de 1972 et 1983). Or, en 2000, à Montréal, nous n'identifions pas d'avantage monétaire associé à la connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles. Dans les prochaines lignes, nous poursuivons avec une réflexion sur les éléments qui distinguent nos analyses de celles des économistes dont nous avons résumé les travaux au chapitre Chapitre 1 et qui pourraient être à l'origine de la divergence de nos résultats des leurs.

ÉNI, une enquête particulière

L'enquête dont nous avons analysée les données est unique au monde (mais elle commence à être imitée dans d'autres pays et pour d'autres thématiques). Le suivi longitudinal d'un échantillon d'immigrants dont les facteurs principaux de la performance économique sont contrôlés rend les résultats plus précis et pertinents. L'hétérogénéité due à des époques d'arrivée différentes (qu'il n'est pas possible de contrôler parfaitement par la durée du séjour parce que les immigrants arrivent sur un marché du travail dans une certaine conjoncture économique) est absente de nos données. De plus, tous les travailleurs dont nous avons analysé le statut social et le salaire de l'heure sont employés dans le même marché, caractérisé par le même taux d'allophones (qui contrôle l'hypothèse de l'enclave linguistique), de chômage (qui

témoigne de l'influence du cycle économique) ou de ségrégation (qui découle d'une possible discrimination locale).

Une des dimensions qui évolue le plus chez les immigrants se trouve à être la pratique linguistique et la compétence dans la langue d'accueil. Il est indispensable de tenir compte de cette évolution au fur et à mesure que les emplois se suivent car elle va de concert avec l'intégration socio-économique. Les données détaillées de l'enquête ÉNI concernant les expériences linguistiques prémigratoires et postmigratoires tout au long du processus d'établissement nous permettent d'approfondir l'étude de l'impact des connaissances linguistiques sur la performance économique des immigrants. Seule une véritable enquête longitudinale rend possible cette image précise de l'intégration des immigrants. Nous avons comparé les résultats à la fin de la première, deuxième et troisième année d'établissement afin de capter la situation à court et moyen terme. Une dernière analyse après dix ans de vie au Québec produit une image de l'intégration achevée dans certains domaines. L'analyse de l'impact des compétences linguistiques sur la performance économique qui mesure toutes les variables en même temps donne un instantané de l'influence de ces facteurs déterminants. Cependant, le lien causal entre les variables vient de notre choix des variables dépendantes ou indépendantes. Les différences de statut et de salaire décelées peuvent paraître importantes car elles apparaissent hors contexte temporel. Lorsque nous comparons ensuite plusieurs de ces instantanés, l'évolution de l'impact des variables linguistiques peut faire apparaître une causalité inverse à celle qui se présentait dans l'analyse à un seul moment. Les écarts salariaux et de statut socio-économique sont alors susceptibles de varier. Notre étude apporte ainsi une contribution importante, car bi-dimensionnelle (synchronique et diachronique) aux analyses statiques.

Une ville bilingue

Une des particularités de Montréal est de confronter les immigrants à deux langues officielles plutôt qu'à une seule comme dans la majorité des sociétés d'immigration. Les nouveaux arrivants savent qu'en utilisant la langue d'accueil ils

augmentent leurs chances de gagner de bons salaires, d'atteindre un statut social plus élevé et d'avoir un plus grand choix d'emplois, mais l'environnement bilingue de Montréal peut les faire hésiter entre le français, langue majoritaire, et l'anglais, langue du commerce international utilisée fréquemment dans certains secteurs d'activité économique.

Pendant des décennies, pour ne pas dire des siècles, les relations entre Britanniques et Français canadiens étaient imprégnées d'inégalités économiques basées sur l'appartenance à un groupe ethno-linguistique. L'histoire des relations entre les deux principales communautés linguistiques au Canada, vécue à Montréal comme une lutte pour le pouvoir économique et le contrôle du marché du travail¹⁵⁴, exige que nous évaluions l'impact de la compétence en anglais et en français de façon comparative. À Montréal, il ne suffit souvent pas d'apprendre une seule des deux langues pour s'intégrer économiquement et socialement. Si l'anglais est apprécié par les possibilités de communication internationale¹⁵⁵ dans le commerce, la science et la production, le français sert à parler aux voisins, à suivre les événements politiques et aussi à travailler. Il se pourrait que cette dualité linguistique ait un effet qui réduit l'impact de la langue. Ce ne sont pas seulement les immigrants qui se trouvent quotidiennement confrontés à une langue autre que leur langue maternelle, mais toute la population québécoise. À notre connaissance, aucune autre recherche du rôle de la compétence linguistique sur l'intégration économique n'a été effectuée dans une ville bilingue. Dans ce sens, nos analyses mettent en lumière un aspect encore inconnu des

¹⁵⁴ Pendant des siècles, les francophones occupaient des emplois moins bien payés et moins prestigieux que les anglophones qui étaient généralement leurs patrons. Ces différences salariales significatives entre les deux communautés linguistiques principales à Montréal disparaissent à la fin des années 1980 (Vaillancourt et Touchette, 2001; Béland, 2003).

¹⁵⁵ Aujourd'hui, la mondialisation des relations commerciales exige des communications dans une langue commune, rôle rempli par l'anglais, considéré une langue facile à apprendre et accessible à tous. Sales (2005) le formule ainsi : « L'anglais est devenu la langue globale, sinon postsociétale puisque l'élargissement de son rôle communicationnel le détache, en partie, de ses attributs sociétaux enracinés dans l'histoire de pays spécifiques. Ainsi, l'anglais s'impose sous forme d'une *lingua franca* et non pas d'une relation de domination de la part du patronat. ».

marchés de travail bilingues. Il serait intéressant de comparer nos résultats avec ceux d'autres villes, par exemple Barcelone, Bruxelles, Bienne ou Fribourg en Suisse.

Selon nos analyses, l'anglais exerce effectivement une influence plus importante sur l'accès aux emplois de statut socio-économique élevé, tant sous forme de 'niveau de compétence linguistique', 'formation en anglais', 'cours de langue anglaise' que comme 'langue maternelle'. Le français, par contre, favorise l'accès aux emplois prestigieux par l'expérience professionnelle dans cette langue. On aperçoit son importance de façon indirecte : le fait d'apprendre la langue ou de se familiariser avec la société francophone dans un cours de COFI est associé à un coefficient négatif ce qui démontre la nécessité de connaître cette langue. Nous en déduisons qu'il faut connaître les deux langues officielles du Québec : l'ignorance du français empêche l'accès aux emplois qualifiés et aux bons salaires alors que la compétence en anglais constitue un avantage qui donne lieu à une prime qui dépasse l'effet de la connaissance du français. L'insertion professionnelle et économique semble improbable sans le moyen de communication qu'est la langue officielle. Même si nos analyses ne comparent pas la performance économique des immigrants à celle des natifs, les résultats indiquent que les différences de statut socio-économique et salariales disparaissent uniquement lorsque les immigrants allophones possèdent une (très) bonne compétence en anglais et en français.

Une mesure plus précise des compétences linguistiques

Traditionnellement, les recherches concernant l'impact des langues sur le salaire incluent uniquement les connaissances linguistiques dans la ou les langues officielles au pays d'accueil. Nous avons voulu aller plus loin et explorer *quel niveau* de ces compétences affecte le salaire. Grin est, à notre connaissance, le seul chercheur qui ait utilisé une variable des niveaux de compétence. Il constate que plus les compétences sont élevées, plus les revenus moyens sont importants¹⁵⁶ (Grin, 1999, 2003). Selon nos analyses, l'effet d'une compétence linguistique de niveau moyen est

¹⁵⁶ Lorsqu'il y a un effet statistiquement significatif.

rapidement expliqué par les attributs individuels et professionnels des répondants alors que l'excellente connaissance de l'anglais ou du français résiste plus longtemps au contrôle d'autres variables.

Normalement, le fait de connaître une langue supplémentaire constitue un savoir avec une valeur qui peut être négociée sur le marché du travail. Les immigrants dans notre étude, dont 84,3% sont allophones, qui connaissent l'anglais ou le français (ou même les deux langues officielles) possèdent donc un savoir linguistique qui pourrait être considéré comme du capital humain. Or, une connaissance que tout le monde possède, qui est considérée comme « habituelle » chez tous les travailleurs (l'alphabétisation, par exemple) ne récolte pas de prime. C'est probablement pour cette raison que nous n'observons pas d'impact significatif et durable associé à la compétence abstraite (hors contexte) de l'anglais ou du français. À partir des niveaux de compétence en anglais et en français, nous avons déduit une variable pour le bilinguisme dans les langues officielles chez les immigrants. Dans nos analyses, la connaissance simultanée de ces deux langues apparaît comme un préalable à l'accès à un emploi qualifié uniquement à la semaine 156, pendant le creux de la crise économique. Un nombre important d'études attachent une valeur accrue à cette connaissance et démontrent son effet important sur le salaire (Vaillancourt et Touchette, 2001; Christofides et Swidinsky, 1998; Chiswick et Miller, 1992). Ces auteurs ne distinguent cependant pas les immigrants des personnes nées au Canada. Nous pouvons supposer que les allophones sont, en grande majorité, des immigrants, mais il est également possible que la prime au bilinguisme soit réservée aux natifs qui n'ont généralement pas à composer avec une troisième langue.

Distinction des immigrants selon la langue maternelle

La langue n'est pas seulement un instrument de communication ou un attribut ethnique, elle exerce ces deux fonctions *en même temps*. Il est impossible dans la pratique de détacher ces deux aspects comme nous ne pouvons pas séparer le recto et

le verso d'une feuille de papier.¹⁵⁷ La première langue apprise en enfance peut fonctionner comme un marqueur ethnique parce que l'accent qui découle des langues maternelles et qui teint l'anglais ou le français signale à l'interlocuteur la présence d'une personne d'un autre groupe ethnolinguistique.¹⁵⁸ Il y a une interaction constante entre l'ethnicité et la pratique linguistique. Cette compréhension du dualisme de la langue maternelle est née dans une société bilingue qui rend possible la distinction entre ces deux côtés de la langue.¹⁵⁹ Une des principales caractéristiques de l'ethnicité est la langue maternelle partagée par les individus. Elle fournit la base des relations sociales et de l'affiliation d'individus à ces groupes. Nous cherchions à comprendre si, en plus de la compétence en anglais ou en français, les immigrants dans notre échantillon connaissent une performance économique divergente reliée à leur langue maternelle. Celle-ci peut, en raison de la plus ou moins grande distance linguistique entre une langue non-officielle et l'anglais ou le français, faciliter ou alourdir l'apprentissage de ces deux langues. Chiswick et Miller (2004) abordent ce sujet par le calcul de la distance linguistique et Béland (2004) se sert du concept d'« influence latine » pour rendre compte de ce lien. En étudiant l'effet de la langue maternelle sur la performance économique, nous surdéterminons, d'une part, la compétence en langues officielles et, d'autre part, nous observons l'influence de l'appartenance ethnique.

Il est donc sensé d'utiliser la langue maternelle pour caractériser les immigrants dans une étude de l'impact des compétences linguistiques sur l'intégration économique de ceux-ci. Par ailleurs, afin de saisir la dimension ethnique

¹⁵⁷ Pour reprendre une analogie utilisée par de Saussure (1972).

¹⁵⁸ Elle empreint aussi la manière de voir le monde, qui est étroitement liée à l'identité et qui se manifeste même lors de la pratique d'une autre langue par la syntaxe, la construction des phrases ou le choix de mots en plus de l'accent.

¹⁵⁹ Dans une étude de 1980, l'économiste québécois Vaillancourt intègre pour la première fois les deux aspects dans un modèle ce qui lui permet de dégager l'effet lié à la langue maternelle comme marqueur ethnique et à la connaissance d'une langue seconde comme élément du capital humain. Cette manière d'analyser les écarts salariaux est devenue la procédure standard dans le domaine de l'économie de la langue.

le verso d'une feuille de papier.¹⁵⁷ La première langue apprise en enfance peut fonctionner comme un marqueur ethnique parce que l'accent qui découle des langues maternelles et qui teint l'anglais ou le français signale à l'interlocuteur la présence d'une personne d'un autre groupe ethnolinguistique.¹⁵⁸ Il y a une interaction constante entre l'ethnicité et la pratique linguistique. Cette compréhension du dualisme de la langue maternelle est née dans une société bilingue qui rend possible la distinction entre ces deux côtés de la langue.¹⁵⁹ Une des principales caractéristiques de l'ethnicité est la langue maternelle partagée par les individus. Elle fournit la base des relations sociales et de l'affiliation d'individus à ces groupes. Nous cherchions à comprendre si, en plus de la compétence en anglais ou en français, les immigrants dans notre échantillon connaissent une performance économique divergente reliée à leur langue maternelle. Celle-ci peut, en raison de la plus ou moins grande distance linguistique entre une langue non-officielle et l'anglais ou le français, faciliter ou alourdir l'apprentissage de ces deux langues. Chiswick et Miller (2004) abordent ce sujet par le calcul de la distance linguistique et Béland (2004) se sert du concept d'« influence latine » pour rendre compte de ce lien. En étudiant l'effet de la langue maternelle sur la performance économique, nous surdéterminons, d'une part, la compétence en langues officielles et, d'autre part, nous observons l'influence de l'appartenance ethnique.

Il est donc sensé d'utiliser la langue maternelle pour caractériser les immigrants dans une étude de l'impact des compétences linguistiques sur l'intégration économique de ceux-ci. Par ailleurs, afin de saisir la dimension ethnique

¹⁵⁷ Pour reprendre une analogie utilisée par de Saussure (1972).

¹⁵⁸ Elle empreint aussi la manière de voir le monde, qui est étroitement liée à l'identité et qui se manifeste même lors de la pratique d'une autre langue par la syntaxe, la construction des phrases ou le choix de mots en plus de l'accent.

¹⁵⁹ Dans une étude de 1980, l'économiste québécois Vaillancourt intègre pour la première fois les deux aspects dans un modèle ce qui lui permet de dégager l'effet lié à la langue maternelle comme marqueur ethnique et à la connaissance d'une langue seconde comme élément du capital humain. Cette manière d'analyser les écarts salariaux est devenue la procédure standard dans le domaine de l'économie de la langue.

des immigrants, nous croyons qu'il vaut mieux les regrouper selon leur langue maternelle plutôt que par leur région d'origine. Ces regroupements sont généralement des agglomérats d'un nombre de nations, religions et communautés linguistiques sur une base géographique qui n'est pas assez détaillée pour faire apparaître des différences entre les groupes ethniques. Il est réducteur de traiter les immigrants comme un groupe homogène car il y a parfois plus de ressemblance entre les immigrants et les natifs qu'entre les nouveaux arrivants d'origines diverses.¹⁶⁰ Ils sont loin d'avoir le même comportement (et les mêmes expériences) linguistique ce qui modifie alors leur performance économique.

Des aspects du savoir linguistique peu étudiés

Peu d'études contiennent des informations sur les formations suivies par les immigrants depuis leur arrivée, et encore moins sur la langue et le type de ces formations. Or, l'apprentissage de la langue d'accueil passe souvent par des cours de langue ou la scolarité continue au pays d'immigration. Il nous semble que la langue des formations devrait prédéterminer en partie les compétences linguistiques. Pour cette raison, nous avons inclus cette information dans les régressions. Alors que la scolarité augmente l'accès aux emplois qualifiés dans les deux langues, seuls les cours d'anglais exercent cette même influence. L'impact des compétences en langues officielles n'est pas affecté lorsque nous ajoutons la langue des formations aux calculs, donc il s'agit plutôt d'une information linguistique supplémentaire que d'un prédéterminant des compétences en anglais et en français.

La langue de l'expérience professionnelle prémigratoire fournit également des renseignements qui peuvent affecter le statut socio-économique des immigrants, surtout en début d'établissement lorsque les employeurs disposent de peu de

¹⁶⁰ Chacun de ces groupes d'immigrants possède des caractéristiques particulières : dans notre échantillon, les arabophones ont plus souvent réussi une formation universitaire, les hispanophones sont plus jeunes (entre 18 et 25 ans), les francophones et les anglophones travaillent dans les professions libres et les sciences naturelles, les créolophones entrent au Canada surtout dans la catégorie famille alors que les vietnamophones arrivent surtout comme réfugiés.

références concernant les compétences linguistiques de ces nouveaux arrivants. Nos analyses révèlent un impact différentiel de l'anglais et du français : alors que l'anglais hausse le salaire de l'heure à la semaine 52, le français favorise l'accès à des emplois plus prestigieux à la semaine 104 et 543 (mais cet effet s'explique finalement par la langue maternelle française des immigrants).

L'impact d'une variable affecte systématiquement tous les immigrants : la scolarisation continue au Québec contribue à augmenter le statut social. Plutôt qu'être lié à une langue, cet effet signale l'importance de la scolarisation locale. Plusieurs études font état d'une dévalorisation des diplômes et titres d'emploi non-canadiens ce qui pousse les immigrants à poursuivre une formation au Québec afin de profiter de leur capital humain. Nos données illustrent le succès de cette stratégie d'adaptation.

Il nous avait semblé essentiel de vérifier l'impact de compétences en langues officielles en contrôlant des pratiques linguistiques dans des situations concrètes afin de dégager l'effet net très épuré de ce savoir linguistique. Comme l'a démontré Béland (2003) à propos des écarts salariaux entre anglophones et francophones à Montréal, lorsqu'il y a contrôle pour un grand nombre de caractéristiques qui sont susceptibles d'influencer le salaire, les écarts observés se referment (effet observé par DeSilva (1992) également). Pour la comparaison de nos résultats avec ceux d'autres études, nous retenons surtout le deuxième modèle (avec les caractéristiques individuelles et professionnelles) qui efface l'effet brut positif de l'anglais après la première des dix années d'établissement sur le salaire. Un an après l'arrivée, un immigrant très compétent en anglais gagne ainsi (selon le modèle 2) 39% plus de salaire. Il travaille dans un emploi de 7 à 10 points plus élevé (semaines 52 et 104).¹⁶¹ Cet effet net disparaît suite au contrôle de la langue de scolarisation au Québec, celle de l'expérience professionnelle prémigratoire et de la langue maternelle. Nous décelons ainsi une différence significative des salaires et du prestige des emplois occupés par les immigrants au tout début de leur établissement lorsque nous retenons

¹⁶¹ La très bonne compétence en français mène à un emploi de 7 points plus prestigieux à la semaine 52.

un modèle similaire à ceux des études antérieures. Nous sommes cependant allé plus loin : l'ajout succesif de d'autres informations linguistiques fait apparaître l'impact positif de la scolarisation au Québec en anglais et, surtout l'influence négative de certaines langues maternelles non-officielles.

Nous devons nous garder d'interpréter la disparition des écarts de salaire et de statut associés à la compétence linguistique comme la conséquence d'un processus d'intégration linguistique automatique qui se déroule sans aucune intervention. L'intégration linguistique et économique des nouveaux arrivants nécessite un investissement important de ressources de la part des immigrants et de la société d'accueil. Il serait également faux de penser que les immigrants sont tous pareils. Certains groupes possèdent plusieurs avantages : leur niveau de scolarité est élevé, leur profession est en demande sur le marché du travail et ils connaissent déjà les langues officielles. D'autres ont un certain rattrapage à faire. À l'aide de cours de langue et de formations scolaires ou universitaires, il est peut-être possible de refermer l'écart observé entre certains groupes d'immigrants, mais ceci demande énormément d'effort et de sacrifices (de temps, d'argent et de loisir). À la fin des dix années sous observation, 70% des immigrants ont suivi une formation (Renaud *et al.* 2001), surtout des cours scolaires en français. La diplomation au Québec a un impact positif sur la participation en emploi (Godin 2005). Cependant, la scolarisation continue exige des efforts supplémentaires, la mobilisation de fonds, d'énergie et de temps qui peuvent ne pas être disponibles en début d'établissement lorsque la formation serait le plus efficace. L'apprentissage de la langue officielle, la mise à niveau des connaissances scolaires, l'insertion dans des réseaux sociaux et l'échange d'informations informelles concernant le fonctionnement de la société d'accueil et du marché du travail par des cours de langue, d'orientation et de formation permettent aux immigrants de devenir autonomes sur le marché du travail plus rapidement, donc ils devraient également réussir à organiser leur vie financièrement. Par conséquent, il serait faux de croire que nous pouvons laisser les immigrants allophones se débrouiller sans leur offrir les bases de leur intégration socio-économique.

Il est probable que les immigrants cherchent à se faire une place sur le marché du travail par le biais de stratégies d'adaptation : l'occupation d'emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, l'acceptation de conditions de travail difficiles, le changement de carrière, la répartition des charges familiales sur deux personnes plutôt qu'une. Pour la réalisation des rêves, il reste toujours l'espoir que les enfants, scolarisés au pays d'accueil, réussissent leur vie, une vie meilleure que celle qu'ils auraient eu dans le pays d'origine. Il serait certainement intéressant de vérifier l'impact des pratiques linguistiques sur la situation socio-économique d'immigrants de deuxième génération.

Quelques considérations critiques

Nous n'avons mesuré que deux indicateurs de la performance économique des immigrants. Les répondants dans nos analyses ont franchi le premier obstacle, celui de dénicher un emploi et de passer les étapes de sélection. Et si la structuration agissait à ce moment-là plutôt que le jour de paie? Seuls les immigrants bien scolarisés, avec la connaissance du français (pour réussir la communication avec la majorité francophone au Québec) et de l'anglais (pour être capable de communiquer avec des partenaires commerciaux dans le reste du Canada ou dans d'autres pays), avec une certaine expérience professionnelle, de préférence dans l'une des deux langues officielles, obtiendraient les emplois bien rémunérés avec un statut social supérieur. Les autres immigrants occuperaient alors les emplois pour lesquelles il n'est pas nécessaire de parler (dans les manufactures, l'entretien de bureaux, la restauration) ou ceux - précaires, aux heures de travail prolongées, irrégulières ou de nuit, sans avantages sociaux – que tous quittent dès la première occasion. S'il y avait une certaine auto-sélection chez les immigrants qui, à cause de leurs compétences linguistiques ou de leur diplôme étranger, se retrouveraient dans des emplois sans exigences linguistiques, nous ne décelerions pas d'écart salarial ou de différence de statut social significatif lié aux langues examinées parce que l'effet des langues serait intervenu avant l'occupation de l'emploi. Le fait que, pour chacune des quatre semaines étudiées, la proportion la plus élevée des immigrants travaillent dans le secteur de la manufacture (35,3% à la semaine 52; 28,7% à la semaine 104; 27,6% à

la semaine 156 et 26,1% à la semaine 543) pourrait être un indice d'une telle auto-sélection des immigrants qui se concentre alors dans des emplois pour lesquels seule une connaissance linguistique minimale dans les langues officielles est nécessaire. La communication est un élément important dans une partie croissante des emplois¹⁶² et elle risque de trier les travailleurs en fonction de leurs compétences linguistiques avant même qu'ils n'occupent un emploi. Il faudrait ainsi reprendre certaines études sur les caractéristiques linguistiques pouvant accélérer ou ralentir l'accès à un emploi (Renaud, Piché et Godin, 2003; Lebeau et Renaud, 2002; Maheux, 2004) afin d'y inclure des aspects linguistiques plus détaillés, particulièrement les langues maternelles.

Nous devons également garder en tête que nous ne comparons pas des immigrants allophones à des anglophones et des francophones nés au Québec ou au Canada mais que nous les comparons entre eux. Nous avons évité de parler d'« intégration » socio-économique en raison de cette spécificité de notre catégorie de comparaison. Il serait cependant utile de répéter les analyses en opposant les immigrants regroupés par langue maternelle aux natifs (en distinguant les anglophones des francophones natifs). Ainsi, nous pourrions alors raisonnablement se prononcer sur la performance économique des immigrants dans la société d'accueil.

¹⁶² Picot (2004) mentionne que le secteur du « haut savoir » a connu la croissance la plus importante vers la fin des années 1990. Il s'agit du secteur des technologies de l'information et des communications. Les immigrants arrivent de plus en plus instruits, prêts à relever des défis dans ce secteur. Choisis sur la base d'une grille de sélection, ils ont les connaissances nécessaires pour s'insérer dans ces secteurs dont la base du travail est la communication.

Bibliographie

- Arrow, Kenneth J., 1973. « The Theory of Discrimination », dans O. Ashenfelter et A. Rees (éds.): *Discrimination in Labor Markets*, Princeton University Press, Princeton, pp. 3-33.
- Arrow, Kenneth, 1972. « Models of Job Discrimination », dans A. H. Pascal (éd.) *Racial Discrimination in Economic Life*, Lexington, Lexington Book, pp. 83-102.
- Aydemir, Abdurrahman et Mikal Skuterud, 2004. *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000*, Statistique Canada, Ottawa. 37 p.
- Barsony A., 1971. *Une analyse économique de la problématique de l'épanouissement du français chez les Néo-Québécois*. Étude E13 réalisée pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, p. 31-74.
- Beach, Charles M. et Christopher Worswick, 1993. « Is there a double-negative effect on the earnings of immigrant women? », *Canadian Public Policy* 19: 36-53.
- Becker Gary, 1971. *The Economics of Discrimination*, University of Chicago Press, Chicago.
- Becker Gary, 1964. *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special References to Education*, New York, Colombia University Press.
- Bégin, Karine, 2004. Les nouveaux immigrants et l'économie ethnique : une perspective longitudinale. Mémoire de maîtrise. Département de sociologie, Université de Montréal.
- Béland Nicolas, 2003. *La persistante disparition de l'écart : l'évolution des revenus salariaux des hommes selon deux appartenances ethnolinguistiques et le bilinguisme dans la région métropolitaine de recensement de Montréal de 1970 à 1995*. Conseil supérieur de la langue française, Québec, 42 p.
- Béland Paul, 1999. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*, Conseil de la langue française, Québec, 123 p.

- Béland, Paul, 2004. *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, Conseil supérieur de la langue française, Québec.
- Blau, P. M. et O. D. Duncan, 1967. *The American Occupational Structure*, New York, Wiley.
- Blishen, Bernard R. et Hugh McRoberts, 1976. « A Revised Socioeconomic Index for Occupations in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 13, pp. 71-79.
- Blishen, Bernard R.; William K. Carroll et Catherine Moore, 1987. « The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 24, pp. 465-688.
- Bloom, David E.; Gilles Grenier et Morley Gunderson, 1995. « The Changing Labor Market Position of Canadian Immigrants », *Canadian Journal of Economics* 28, pp. 987-1001.
- Borjas, George J., 1984. « The Economic Status of Male Hispanic Migrants and Natives in the United States », dans R. G. Ehrenberg (éd.), *Research in Labor Economics*, vol. 6, Greenwich, Conn., JAI, pp. 65-122.
- Boulet, Jac-André et André Raynauld, 1977. *L'analyse des disparités de revenus suivant l'origine ethnique et la langue sur le marché montréalais en 1961*. Economic Council of Canada, Discussion Paper No. 83.
- Boyd, Monica, 1992. « Gender, visible minority and immigrant earnings inequality : reassessing an employment equity premise », dans V. Satzewich (éd.) *Deconstructing a Nation : Immigration, Multiculturalism and Racism in the 1990s Canada*, Fernwood Press, Halifax, pp. 279-321.
- Breton, Albert, 1978. *Le bilinguisme. Une approche économique*. Montréal, C.D. Howe Institute.
- Carliner, Geoffrey, 1980. « Wages, earnings and hours of first, second, and third generation American males ». *Economic Inquiry* 18, 87-112.
- Carliner, Geoffrey, 1981. « Wage differences by language group and the market for language skills in Canada », *Journal of Human Resources* 16(3), pp. 384-399.

- Carnevale, Anthony P., Richard A. Fry et B. Lindsay Lowell, 2001. « Understanding, speaking, reading, writing, and earnings in the immigrant labor market », *American Economic Review*; 91(2), pp.159-163.
- Chavez, Brigitte, 2000. *Le rôle des réseaux dans l'insertion économique d'une cohorte d'immigrants à Montréal*, Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal.
- Chiswick, Barry R., 1986. "Is the new immigration less skilled than the old?", *Journal of Labor Economics*, vol. 4, no 2, p. 168-192.
- Chiswick, Barry, 1991. « Speaking, Reading, and Earnings among Low-skilled Immigrants », *Journal of Labor Economics*, vol. 9, no. 2, pp. 149-170.
- Chiswick, Barry, 1998. « Hebrew language usage: Determinants and effects on earnings among immigrants in Israel », *Journal of Population Economics* 11, pp. 253-271.
- Chiswick, Barry, Yew Liang Lee et Paul W. Miller, 2003. « Patterns of Immigrant Occupational Attainment in a Longitudinal Survey », *International Migration*, vol. 41, no. 4, pp. 47-69.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 1992. « Language in the immigrant labor market » dans B. Chiswick (éd.) *Immigration, language and ethnicity: Canada and the United States*, Washington, American Enterprise Institute, pp. 229-296.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 1995. « The Endogeneity between Language and Earnings: International Analyses », *Journal of Labor Economics* 13(2), pp. 246-288.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 1999. « Language skills and earnings among legalized aliens », *Journal of Population Economics*. 12(1), pp.63-89.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 2002. « Immigrant earnings: Language skills, linguistic concentrations and the business cycle », *Journal of Population Economics*, vol. 15, pp. 31-57.
- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 2003. « The Complementarity of Language and Other Human Capital: Immigrant Earnings in Canada », *Economics of Education Review* 22, pp. 469-480..

- Chiswick, Barry et Paul W. Miller, 2004. *Linguistic Distance: A Quantitative Measure of the Distance Between English and Other Languages*. Discussion Paper no. 1246, Institute for the Study of Labor, Bonn, 18 p.
- Chiswick, Barry et Gaston Repetto 2001. « Immigrant Adjustment in Israel: Literacy and Fluency in Hebrew and Earnings », dans Slobodan Djajic, (éd.) *International Migration: Trends, Policy and Economic Impact*, Routledge, New York, pp.204-228.
- Christofides, L. et R. Swidinsky, 1998. « Bilinguisme et revenus », dans A. Breton, *Langue et bilinguisme: les approches économiques*, Ottawa, Patrimoine canadien, pp. 135-205.
- CIC (Citoyenneté et Immigration Canada), 2000. *Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Vancouver –d’après le recensement de 1996*, par Informetrica Limited.
- Coleman, James S., 1990. *Foundations of Social Theory*. Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, MA.
- Crespo, Stéphane, 1994. *Recouvrement du statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Da Silva, Arnold, 1992. *Les gains des immigrants : une analyse comparative*. Conseil économique du Canada, Ottawa.
- De Saussure, Ferdinand, 1972. *Cours de linguistique générale*, Payot, Lausanne.
- Deschamps, Gilles, 1985. *Étude longitudinale sur l’adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec : la deuxième année de séjour*. Cahier no 3, Ministère des communautés culturelles et de l’immigration.
- Dodoo Nii-Amoo F., 1997. « Assimilation differences among Africans in America », *Social Forces*; 76(2), pp. 527-546.
- Dumont, J. et P. Santos, 1996. *Contraintes et facteurs favorables à l’intégration des personnes immigrantes au marché du travail*, Gouvernement du Québec, MRCI, Collection Études et Recherches no 14, avril 1996, 92 pages.
- Dustmann, Christian et A. van Soest, 1998. « Language and the Earnings of Immigrants ». Centre for Economic Policy Research Discussion Paper.

- Dustmann, Christian et Francesca Fabbri, 2000. *Language Proficiency and Labour Market Performance of Immigrants in the UK*. Institute for the Study of Labor (IZA) Discussion paper no. 156. CEPR Working Papers DP2487.
- Edgeworth, F.Y., 1922. « Equal Pay to Men and Women for Equal Work », *Economic Journal* 32, pp. 431-457.
- Evans, M.D.R., 1987. « Language skill, language usage and opportunity: Immigrants in the Australian labour market », *Sociology* vol. 21(2), pp. 253-274.
- Fassi Fihri, Mohamed, 2003. *L'impact de la conjoncture économique sur la situation en emploi d'une cohorte d'immigrants établie à Montréal*. Mémoire de maîtrise, département de démographie, Université de Montréal.
- Fenwick, R., 1982. « Ethnic Culture and Economic Structure : Determinants of French-English Earnings Inequality in Quebec », *Social Forces*, vol. 61(1), pp. 1-23.
- Ferrer, Ana, David Green et W. Craig Riddell, 2004. *The Effect of Literacy on Immigrant Earnings*, University of British Columbia, Department of Economics.
- Finnie, Ross et Meng, Ronald, 2002. « Are Immigrants' Human Capital Skills Discounted in Canada? », *Analyses de politique*, vol. 28, no. 2, pp. 257-273.
- Frenette, Marc et René Morissette, 2003. *Convergeront-ils un jour ? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*, Statistique Canada, Ottawa.
- Friedberg, R., 2000. « You can't take it with you ? Immigrant Assimilation and the Portability of Human Capital », *Journal of Labor Economics* 18, pp. 221-251.
- Fry, Richard et B. Lindsay Lowell, 2003. « The value of bilingualism in the U.S. labor market », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 57(1), pp. 128-140.
- Godin, Jean-François, 2005. *Immigrants et travail à Montréal : la dynamique de l'établissement professionnel des dix premières années*. Thèse de doctorat, Faculté des études supérieures, Programme de sciences humaines appliquées, Université de Montréal.

- Granovetter, Mark, 2001. « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », dans Granovetter, M. et R. Swedberg (eds.) *The Sociology of Economic Life*, Boulder, Colorado, Westview Press, 536 p.
- Green, David, 1999. « Immigrant Occupational Attainment : Assimilation and Mobility over Time », *Journal of Labor Economics*, vol. 17, no. 1, pp. 49-79.
- Green, David et C. Worswick, 2002. *Earnings of Immigrant Men in Canada: The Roles of Labour Market Entry Effects and Returns to Foreign Experience*. Study prepared for Citizenship and Immigration Canada.
- Greenwell, Lisa, R. Burciaga Valdez et Julie Davanzo, 1997. “Social Ties, Wages, and Gender in a Study of Salvadorean and Philipino Immigrants in Los Angeles”, *Social Science Quarterly*, vol. 78, no. 2, pp. 559-577.
- Grenier, Gilles, 1982. *Language as human capital: theoretical framework and application to Spanish-speaking Americans*. Unpublished Ph.D. dissertation, Princeton University.
- Grenier, Gilles, 1984. « The effect of language characteristics on the wages of Hispanic-American males », *Journal of Human Resources* 19(1), pp. 35-52.
- Grenier, Gilles, 2001. « Immigration, langues et performance économique: le Québec et l'Ontario entre 1970 et 1995 », *Actualité économique*, (September), 77(3), pp.305-338.
- Grin, François, 1999. *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*. Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg.
- Grin, François, Jean Rossiaud et Bülent Kaya, 2003. « Langues de l’immigration et intégration professionnelle en Suisse », dans G. d’Amato (dir.), *Les migrations et la Suisse*. Seismo Verlag, Zürich, pp. 404-433.
- Grin, François et Claudio Sfreddo, 1998. « *Language-based earnings differentials on the Swiss labour market: is Italian a liability?* » *International Journal of Manpower*, 19(7), pp. 520-532.
- Gumperz, John, 1989. *Engager la conversation*, Paris, Minuit.
- Gwartney James D. et James E. Long, 1978. « The relative earnings of blacks and other minorities », *Industrial and Labor Relations Review* 31, pp. 336-346.

- Haberfeld Y., M. Semyonov et Y. Cohen, 2000. « Ethnicity and labour market performance among recent immigrants from the former Soviet Union to Israel », *European Sociological Review*, 16(3), pp. 287-299.
- Hayfron, John E., 1998. *Language Training, Language Proficiency and Earnings of Immigrants in Norway*. Research on Immigration and Integration in the Metropolis. Vancouver Centre of Excellence, Working Paper 97-01.
- Heller, Monica, 2002. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Didier, Paris.
- Hum, Derek et Wayne Simpson, 2000. « Closing the Wage Gap : Economic Assimilation of Canadian Immigrants Reconsidered », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 1(4), pp. 427-441.
- Hum, Derek et Wayne Simpson, 2003. « Job-Related Training Activity by Immigrants to Canada. », *Analyse de Politiques*, vol. XXIX, no. 4, pp. 469-490.
- Keyfitz, Nathan, 1963. « Canadians and Canadiens », *Queen's Quarterly*, 70, pp. 163-183.
- Kossoudji, Sherrie, 1988. « English Language Ability and the Labor Market Opportunities of Hispanic and East Asian Immigrant Men », *Journal of Labor Economics* 6(2), pp. 205-228.
- Lalonde, Robert J. et Robert H. Topel, 1992. « Immigrants in the American labor market : quality, assimilation and distributional effects », *American Economic Review*, vol. 81, no 2, p. 297-302.
- Lebeau, Ronald, 1995. *Le rôle des langues sur la mobilité et la stabilité en emploi des nouveaux immigrants*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal.
- Lebeau, Ronald et Jean Renaud, 2002. « Nouveaux arrivants de 1989, langue et mobilité professionnelle sur le marché du travail de Montréal : une approche longitudinale », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31(1), pp. 69-94.
- Ledoyen, Alberte, 1992. *Montréal au pluriel. Huit communautés ethno-culturelles de la région montréalaise*, Institut québécois de recherche sur la culture, Documents de recherche, no. 32.
- Levine, Marc, 1997. *La reconquête de Montréal*, vlb éditeur, Montréal.

- Li, Peter, 2001. « The Economics of Minority Language Identity », *Études ethniques au Canada*, XXXIII, no. 3, pp. 134-154.
- Light, Ivan et Steven Gold, 2000. *Ethnic Economies*. San Diego, Academic Press, 302 p.
- Maheux, Hélène, 2004. *La langue et le positionnement des immigrants sur le marché du travail : les dix premières années d'établissement au Québec*. Mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Montréal.
- Marshall, R., 1974. « The Economics of Racial Discrimination : A Survey », *The Journal of Economic Literature*, vol. 12, no 3, pp. 849-871.
- McAll, Christopher (dir.), 1993. *Langues et langage dans quatre milieux de travail à Montréal*. Rapport de recherche soumis à l'Office de la langue française.
- McAll, Christopher et F. Le Goff, 1997. *Proximité et distance : les défis de communication entre intervenants et clientèle multiethnique en CLSC*. Éditions Saint-Martin, Montréal.
- McAll, Christopher, C. Teixeira; C. Montgomery et L. Tremblay, 2001. « Plurilinguisme et nouvelles technologies dans l'industrie aérospatiale à Montréal », dans S. Pène, A. Borzeix, et B. Fraenkel (éds.) *Le langage dans les organisations*. Paris : L'Harmattan, Collection Langage et travail.
- McAll, Christopher, C. Tremblay et C. Teixeira, 1998. *La conquête de l'espace : Langues et territoires dans l'industrie aérospatiale montréalaise*. Rapport de recherche soumis au Conseil de recherche des sciences sociales et humaines du Canada.
- McManus Walter, William Gould et Finis Welch, 1983. « Earnings of Hispanic Men: The Role of English Language Proficiency », *Journal of Labor Economics* 1(2): 110-130.
- Migué, Jean-Luc, 1970. « Le nationalisme, l'unité nationale et la théorie économique de l'information », *Revue canadienne d'économique*, 3, pp. 183-198.
- Mincer, Jacob, 1974. *Schooling, Experience and Earnings*. New York : National Bureau of Economic Research.
- Ministère de Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (MRCI), 2003. *Caractéristiques de l'immigration au Québec*, Gouvernement du Québec,

document en ligne à l'adresse www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/0507_caracteristiques_immigration.pdf (page consultée le 2 février 2006).

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005. tableaux *sur l'immigration au Québec, 2000-2004*. Direction de la population et de la recherche. Texte consulté à la page internet le 10 avril 2006 : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Immigration_Quebec_2000-2004.pdf.

Moscovici, Serge (éd.), 1984. *Psychologie sociale*. Presses universitaires de France, Paris.

Nee, Victor et Jimmy M. Sanders, 2001. « Understanding the diversity of immigrant incorporation : a forms-of-capital model », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 24, no. 3, pp. 386-411.

Nee, Victor, Jimmy M. Sanders et Scott Sernau, 2002. « Asian Immigrants' Reliance on Social Ties in a Multiethnic Labor market », *Social Forces*, vol. 81, no. 1, pp. 281-314.

Park, J-H, 1999. « The earnings of immigrants in the United States : The effect of english-speaking ability », *American Journal of Economics and Sociology*, 58(1), pp. 43-56.

Park, Robert E., 1950. *Race and Culture*, The Free Press, Glencoe.

Patrinou, Harry Anthony, 1997. « Differences in Education and Earnings across Ethnic Groups in Guatemala », *Quarterly Review of Economics and Finance* 37, no. 4, pp. 809-821.

Patrinou, Harry Anthony, Eduardo Velez et George Psacharopoulos, 1994. « Language, Education, and Earnings in Asuncion, Paraguay », *Journal of Developing Areas* 29, pp. 57-68.

Pendakur, Krishna et Ravi Pendakur, 1998. « Parlez et vous recevrez : la connaissance linguistique comme capital humain », dans A. Breton (dir.) *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, Patrimoine Canada, Ottawa, pp. 97-134.

Pendakur, Krishna et Ravi Pendakur, 2002. « Language as Both Human Capital and Ethnicity », *International Migration Review*, vol. 36, 1(137), pp. 147-177.

- Piché, Victor, 2004. « Immigration et intégration linguistique: vers un indicateur de réceptivité sociale », *Diversité urbaine*, vol. 4, no 1, pp. 7-22.
- Piché, Victor; Jean Renaud et Lucie Gingras, 2002. « L'insertion économique des nouveaux immigrants sur le marché du travail : une approche longitudinale », *Population*, -F, 57(1), pp. 63-90.
- Piché, Victor; Jean Renaud et Lucie Gingras, 1997. « Immigration et insertion économique à Montréal : le rôle de l'origine nationale », dans J.L. Rallu, Y. Courbages et V. Piché (éds.), *Anciennes et nouvelles minorités : démographie, culture et politique*, coll. Congresses and Colloquia, Paris, J. Libbey-INED, no 17, pp. 89-111.
- Picot, Garnett, 2004. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles*. Statistique Canada, Ottawa. 26 p.
- Picot, Garnett et Feng Hou, 2003. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Statistique Canada, Ottawa. 57 p.
- Pineo, Peter C. et John Porter, 1967. « Occupational Prestige in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 4, p. 24-40.
- Portes, Alejandro, 1998. "Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology", *Annual Review of Sociology*, vol. 24, pp. 1-24.
- Poston, Dudley L., 1994. « Patterns of Economic Attainment of Foreign-Born Male Workers in the United States », *International Migration Review*, vol. 28, no. 3, pp. 478-500.
- Raynauld A. et Marion, P., 1972. « Une analyse économique de la disparité inter-ethnique des revenus », *Revue économique* 23, pp. 1-19.
- Raynauld, A., Gérald Marion et Richard Béland, 1966. *La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada : rapport final*. Commission Laurendeau-Dunton, rapport de recherches, 4 vol.
- Reimers, Cordelia W., 1983. « Labor Market Discrimination against Hispanic and Black Men », *Review of Economics and Statistics*, 65, pp. 570-579.
- Reitz, Jeffrey G., 2001. « Immigrant Skill Utilization in the Canadian Labour Market: Implications of Human Capital Research », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 2, no. 3, pp.

- Renaud, Jean, 1992. « Un an au Québec. La compétence linguistique et l'accès à un premier emploi ». *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, no 2, pp. 131-142.
- Renaud, Jean, 1995. « La place des cours de langue et des emplois dans l'orientation linguistique des nouveaux immigrants », dans P. Bouchard, P. Dumont et G. Painchaud (éds), *Langue, éducation et travail*, Actes du colloque, Groupe de recherche sur la littératie, FSE, Université de Montréal, pp. 92-107.
- Renaud, Jean et Alain Carpentier, 1993. *Les trajectoires professionnelles des couples immigrants*, Département de sociologie, Université de Montréal et Institut québécois de recherche sur la culture.
- Renaud, Jean et Stéphane Crespo, 1994. « Retour à la case 'avant-départ', délais et processus du regain de statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants », dans Jacques Hamel et J. Y. Thériault, *Les Identités*, Éditions du Méridien, pp. 531-548.
- Renaud, Jean; Serge Desrosiers et Alain Carpentier, 1993. *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*. Gouvernement du Québec, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, Montréal.
- Renaud, Jean et Ronald Lebeau, 1993. « La langue stratifie-t-elle les emplois des nouveaux immigrants ? ». Département de sociologie, Université de Montréal.
- Renaud Jean, Victor Piché et Lucie Gingras, 1997. « Immigration et insertion économique à Montréal : l'origine nationale serait-elle discriminatoire ? », dans Rallu et al., *Old and New Minorities/Anciennes et nouvelles minorités*, J. Libbey-INED, Paris, coll. Congresses and Colloquia, no. 17, pp. 89-111.
- Renaud, Jean; Victor Piché et Jean-François Godin, 2002. « Emploi : établissement différent des immigrants arabes et musulmans? », dans Renaud Jean, L. Pietrantonio, G. Bourgault. *Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*. Presses universitaires Montréal, pp. 177-197.
- Renaud, Jean; Victor Piché et Jean-François Godin, 2003. « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. 35, no.1, pp. 165-184.

- Renaud, Jean *et al.*, 1992. *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus*. Gouvernement du Québec, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, Montréal.
- Renaud, Jean *et al.*, 2001. *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, MRCI, collection Études, recherches et statistiques, no 4.
- Rivera-Batiz, Francisco, 1990. « English language proficiency and the economic progress of immigrants », *Economics Letters* 34, pp.295-300.
- Rivera-Batiz, Francisco, 1992. « English language proficiency and the earnings of young immigrants in U.S. labor markets », *Policy Studies Review* 11, pp. 165-175.
- Rocher, Guy, 1992. *Introduction à la sociologie générale*. Éditions Hurtubise HMH, Montréal.
- Saarela, J. et F. Finnäs, 2003. « Unemployment and native language: the Finnish case », *Journal of Socio-Economics* 32, pp. 59-80.
- Sales, Arnaud, 2005. « L'impact de la globalisation et de l'économie du savoir sur la question linguistique au Québec », dans A. Stefanescu et P. Georgeault (éds.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, pp. 147-189.
- Seifert, Wolfgang, 1997. « Occupational and Economic Mobility and Social Integration of Mediterranean Migrants in Germany », *European Journal of Population*, vol. 13, pp. 1-16.
- Schultz, Theodor W., 1961. « Investment in Human Capital », *American Economic Review*, pp.
- Shapiro, Daniel M. et Morton Stelcner, 1997. « Language and Earnings in Quebec: Trends over Twenty Years, 1970-1990 », *Canadian Public Policy* 23(2), pp. 115-140.
- Shields, M.A., S.-Wheatley Price, 2002. « The English language fluency and occupational success of ethnic minority immigrant men living in English metropolitan areas », *Journal of Population Economics*; 15(1), pp.137-160.
- Stigler, C.J., 1961. « The Economics of Information », *The Journal of Political Economy*, vol. 69, juin, pp. 213-225.

- Stigler, C.J., 1962. « Information in the Labor Market », *The Journal of Political Economy*, vol. 70, supplément, oct., pp. 94-105.
- Stolzenberg, Ross M. et Marta Tienda, 1997. « English Proficiency, Education, and the Conditional Economic Assimilation of Hispanic and Asian Origin Men », *Social Science Research* 26, pp. 25-51.
- Tainer, Evelina, 1988. « English Language Proficiency and the Determination of Earnings among Foreign-Born Men », *Journal of Human Resources* XXIII (1), pp. 108-122.
- Thurow, L., 1970. *Investment in Human Capital*, Wadworth, Belmont, Ca.
- Tilly, Charles, 1998. *Durable Inequality*, Berkeley, University of California Press, 299 p.
- Vaillancourt, François, 1980. *Differences in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970. An economic analysis*. International Center for Research on Bilingualism, Quebec.
- Vaillancourt, François, 1988. *Langues et disparités de statut économique au Québec, 1970-1980*. Québec, Conseil de la langue française.
- Vaillancourt, François, 1991. *Langue et statut économique au Québec, 1980-1985*. Québec, Conseil de la langue française.
- Vaillancourt, François, 1996. « Language and socioeconomic status in Quebec : measurement, findings, determinants, and policy costs », *International Journal of the Sociology of Language* 121 pp. 69-92.
- Vaillancourt, François et Christine Touchette, 2001. *Le statut du français sur le marché du travail au Québec : Les revenus de travail 1970-1995*. Institut C.D. Howe, Toronto.
- Vaillancourt, François et Robert Lacroix, 1983. *Revenus et langue au Québec 1970-1980 : une revue des écrits*. Dossiers et Documents du Conseil de la langue française, no. 27. Éditeur officiel du Québec, Québec.
- Veltman, Calvin, 1977. « Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal », *Recherches sociographiques*, pp. 323-339.

- Veltman, Calvin, 1983. *Language Shift in the United States*. Mouton Publishers, Berlin, New York, Amsterdam, 432 p.
- Veltman, Calvin et Jac-André Boulet, 1980. *L'incidence de la mobilité linguistique sur la situation économique et le rang social des travailleurs montréalais en 1971*, Office de la langue française, 61 p.
- Veltman, Calvin; Jac-André Boulet et Charles Castonguay, 1979. « The Economic Context of Bilingualism and Language Transfer in the Montreal Metropolitan Area », *Canadian Economic Journal* 12: pp. 468-479.
- Weber, Max, 1971. *Économie et société*, tome 1, Plon, Paris.
- Weiermair, Klaus, 1978. « The economic effect of language training to immigrants: A case study », *International Migration Review*, vol. 10(2), pp. 205-213.
- Weinfeld, Morton, 1996. "The Integration of Jewish Immigrants in Montreal: Models and Dilemmas of Ethnic Match", *Jerusalem Letter / Viewpoints*, no 345, document visionné sur Internet à l'adresse: www.jcpa.org/cjc/vp-345-weinfeld.htm (22 février 2006).

Annexes

Tableau A-1: Variables de contrôle dans les études québécoises et canadiennes concernant le salaire et les compétences linguistiques

	Sexe	Age	Formation (niveau ou années)	État matrimonial	Statut d'immigration	Pays de naissance	Origine ethnique	Minorité visible	Durée du séjour	Citoyenneté	Région urbaine	Région de résidence	Langue maternelle	%chômage dans la RMR	Population immigrante dans la RMR
Lebeau, 1995															
Renaud, Piché et Godin, 2003	x	x	x		x	x			x						
Godin, 2005	x	x	x	x	x	x			x		x				
Vaillancourt et Touchette, 2001	x		x	x							x				
Shapiro et Stelcner, 1997	x		x	x	x				x		x				
Pendakur et Pendakur, 1998, 2002	x		x	x	x	x	x	x			x				
Chiswick et Miller, 1992	x		x	x	x	x			x			x			
Da Silva, 1992	x		x	x	x	x			x		x				
Li, 2001			x		x	x	x	x	x		x			x	x
Reitz, 2001	x		x		x		x		x		x				

(suite du tableau)

	% personnes de langues minoritaires	Secteur industriel	Expérience prof. pré-migratoire	Années d'expérience professionnelle	Semaines/heures travaillées	Temps plein / Temps partiel	Profession	Statut socio-économique du père	Statut socio-économique du répondant lié à l'emploi	Statut socio-économique du répondant lié à l'emploi
Lebeau, 1995										
Renaud, Piché et Godin, 2003			x					x		x
Godin, 2005									x	x
Chiswick et Miller, 1992				x	x					
Vaillancourt et Touchette, 2001				x	x					
Shapiro et Stelcner, 1997		x		x	x		x			
Pendakur et Pendakur, 1998, 2002			x	x (Canada et étranger)	x		x			
Da Silva, 1992			x	x	x		x			
Li, 2001		x		x	x		x			
Reitz, 2001	x			x			x			

Tableau A-3: Variables de contrôle dans les études d'autres pays concernant le salaire et les compétences linguistiques

	Sexe	Age	Formation (niveau ou années)	État matrimonial	Enfants	Statut d'immigration	Pays de naissance	Origine ethnique	Minorité visible	Durée du séjour	Citoyen né	Région urbaine	Région de résidence	% personnes de langues minoritaires
Chiswick et Miller, 1995	x	x	x	x	x		x			x	x	x		x
Chiswick, 1998	x		x	x		x	x			x		x	x	x
Chiswick et Repetto, 2001	x		x	x		x	x			x		x	x	x
Dustmann et Fabbri, 2000	x	x	x	x		x		x		x				
Seifert, 1997		x	x				x			x				
Shields et Wheatley Price, 2002	x	x	x			x		x		x			x	
Hayfron, 1998		x	x			x				x				
Grin, 1999	x		x										x	

(suite du tableau)

	Secteur industriel	Expérience professionnelle pré-migratoire	Années d'expérience professionnelle	Semaines/ heures travaillées	Temps plein / Temps partiel	Profession	Ségrégation sociale	Intention de rester	Identification comme membre de la société d'accueil
Chiswick et Miller, 1995			x						
Chiswick, 1998			x						
Chiswick et Repetto, 2001		x	x						
Dustmann et Fabbri, 2000						x	x	x	x
Seifert, 1997									
Shields et Wheatley Price, 2002	x								
Hayfron, 1998			x			x			
Grin, 1999			x			x			

Tableau A-4: Variables de contrôle dans les études concernant le salaire et la langue maternelle

	Sexe	Âge	Formation	Statut d'immigration	Statut civique	Statut ethnique	Minorité visible	Durée séjour	Province résidence	Région urbaine	Expérience professionnelle	Nombre semaines travaillées	Connaissance langues officielles	Secteur industriel	Profession	Statut socio-économique	Statut socio-économique père
Veltman, 1977	x			x		x											
Vaillancourt et Touchette, 2001	x		x								x	x	x				
Shapiro et Stelcner, 1997	x		x	x	x			x		x		x	x	x	x		
Hum et Simpson, 2000	x		x	x			x		x	x							
Renaud, Piché et Godin, 2002	x	x	x	x				x			x		x			x	x
Li, 2001	x		x	x		x	x	x		x		x		x	x		
Gwartney et Long, 1978	x	x		x	x	x			x	x		x					
Grenier, 1984	x		x		x				x								
Saarela et Finnäs, 2003	x	x	x							x							
Grin et Sfreddo, 1998	x		x						x		x		x		x		

Tableau A-5: Variables de contrôle dans les études concernant le salaire et la langue parlée à la maison

	Sexe	Âge	Formation (niveau/années)	Lieu naissance	Statut/ catégorie d'immigration	Statut civique	Citoyen neté	Origine ethnique	Minorité visible	Durée séjour	Province résidence	Région urbaine	Expérience professionnelle	Nombre semaines travaillées	Temps plein/ temps partiel	Secteur industriel	Profession
Veltman et Boulet, 1979	x	x	x								x			x			
Carlner, 1981	x	x	x		x					x		x	x				
Li, 2001	x		x		x			x	x	x		x	x	x	x	x	x
Grenier, 2001	x	x	x	x		x				x	x		x	x			
Chuswick et Miller, 2003	x		x	x		x	x			x	x	x	x	x			

Tableau A-7: Moyenne du statut socio-économique selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues

	Semaine 52			Semaine 104			Semaine 156			Semaine 543		
Statut socio-économique												
Niveau de compétence du français	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t
Très peu ou pas du tout	31	36,58	13,00	23	40,96	16,50	23	41,12	16,43	17	41,18	14,39
Un peu	65	34,58	10,65	65	36,48	12,59	68	35,89	11,47	25	39,15	11,93
Bien	62	37,72	13,21	47	39,76	14,50	53	37,06	11,55	11	44,62	11,96
Très bien	112	42,83	13,77	127	41,56	13,93	126	43,48	15,10	240	44,68	13,70
Total (moyenne)	270	38,95	13,25	262	39,92	14,03	272	40,08	14,03	293	44,00	13,58
Niveau de compétence de l'anglais	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t
Très peu ou pas du tout	49	32,21	9,46	30	32,77	9,92	35	33,17	10,15	50	34,31	9,20
Un peu	105	37,40	12,27	89	35,58	11,55	94	37,57	13,35	39	42,22	13,11
Bien	62	40,24	13,22	73	43,04	15,24	71	41,99	14,47	29	45,65	14,98
Très bien	54	46,59	14,31	70	45,26	14,32	71	44,95	14,35	175	46,89	13,25
Total (moyenne)	270	38,95	13,25	262	39,92	14,03	272	40,08	14,03	293	44,00	13,58

Tableau A-8: Moyenne du salaire de l'heure selon le niveau de compétence en langues officielles à chacune des quatre semaines retenues

	Semaine 52			Semaine 104			Semaine 156			Semaine 543		
Salaire de l'heure												
Niveau de compétence du français	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t
Très peu ou pas du tout	31	10.54	9.60	22	12.54	11.78	22	13.97	7.61	17	12.89	6.38
Un peu	58	8.78	4.29	59	10.10	6.30	63	10.84	6.34	18	12.79	8.004
Bien	57	8.22	3.74	45	10.27	6.22	50	10.65	5.99	11	16.82	10.71
Très bien	102	11.08	6.42	121	12.08	6.70	121	14.08	9.01	207	15.60	9.36
Total (moyenne)	248	9.82	6.08	247	11.32	7.14	258	12.57	7.88	253	15.27	9.18
Niveau de compétence de l'anglais	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t
Très peu ou pas du tout	44	7.99	3.57	28	8.74	3.59	35	9.96	4.67	46	10.95	4.88
Un peu	97	8.71	4.78	83	10.12	5.09	89	12.24	9.21	35	14.67	13.59
Bien	58	8.95	4.29	69	10.43	5.18	68	11.94	6.89	26	15.66	9.36
Très bien	49	14.68	8.99	67	14.80	10.36	65	15.16	7.72	146	16.71	8.51
Total (moyenne)	248	9.82	6.08	247	11.32	7.14	258	12.57	7.88	253	15.27	9.18

Tableau A-9: Moyenne du statut socio-économique et du salaire de l'heure selon le bilinguisme en langues officielles aux quatre semaines

Statut socio-économique												
Bilinguisme anglais-français	Semaine 52			Semaine 104			Semaine 156			Semaine 543		
	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t
non	185	36,73	12,17	163	37,92	13,14	192	38,36	13,40	131	39,98	12,95
oui	85	43,78	14,25	99	43,22	14,87	80	44,22	14,73	162	47,25	13,24
Total (moyenne)	270	38,95	13,25	262	39,92	14,03	272	40,08	14,03	293	44,00	13,58

Salaire de l'heure												
Bilinguisme anglais-français	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t
	non	170	9,29	12,17	152	10,72	13,14	180	12,21	8,18	116	13,52
oui	78	10,96	14,25	95	12,28	14,87	78	13,40	7,11	137	16,76	8,55
Total (moyenne)	248	9,82	13,25	247	11,32	14,03	258	12,58	7,88	253	15,27	9,18

Tableau A-10: Moyenne du statut socio-économique et du salaire à l'heure selon la langue maternelle à chacune des quatre semaines retenues

Principales langues maternelles	Semaine 52			Semaine 104			Semaine 156			Semaine 543		
	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t	n	points	É-t
Anglais	11	51,06	12,53	10	52,82	13,71	10	53,61	12,83	8	55,04	10,07
Chinois	5	47,39	22,81	5	44,42	18,78	7	43,44	15,43	8	42,65	15,13
Français	32	46,82	14,22	33	46,89	14,59	30	46,64	15,09	33	48,94	13,85
Autres	59	38,98	13,68	63	41,47	14,85	67	41,69	14,83	75	45,63	13,59
Arabe	106	38,53	12,60	91	40,18	13,36	98	39,84	13,40	114	44,27	13,15
Créole	22	32,92	7,93	20	31,22	7,28	22	31,60	7,04	17	37,62	12,42
Espagnol	13	32,49	6,94	16	34,88	9,47	15	39,77	14,22	15	40,87	12,94
Portugais	9	31,36	11,95	10	31,86	12,75	8	29,35	10,01	11	30,46	9,57
Vietnamien	14	30,76	4,88	14	28,57	4,21	14	30,40	4,18	11	35,80	9,30
Non-réponses	1			3			3			2		
Total (moyenne)	271	38,90	13,27	262	39,95	14,06	271	40,18	14,07	292	44,00	13,61

Principales langues maternelles	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t	n	\$	É-t
	Anglais	11	18,43	10,96	10	20,68	15,91	10	17,27	9,17	6	24,98
Français	27	13,44	6,78	31	14,87	6,63	30	17,61	12,89	29	20,05	14,56
Chinois	4	12,40	6,81	3	9,19	2,84	3	9,31	4,39	5	9,87	3,09
Créole	21	10,40	7,79	19	9,85	5,27	21	8,87	3,07	15	11,73	4,21
Autres	52	9,31	5,89	60	10,70	6,25	64	13,64	7,79	65	15,38	7,81
Arabe	100	8,84	4,82	86	10,97	6,73	94	11,69	6,54	97	15,04	8,59
Espagnol	13	8,23	3,56	16	11,05	6,47	15	12,14	6,20	15	14,95	8,28
Portugais	8	7,75	1,59	10	8,65	3,50	8	10,16	4,74	10	11,37	6,29
Vietnamien	13	7,12	1,35	13	6,88	1,51	13	8,45	1,45	11	10,04	3,46
Non-réponses	23			17			17			41		
Total (moyenne)	249	9,89	6,19	248	11,37	7,18	258	12,63	7,90	253	15,27	9,18

Tableau A-11: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 52

Régressions du statut socio-économique Semaine 52	Mod.1 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.2 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.3 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolé- rance
<i>Constante</i>	31,99	0,00	1,79		35,80	0,00	9,77		35,18	0,00	9,86		33,66	0,00	10,11		44,93	0,00	11,13	
*Compétence en français: bonne très bonne	3,45 7,76	0,17 0,00	2,53 2,35	0,51 0,44	4,93 6,86	0,05 0,01	2,50 2,46	0,37 0,28	4,68 6,31	0,07 0,02	2,55 2,57	0,36 0,26	4,94 6,70	0,06 0,02	2,63 2,87	0,34 0,21	4,32 6,36	0,11 0,03	2,72 2,97	0,31 0,19
<i>aucune/faible compétence en français</i>																				
*Compétence en anglais: bonne très bonne	6,03 9,52	0,04 0,00	2,90 2,88	0,39 0,41	4,77 9,62	0,07 0,00	2,63 2,72	0,33 0,32	3,82 9,14	0,15 0,00	2,66 2,75	0,32 0,32	3,58 8,34	0,20 0,01	2,81 3,06	0,29 0,26	1,87 4,69	0,52 0,15	2,88 3,26	0,27 0,22
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																				
*Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-2,19	0,50	3,27	0,26	-2,65	0,37	2,93	0,23	-2,34	0,43	2,93	0,23	-2,47	0,43	3,14	0,20	-0,40	0,90	3,20	0,19
Homme (<i>femme</i>)					2,66	0,08	1,51	0,82	2,97	0,05	1,53	0,80	3,09	0,05	1,56	0,78	3,18	0,05	1,59	0,72
*Âge aux semaines retenues					0,74	0,02	0,32	0,05	0,77	0,02	0,33	0,04	0,80	0,02	0,33	0,04	0,68	0,04	0,33	0,04
Âge au carré					-0,01	0,09	0,00	0,05	-0,01	0,08	0,00	0,05	-0,01	0,08	0,00	0,04	-0,01	0,14	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)					-2,44	0,34	2,56	0,33	-2,70	0,30	2,61	0,32	-2,70	0,31	2,64	0,31	-2,76	0,40	3,26	0,20
Famille					-3,94	0,17	2,89	0,37	-4,32	0,15	3,02	0,34	-4,52	0,14	3,06	0,34	-3,54	0,35	3,77	0,21
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)					-1,29	0,61	2,51	0,31	-1,58	0,54	2,59	0,29	-2,02	0,45	2,64	0,28	-1,36	0,61	2,68	0,26
Collégial-Université					2,38	0,37	2,65	0,25	2,13	0,43	2,70	0,23	1,73	0,54	2,81	0,22	2,13	0,45	2,84	0,21
*Semaines d'expérience prof. au Québec					0,20	0,37	0,22	0,04	0,21	0,33	0,22	0,04	0,23	0,30	0,22	0,04	0,21	0,36	0,22	0,04
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,68	0,00	0,04	0,00	0,66	0,00	0,04	0,00	0,60	0,00	0,04	0,00	0,61	0,00	0,04
*Répondant est son propre employeur (<i>non</i>)					-9,18	0,00	2,57	0,88	-9,45	0,00	2,60	0,86	-9,20	0,00	2,63	0,84	-8,88	0,00	2,61	0,83
*Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)																				
Hébergement et restauration					-22,03	0,00	2,96	0,66	-21,86	0,00	2,98	0,65	-22,05	0,00	3,01	0,65	-21,88	0,00	3,00	0,63
Industries manufacturières					-6,75	0,00	2,10	0,42	-6,82	0,00	2,11	0,41	-7,01	0,00	2,13	0,41	-7,14	0,00	2,21	0,36
Commerce de détail					-12,66	0,00	2,27	0,51	-12,22	0,00	2,28	0,50	-12,12	0,00	2,32	0,49	-11,91	0,00	2,46	0,42
Commerce de gros					-7,81	0,02	3,27	0,71	-7,42	0,02	3,27	0,70	-7,82	0,02	3,32	0,69	-6,74	0,05	3,40	0,64
Finances et assurances					-6,33	0,08	3,57	0,80	-5,98	0,10	3,58	0,79	-6,58	0,07	3,64	0,77	-5,83	0,11	3,66	0,74
Services sociaux et de la santé					-11,37	0,00	3,57	0,80	-11,57	0,00	3,62	0,77	-11,72	0,00	3,65	0,77	-9,97	0,01	3,70	0,72
Autres (agriculture, construction, transport)					-5,47	0,11	3,43	0,74	-5,93	0,09	3,47	0,72	-5,99	0,09	3,51	0,71	-6,15	0,08	3,52	0,68
*Formation scolaire en français (<i>non</i>)					0,86	0,68	2,09	0,85	0,86	0,68	2,09	0,85	0,72	0,73	2,11	0,84	0,85	0,69	2,10	0,82
*Cours de langue française (<i>non</i>)					-0,50	0,84	2,49	0,86	-0,50	0,84	2,49	0,86	-0,87	0,73	2,52	0,84	0,44	0,86	2,57	0,78
*COFI français (<i>non</i>)					-0,56	0,80	2,19	0,60	-0,59	0,79	2,25	0,58	-0,59	0,79	2,25	0,58	1,31	0,58	2,34	0,51
*Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)					2,26	0,49	3,24	0,89	2,29	0,48	3,27	0,88	2,29	0,48	3,27	0,88	3,87	0,25	3,33	0,82
*Cours de langue anglaise (<i>non</i>)					6,60	0,03	3,02	0,88	6,60	0,03	3,02	0,88	6,43	0,04	3,05	0,87	6,41	0,04	3,05	0,85

Tableau A-13: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 104

Régressions du statut socio-économique Semaine 104	Mod.1 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.2 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.3 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolé- rance
<i>Constante</i>	37,55	0,00	1,47		31,19	0,01	11,36		32,24	0,00	11,25		29,55	0,01	11,93		35,69	0,00	12,53	
*Compétence en français: bonne très bonne	-5,13	0,07	2,79	0,73	-1,60	0,53	2,54	0,65	0,02	0,99	2,52	0,60	-0,64	0,80	2,56	0,58	-0,56	0,83	2,53	0,56
<i>aucune/faible compétence en français</i>	-1,29	0,61	2,52	0,48	-0,21	0,93	2,27	0,44	-1,86	0,42	2,30	0,39	-2,73	0,26	2,41	0,36	-2,63	0,27	2,37	0,34
*Compétence en anglais: bonne très bonne	7,21	0,01	2,88	0,49	6,11	0,02	2,54	0,46	4,72	0,06	2,50	0,44	4,68	0,07	2,61	0,40	2,27	0,41	2,73	0,34
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>	8,73	0,00	2,91	0,47	6,58	0,01	2,64	0,43	6,61	0,01	2,60	0,40	6,90	0,02	2,91	0,32	4,20	0,19	3,18	0,25
*Bilinguisme français-anglais (unilingue)	-0,09	0,98	3,30	0,29	-3,11	0,31	3,03	0,26	-2,43	0,41	2,92	0,25	-1,48	0,62	3,01	0,24	0,54	0,86	3,10	0,21
Homme (femme)					4,45	0,01	1,71	0,80	3,95	0,02	1,63	0,79	3,95	0,02	1,65	0,77	4,16	0,01	1,65	0,72
*Âge aux semaines retenues					0,64	0,08	0,37	0,04	0,64	0,07	0,35	0,04	0,69	0,06	0,36	0,04	0,71	0,05	0,36	0,03
Âge au carré					-0,01	0,15	0,00	0,04	-0,01	0,13	0,00	0,04	-0,01	0,13	0,00	0,04	-0,01	0,10	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant (réfugié)					2,72	0,35	2,88	0,34	1,33	0,66	3,00	0,28	1,10	0,72	3,02	0,28	1,71	0,61	3,31	0,22
Famille					0,85	0,79	3,14	0,39	-1,07	0,75	3,28	0,32	-1,10	0,74	3,28	0,32	2,58	0,48	3,63	0,25
Scolarité à l'arrivée: secondaire (primaire)					3,68	0,18	2,74	0,33	1,89	0,48	2,65	0,32	1,11	0,68	2,69	0,31	1,66	0,53	2,66	0,30
Collégial-Université					9,56	0,00	2,76	0,29	7,73	0,00	2,67	0,28	6,55	0,02	2,80	0,26	7,38	0,01	2,80	0,24
*Semaines d'expérience prof. au Québec					0,09	0,61	0,17	0,03	0,04	0,81	0,17	0,03	0,03	0,85	0,17	0,03	-0,01	0,95	0,16	0,03
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,69	0,00	0,03	0,00	0,96	0,00	0,03	0,00	0,93	0,00	0,03	0,00	0,82	0,00	0,03
*Répondant est son propre employeur (non)					-8,83	0,00	2,49	0,77	-9,00	0,00	2,39	0,76	-8,80	0,00	2,41	0,74	-7,66	0,00	2,36	0,73
*Secteur d'activité professionnelle: (services)																				
Hébergement et restauration					-15,11	0,00	3,03	0,64	-13,22	0,00	2,94	0,62	-12,39	0,00	2,99	0,60	-13,43	0,00	2,94	0,58
Industries manufacturières					-6,23	0,01	2,32	0,49	-5,11	0,02	2,24	0,48	-4,88	0,03	2,26	0,47	-4,83	0,03	2,27	0,44
Commerce de détail					-9,97	0,00	2,62	0,59	-8,80	0,00	2,57	0,56	-7,70	0,00	2,62	0,54	-7,94	0,00	2,63	0,50
Commerce de gros					-6,35	0,08	3,62	0,72	-5,65	0,11	3,47	0,71	-4,64	0,19	3,53	0,69	-3,66	0,29	3,47	0,66
Finances et assurances					-4,46	0,28	4,15	0,80	-4,96	0,22	4,01	0,78	-4,31	0,29	4,07	0,76	-3,78	0,34	3,98	0,74
Services sociaux et de la santé					-1,65	0,62	3,36	0,74	-1,66	0,61	3,25	0,72	-1,42	0,67	3,28	0,71	-0,24	0,94	3,23	0,68
Autres (agriculture, construction, transport)					-10,00	0,00	3,38	0,66	-8,94	0,01	3,31	0,63	-7,85	0,02	3,36	0,61	-8,25	0,01	3,31	0,59
*Formation scolaire en français (non)					6,41	0,00	1,94	0,78	6,25	0,00	1,96	0,77	6,71	0,00	1,92	0,75	6,71	0,00	1,92	0,75
*Cours de langue française (non)					-1,30	0,55	2,16	0,89	-0,56	0,80	2,19	0,86	-0,56	0,80	2,17	0,82	0,43	0,84	2,17	0,82
*COFI français (non)					-2,30	0,31	2,26	0,62	-1,20	0,61	2,34	0,58	-1,20	0,61	2,38	0,52	0,71	0,77	2,38	0,52
*Formation scolaire en anglais (non)					7,28	0,00	2,55	0,83	7,46	0,00	2,57	0,81	7,70	0,00	2,62	0,73	7,70	0,00	2,62	0,73
*Cours de langue anglaise (non)					6,09	0,03	2,81	0,83	6,09	0,04	2,82	0,82	5,84	0,04	2,78	0,79	5,55	0,05	2,78	0,79

Tableau A-15: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 156

Régressions du statut socio-économique Semaine 156	Mod.1 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.2 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.3 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolé- rance
Constante	38,54	0,00	1,18		35,07	0,00	11,42		35,81	0,00	11,51		32,34	0,01	12,23		40,40	0,00	12,92	
*Compétence en français: bonne très bonne	-5,99 2,13	0,03 0,37	2,72 2,37	0,78 0,63	-2,93 -0,82	0,23 0,70	2,43 2,12	0,72 0,58	-1,76 -0,83	0,47 0,70	2,43 2,17	0,68 0,52	-2,08 -1,17	0,40 0,61	2,46 2,26	0,67 0,48	-1,45 -1,12	0,56 0,62	2,46 2,23	0,64 0,47
<i>aucune/faible compétence en français</i>																				
*Compétence en anglais: bonne très bonne	2,13 5,42	0,49 0,05	3,07 2,71	0,55 0,63	0,34 2,77	0,90 0,25	2,77 2,39	0,50 0,59	-0,10 2,32	0,97 0,33	2,73 2,37	0,49 0,57	-0,51 2,06	0,86 0,43	2,83 2,60	0,45 0,48	-2,41 -1,47	0,40 0,61	2,87 2,89	0,42 0,37
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																				
*Bilinguisme français-anglais (unilingue)	2,75	0,34	2,87	0,42	4,30	0,10	2,57	0,38	4,06	0,11	2,52	0,37	4,43	0,09	2,59	0,36	5,98	0,02	2,61	0,33
Homme (femme)					3,79	0,02	1,66	0,83	3,57	0,03	1,62	0,83	3,57	0,03	1,64	0,81	3,02	0,07	1,69	0,73
*Âge aux semaines retenues					0,69	0,06	0,37	0,05	0,67	0,07	0,36	0,04	0,73	0,05	0,38	0,04	0,79	0,04	0,37	0,04
Âge au carré					-0,01	0,18	0,00	0,05	-0,01	0,20	0,00	0,05	-0,01	0,16	0,00	0,04	-0,01	0,12	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant (réfugié)					1,21	0,64	2,60	0,40	0,30	0,91	2,71	0,35	0,18	0,95	2,73	0,34	-1,90	0,56	3,27	0,23
Famille (réfugié)					-0,17	0,95	3,03	0,42	-1,44	0,65	3,15	0,36	-1,62	0,61	3,18	0,36	-0,74	0,84	3,71	0,25
Scolarité à l'arrivée: secondaire (primaire)					2,90	0,28	2,69	0,33	1,56	0,55	2,64	0,32	0,77	0,77	2,70	0,31	1,81	0,51	2,75	0,28
Collégial-Université					8,52	0,00	2,75	0,28	6,70	0,01	2,72	0,27	5,73	0,05	2,86	0,25	6,70	0,02	2,91	0,23
*Semaines d'expérience prof. au Québec					-0,05	0,68	0,12	0,04	-0,08	0,46	0,11	0,03	-0,08	0,48	0,12	0,03	-0,06	0,60	0,11	0,03
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,54	0,00	0,04	0,00	0,31	0,00	0,03	0,00	0,32	0,00	0,03	0,00	0,47	0,00	0,03
*Répondant est son propre employeur (non)					-7,85	0,00	2,50	0,77	-7,46	0,00	2,46	0,75	-7,07	0,01	2,51	0,72	-5,88	0,02	2,49	0,70
*Secteur d'activité professionnelle: (services)																				
Hébergement et restauration					-17,95	0,00	3,07	0,65	-16,13	0,00	3,04	0,63	-15,62	0,00	3,10	0,61	-16,35	0,00	3,08	0,59
Industries manufacturières					-7,90	0,00	2,26	0,51	-6,44	0,00	2,23	0,50	-6,40	0,01	2,26	0,49	-6,13	0,01	2,33	0,44
Commerce de détail					-11,08	0,00	2,54	0,58	-9,39	0,00	2,51	0,56	-8,71	0,00	2,57	0,54	-8,70	0,00	2,56	0,52
Commerce de gros					-6,96	0,04	3,44	0,71	-5,81	0,09	3,37	0,70	-4,98	0,15	3,44	0,68	-3,86	0,26	3,43	0,65
Finances et assurances					-4,84	0,28	4,45	0,87	-4,37	0,32	4,38	0,85	-4,32	0,33	4,44	0,84	-4,04	0,35	4,35	0,83
Services sociaux et de la santé					-7,82	0,03	3,65	0,82	-6,61	0,07	3,61	0,79	-6,25	0,09	3,66	0,77	-5,01	0,17	3,65	0,74
Autres (agricult., construction, transport)					-14,02	0,00	3,33	0,72	-12,39	0,00	3,27	0,71	-11,63	0,00	3,33	0,69	-11,25	0,00	3,30	0,67
*Formation scolaire en français (non)					3,61	0,05	1,83	0,76	3,60	0,05	1,86	0,74	3,60	0,05	1,85	0,71	4,30	0,02	1,85	0,71
*Cours de langue française (non)					-3,02	0,15	2,10	0,84	-2,46	0,25	2,15	0,80	-2,46	0,25	2,15	0,80	-1,72	0,42	2,15	0,77
*COFI français (non)					-0,20	0,92	2,06	0,69	0,42	0,85	2,17	0,63	0,42	0,85	2,17	0,63	1,26	0,57	2,23	0,57
*Formation scolaire en anglais (non)					8,09	0,00	2,47	0,86	8,02	0,00	2,51	0,84	8,17	0,00	2,54	0,84	8,17	0,00	2,54	0,78
*Cours de langue anglaise (non)					2,29	0,33	2,36	0,88	2,05	0,39	2,38	0,88	2,05	0,39	2,38	0,88	0,85	0,72	2,36	0,85

Tableau A-15 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 156 (suite)

Régressions du statut socio-économique Semaine 156	Mod.4			Mod.5			Tolérance	Err. stand	p	Tolérance	Err. stand	p	Tolérance
	Mod.4	b	p	Mod.5	b	p							
Expérience de travail avant immigration: français anglais français et anglais pas d'expérience de travail	2,97	2,46	1,64	2,50	3,58	2,36	0,85	2,25	0,19	0,52	2,31	0,12	0,47
<i>Expérience dans une autre langue</i>								2,71	0,55	0,56	2,79	0,76	0,50
<i>Expérience dans une autre langue (anglais)</i>								2,81	0,38	0,65	2,82	0,14	0,61
Langue maternelle: français (anglais)													
Vietnamien													
Arabe													
Créole													
Espagnol													
Portugais													
Chinois													
Autre langue maternelle													
R ²	0,09**	0,38**	0,42**	0,43	0,48*	0,54	0,54	0,54	0,54	0,54	0,54	0,54	0,54
n	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254
ANOVA	F=4.693; df=5; p<0,00	F=6.335; df=22; p<0,00	F=6.147; df=27; p<0,00	F=5.387; df=31; p<0,00	F=4.996; df=39; p<0,00								

^a Valeur change dans le temps

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence

Tableau A-16 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, semaine 156

Semaine 156	Langue maternelle (catégorie de comparaison)																
	Anglais		Français		Vietnamien		Arabe		Créole		Espagnol		Portugais		Chinois		
	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	
Langue maternelle																	
Français	-9,40	0,06															
Vietnamien	-16,97	0,00	-7,57	0,14													
Arabe	-10,38	0,03	-0,98	0,71	6,59	0,16											
Créole	-19,12	0,00	-9,72	0,01	-2,15	0,68	-8,74	0,01									
Espagnol	-15,30	0,01	-5,89	0,17	1,67	0,75	-4,92	0,18	3,82	0,40							
Portugais	-9,26	0,16	0,14	0,98	7,71	0,23	1,12	0,82	9,86	0,09	6,04	0,30					
Chinois	-6,82	0,28	2,58	0,63	10,15	0,08	3,56	0,46	12,30	0,03	8,47	0,13	2,44	0,71			
Autres langues	-11,23	0,01	-1,82	0,53	5,74	0,18	-0,85	0,70	7,89	0,02	4,07	0,28	-1,97	0,70	-4,40	0,35	

Tableau A-17: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée après 10 ans)

Régressions du statut socio-économique (Scolarité mesurée après 10 ans) Semaine 543	Mod.1 b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.2 b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.3 b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolérance
<i>Constante</i>	35,90	0,00	3,50		59,29	0,00	12,64		69,95	0,00	12,08		65,23	0,00	12,74		76,62	0,00	13,83	
*Compétence en français: bonne très bonne	4,78 4,11	0,41 0,28	5,85 3,81	0,65 0,29	-3,38 0,40	0,50 0,91	5,06 3,38	0,61 0,26	-3,15 0,78	0,51 0,81	4,79 3,21	0,60 0,25	-4,82 -0,15	0,32 0,96	4,83 3,27	0,58 0,24	-6,10 0,94	0,22 0,78	4,94 3,41	0,54 0,21
<i>aucune/faible compétence en français</i>																				
*Compétence en anglais: bonne très bonne	5,39 7,21	0,31 0,09	5,33 4,27	0,40 0,14	-3,44 -0,51	0,47 0,89	4,71 3,84	0,36 0,13	-2,80 -0,66	0,53 0,86	4,46 3,71	0,36 0,12	-4,67 -1,68	0,31 0,67	4,57 3,87	0,34 0,11	-5,63 -3,54	0,24 0,39	4,76 4,09	0,30 0,09
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																				
*Bilinguisme français-anglais (unilingue)	-0,31	0,95	4,64	0,12	3,84	0,35	4,12	0,11	1,69	0,67	3,94	0,10	3,15	0,44	4,03	0,10	4,00	0,34	4,22	0,09
Homme (femme)					3,01	0,06	1,57	0,79	3,31	0,03	1,48	0,78	3,34	0,03	1,49	0,77	3,33	0,03	1,49	0,75
*Âge aux semaines retenues					-0,22	0,51	0,33	0,05	-0,50	0,11	0,31	0,05	-0,45	0,17	0,33	0,04	-0,59	0,08	0,33	0,04
Âge au carré					0,00	0,38	0,00	0,05	0,01	0,07	0,00	0,05	0,01	0,11	0,00	0,05	0,01	0,06	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant (réfugié)					2,33	0,32	2,35	0,45	0,34	0,89	2,44	0,36	0,52	0,83	2,44	0,36	1,74	0,54	2,82	0,26
Famille					-0,67	0,82	2,95	0,44	-4,78	0,12	3,02	0,37	-4,50	0,14	3,01	0,36	-2,03	0,55	3,42	0,28
Scolarité après 10 ans: secondaire (primaire)					-4,62	0,09	2,70	0,25	-4,92	0,05	2,55	0,25	-4,59	0,07	2,55	0,24	-4,28	0,10	2,63	0,22
Collégial-Université					6,54	0,02	2,86	0,22	5,01	0,07	2,70	0,22	5,15	0,06	2,72	0,21	5,44	0,05	2,73	0,20
*Semaines d'expérience prof. au Québec					-0,03	0,28	0,03	0,04	-0,04	0,11	0,03	0,04	-0,04	0,16	0,03	0,04	-0,04	0,16	0,03	0,04
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,49	0,00	0,04	0,00	0,20	0,00	0,04	0,00	0,29	0,00	0,04	0,00	0,27	0,00	0,04
*Répondant est son propre employeur (non)					-3,20	0,09	1,86	0,83	-3,39	0,05	1,75	0,82	-2,84	0,11	1,76	0,80	-2,42	0,17	1,76	0,79
*Secteur d'activité professionnelle: (services)																				
Hébergement et restauration					-12,71	0,00	2,98	0,74	-10,31	0,00	2,87	0,70	-9,70	0,00	2,87	0,69	-10,26	0,00	2,92	0,65
Industries manufacturières					-1,02	0,62	2,06	0,56	0,26	0,89	1,95	0,55	0,61	0,76	1,97	0,54	0,55	0,78	2,00	0,51
Commerce de détail					-5,16	0,02	2,28	0,69	-3,08	0,16	2,20	0,65	-2,15	0,33	2,22	0,63	-1,66	0,47	2,28	0,58
Commerce de gros					3,35	0,35	3,58	0,77	4,92	0,15	3,41	0,74	6,36	0,07	3,44	0,72	5,68	0,10	3,44	0,70
Finances et assurances					-1,04	0,75	3,23	0,82	-1,01	0,74	3,07	0,80	-0,31	0,92	3,10	0,78	-0,91	0,77	3,07	0,77
Services sociaux et de la santé					-2,25	0,41	2,74	0,74	-0,29	0,91	2,60	0,72	0,21	0,94	2,63	0,70	0,60	0,82	2,63	0,68
Autres (agricult., construction, transport)					-11,50	0,00	2,81	0,73	-11,35	0,00	2,66	0,72	-10,94	0,00	2,67	0,70	-10,36	0,00	2,70	0,67
*Formation scolaire en français (non)									4,79	0,00	1,50	0,72	4,43	0,00	1,54	0,67	4,88	0,00	1,54	0,66
*Cours de langue française (non)									-4,73	0,01	1,82	0,86	-4,22	0,02	1,85	0,82	-3,71	0,05	1,89	0,77
*COFI français (non)									4,77	0,01	1,72	0,74	4,18	0,02	1,81	0,66	4,24	0,03	1,90	0,59
*Formation scolaire en anglais (non)									7,67	0,00	2,02	0,77	7,75	0,00	2,05	0,74	7,72	0,00	2,06	0,71
*Cours de langue anglaise (non)									2,47	0,20	1,91	0,92	1,74	0,36	1,92	0,90	0,97	0,62	1,95	0,85

Tableau A-17 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543, scolarité mesurée après 10 ans (suite)

Régressions du statut socio-économique Scolarité mesurée après 10 ans Semaine 543	Expérience de travail avant immigration: français anglais français et anglais pas d'expérience de travail <i>Expérience dans une autre langue</i>	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolérance
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)									
Vietnamien									
Arabe									
Créole									
Espagnol									
Portugais									
Chinois									
Autre langue maternelle									
R ²		0,07**		0,38**		0,47**		0,48	
n		271		271		271		271	
ANOVA		F=3,905; df=5; p<0,00		F=6,961; df=22; p<0,00		F=7,943; df=27; p<0,00		F=7,219; df=31; p<0,00	
<i>a</i> Valeur change dans le temps									

Tableau A-18 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, scolarité mesurée après 10 ans, semaine 543

Semaine 543	Langue maternelle (catégorie de comparaison)																		
	Langue maternelle (scolarité après 10 ans)		Anglais		Français		Vietnamien		Arabe		Créole		Espagnol		Portugais		Chinois		
	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	
Français	-8,62	0,06																	
Vietnamien	-8,97	0,11	-0,35	0,94															
Arabe	-10,91	0,01	-2,29	0,32	-1,94	0,67													
Créole	-15,72	0,00	-7,10	0,05	-6,75	0,19	-4,81	0,15											
Espagnol	-12,83	0,01	-4,21	0,26	-3,86	0,44	-1,92	0,56	2,89	0,50									
Portugais	-11,82	0,04	-3,19	0,46	-2,85	0,62	-0,90	0,82	3,91	0,44	1,02	0,83							
Chinois	-6,06	0,27	2,56	0,58	2,91	0,59	4,85	0,24	9,66	0,06	6,77	0,17	5,76	0,28					
Autres langues	-7,86	0,06	0,76	0,77	1,11	0,79	3,05	0,14	7,86	0,03	4,97	0,14	3,96	0,34	-1,80	0,66			

Tableau A-19: Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée à l'arrivée)

Régressions du statut socio-économique (Scolarité mesurée à l'arrivée) Semaine 543	Mod.1	p	Err. stand	Tolérance	Mod.2	p	Err. stand	Tolérance	Mod.3	p	Err. stand	Tolérance	Mod.4	p	Err. stand	Tolérance	Mod.5	p	Err. stand	Tolérance
<i>Constante</i>	35,90	0,00	3,50		59,34	0,00	13,57		70,19	0,00	12,89		62,06	0,00	13,47		71,68	0,00	14,56	
*Compétence en français: bonne	4,75	0,42	5,84	0,65	-0,38	0,94	5,39	0,62	-0,64	0,90	5,08	0,61	-2,28	0,66	5,11	0,59	-4,55	0,38	5,22	0,55
très bonne	4,11	0,28	3,80	0,29	0,59	0,87	3,62	0,26	1,07	0,76	3,44	0,25	0,26	0,94	3,48	0,24	0,55	0,88	3,65	0,21
<i>aucune/faible compétence en français</i>																				
*Compétence en anglais: bonne	5,85	0,27	5,34	0,40	-2,12	0,68	5,07	0,36	-1,36	0,78	4,81	0,35	-2,77	0,57	4,89	0,33	-4,72	0,36	5,11	0,30
très bonne	7,82	0,07	4,29	0,14	0,93	0,82	4,13	0,12	0,45	0,91	4,00	0,12	0,28	0,95	4,11	0,11	-1,95	0,65	4,33	0,10
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																				
*Bilinguisme français-anglais (unilingue)	-0,84	0,86	4,66	0,12	3,24	0,46	4,42	0,11	1,25	0,77	4,24	0,10	2,16	0,62	4,31	0,10	3,73	0,41	4,50	0,09
Homme (femme)					3,46	0,04	1,67	0,80	3,80	0,02	1,57	0,79	3,94	0,01	1,57	0,78	3,72	0,02	1,58	0,76
*Âge aux semaines retenues					-0,32	0,38	0,36	0,05	-0,60	0,08	0,34	0,05	-0,47	0,19	0,35	0,04	-0,55	0,13	0,36	0,04
Âge au carré					0,00	0,35	0,00	0,05	0,01	0,07	0,00	0,05	0,01	0,15	0,00	0,04	0,01	0,11	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant (réfugié)					3,49	0,16	2,50	0,45	2,06	0,42	2,58	0,37	2,43	0,34	2,57	0,37	2,18	0,47	3,02	0,26
Famille					0,07	0,98	3,15	0,44	-3,48	0,28	3,22	0,37	-3,07	0,34	3,20	0,36	-1,39	0,70	3,66	0,27
Scolarité à l'arrivée: secondaire (primaire)					2,77	0,35	2,96	0,27	0,00	1,00	2,81	0,26	-0,89	0,75	2,81	0,26	-0,42	0,88	2,90	0,24
Collégial-Université					8,10	0,01	3,00	0,24	4,63	0,11	2,86	0,23	3,99	0,17	2,89	0,22	4,13	0,17	2,98	0,20
*Semaines d'expérience prof. au Québec					-0,04	0,21	0,03	0,04	-0,05	0,07	0,03	0,04	-0,04	0,11	0,03	0,04	-0,04	0,14	0,03	0,04
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,46	0,00	0,04	0,00	0,16	0,00	0,04	0,00	0,24	0,00	0,04	0,00	0,27	0,00	0,04
*Repondant est son propre employeur (non)					-3,44	0,09	2,00	0,81	-3,36	0,08	1,89	0,80	-2,67	0,16	1,89	0,78	-2,21	0,24	1,88	0,77
*Secteur d'activité professionnelle: (services)																				
Hébergement et restauration					-14,87	0,00	3,18	0,74	-12,10	0,00	3,05	0,70	-11,36	0,00	3,05	0,69	-12,22	0,00	3,10	0,65
Industries manufacturières					-1,69	0,44	2,20	0,56	-0,30	0,88	2,08	0,55	0,44	0,84	2,10	0,53	0,45	0,83	2,14	0,50
Commerce de détail					-5,70	0,02	2,43	0,69	-3,21	0,17	2,34	0,65	-2,02	0,39	2,36	0,63	-1,99	0,41	2,42	0,58
Commerce de gros					2,37	0,54	3,85	0,76	4,37	0,23	3,66	0,73	6,26	0,09	3,70	0,70	5,84	0,12	3,70	0,69
Finances et assurances					1,60	0,64	3,43	0,83	1,30	0,69	3,24	0,82	2,32	0,48	3,26	0,79	1,75	0,59	3,24	0,78
Services sociaux et de la santé					-1,63	0,58	2,93	0,74	0,52	0,85	2,77	0,72	1,36	0,62	2,78	0,71	2,16	0,44	2,79	0,69
Autres (agricult., construction, transport)					-13,58	0,00	2,97	0,75	-13,10	0,00	2,81	0,73	-12,27	0,00	2,82	0,71	-11,93	0,00	2,84	0,69
*Formation scolaire en français (non)									5,09	0,00	1,60	0,72	4,51	0,01	1,65	0,66	4,96	0,00	1,65	0,65
*Cours de langue française (non)									-5,88	0,00	1,94	0,86	-5,58	0,00	1,96	0,83	-5,16	0,01	2,00	0,78
*COFI français (non)									-3,98	0,03	1,83	0,74	-3,48	0,07	1,91	0,66	-3,21	0,11	1,99	0,60
*Formation scolaire en anglais (non)									8,90	0,00	2,16	0,76	8,98	0,00	2,18	0,73	8,94	0,00	2,20	0,71
*Cours de langue anglaise (non)									3,53	0,09	2,06	0,92	2,79	0,18	2,06	0,90	1,95	0,35	2,10	0,85

Tableau A-19 : Coefficients en points du statut socio-économique, modèles 1 à 5, semaine 543, scolarité mesurée à l'arrivée (suite)

Régressions du statut socio-économique Semaine 543	Mod.4			Mod.5			Tolérance	Err. stand	p	Tolérance	Err. stand	p	Tolérance
	Mod.4	b	p	Mod.5	b	p							
Expérience de travail avant immigration: français anglais français et anglais pas d'expérience de travail <i>Expérience dans une autre langue</i>	4,76		0,02	5,11		0,02	0,52	2,02	0,02	0,52	2,15	0,02	0,45
Langue maternelle: français (anglais)	2,48		0,30	1,96		0,44	0,60	2,37	0,44	0,60	2,51	0,44	0,52
Vietnamien	-0,21		0,93	0,13		0,96	0,56	2,43	0,96	0,56	2,55	0,96	0,50
Arabe	3,78		0,16	-8,32		0,09	0,69	2,71	0,16	0,69	2,76	0,16	0,65
Créole				-11,48		0,05					4,88	0,05	0,31
Espagnol				-8,73		0,06					5,94	0,06	0,09
Portugais				-15,72		0,00					5,30	0,00	0,28
Chinois				-12,56		0,02					5,39	0,02	0,28
Autre langue maternelle				-9,36		0,13					6,15	0,13	0,36
				-4,15		0,47					5,79	0,47	0,45
				-7,22		0,11					4,45	0,11	0,11
				5,11		0,02					2,15	0,02	0,45
R ²	0,07**			0,29**				0,42			0,45		
n	271			271				271			271		
ANOVA	F=3,988; df=5; p<0,00			F=4,674; df=22; p<0,00				F=5,887; df=27; p<0,00			F=4,775; df=39; p<0,00		

a Valeur change dans le temps

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence

Tableau A-20 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du statut socio-économique, scolarité à l'arrivée, semaine 543

Semaine 543	Langue maternelle (catégorie de comparaison)																		
	Langue maternelle (scolarité à l'arrivée)		Anglais		Français		Vietnamien		Arabe		Créole		Espagnol		Portugais		Chinois		
	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	
Français	-8,32	0,09																	
Vietnamien	-11,48	0,05	-3,16	0,54															
Arabe	-8,73	0,06	-0,41	0,87	2,75	0,56													
Créole	-15,72	0,00	-7,40	0,05	-4,24	0,44	-6,99	0,05											
Espagnol	-12,56	0,02	-4,24	0,29	-1,08	0,84	-3,83	0,27	3,16	0,49									
Portugais	-9,36	0,13	-1,04	0,82	2,11	0,74	-0,63	0,88	6,35	0,24	3,19	0,53							
Chinois	-4,15	0,47	4,17	0,40	7,32	0,20	4,57	0,30	11,56	0,04	8,40	0,11	5,21	0,37					
Autres langues	-7,22	0,11	1,10	0,69	4,26	0,34	1,51	0,49	8,50	0,02	5,34	0,14	2,15	0,63	-3,06	0,48			

Tableau A-21: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 52

Régressions du logarithme du salaire de l'heure Semaine 52	Mod.1 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.2 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.3 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolé- rance
<i>Constante</i>	1,98	0,00	0,07		1,16	0,01	0,42		1,17	0,01	0,42		1,24	0,00	0,41		1,53	0,00	0,45	
*Compétence en français: bonne très bonne	0,04 0,22	0,64 0,01	0,10 0,09	0,51 0,44	0,10 0,16	0,29 0,11	0,10 0,10	0,36 0,28	0,12 0,16	0,23 0,11	0,10 0,10	0,34 0,26	0,16 0,21	0,13 0,06	0,10 0,11	0,32 0,21	0,13 0,17	0,21 0,14	0,11 0,11	0,29 0,19
<i>aucune/faible compétence en français</i>																				
*Compétence en anglais: bonne très bonne	0,13 0,46	0,24 0,00	0,11 0,11	0,38 0,41	0,05 0,33	0,62 0,00	0,10 0,11	0,32 0,31	0,08 0,34	0,45 0,00	0,10 0,11	0,32 0,30	0,03 0,20	0,79 0,09	0,11 0,12	0,29 0,25	0,04 0,17	0,73 0,16	0,11 0,12	0,27 0,22
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																				
*Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,17	0,17	0,12	0,26	-0,14	0,22	0,11	0,23	-0,14	0,21	0,11	0,23	-0,15	0,20	0,12	0,20	-0,13	0,28	0,12	0,19
Homme (<i>femme</i>)					0,06	0,33	0,06	0,79	0,05	0,44	0,06	0,75	0,04	0,49	0,06	0,74	0,09	0,16	0,06	0,68
*Âge aux semaines retenues					0,02	0,09	0,01	0,05	0,02	0,14	0,01	0,05	0,02	0,21	0,01	0,04	0,01	0,32	0,01	0,04
Âge au carré					0,00	0,11	0,00	0,05	0,00	0,14	0,00	0,05	0,00	0,22	0,00	0,05	0,00	0,32	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)					-0,08	0,42	0,10	0,34	-0,07	0,49	0,10	0,33	-0,06	0,51	0,10	0,32	-0,09	0,49	0,12	0,19
Famille					-0,15	0,17	0,11	0,39	-0,14	0,21	0,11	0,35	-0,15	0,18	0,11	0,35	-0,27	0,07	0,15	0,20
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)					-0,10	0,30	0,10	0,29	-0,10	0,33	0,10	0,27	-0,14	0,17	0,10	0,27	-0,11	0,28	0,10	0,24
Collégial-Université					-0,01	0,89	0,10	0,24	-0,01	0,95	0,11	0,23	-0,08	0,48	0,11	0,21	-0,07	0,51	0,11	0,20
*Semaines d'expérience prof. au Québec					0,01	0,40	0,01	0,04	0,01	0,46	0,01	0,04	0,01	0,30	0,01	0,04	0,01	0,15	0,01	0,04
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,79	0,00	0,04	0,00	0,81	0,00	0,04	0,00	0,52	0,00	0,04	0,00	0,25	0,00	0,04
*Statut socio-économique					0,01	0,00	0,00	0,56	0,01	0,00	0,00	0,54	0,01	0,00	0,00	0,54	0,01	0,00	0,00	0,50
*Répondant est son propre employeur (<i>non</i>)					-0,02	0,90	0,13	0,86	0,01	0,94	0,13	0,82	0,03	0,79	0,13	0,82	0,03	0,81	0,13	0,81
*Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)																				
Hébergement et restauration					-0,08	0,56	0,13	0,53	-0,06	0,66	0,13	0,52	-0,11	0,38	0,13	0,51	-0,13	0,30	0,13	0,50
Industries manufacturières					-0,02	0,78	0,08	0,38	-0,02	0,85	0,08	0,38	-0,05	0,52	0,08	0,37	-0,04	0,68	0,09	0,34
Commerce de détail					-0,32	0,00	0,09	0,44	-0,32	0,00	0,09	0,44	-0,33	0,00	0,09	0,43	-0,26	0,01	0,10	0,38
Commerce de gros					0,01	0,93	0,14	0,70	-0,01	0,97	0,14	0,69	-0,04	0,78	0,14	0,68	-0,06	0,68	0,14	0,63
Finances et assurances					0,02	0,88	0,15	0,80	0,01	0,95	0,15	0,79	-0,06	0,69	0,15	0,77	0,00	1,00	0,15	0,74
Services sociaux et de la santé					-0,03	0,82	0,14	0,75	0,00	0,97	0,15	0,72	-0,02	0,86	0,14	0,72	0,03	0,85	0,14	0,69
Autres (agriculture, construction, transport)					0,06	0,65	0,13	0,70	0,08	0,55	0,13	0,68	0,05	0,70	0,13	0,67	0,06	0,65	0,13	0,65
*Formation scolaire en français (<i>non</i>)									-0,05	0,55	0,08	0,82	-0,06	0,43	0,08	0,81	-0,07	0,36	0,08	0,80
*Cours de langue française (<i>non</i>)									-0,09	0,34	0,09	0,85	-0,11	0,22	0,09	0,84	-0,10	0,30	0,09	0,77
*COFI français (<i>non</i>)									-0,01	0,90	0,08	0,60	-0,01	0,90	0,08	0,57	-0,04	0,61	0,09	0,50
*Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)									-0,08	0,51	0,13	0,87	-0,09	0,47	0,13	0,85	-0,07	0,57	0,13	0,80
*Cours de langue anglaise (<i>non</i>)									-0,18	0,14	0,12	0,84	-0,16	0,17	0,12	0,82	-0,18	0,13	0,12	0,80

Tableau A-23: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 104

Regressions du logarithme du salaire de l'heure Semaine 104	Mod.1 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.2 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.3 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolé- rance
<i>Constante</i>	2,28	0,00	0,06		1,93	0,00	0,48		2,35	0,00	0,49		2,59	0,00	0,52		2,90	0,00	0,56	
*Compétence en français: bonne très bonne <i>aucune/faible compétence en français</i>	-0,20 0,02	0,05 0,86	0,10 0,09	0,72 0,48	-0,15 0,00	0,13 0,96	0,10 0,09	0,63 0,43	-0,06 0,00	0,57 0,98	0,10 0,09	0,58 0,38	-0,04 0,01	0,71 0,94	0,10 0,10	0,56 0,35	-0,02 0,00	0,85 0,96	0,10 0,10	0,53 0,34
*Compétence en anglais: bonne très bonne <i>aucune/faible compétence en anglais</i>	0,01 0,22	0,95 0,04	0,11 0,11	0,50 0,47	-0,09 0,04	0,35 0,71	0,10 0,10	0,45 0,40	-0,09 0,06	0,36 0,55	0,10 0,11	0,43 0,37	-0,08 0,09	0,45 0,47	0,11 0,12	0,38 0,29	-0,09 0,06	0,43 0,67	0,11 0,13	0,34 0,24
*Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	0,00	0,97	0,12	0,30	0,05	0,66	0,12	0,25	0,03	0,80	0,12	0,25	0,02	0,90	0,12	0,23	0,02	0,87	0,13	0,20
Homme (<i>emme</i>)					0,08	0,24	0,07	0,77	0,07	0,27	0,07	0,76	0,06	0,35	0,07	0,75	0,05	0,49	0,07	0,70
*Âge aux semaines retenues					0,02	0,26	0,02	0,04	0,01	0,50	0,02	0,03	0,00	0,80	0,02	0,03	0,00	0,83	0,02	0,03
Âge au carré					0,00	0,19	0,00	0,04	0,00	0,38	0,00	0,04	0,00	0,61	0,00	0,03	0,00	0,67	0,00	0,03
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)					-0,12 -0,07	0,29 0,55	0,11 0,12	0,34 0,39	-0,22 -0,21	0,06 0,10	0,12 0,13	0,29 0,33	-0,24 -0,22	0,04 0,09	0,12 0,13	0,28 0,33	-0,37 -0,33	0,01 0,03	0,14 0,15	0,21 0,24
Famille																				
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)					-0,02	0,84	0,11	0,32	-0,02	0,83	0,11	0,31	-0,04	0,71	0,11	0,30	-0,04	0,74	0,11	0,28
Collégial-Université					0,15	0,19	0,11	0,27	0,15	0,17	0,11	0,27	0,11	0,37	0,12	0,24	0,10	0,43	0,12	0,22
*Semaines d'expérience prof. au Québec					-0,02	0,01	0,01	0,03	-0,02	0,01	0,01	0,03	-0,02	0,01	0,01	0,03	-0,02	0,01	0,01	0,03
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,01	0,00	0,03
*Statut socio-économique					0,01	0,00	0,00	0,62	0,01	0,00	0,00	0,54	0,01	0,00	0,00	0,53	0,01	0,01	0,00	0,47
*Répondant est son propre employeur (<i>non</i>)					0,04	0,74	0,11	0,77	0,02	0,86	0,11	0,75	-0,01	0,95	0,11	0,73	0,01	0,90	0,11	0,72
*Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)																				
Hébergement et restauration					0,05	0,68	0,13	0,56	0,02	0,89	0,13	0,55	0,00	0,98	0,13	0,54	-0,02	0,85	0,13	0,51
Industries manufacturières					0,05	0,61	0,09	0,47	0,07	0,43	0,09	0,46	0,07	0,45	0,09	0,45	0,10	0,32	0,09	0,42
Commerce de détail					-0,16	0,12	0,10	0,56	-0,20	0,05	0,10	0,54	-0,21	0,05	0,11	0,52	-0,17	0,12	0,11	0,49
Commerce de gros					0,08	0,56	0,14	0,69	0,05	0,73	0,14	0,68	0,03	0,81	0,14	0,67	0,04	0,77	0,15	0,65
Finances et assurances					0,12	0,45	0,16	0,78	0,11	0,48	0,16	0,76	0,10	0,55	0,16	0,74	0,13	0,41	0,16	0,72
Services sociaux et de la santé Autres (agriculture, construction, transport)					-0,10	0,44	0,13	0,74	-0,07	0,58	0,13	0,72	-0,09	0,52	0,13	0,71	-0,11	0,42	0,14	0,69
*Formation scolaire en français (<i>non</i>)					0,09	0,50	0,13	0,64	0,10	0,47	0,13	0,61	0,11	0,43	0,14	0,59	0,10	0,47	0,14	0,57
*Cours de langue française (<i>non</i>)									-0,05	0,49	0,08	0,73	-0,06	0,45	0,08	0,71	-0,05	0,57	0,08	0,69
*COFI français (<i>non</i>)									-0,15	0,08	0,09	0,87	-0,14	0,11	0,09	0,85	-0,14	0,13	0,09	0,81
*Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)									-0,26	0,00	0,09	0,62	-0,22	0,02	0,09	0,56	-0,24	0,02	0,10	0,51
*Cours de langue anglaise (<i>non</i>)									0,08	0,44	0,11	0,78	0,07	0,51	0,11	0,76	0,11	0,32	0,11	0,71
									0,10	0,37	0,11	0,82	0,12	0,31	0,11	0,81	0,06	0,58	0,12	0,77

Tableau A-23 : Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 104 (suite)

Régressions du logarithme du salaire de l'heure Semaine 104	Mod.4		Mod.5		Tolérance	Err. stand	P	Tolérance	Err. stand	P
	b	p	b	p						
Expérience de travail avant immigration:										
français	0,04	0,64	0,02	0,84	0,54	0,09	0,84	0,09	0,09	0,84
anglais	0,04	0,68	0,04	0,70	0,55	0,10	0,70	0,11	0,11	0,50
français et anglais	0,11	0,32	0,06	0,62	0,56	0,11	0,62	0,12	0,12	0,49
pas d'expérience de travail	-0,13	0,26	-0,09	0,45	0,69	0,12	0,45	0,12	0,12	0,66
<i>Expérience dans une autre langue</i>			-0,04	0,83		0,19	0,83	0,19	0,19	0,18
Langue maternelle: français (anglais)			-0,49	0,03		0,23	0,03	0,23	0,23	0,28
Vietnamien			-0,22	0,23		0,18	0,23	0,18	0,18	0,11
Arabe			-0,29	0,16		0,21	0,16	0,21	0,21	0,25
Créole			-0,07	0,75		0,22	0,75	0,22	0,22	0,24
Espagnol			-0,19	0,42		0,24	0,42	0,24	0,24	0,40
Portugais			-0,30	0,34		0,32	0,34	0,32	0,32	0,61
Chinois			-0,26	0,14		0,18	0,14	0,18	0,18	0,14
Autre langue maternelle			0,02	0,84		0,09	0,84	0,09	0,09	0,49
R ²	0,07**	0,32**	0,36*	0,37			0,40			
n	227	227	227	227			227			227
ANOVA	F=3,273; df=5; p<0,00	F=4,053; df=23; p<0,00	F=3,940; df=28; p<0,00	F=3,510; df=32; p<0,00			F=3,096; df=40; p<0,00			

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence ^a Valeur change dans le temps

Tableau A-24 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, semaine 104

Semaine 104	Langue maternelle (catégorie de comparaison)																
	Anglais		Français		Vietnamien		Arabe		Créole		Espagnol		Portugais		Chinois		
	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	
Langue maternelle																	
Français	-0,04	0,83															
Vietnamien	-0,49	0,03	-0,45	0,02													
Arabe	-0,22	0,23	-0,18	0,10	0,27	0,12											
Créole	-0,29	0,16	-0,25	0,11	0,19	0,33	-0,08	0,60									
Espagnol	-0,07	0,75	-0,03	0,86	0,42	0,03	0,15	0,31	0,22	0,23							
Portugais	-0,19	0,42	-0,15	0,44	0,29	0,21	0,02	0,89	0,10	0,64	-0,12	0,56					
Chinois	-0,30	0,34	-0,26	0,37	0,19	0,52	-0,08	0,76	-0,01	0,98	-0,23	0,44	-0,11	0,72			
Autres langues	-0,26	0,14	-0,22	0,07	0,23	0,17	-0,04	0,63	0,03	0,83	-0,19	0,19	-0,07	0,70	0,04	0,88	

Tableau A-25: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 156

Regressions du logarithme du salaire de l'heure	Mod.1	p	Err. stand	Tolérance	Mod.2	b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.3	b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.4	b	p	Err. stand	Tolérance	Mod.5	b	p	Err. stand	Tolérance
<i>Semaine 156</i>																								
<i>Constante</i>	2,36	0,00	0,05		1,25	0,02	0,51			1,50	0,00	0,53			1,70	0,00	0,00	0,55		1,56	0,01	0,58		
*Compétence en français: bonne	-0,16	0,12	0,10	0,78	-0,09	0,35	0,09	0,71	0,66	-0,04	0,66	0,09	0,67	-0,02	0,85	0,10	0,85	0,10	0,66	0,00	0,00	0,97	0,10	0,63
très bonne	0,08	0,38	0,09	0,64	-0,04	0,62	0,08	0,59	0,72	-0,03	0,72	0,08	0,53	0,01	0,93	0,09	0,93	0,09	0,49	-0,02	-0,02	0,86	0,09	0,48
<i>aucune/faible compétence en français</i>																								
*Compétence en anglais: bonne	0,01	0,90	0,11	0,56	0,00	0,99	0,11	0,50	0,95	0,01	0,95	0,11	0,49	-0,01	0,95	0,11	0,95	0,11	0,46	-0,02	-0,02	0,86	0,11	0,42
très bonne	0,26	0,01	0,10	0,64	0,15	0,09	0,09	0,60	0,10	0,15	0,10	0,09	0,57	0,11	0,26	0,10	0,26	0,10	0,47	0,16	0,16	0,15	0,11	0,37
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																								
*Bilinguisme français-anglais	-0,01	0,89	0,10	0,43	-0,09	0,38	0,10	0,39	0,29	-0,10	0,29	0,10	0,38	-0,10	0,32	0,10	0,32	0,10	0,36	-0,12	-0,12	0,25	0,10	0,34
<i>(unilingue)</i>																								
Homme (<i>homme</i>)					0,07	0,32	0,07	0,81	0,32	0,06	0,06	0,32	0,06	0,81	0,41	0,07	0,41	0,07	0,80	0,07	0,07	0,31	0,07	0,72
*Âge aux semaines retenues					0,00	0,91	0,02	0,04	0,94	0,00	0,94	0,02	0,04	0,04	0,66	0,02	0,66	0,02	0,04	-0,01	-0,01	0,57	0,02	0,04
Âge au carré					0,00	0,87	0,00	0,04	1,00	0,00	1,00	0,00	0,04	0,04	0,75	0,00	0,75	0,00	0,04	0,00	0,00	0,70	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant					-0,04	0,72	0,10	0,38	0,40	-0,06	-0,06	0,58	0,11	0,33	0,57	0,11	0,57	0,11	0,33	-0,09	-0,09	0,49	0,13	0,22
(<i>réfugié</i>)					-0,01	0,96	0,12	0,40	0,40	-0,06	-0,06	0,63	0,13	0,34	0,71	0,13	0,71	0,13	0,34	0,00	0,00	0,99	0,15	0,23
Famille					0,07	0,48	0,10	0,34	0,34	0,07	0,07	0,49	0,10	0,33	0,41	0,11	0,41	0,11	0,32	0,12	0,12	0,25	0,11	0,29
Scolarité à l'arrivée: secondaire					0,21	0,06	0,11	0,28	0,20	0,20	0,20	0,07	0,11	0,27	0,19	0,10	0,19	0,10	0,25	0,23	0,23	0,06	0,12	0,22
(<i>primaire</i>)					0,00	0,93	0,00	0,03	0,00	0,00	0,70	0,00	0,03	0,03	0,75	0,00	0,75	0,00	0,03	0,00	0,00	0,75	0,00	0,03
Collégial-Université					0,00	0,84	0,00	0,03	0,00	0,00	0,54	0,00	0,03	0,03	0,60	0,00	0,60	0,00	0,03	0,00	0,00	0,57	0,00	0,03
*Semaines d'expérience prof. au Québec					0,02	0,00	0,00	0,62	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	0,01	0,01	0,00	0,00	0,52
Semaines d'expérience au carré					0,14	0,21	0,11	0,77	0,16	0,16	0,16	0,15	0,11	0,76	0,18	0,15	0,18	0,11	0,75	0,14	0,14	0,20	0,11	0,74
*Statut socio-économique					0,02	0,86	0,13	0,58	0,01	0,01	0,01	0,94	0,13	0,58	0,87	0,13	0,87	0,13	0,56	-0,07	-0,07	0,62	0,14	0,54
*Répondant est son propre employeur					0,02	0,99	0,09	0,48	0,03	0,03	0,03	0,73	0,09	0,47	0,85	0,09	0,85	0,09	0,46	0,08	0,08	0,37	0,09	0,43
(<i>non</i>)					0,14	0,28	0,10	0,54	-0,10	-0,10	-0,10	0,32	0,10	0,53	0,24	0,10	0,24	0,10	0,52	-0,10	-0,10	0,33	0,10	0,49
*Secteur d'activité professionnelle:					-0,25	0,06	0,13	0,68	-0,26	-0,26	-0,26	0,05	0,13	0,67	0,03	0,03	0,03	0,14	0,65	-0,32	-0,32	0,02	0,14	0,62
(<i>services</i>)					0,23	0,18	0,17	0,86	0,25	0,25	0,25	0,14	0,17	0,84	0,23	0,18	0,23	0,17	0,82	0,23	0,23	0,18	0,17	0,81
Hébergement et restauration					-0,04	0,78	0,15	0,79	0,01	0,01	0,01	0,94	0,15	0,76	-0,03	-0,03	-0,03	0,87	0,15	-0,06	-0,06	0,68	0,16	0,71
Industries manufacturières					0,14	0,30	0,13	0,67	0,18	0,18	0,18	0,19	0,13	0,66	0,14	0,14	0,14	0,29	0,14	0,15	0,15	0,27	0,14	0,63
Commerce de détail					0,00	0,99	0,09	0,48	0,03	0,03	0,03	0,73	0,09	0,47	0,02	0,02	0,02	0,85	0,09	0,08	0,08	0,37	0,09	0,43
Commerce de gros					-0,11	0,28	0,10	0,54	-0,10	-0,10	-0,10	0,32	0,10	0,53	-0,12	-0,12	-0,12	0,24	0,10	-0,10	-0,10	0,33	0,10	0,49
Finances et assurances					-0,25	0,06	0,13	0,68	-0,26	-0,26	-0,26	0,05	0,13	0,67	-0,30	-0,30	-0,30	0,03	0,14	-0,32	-0,32	0,02	0,14	0,62
Services sociaux et de la santé					0,23	0,18	0,17	0,86	0,25	0,25	0,25	0,14	0,17	0,84	0,23	0,18	0,23	0,18	0,82	0,23	0,23	0,18	0,17	0,81
Autres (agriculture, construction, transport)					-0,04	0,78	0,15	0,79	0,01	0,01	0,01	0,94	0,15	0,76	-0,03	-0,03	-0,03	0,87	0,15	-0,06	-0,06	0,68	0,16	0,71
*Formation scolaire en français (<i>non</i>)					0,14	0,30	0,13	0,67	0,18	0,18	0,18	0,19	0,13	0,66	0,14	0,14	0,14	0,29	0,14	0,15	0,15	0,27	0,14	0,63
*Cours de langue française (<i>non</i>)					0,00	0,99	0,07	0,75	0,00	0,00	0,00	0,99	0,07	0,75	0,01	0,01	0,01	0,90	0,07	0,02	0,02	0,81	0,07	0,70
*COFI français (<i>non</i>)					-0,17	0,04	0,08	0,82	-0,17	-0,17	-0,17	0,04	0,08	0,82	-0,18	-0,18	-0,18	0,04	0,08	-0,18	-0,18	0,03	0,09	0,76
*Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)					-0,06	0,47	0,08	0,68	-0,06	-0,06	-0,06	0,47	0,08	0,68	-0,07	-0,07	-0,07	0,40	0,09	-0,08	-0,08	0,36	0,09	0,55
*Cours de langue anglaise (<i>non</i>)					0,14	0,16	0,10	0,81	0,14	0,14	0,14	0,16	0,10	0,81	0,15	0,15	0,15	0,16	0,10	0,13	0,13	0,20	0,11	0,74
					-0,10	0,28	0,09	0,89	-0,10	-0,10	-0,10	0,28	0,09	0,89	-0,09	-0,09	-0,09	0,35	0,09	-0,10	-0,10	0,30	0,10	0,85

Tableau A-25 : Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 156 (suite)

Régressions du logarithme du salaire de l'heure	Mod.4		Mod.5		Tolérance	Err. stand	p	Tolérance	Err. stand	p	Tolérance
	b	p	b	p							
Semaine 156											
Expérience de travail avant immigration:											
français	-0,11	0,22	-0,11	0,09	0,51	0,09	0,24	0,09	0,09	0,24	0,46
anglais	0,04	0,70	0,06	0,10	0,58	0,10	0,56	0,10	0,10	0,56	0,51
français et anglais	0,00	0,97	0,01	0,11	0,55	0,11	0,96	0,11	0,11	0,96	0,49
pas d'expérience de travail	-0,17	0,14	-0,14	0,11	0,64	0,11	0,25	0,12	0,12	0,25	0,59
<i>Expérience dans une autre langue</i>			0,37	0,07		0,20	0,07		0,20	0,07	0,18
Langue maternelle: français (anglais)			0,04	0,86		0,24	0,86		0,24	0,86	0,26
Vietnamien			0,15	0,43		0,19	0,43		0,19	0,43	0,10
Arabe			-0,03	0,89		0,21	0,89		0,21	0,89	0,22
Créole			0,24	0,30		0,23	0,30		0,23	0,30	0,25
Espagnol			0,34	0,20		0,26	0,20		0,26	0,20	0,40
Portugais			0,12	0,71		0,32	0,71		0,32	0,71	0,61
Chinois			0,26	0,14		0,18	0,14		0,18	0,14	0,13
Autre langue maternelle			-0,11	0,24		0,09	0,24		0,09	0,24	0,46
R ²	0,07**	240	0,33**	240	0,35	240	0,37	240	0,40	240	0,40
n											
ANOVA	F=3,622; df=5; p<0,00	F=4,594; df=23; p<0,00	F=4,121; df=28; p<0,00	F=3,759; df=32; p<0,00	F=3,377; df=40; p<0,00						

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence ^a Valeur change dans le temps

Tableau A-26 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, semaine 156

Semaine 156	Langue maternelle (catégorie de comparaison)																
	Anglais		Français		Vietnamien		Arabe		Créole		Espagnol		Portugais		Chinois		
	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	
Langue maternelle																	
Français	0,37	0,07															
Vietnamien	0,04	0,86	-0,33	0,12													
Arabe	0,15	0,43	-0,22	0,03	0,10	0,59											
Créole	-0,03	0,89	-0,40	0,01	-0,07	0,73	-0,18	0,20									
Espagnol	0,24	0,30	-0,13	0,45	0,20	0,36	0,09	0,52	0,27	0,14							
Portugais	0,34	0,20	-0,03	0,89	0,30	0,25	0,19	0,32	0,37	0,11	0,10	0,67					
Chinois	0,12	0,71	-0,25	0,39	0,08	0,79	-0,03	0,92	0,15	0,62	-0,12	0,69	-0,22	0,50			
Autres langues	0,26	0,14	-0,10	0,37	0,22	0,21	0,12	0,18	0,29	0,04	0,02	0,87	-0,07	0,71	0,15	0,59	

Tableau A-27: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée après 10 ans)

Régressions du logarithme du salaire de l'heure	Mod.1	p	Err. stand	Tolérance	Mod.2	p	Err. stand	Tolérance	Mod.3	p	Err. stand	Tolérance	Mod.4	p	Err. stand	Tolérance	Mod.5	p	Err. stand	Tolérance
Scolarité mesurée après 10 ans	b				b				b				b				b			
Constante	2,20	0,00	0,15		0,37	0,52	0,57		0,48	0,41	0,59		0,75	0,23	0,62		1,27	0,06	0,68	
*Compétence en français: bonne	0,24	0,32	0,24	0,59	0,06	0,78	0,20	0,56	0,10	0,65	0,21	0,54	0,13	0,53	0,21	0,52	0,05	0,82	0,22	0,48
très bonne	0,27	0,09	0,16	0,27	0,11	0,44	0,15	0,23	0,13	0,40	0,15	0,22	0,12	0,43	0,15	0,22	0,07	0,67	0,17	0,19
<i>aucune/faible compétence en français</i>																				
*Compétence en anglais: bonne	0,35	0,11	0,22	0,35	0,31	0,11	0,20	0,32	0,32	0,11	0,20	0,31	0,35	0,09	0,21	0,29	0,32	0,16	0,22	0,24
très bonne	0,42	0,02	0,18	0,13	0,27	0,11	0,17	0,11	0,28	0,11	0,17	0,10	0,29	0,11	0,18	0,09	0,26	0,20	0,20	0,08
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																				
*Bilinguisme français-anglais	-0,18	0,35	0,20	0,11	-0,24	0,18	0,18	0,10	-0,25	0,16	0,18	0,09	-0,27	0,16	0,19	0,09	-0,23	0,27	0,20	0,07
(unilingue)																				
Homme (femme)					0,03	0,65	0,07	0,74	0,04	0,53	0,07	0,73	0,03	0,65	0,07	0,72	0,02	0,81	0,07	0,70
*Âge aux semaines retenues					0,01	0,31	0,01	0,05	0,01	0,38	0,01	0,05	0,01	0,66	0,02	0,04	0,01	0,68	0,02	0,04
Âge au carré					0,00	0,26	0,00	0,05	0,00	0,33	0,00	0,05	0,00	0,53	0,00	0,05	0,00	0,52	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant					-0,01	0,91	0,10	0,40	-0,01	0,94	0,12	0,31	-0,03	0,80	0,12	0,31	-0,12	0,38	0,14	0,23
(réfugié)					0,08	0,52	0,12	0,40	0,08	0,57	0,14	0,32	0,08	0,58	0,14	0,32	0,04	0,81	0,16	0,24
Famille					0,26	0,02	0,11	0,24	0,25	0,03	0,11	0,24	0,26	0,03	0,12	0,24	0,26	0,03	0,12	0,22
Scolarité après 10 ans: secondaire					0,39	0,00	0,12	0,21	0,37	0,00	0,12	0,21	0,38	0,00	0,12	0,20	0,39	0,00	0,13	0,20
(primaire)					0,00	0,32	0,00	0,04	0,00	0,42	0,00	0,04	0,00	0,61	0,00	0,04	0,00	0,50	0,00	0,04
Collégial-Université					0,00	0,56	0,00	0,04	0,00	0,71	0,00	0,04	0,00	0,95	0,00	0,04	0,00	0,78	0,00	0,04
*Semaines d'expérience prof. au Québec					0,02	0,00	0,00	0,56	0,02	0,00	0,00	0,48	0,02	0,00	0,00	0,46	0,02	0,00	0,00	0,43
Semaines d'expérience au carré					0,17	0,05	0,09	0,85	0,17	0,07	0,09	0,82	0,17	0,07	0,09	0,80	0,17	0,06	0,09	0,80
*Statut socio-économique																				
*Répondant est son propre employeur																				
(non)																				
*Secteur d'activité professionnelle:																				
(services)																				
Hébergement et restauration					0,04	0,75	0,14	0,68	0,05	0,72	0,14	0,65	0,01	0,97	0,15	0,63	-0,06	0,53	0,09	0,49
Industries manufacturières					-0,08	0,34	0,08	0,55	-0,07	0,44	0,09	0,53	-0,07	0,41	0,09	0,51	-0,21	0,04	0,11	0,61
Commerce de détail					-0,24	0,01	0,10	0,69	-0,23	0,02	0,10	0,66	-0,25	0,02	0,10	0,64	-0,39	0,01	0,15	0,67
Commerce de gros					-0,36	0,01	0,14	0,75	-0,36	0,01	0,14	0,72	-0,40	0,01	0,15	0,68	-0,39	0,01	0,15	0,67
Finances et assurances					0,04	0,77	0,13	0,81	0,06	0,68	0,13	0,78	0,03	0,84	0,13	0,76	-0,13	0,78	0,14	0,75
Services sociaux et de la santé					-0,12	0,28	0,11	0,72	-0,10	0,41	0,12	0,70	-0,13	0,29	0,12	0,68	-0,13	0,26	0,12	0,66
Autres (agriculture, construction, transport)					0,24	0,05	0,12	0,68	0,24	0,05	0,13	0,66	0,22	0,08	0,13	0,64	0,23	0,08	0,13	0,62
*Formation scolaire en français (non)					-0,01	0,86	0,07	0,70	-0,01	0,86	0,07	0,70	-0,03	0,70	0,07	0,65	0,00	0,98	0,07	0,63
*Cours de langue française (non)					-0,09	0,26	0,08	0,82	-0,09	0,26	0,08	0,82	-0,07	0,39	0,08	0,78	-0,07	0,40	0,09	0,73
*COFI français (non)					-0,01	0,90	0,08	0,67	-0,01	0,90	0,08	0,67	0,02	0,83	0,08	0,62	0,01	0,92	0,09	0,56
*Formation scolaire en anglais (non)					0,05	0,58	0,09	0,72	0,05	0,58	0,09	0,72	0,06	0,48	0,09	0,70	0,07	0,47	0,09	0,67
*Cours de langue anglaise (non)					0,12	0,17	0,09	0,91	0,12	0,17	0,09	0,91	0,13	0,13	0,09	0,89	0,10	0,29	0,09	0,85

Tableau A-27 : Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 543, scolarité mesurée après 10 ans (suite)

Régressions du logarithme du salaire de l'heure Scolarité mesurée après 10 ans Semaine 543	Mod.4 b		p		Err. stand		Tolérance		Mod.5 b		p		Err. stand		Tolérance	
	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p
Expérience de travail avant immigration: français anglais français et anglais pas d'expérience de travail <i>Expérience dans une autre langue</i>	0,00	0,96	0,09	0,49	0,03	0,77	0,09	0,49	0,03	0,77	0,09	0,49	0,03	0,77	0,09	0,49
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)																
Vietnamien																
Arabe																
Créole																
Espagnol																
Portugais																
Chinois																
Autre langue maternelle																
R ²	0,07**		0,39**		0,40		0,41		0,44		0,44		0,44		0,44	
n	234		234		234		234		234		234		234		234	
ANOVA	F=3.407; df=5; p<0,00		F=5.933; df=23; p<0,00		F=4.944; df=28; p<0,00		F=4.417; df=32; p<0,00		F=3.731; df=40; p<0,00							

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence ^a Valeur change dans le temps

Tableau A-28 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, scolarité mesurée après 10 ans, semaine 543

Semaine 543	Langue maternelle (catégorie de comparaison)															
	Anglais		Français		Vietnamien		Arabe		Créole		Espagnol		Portugais		Chinois	
Langue maternelle (scolarité après 10 ans)	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p
Français	-0,30	0,18														
Vietnamien	-0,55	0,03	-0,25	0,24												
Arabe	-0,38	0,07	-0,08	0,45	0,17	0,39										
Créole	-0,55	0,02	-0,25	0,13	0,00	0,99	-0,17	0,26								
Espagnol	-0,32	0,18	-0,02	0,91	0,23	0,29	0,06	0,66	0,24	0,22						
Portugais	-0,30	0,27	0,00	0,99	0,25	0,33	0,08	0,65	0,26	0,28	0,02	0,93				
Chinois	-0,46	0,10	-0,16	0,51	0,09	0,72	-0,08	0,72	0,09	0,73	-0,14	0,57	-0,16	0,56		
Autres langues	-0,40	0,05	-0,10	0,37	0,15	0,44	-0,03	0,78	0,15	0,37	-0,09	0,55	-0,11	0,57	0,06	0,80

Tableau A-29: Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 543 (scolarité mesurée à l'arrivée)

Regressions du logarithme du salaire de l'heure Scolarité mesurée à l'arrivée Semaine 543	Mod.1 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.2 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.3 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.4 b	p	Err. stand	Tolé- rance	Mod.5 b	p	Err. stand	Tolé- rance
<i>Constante</i>	2,20	0,00	0,15		0,75	0,19	0,57		0,90	0,13	0,59		0,99	0,11	0,62		1,47	0,03	0,68	
*Compétence en français: bonne très bonne	0,24 0,27	0,32 0,09	0,24 0,16	0,59 0,27	0,12 0,10	0,57 0,50	0,21 0,15	0,56 0,23	0,16 0,12	0,43 0,42	0,21 0,15	0,54 0,22	0,22 0,13	0,31 0,42	0,21 0,15	0,52 0,22	0,15 0,08	0,51 0,65	0,22 0,17	0,48 0,19
<i>aucune/faible compétence en français</i>																				
*Compétence en anglais: bonne très bonne	0,37 0,44	0,09 0,02	0,22 0,18	0,35 0,13	0,30 0,30	0,14 0,08	0,20 0,17	0,30 0,11	0,32 0,32	0,12 0,07	0,20 0,18	0,30 0,10	0,37 0,37	0,07 0,04	0,21 0,18	0,28 0,10	0,35 0,34	0,13 0,10	0,23 0,20	0,24 0,08
<i>aucune/faible compétence en anglais</i>																				
*Bilinguisme français-anglais (<i>unilingue</i>)	-0,20	0,31	0,20	0,11	-0,24	0,19	0,18	0,10	-0,27	0,15	0,18	0,09	-0,30	0,11	0,19	0,09	-0,26	0,21	0,21	0,07
Homme (<i>femme</i>)					0,02	0,71	0,07	0,75	0,04	0,56	0,07	0,74	0,03	0,63	0,07	0,72	0,02	0,76	0,07	0,70
*Âge aux semaines retenues					0,01	0,54	0,02	0,05	0,01	0,64	0,02	0,05	0,01	0,72	0,02	0,04	0,01	0,74	0,02	0,04
Âge au carré					0,00	0,43	0,00	0,05	0,00	0,52	0,00	0,05	0,00	0,56	0,00	0,04	0,00	0,56	0,00	0,04
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)					-0,02	0,85	0,10	0,40	-0,02	0,88	0,11	0,32	-0,03	0,82	0,12	0,32	-0,10	0,45	0,14	0,22
Famille					0,06	0,62	0,13	0,40	0,06	0,65	0,14	0,32	0,07	0,62	0,14	0,32	0,03	0,86	0,17	0,23
Scolarité à l'arrivée: secondaire (<i>primaire</i>)					0,03	0,82	0,12	0,25	0,00	0,97	0,12	0,24	0,00	0,99	0,12	0,24	0,03	0,83	0,13	0,21
Collégial-Université					0,20	0,11	0,12	0,21	0,17	0,17	0,12	0,21	0,17	0,20	0,13	0,20	0,18	0,18	0,13	0,18
*Semaines d'expérience prof. au Québec					0,00	0,42	0,00	0,04	0,00	0,57	0,00	0,04	0,00	0,72	0,00	0,04	0,00	0,62	0,00	0,04
Semaines d'expérience au carré					0,00	0,66	0,00	0,04	0,00	0,86	0,00	0,04	0,00	0,95	0,00	0,04	0,00	0,90	0,00	0,04
*Statut socio-économique					0,02	0,00	0,00	0,65	0,02	0,00	0,00	0,54	0,02	0,00	0,00	0,52	0,02	0,00	0,00	0,50
*Répondant est son propre employeur (<i>non</i>)					0,18	0,05	0,09	0,83	0,17	0,06	0,09	0,80	0,17	0,08	0,09	0,79	0,17	0,08	0,09	0,79
*Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)																				
Hébergement et restauration					0,04	0,77	0,14	0,67	0,04	0,77	0,15	0,64	0,01	0,95	0,15	0,62	-0,01	0,93	0,15	0,59
Industries manufacturières					-0,06	0,49	0,09	0,55	-0,05	0,56	0,09	0,53	-0,05	0,60	0,09	0,50	-0,03	0,73	0,09	0,48
Commerce de détail					-0,27	0,01	0,10	0,69	-0,26	0,01	0,10	0,66	-0,27	0,01	0,10	0,64	-0,24	0,03	0,11	0,61
Commerce de gros					-0,38	0,01	0,14	0,74	-0,39	0,01	0,14	0,71	-0,43	0,00	0,15	0,67	-0,43	0,00	0,15	0,66
Finances et assurances					0,08	0,56	0,13	0,82	0,09	0,51	0,13	0,80	0,07	0,59	0,13	0,77	0,09	0,52	0,14	0,77
Services sociaux et de la santé					-0,13	0,25	0,11	0,72	-0,11	0,36	0,12	0,71	-0,12	0,31	0,12	0,69	-0,13	0,29	0,12	0,67
Autres (agriculture, construction, transport)					0,20	0,10	0,12	0,69	0,21	0,09	0,13	0,66	0,19	0,13	0,13	0,65	0,21	0,12	0,13	0,62
*Formation scolaire en français (<i>non</i>)									-0,03	0,69	0,07	0,70	-0,04	0,55	0,07	0,65	-0,02	0,77	0,07	0,63
*Cours de langue française (<i>non</i>)									-0,11	0,19	0,08	0,81	-0,10	0,23	0,08	0,78	-0,10	0,24	0,09	0,73
*COFI français (<i>non</i>)									-0,01	0,88	0,08	0,68	0,01	0,93	0,08	0,62	0,00	0,96	0,09	0,57
*Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)									0,05	0,60	0,09	0,71	0,06	0,52	0,09	0,68	0,06	0,53	0,10	0,66
*Cours de langue anglaise (<i>non</i>)									0,16	0,06	0,09	0,90	0,18	0,05	0,09	0,88	0,14	0,13	0,09	0,84

Tableau A-29 : Coefficients du logarithme du salaire de l'heure, modèles 1 à 5, semaine 543, scolarité mesurée à l'arrivée (suite)

Régressions du logarithme du salaire de l'heure Scolarité mesurée à l'arrivée Semaine 543	Mod.3 b		p		Err. stand		Tolérance		Mod.5 b		p		Err. stand		Tolérance	
	Expérience de travail avant immigration: français anglais français et anglais pas d'expérience de travail <i>Expérience dans une autre langue</i>	-0,01	0,91	0,09	0,48	0,09	0,48	0,01	0,94	0,09	0,48	0,09	0,48	0,09	0,48	0,09
Langue maternelle: français (anglais)																
Vietnamien																
Arabe																
Créole																
Espagnol																
Portugais																
Chinois																
Autre langue maternelle																
R ²	0,07**		0,38**		0,40		0,42		0,42		0,42		0,42		0,42	
n	234		234		234		234		234		234		234		234	
ANOVA	F=3.477; df=5; p<0,00		F=5.653; df=23; p<0,00		F=4.824; df=28; p<0,00		F=3.540; df=40; p<0,00									

(entre parenthèses) ou italique : catégorie de référence ^a Valeur change dans le temps

Tableau A-30 : Coefficients de la langue maternelle, modèle complet de la régression du logarithme du salaire de l'heure, scolarité mesurée à l'arrivée, semaine 543

Semaine 543	Langue maternelle (catégorie de comparaison)															
	Anglais		Français		Vietnamien		Arabe		Créole		Espagnol		Portugais		Chinois	
Langue maternelle (scolarité à l'arrivée)	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p	b	p
Français	-0,29	0,19														
Vietnamien	-0,51	0,05	-0,22	0,20												
Arabe	-0,37	0,08	-0,08	0,32	0,14	0,49										
Créole	-0,50	0,04	-0,21	0,09	0,01	0,96	-0,13	0,41								
Espagnol	-0,28	0,24	0,01	0,67	0,23	0,32	0,09	0,54	0,21	0,27						
Portugais	-0,28	0,30	0,01	0,94	0,23	0,40	0,09	0,62	0,22	0,36	0,00	0,99				
Chinois	-0,44	0,12	-0,15	0,48	0,07	0,79	-0,07	0,75	0,06	0,83	-0,16	0,54	-0,16	0,57		
Autres langues	-0,38	0,06	-0,09	0,31	0,13	0,50	-0,01	0,92	0,12	0,47	-0,10	0,52	-0,10	0,61	0,06	0,78

Tableau A-31 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle anglaise

Pays de naissance	n	%
Etats-Unis	4	36,36
Angleterre	3	27,27
Guyane	2	18,18
Ecosse	1	9,09
Irlande	1	9,09
Total	11	100,00

Tableau A-32 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle française

Pays de naissance	n	%
France	26	66,67
Liban	4	10,26
Suisse	3	7,69
Egypte	3	7,69
Belgique	1	2,56
Maroc	1	2,56
Etats-Unis	1	2,56
Total	39	100,00

Tableau A-33 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle vietnamienne

Pays de naissance	n	%
Vietnam	18	100,00
Total	18	100,00

Tableau A-34 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle arabe

Pays de naissance	n	%
Liban	92	61,33
Maroc	18	12,00
Syrie	13	8,67
Egypte	8	5,33
Tunisie	7	4,67
Algérie	5	3,33
Israël	2	1,33
Koweït	2	1,33
France	1	0,67
Afrique du Sud	1	0,67
Irak	1	0,67
Non-réponse	1	0,67
Total	151	100,00

Tableau A-35 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle créole

Pays de naissance	n	%
Haïti	27	100,00
Total	27	100,00

Tableau A-36 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle espagnole

Pays de naissance	n	%
Pérou	8	47,06
Mexique	3	17,65
Guatemala	3	17,65
Chili	2	11,76
Argentine	1	5,88
Total	17	100,00

Tableau A-37 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle portugaise

Pays de naissance	n	%
Portugal	12	92,31
Brésil	1	7,69
Total	13	100,00

Tableau A-38 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle chinoise

Pays de naissance	n	%
Chine	6	66,67
Vietnam	2	22,22
Laos	1	11,11
Total	9	100,00

Tableau A-39 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle non détaillée

Pays de naissance	n	%
Philippines	12	12,50
Liban	9	9,38
Pologne	8	8,33
Turquie	8	8,33
Roumanie	7	7,29
Algérie	6	6,25
Iran	5	5,21
Roy. Cambodge	5	5,21
Sri Lanka	4	4,17
Inde	3	3,13
Maroc	2	2,08
Caméroun	2	2,08
Chine	2	2,08
Japon	2	2,08
Corée du Sud	2	2,08
Vietnam	2	2,08
Belgique	1	1,04
Luxembourg	1	1,04
Tchécoslovaquie	1	1,04
Allemagne féd.	1	1,04
Suède	1	1,04
Yougoslavie	1	1,04
Afrique du Sud	1	1,04
Namibie	1	1,04
Sénégal	1	1,04
Togo	1	1,04
Israël	1	1,04
Pakistan	1	1,04
Syrie	1	1,04
Indonésie	1	1,04
Afghanistan	1	1,04
Brésil	1	1,04
Ile Maurice	1	1,04
Total	96	100,00

Tableau A-40 : Régression du statut socio-économique, modèle complet, comparaison des coefficients dans le temps (test uniquement pour coefficients statistiquement significatifs)

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543 (scolarité à l'arrivée)		Semaine 543 (scolarité après 10 ans)	
	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.
Compétence en français: bonne	4,32	2,72	-0,56	2,53	-1,45	2,46	-4,55	5,22	-6,10	4,94
très bonne	6,36*	2,97	-2,63	2,37	-1,12	2,23	0,55	3,65	0,94	3,41
Compétence en anglais: bonne	1,87	2,88	2,27	2,73	-2,41	2,87	-4,72	5,11	-5,63	4,76
très bonne	4,69	3,26	4,20	3,18	-1,47	2,89	-1,95	4,33	-3,54	4,09
Bilinguisme français-anglais	-0,40	3,20	0,54	3,10	5,98*	2,61	3,73	4,50	4,00	4,22
Homme (<i>femme</i>)	3,18*	1,59	4,16*	1,65	3,02	1,69	3,72*	1,58	3,33*	1,49
Âge aux semaines retenues	0,68*	0,33	0,71*	0,36	0,79*	0,37	-0,55	0,36	-0,59	0,33
Âge au carré	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)	-2,76	3,26	1,71	3,31	-1,90	3,27	2,18	3,02	1,74	2,82
Famille	-3,54	3,77	2,58	3,63	-0,74	3,71	-1,39	3,66	-2,03	3,42
Scolarité: secondaire (<i>primaire</i>)	-1,36	2,68	1,66	2,66	1,81	2,75	-0,42	2,90	-4,28	2,63
Collégial-Université	2,13	2,84	7,38*	2,80	6,70*	2,91	4,13	2,98	5,44*	2,73
Semaines d'expérience prof. au Québec	0,21	0,22	-0,01	0,16	-0,06	0,11	-0,04	0,03	-0,04	0,03
Semaines d'expérience au carré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Répondant est son propre employeur (<i>non</i>)	-8,88**	2,61	-7,66**	2,36	-5,88*	2,49	-2,21	1,88	-2,42	1,76
Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)										
Hébergement et restauration	-21,88**	3,00	-13,43**	2,94	-16,35**	3,08	-12,22**	3,10	-10,26**	2,92
Industries manufacturières	-7,14**	2,21	-4,83*	2,27	-6,13*	2,33	0,45	2,14	0,55	2,00
Commerce de détail	-11,91**	2,46	-7,94**	2,63	-8,70**	2,56	-1,99	2,42	-1,66	2,28
Commerce de gros	-6,74*	3,40	-3,66	3,47	-3,86	3,43	5,84	3,70	5,68	3,44
Finances et assurances	-5,83	3,66	-3,78	3,98	-4,04	4,35	1,75	3,24	-0,91	3,07
Services sociaux et de la santé	-9,97*	3,70	-0,24	3,23	-5,01	3,65	2,16	2,79	0,60	2,63
Autres (agricult., construction, transport)	-6,15	3,52	-8,25*	3,31	-11,25**	3,30	-11,93**	2,84	-10,36**	2,70
Formation scolaire en français (<i>non</i>)	0,85	2,10	6,71**	1,92	4,30*	1,85	4,96**	1,65	4,88**	1,54
Cours de langue française (<i>non</i>)	0,44	2,57	0,43	2,17	-1,72	2,15	-5,16*	2,00	-3,71*	1,89
COFI français (<i>non</i>)	1,31	2,34	0,71	2,38	1,26	2,23	-3,21	1,99	-4,24*	1,90
Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)	3,87	3,33	7,70**	2,62	8,17**	2,54	8,94**	2,20	7,72**	2,06
Cours de langue anglaise (<i>non</i>)	6,41*	3,05	5,55*	2,78	0,85	2,36	1,95	2,10	0,97	1,95
Expérience de travail avant immigration:										
français	-0,44	2,13	3,84	2,25	3,58	2,31	5,11*	2,15	3,70	2,04
anglais	1,61	2,50	1,56	2,51	2,36	2,52	1,96	2,51	1,75	2,36
français et anglais	0,42	2,65	-0,50	2,75	0,85	2,79	0,13	2,55	-0,08	2,38
pas d'expérience de travail	3,15	2,87	2,57	2,80	4,22	2,82	4,11	2,76	1,22	2,61

Tableau A-40 : Régression du statut socio-économique, modèle complet, comparaison des coefficients dans le temps (test uniquement pour coefficients statistiquement significatifs) (suite)

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543 (scolarité à l'arrivée)		Semaine 543 (scolarité après 10 ans)		Test
	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	
Langue maternelle: français (<i>anglais</i>)	-6,37	4,35	-4,07	4,77	-9,40	5,04	-8,32	4,88	-8,62	4,58	
Vietnamien	-12,92*	5,45	-11,98*	5,57	-16,97**	5,87	-11,48*	5,94	-8,97	5,56	
Arabe	-8,72*	3,90	-7,56	4,44	-10,38*	4,70	-8,73	4,58	-10,91*	4,31	
Créole	-10,80*	4,66	-15,16**	5,04	-19,12**	5,28	-15,72**	5,30	-15,72**	4,98	
Espagnol	-15,82**	5,20	-16,19**	5,38	-15,30*	5,78	-12,56*	5,39	-12,83*	5,06	
Portugais	-11,65*	5,37	-6,67	5,93	-9,26	6,64	-9,36	6,15	-11,82*	5,71	
Chinois	-0,39	6,07	-1,02	6,76	-6,82	6,34	-4,15	5,79	-6,06	5,45	
Autre langue maternelle	-8,07*	3,84	-7,15	4,31	-11,23*	4,50	-7,22	4,45	-7,86	4,17	

Tableau A-41 : Régression du logarithme du salaire de l'heure, modèle complet, comparaison des coefficients dans le temps

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543 (scolarité à l'arrivée)		Semaine 543 (scolarité après 10 ans)		Test
	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	
Compétence en français: bonne	0,13	0,11	-0,02	0,10	0,00	0,10	0,15	0,22	0,05	0,22	
très bonne	0,17	0,11	0,00	0,10	-0,02	0,09	0,08	0,17	0,07	0,17	
Compétence en anglais: bonne	0,04	0,11	-0,09	0,11	-0,02	0,11	0,35	0,23	0,32	0,22	
très bonne	0,17	0,12	0,06	0,13	0,16	0,11	0,34	0,20	0,26	0,20	
Bilinguisme français-anglais	-0,13	0,12	0,02	0,13	-0,12	0,10	-0,26	0,21	-0,23	0,20	
Homme (<i>femme</i>)	0,09	0,06	0,05	0,07	0,07	0,07	0,02	0,07	0,02	0,07	
Âge aux semaines retenues	0,01	0,01	0,00	0,02	-0,01	0,02	0,01	0,02	0,01	0,02	
Âge au carré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Catégorie d'admission : Indépendant (<i>réfugié</i>)	-0,09	0,12	-0,37*	0,14	-0,09	0,13	-0,10	0,14	-0,12	0,14	
Famille	-0,27	0,15	-0,33*	0,15	0,00	0,15	0,03	0,17	0,04	0,16	
Scolarité: secondaire (<i>primaire</i>)	-0,11	0,10	-0,04	0,11	0,12	0,11	0,03	0,13	0,26*	0,12	
Collégial-Université	-0,07	0,11	0,10	0,12	0,23	0,12	0,18	0,13	0,39**	0,13	
Semaines d'expérience prof. au Québec	0,01	0,01	-0,02*	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	VRAI
Semaines d'expérience au carré	0,00	0,00	0,00*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Statut socio-économique	0,01**	0,00	0,01*	0,00	0,01**	0,00	0,02**	0,00	0,02**	0,00	
Répondant est son propre employeur (<i>non</i>)	0,03	0,13	0,01	0,11	0,14	0,11	0,17	0,09	0,17	0,09	
Secteur d'activité professionnelle: (<i>services</i>)											
Hébergement et restauration	-0,13	0,13	-0,02	0,13	-0,07	0,14	-0,01	0,15	-0,03	0,15	
Industries manufacturières	-0,04	0,09	0,10	0,09	0,08	0,09	-0,03	0,09	-0,06	0,09	
Commerce de détail	-0,26*	0,10	-0,17	0,11	-0,10	0,10	-0,24*	0,11	-0,21*	0,11	
Commerce de gros	-0,06	0,14	0,04	0,15	-0,32*	0,14	-0,43**	0,15	-0,39*	0,15	VRAI
Finances et assurances	0,00	0,15	0,13	0,16	0,23	0,17	0,09	0,14	0,04	0,14	
Services sociaux et de la santé	0,03	0,14	-0,11	0,14	-0,06	0,16	-0,13	0,12	-0,13	0,12	
Autres (agricult., construction, transport)	0,06	0,13	0,10	0,14	0,15	0,14	0,21	0,13	0,23	0,13	
Formation scolaire en français (<i>non</i>)	-0,07	0,08	-0,05	0,08	0,02	0,07	-0,02	0,07	0,00	0,07	
Cours de langue française (<i>non</i>)	-0,10	0,09	-0,14	0,09	-0,18*	0,09	-0,10	0,09	-0,07	0,09	
COFI français (<i>non</i>)	-0,04	0,09	-0,24*	0,10	-0,08	0,09	0,00	0,09	0,01	0,09	
Formation scolaire en anglais (<i>non</i>)	-0,07	0,13	0,11	0,11	0,13	0,11	0,06	0,10	0,07	0,09	
Cours de langue anglaise (<i>non</i>)	-0,18	0,12	0,06	0,12	-0,10	0,10	0,14	0,09	0,10	0,09	
Expérience de travail avant immigration:											
français	-0,04	0,08	0,02	0,09	-0,11	0,09	0,01	0,09	0,03	0,09	
anglais	0,23*	0,09	0,04	0,11	0,06	0,10	-0,12	0,11	-0,07	0,11	VRAI
français et anglais	0,22*	0,10	0,06	0,12	0,01	0,11	0,03	0,11	0,07	0,11	
pas d'expérience de travail	0,03	0,11	-0,09	0,12	-0,14	0,12	-0,09	0,12	-0,14	0,12	

Tableau A-41 : Régression du logarithme du salaire de l'heure, modèle complet, comparaison des coefficients dans le temps (suite)

	Semaine 52		Semaine 104		Semaine 156		Semaine 543 (scolarité à l'arrivée)		Semaine 543 (scolarité après 10 ans)		Test
	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	b	É.-t.	
Langue maternelle: français (anglais)	-0,06	0,16	-0,04	0,19	0,37	0,20	-0,29	0,22	-0,30	0,22	
Vietnamien	-0,32	0,21	-0,49*	0,23	0,04	0,24	-0,51*	0,26	-0,55*	0,25	
Arabe	-0,29*	0,15	-0,22	0,18	0,15	0,19	-0,37	0,21	-0,38	0,21	
Créole	-0,02	0,18	-0,29	0,21	-0,03	0,21	-0,50*	0,25	-0,55*	0,24	VRAI
Espagnol	-0,08	0,20	-0,07	0,22	0,24	0,23	-0,28	0,24	-0,32	0,24	
Portugais	-0,26	0,20	-0,19	0,24	0,34	0,26	-0,28	0,27	-0,30	0,27	
Chinois	-0,04	0,24	-0,30	0,32	0,12	0,32	-0,44	0,28	-0,46	0,28	
Autre langue maternelle	-0,25	0,14	-0,26	0,18	0,26	0,18	-0,38	0,20	-0,40*	0,20	